

Villa de Goiffieux

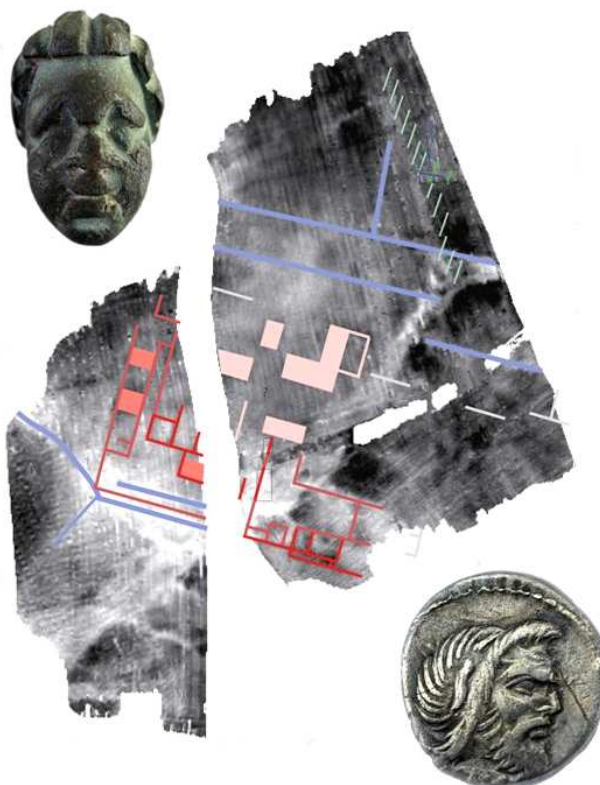
Cne de Saint-Laurent-d'Agnay (Rhône)

N° de site / code patriarche : 9743

Arrêté d'autorisation de fouille archéologique n° 2008/1087

Campagne de sondages et de prospections 2008

Rapport final d'opération



Matthieu Poux (dir.)

Patrick Bernard, Charlotte Carrato, Benjamin Clément,

Lucas Guillaud, Catherine Latour-Argant, François Prioux, Jules Ramona

Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifiée relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10) Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Générique de l'opération

Phase préparatoire et suivi administratif

DRAC Rhône-Alpes – Service Régional de l'Archéologie
Anne Le Bot-Helly, Michel LENOBLE, Laure Devillard
Université Lumière Lyon 2 - UMR

Financement

Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Rhône-Alpes – Service Régional de l'Archéologie
Association GAROM

Direction

Matthieu POUX, Professeur d'archéologie romaine et gallo-romaine, Université Lumière Lyon 2
Adjoint : Patrick BERNARD, Université Lumière Lyon 2

Intervenants phase terrain

Responsables de secteur :

Charlotte CARRATO, Université Lumière Lyon 2
Benjamin CLÉMENT, Université Lumière Lyon 2
François PRIOUX, Université Lumière Lyon 2
Jules RAMONA, Université Lumière Lyon 2

Photographies : Elena VAUDABLE, Université Lumière Lyon 2, responsables de secteur

Relevés : responsables de secteur, Thomas GENTY, Julie MONTAGNAT RENTIER

Equipe de fouille : Cécile ANDRE, Cyril BAZILLOU, Gentiane BLANCHARD-GROS, Caroline CHAMOUX, Amaury COLLET, Florence COQUILLAT, Emilien ESTUR, Marie GAGNOL, Thomas GENTY, Lucas GUILLAUD, Grégory HERVOUET, Jonathan JAVELLE, Anahide KEFELIAN, Hedy KERNAFI, Vanessa LOPEZ, Stéphane MARCHAND, Julie MONTAGNAT RENTIER, Aurélie MONTEIL, Nicolas PEREZ, Yves ROLLAND, Jenifer SANCHEZ, Camille TOULLELAN, Elena VAUDABLE

Topographie :

Guilhem TURGIS (Environnement Concept Systèmes d'Information SARL)

Moyen techniques :

Pelle 1,5 tonnes : 1,5 jours (entreprise Barthélemy, Saint-Laurent-d'Agny)

Prospections géophysiques

Mesures de terrain : Mickael Chemin (Geocarta)

Analyse : Lisse Sarro (Geocarta)

Intervenants post-fouille

Equipe de rédaction : Matthieu Poux (dir.), Patrick Bernard, Charlotte Carrato, Benjamin Clément, Lucas Guillaud, Catherine Latour-Argant, François Prioux, Jules Ramona, Lise Sarro

Infographie/DAO : responsables de secteur, Jonathan JAVELLE, Vanessa LOPEZ

Dessins de mobilier : Lucas GUILLAUD, Amaury COLLET, Patrick BERNARD

Etudes spécialisées :

Lucas GUILLAUD (céramique, métal et monnaies)

Bertrand MOULIN (géomorphologie)

Catherine Latour-Argant (palynologie), Université Lumière Lyon 2, Archeodunum SA

Christine Oberlin (datations C¹⁴)

Mise en forme du rapport : Matthieu POUX, Benjamin CLÉMENT

Sommaire

GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	4
SOMMAIRE	5
NOTICE SCIENTIFIQUE	7
AVANT-PROPOS	8
REMERCIEMENTS	9
1. INTRODUCTION	10
1.1. PROBLÉMATIQUE	10
1.2. SITUATION	10
1.3. HISTORIQUE DES RECHERCHES	10
1.4. MOBILIER ISSU DE RAMASSAGES DE SURFACE	12
1.5. DATATION ET EMPRISE DU GISEMENT	21
1.6. CONDITIONS ET MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION	23
1.7. PROSPECTION PAR MÉTHODE DE RÉSISTIVITÉ ÉLECTRIQUE ARP	27
2. DESCRIPTION DES VESTIGES	28
2.1. SONDAGE A	28
2.1.1. PALÉOSOL	28
2.1.2. OCCUPATION PROTOHISTORIQUE (ÉTAT I)	28
2.1.3. OCCUPATION D'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE (ÉTAT II)	31
2.1.4. OCCUPATION DU HAUT EMPIRE (ÉTAT III)	34
2.1.5. OCCUPATION TARDIVE (ÉTAT IV)	44
2.2. SONDAGE B	48
2.2.1. PALÉOSOL	49
2.2.2. OCCUPATION DU 1 ^{ER} S. AV. J.-C.	49
2.2.3. OCCUPATION DU HAUT EMPIRE (ÉTAT III)	60
2.2.4. INTERPRÉTATION GÉNÉRALE	61
3. MOBILIER	72
3.1. ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DU MOBILIER CÉRAMIQUE	72
3.1.1. OCCUPATION PROTOHISTORIQUE (ÉTAT I)	73
3.1.2. OCCUPATION D'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE (ÉTAT II)	77
3.1.3. OCCUPATION DU HAUT EMPIRE (ÉTAT III)	87
3.1.4. OCCUPATION TARDIVE (ÉTAT IV)	100
3.1.5. SYNTHÈSE	105
3.2. ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	106

3.2.1. TUILES	108
3.2.2. BRIQUES	110
3.2.3. <i>TUBULI</i>	112
3.2.4. MATÉRIAUX LITHIQUES ET COMPOSITES	112
3.2.5. CONCLUSION.	114
3.3. MOBILIER MÉTALLIQUE	118
3.4. INVENTAIRE DES MONNAIES ISSUES DES SONDAGES	118
 4. ANALYSES ET DONNÉES PALÉO-ENVIRONNEMENTALES	 119
 4.1. ANALYSES PALYNOLOGIQUES	 119
4.2. RÉSULTAT D'ANALYSE PAR LE RADIOCARBONE	122
 5. PROSPECTION ÉLECTRIQUE ARP	 123
 5.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	 124
5.2. MÉTHODES, MOYENS MIS EN ŒUVRE	124
5.3. RÉSULTATS	126
5.4. ANALYSE	126
 6. SYNTHÈSE	 132
 UN ÉTABLISSEMENT INDIGÈNE SÉGUSIAVE ?	 132
UNE EXPLOITATION AGRICOLE AUX ORIGINES DU PHÉNOMÈNE COLONIAL ?	133
UN VIGNOBLE PRÉCOCE ?	136
UN VASTE PALAIS RURAL D'ÉPOQUE IMPÉRIALE ?	138
PERDURATION DURANT L'ANTIQUITÉ TARDIVE ?	143
 7. PERSPECTIVES	 147
 BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	 150
 ANNEXES	 153
 ANNEXE 1 – RELEVÉS ET DIAGRAMMES	 154
 ANNEXE 2 – LISTINGS	 188
 ANNEXE 2.1 - MINUTES DE RELEVÉ	 189
ANNEXE 2.2 - LISTING DES PHOTOS	190
 ANNEXE 3 – DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	 198

Notice scientifique

Cette première campagne de sondages mise en oeuvre au printemps 2008 sur le site de « Goiffieux » à Saint-Laurent-d'Agny visait à mieux cerner la nature, l'ampleur topographique et chronologique d'une probable *villa* romaine identifiée au chef-lieu de l'*Ager Gofiacensis* mentionné par les cartulaires. Ce site a livré en surface de nombreux éléments de construction (marbres, tuiles, éléments d'hypocauste, tesselles de mosaïque) et mobiliers (appliques en bronze à figuration zoo- et anthropomorphe, harnachement militaire, monnaies en argent), témoignant d'un statut privilégié. Les plus anciens d'entre eux sont contemporains de la période de fondation de Lugdunum — monnaies républicaines frappées à l'époque des guerres civiles (denier et as de Pansa, deniers de Marc Antoine et d'Octave), amphores italiques de type Dressel 1B, Pascual 1 de Tarraconaise, plats à enduit interne, sigillées précoces et formes céramiques datables de la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C.

Un premier sondage (A) a permis le dégagement d'un tracé de maçonneries rectiligne reconnu sur une vingtaine de mètres, associé à plusieurs niveaux de sols fonctionnels en terre battue, dont les datations s'échelonnent entre le changement d'ère et le 3^e siècle de notre ère : à une première occupation d'époque augustéenne, attestée par des niveaux de sol et des mobiliers résiduels, vraisemblablement liés à un bâtiment non reconnu dans l'emprise des sondages, succède un ensemble maçonné linéaire d'époque tibéro-claudienne, correspondant à un mur de terrasse ou de séparation. Cet ensemble, qui fait l'objet de plusieurs reprises et réfections, est remblayé à la fin du 2^e ou dans le courant du 3^e siècle pour faire place à de nouvelles constructions en maçonnerie et briques d'adobe sur bâti à pans de bois, elles-mêmes arasées et récupérées après l'abandon de la *villa*. Ces vestiges d'époque romaine se superposent, dans ce secteur, à des structures en creux datables de la fin de l'époque gauloise (fosse ou fossés comblée de mobiliers datables de La Tène D1b).

Un second sondage (B) effectué une centaine de mètres plus au nord a mis en évidence une zone de cultures drainée par un réseau orthonormé de petits canaux parementés en pierre sèche, aménagés dans le courant de la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. Deux tranchées de plantation, profondément creusées dans le substrat rocheux à 5,9 m d'intervalle, alternent avec d'autres plantations révélées par des négatifs de racines. Des tranchées perpendiculaires, caractéristiques de la pratique du marcottage, invitent à les rattacher à la culture de la vigne, attestée par quelques pollens piégés dans leur comblement. De puissants trous de poteau et de palissage suggèrent un mode de conduite sur jougs de tuteurs hauts (*vitis iugata* ou *compluviata*), inconnu à ce jour en Gaule romaine mais très répandu en Italie. Canalisations et tranchées de plantation sont scellés par un épais niveau sableux, très riche en mobilier qui situe leur aménagement au début de la période augustéenne (20-10 av. J.-C.), voire plus tôt (années 30 av. J.-C. ?). L'hypothèse d'un vignoble constitué dès la fondation de Lugdunum est d'autant plus plausible qu'elle est attestée par les sources textuelles. Le plan de ces vestiges procède d'un réseau cohérent qui peut être interprété comme un espace de jardin ou de cultures vivrières attenantes à la *villa*. L'orientation des tranchées (23° est) n'est pas anodine, puisqu'elle correspond à celle du cadastre centurié de Lugdunum anciennement postulé dans le Velin, à l'est du Rhône.

La campagne de sondages a été suivie, en septembre 2008, d'une campagne de prospection géophysique par méthode de résistivité électrique ARP, visant à mieux appréhender l'emprise et la structure de la *villa*, de ses dépendances et de ses aires culturelles. De part et d'autre de la route moderne apparaissent des anomalies orthonormées, caractéristiques de structures maçonnées ou fossoyées, d'orientation cohérente avec celles recoupées dans les sondages ; au sud-ouest apparaît un double alignement perpendiculaire de pièces en maçonnerie alignées le long d'une galerie, ainsi qu'une probable installation thermique implantée au sud ; au nord-est, la zone culturelle fouillée cette année paraît s'intégrer à un dense réseau de tranchées de plantation parallèles circonscrit par un réseau de fossés. Le plan des structures maçonnées suffit à caractériser la *pars urbana* d'un vaste domaine de type palatial, dont l'emprise totale pourrait couvrir plus de 2 hectares.

Mots-clés :

Chronologie : Antiquité romaine (gallo-romain) ; Empire romain ; Haut Empire, Antiquité tardive.

Sujets et thèmes : établissement rural, *villa* ; jardins, cultures ; cadastration ; irrigation et drainage.

Mobilier : céramique ; faune ; objets métalliques ; monnaies ; verre ; éléments de construction ; enduits peints.

Prospections et études annexes : prospection par résistivité électrique ; datation au C¹⁴ ; palynologie

Avant-Propos

Cette première campagne de sondages sur le site de la villa de Goiffieux à Saint-Laurent-d'Agnay, marque la première étape d'un programme de recherches de longue haleine entrepris en 2007, consacré aux processus de romanisation des campagnes dans les territoires coloniaux de Lugdunum et de Vienne. L'identification et l'étude de grands domaines aristocratiques susceptibles d'en centraliser les ressources et en particulier, d'éventuelles productions viti- et vinicoles mentionnées par les textes, du mode de structuration du territoire, par l'étude des parcellaires et vestiges de centuriation, en constituaient les principaux axes de recherche.

L'apport des opérations de terrain à ces différentes thématiques, privilégiées en amont des stratégies plus globales d'études spatiales et paléoenvironnementales, s'est confirmé bien au-delà de nos espérances. Sur le plan méthodologique, la combinaison de sondages stratigraphiques limités, complétés de prospections géophysiques extensives, aboutit aux résultats exposés dans la fiche scientifique ci-contre : la mise en évidence, sur un même site, d'un vaste domaine de type palatial, dont les origines remontent au 1^{er} s. av. J.-C., et d'un probable vignoble contemporain de cette première occupation, font du site de Goiffieux un laboratoire privilégié pour l'étude du phénomène de colonisation. Des fouilles plus extensives peuvent désormais être envisagées, dans le cadre d'un projet triennal qui permettra aussi la mise en place d'un chantier école de proximité dédié à la formation des étudiants de l'Université Lumière Lyon 2.

Ce projet de fouille s'inscrit, depuis juin 2008, dans le cadre d'un programme de recherche thématique intitulé « Les élites coloniales et romanisation des campagnes entre Lyon et Vienne : occupation du territoire et productions », porté par l'UMR 5138 « Archéologie et archéométrie » (CNRS - Université Lumière Lyon 2, Maison de l'Orient et de la Méditerranée). Ce cadre scientifique, qui bénéficie de nouvelles conventions passées ou en cours avec le Ministère de la Culture, l'INRAP et d'autres opérateurs en archéologie préventive, confère au projet une dimension interinstitutionnelle et pluridisciplinaire, susceptible de fédérer tous les acteurs de la recherche régionale. L'excellent accueil perçu sur le terrain à l'occasion de la campagne écoulée indique qu'il pourra bénéficier d'un appui sans failles de toutes les instances politiques, économiques et culturelles impliquées à l'échelle locale et départementale.

Remerciements

Nous adressons nos remerciements chaleureux à toutes les personnes et institutions suivantes pour leur soutien financier, logistique et humain, qui a contribué au succès de cette campagne :

- En premier lieu à Marie-Christine Peronnet, dont le travail sur le terrain a permis l'identification du site, qui l'a porté à notre connaissance et a contribué avec enthousiasme à la logistique du chantier, ainsi qu'à Daniel et Christian Lacour, qui nous ont donné accès à l'ensemble de leurs collections de mobilier recueilli à Goiffieux ;
- L'équipe de bénévoles et étudiants-chercheurs de l'université Lumière Lyon 2, qui ont œuvré tout au long de cette campagne avec énergie, compétence et bonne humeur ;
- L'État - Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC - Service Régional de l'Archéologie, pour son soutien financier et administratif, son Conservateur en chef Anne Le Bot-Helly, Michel Lenoble, Benoît Helly et Guillaume Varenne, pour le suivi scientifique du chantier, ainsi que Laure Devillard, pour sa prompte et efficace gestion des dossiers administratifs.
- L'association GAROM, pour son soutien financier et l'intérêt qu'elle accorde à nos recherches, en particulier son président, Jean-Pierre Cluzel, Eric Domanges et son trésorier Yves Thève ;
- Jérôme Bigeard, Eric Carra, Jean Chambe, Noël Coron, M. et M^{me} Roger Escoffier, M et M^{me} Antoine Rivière, propriétaires et exploitants des terrains concernés, qui nous ont autorisé à intervenir sur leurs parcelles dédiées aux travaux agricoles ;
- La société Archéodunum SAS, pour son aide logistique, son directeur Lionel Orengo, ainsi que Tony Silvino, Guillaume Maza et Thierry Argant, pour leurs avis éclairés ;
- Gilhem Turgis, de la société Environnement Concept Systèmes d'Information SARL, qui a assuré bénévolement les relevés topographique de terrain ;
- Bertrand Moulin, pour ses avis concernant la géomorphologie du terrain ;
- Armand Desbat, pour son aide concernant l'identification du mobilier ;
- Jean-Claude Béal, de l'université Lumière Lyon 2, pour ses avis éclairés ;
- Christian Cécillon, de l'Institut National de Recherche en Archéologie Préventive, Stéphane Carrara, du Service Municipal de la ville de Lyon, et Katherine Gruel (CNRS, UMR 8546, Paris-ENS) pour leur aide dans l'identification des monnaies ;
- Maurice Jannot, qui nous a permis d'effectuer de nombreux vols de reconnaissance et de photographie aériennes du site ;
- L'UMR 5138 « Archéométrie et Archéologie », sa directrice Anne Schmitt et Christine Oberlin du Centre de datation par le Radicarbon de l'Université Claude Bernard Lyon 1, qui ont accepté de prendre en charge dans des délais record la datation C¹⁴ de nos échantillons carpologiques ;
- Paul Delorme, Conseiller général du canton de Mornant ;
- Alain Estrade et son Conseil Municipal, notamment Marie-Claude Colomb, première adjointe chargée de la Communication et de la Culture ainsi qu'à Hélène Jaillet, pour le prêt de matériel ;
- L'association intercommunale Patrimoine en Pays Mornantais et son président Claude Perrouin ainsi que Jérôme Fertier, son prédécesseur ;
- L'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais ;
- Georgette Bonjour, présidente de l'association du patrimoine de Saint-Laurent-d'Agny ;
- Joël de Rouville, correspondant du journal L'Essor.

1. Introduction

1.1. Problématique

La présente demande d'opération de fouille programmée s'inscrit dans le cadre scientifique plus large d'un programme de recherche porté par l'UMR 5138, dédié à une thématique peu explorée jusqu'à ce jour : les processus de romanisation dans l'arrière-pays des colonies de Lugdunum et de Vienne, abordés au travers de différents aspects comme l'implantation et la permanence des élites coloniales en milieu rural, les modalités de partage et d'occupation du sol, les ressources du territoire colonial et leurs modes d'exploitation.

Complémentaire des études épigraphiques et historiques menées sur ces deux territoires, ce programme évoluera sur une base concrète et synthétique, recouvrant l'ensemble des données issues de l'archéologie programmée et préventive collectées au cours des dernières décennies. Il implique, d'une part, l'entreprise de nouvelles opérations de terrain, fouilles, sondages et prospections thématiques, et d'autre part, la reprise de l'ensemble de la documentation disponible relative aux établissements ruraux, aux parcellaires, aux *infrastructures* liées au stockage et à la commercialisation des ressources agricoles, ou encore, à la production viticole en territoire allobroge et ségusiave. La confrontation de ces données avec celles recueillies dans le cadre des récents travaux consacrés à la fondation des colonies lyonnaise et viennoise provoquera une extension du champ de recherche au-delà de leurs limites pomériales.

Ce projet impliquait la mise en oeuvre de fouilles archéologiques sur des établissements ruraux inédits, sélectionnés pour leur fort potentiel mis en évidence par les prospections aériennes et pédestres : choisi en premier lieu, le site de Saint-Laurent-d'Agnay (Rhône), au cœur du territoire colonial de Lugdunum, se distingue par la présence de mobiliers de typologie très précoce plaçant pour une implantation opérée dès l'époque augustéenne, voire tardo-républicaine, proche de la date de fondation coloniale de 43 av. J.-C.

1.2. Situation

La commune de Saint-Laurent-d'Agnay est située dans la partie sud du Plateau Lyonnais à 9 km au sud de Chaponost, à 3 km au nord de Mornant et à 7 km de la vallée du Gier qui termine le Plateau Lyonnais au sud (fig. 1-4). Le gisement concerné est localisé au sud du *village*, à la fois entre les lieux-dits Goiffieux et La Noyeraie, de part et d'autre d'une petite route conduisant aux Arsillons et à Mornant (coordonnées moyennes : Ax = 783,175 ; Ay = 73,325 ; rayon : 200 m environ ; Z = 359 à 375 m, parcelles du cadastre actuel concernées : 144, 147, 148, 1235, 1239, 1241, 1243).

Il est situé à équidistance de Lugdunum (Fourvière) et de Vienne, soit 18 km. Le terrain descend en pente assez douce vers le sud, avec des ondolements qui pourraient faire penser à des terrasses érodées par le colluvionnement naturel de la pente. Il offre une perspective visuelle très dégagée vers Mornant, le Plateau Lyonnais, la ville de Vienne et la vallée du Rhône au sud et à l'est, vers les Monts du Lyonnais et du Pilat à l'ouest. L'aqueduc romain du Gier, venant de Mornant traverse la commune au sud pour rejoindre Taluyers et passe à 5 à 600 m du site.

1.3. Historique des recherches

La reprise de la documentation relative au site a été effectuée par Patrick Bernard, dans le cadre d'un mémoire universitaire en cours (Master 1, Université Lumière Lyon 2).

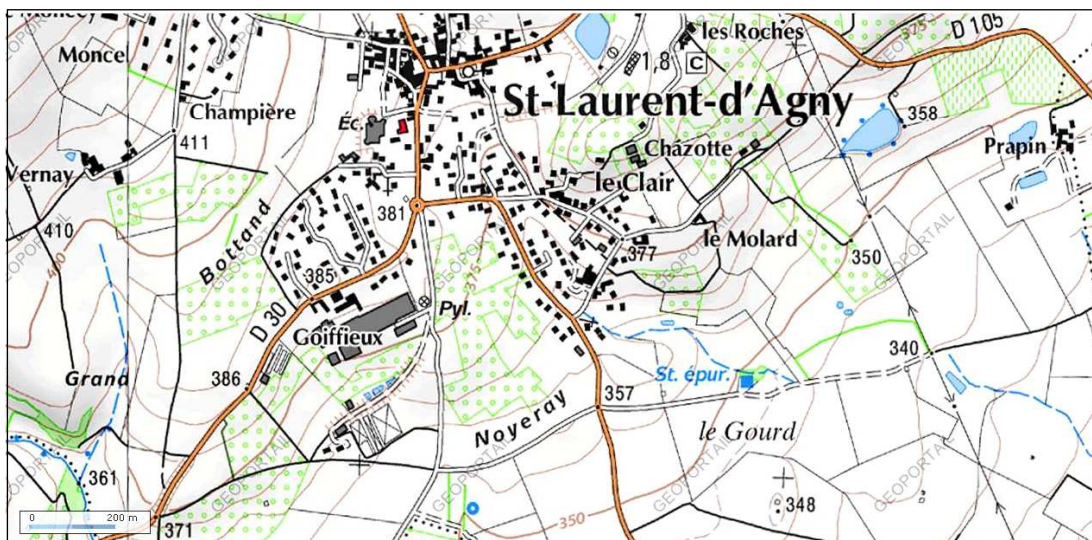
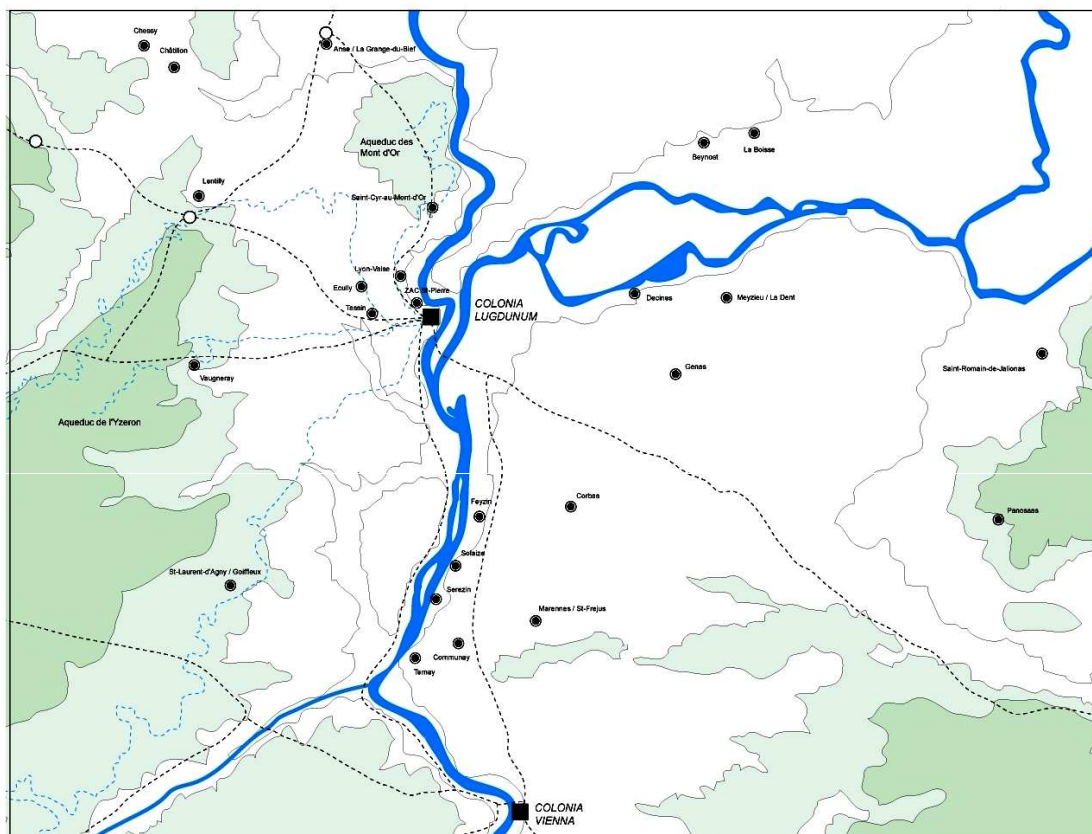


Fig. 1 — Localisation de la villa de Goiffieux à Saint-Laurent-d'Agnay

L'identification au chef-lieu de l'*Ager Gofiacensis*

Le site de Goiffieux à Saint-Laurent-d'Agnay est connu depuis des décennies par les érudits locaux et les *villageois* qui y ont fait de nombreuses découvertes et ramassé du mobilier lors des travaux agricoles. En 1868, A. Vachez, mentionne la « *villa Gofiacus* » dans l'*Ager Gofiacensis*, un des plus grands *agri* du Lyonnais, trouvé pour la première fois dans une charte de l'an 955 du Cartulaire de Savigny et attesté par la suite sous diverses variantes comme Vofiacus, Goiffy ou Goiffieux. A. Vachez (1868) désigne le Goiffieux de Saint-Laurent-d'Agnay comme le chef-lieu de l'*Ager Gofiacensis* des 10^e et 11^e s. Ce dernier comprendrait une petite vingtaine de communes, dont les dix communes actuelles du canton de Mornant, où les cartulaires du Moyen Age mentionnent de nombreuses *villae*. Il émet l'hypothèse selon laquelle le système de subdivision des *pagi* et *agri* est aussi ancien que l'existence des *pagi* eux-mêmes, même si dans le Lyonnais, la preuve de leur existence ne remonte pas au-delà du 6^e siècle. A l'appui de cette hypothèse, il fait état des "découvertes de débris de tuiles et de poteries romaines faites récemment à Goiffieux près de Saint-Laurent. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est bien difficile d'établir un lien entre un vaste *ager* du 10^e siècle et un établissement gallo-romain dont la nature, l'importance et l'étendue exactes restent à établir.

Dans sa note consacrée au site de Goiffieux en 1958, M.-H. Clermont se borne à reprendre les informations données par A. Vachez. Cl. Delorme, habitant de Saint-Laurent-d'Agnay, publie en 1975 dans la revue d'histoire locale L'ARAIRE un article titré « Nos origines : L'Ager Gofiasensis ». S'appuyant sur les écrits de A. Bernard, A. Vachez et N. Delorme, ainsi que sur les "découvertes anciennes et récentes" faite sur le site de Goiffieux, il conclut à l'identification du site à « la *villa* (gallo-romaine) qui fut le centre de notre Ager et le berceau de notre *village*. » Après avoir précisé la situation et l'emprise de la *villa*, il décrit les différentes découvertes de mobilier gallo-romain faites sur les lieux : tuiles, céramique, marbres, monnaies, etc. Dans le dossier Carte Archéologique du Service Régional d'Archéologie, une note manuscrite d'A. Canal datée de 1979 indique d'autres découvertes effectuées suite à un minage de terrain : « tuile, hypocauste, sigillée, métallescente, marbre, céramique noire allobroge, amphores, verre, tubuli, un bronze de Trajan, une fibule et des tesselles (C.A. S.R.A., site G 3399). Dans ce même dossier, une autre note manuscrite datée de la même année fait état d'une visite auprès d'un habitant de Saint-Laurent-d'Agnay conservant un important mobilier archéologique en provenance du site. Cette note dresse une liste du mobilier, des parcelles cadastrales concernées et de leurs propriétaires. Il y est également fait mention d'une étude au résistivimètre effectuée par Mademoiselle Suzanne Coron, membre du Bureau Gravimétrique International et propriétaire d'un terrain sur l'emprise du site. Les résultats de cette étude son inconnus, de même que leur devenir suite au décès de mademoiselle Coron.

Dans la « Grande encyclopédie de Lyon et des communes du Rhône », André Pelletier (1980-1983/1, 271) reprend l'hypothèse avancée par A. Vachez et reprise par Cl. Delorme. Il lui paraît assuré qu'à Saint-Laurent-d'Agnay se trouvait le chef-lieu de cet *Ager Gofiacensis* d'origine romaine, qui se serait maintenu pendant le Haut Moyen Age, hypothèse confirmée par la découverte de nombreux fragments de tuile, de céramique romaines et de monnaies attestant la présence d'une grande *villa*. En 1981, St. Walker reprend les informations de Cl. Delorme dans sa thèse de doctorat portant sur L'habitat rural dans la région Rhône-Loire. Il établit une petite note de synthèse sur le site de Goiffieux concluant qu'il s'agit d'un « site important » de grande étendue et d'une certaine richesse, mais qu'il est « en voie de destruction totale. » S'appuyant sur la présence de sigillée de la Muette, de bols peints de type Roanne et d'une monnaie datée de 43 av. J.-C., il envisage « une première construction du site à l'époque Auguste-Tibère. »

1.4. Mobilier issu de ramassages de surface

L'importance du site de « Goiffieux » est signalée par l'abondance et la diversité des mobiliers recueillis lors de ramassages effectués à la surface des labours.

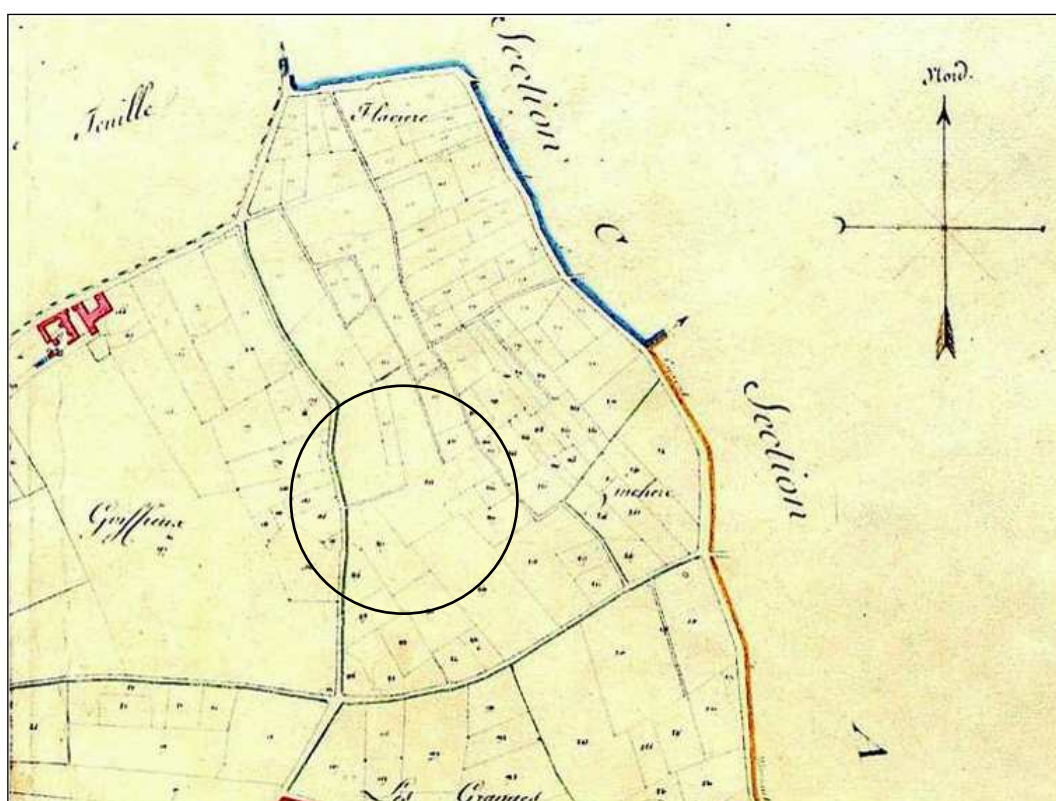


Fig. 2 — Localisation de la villa de Goiffieux sur les cadastres napoléonien (haut) et moderne (bas)

En 1993, on trouve dans le dossier de la Carte Archéologique un inventaire relativement détaillé de la céramique appartenant à une collection particulière de Saint-Laurent-d'Agny et d'autres objets conservés chez un collectionneur de Montagny, dont le large spectre chronologique s'étend entre "protohistoire, Tène finale, gallo-romain et peut-être médiéval." (C.A. S.R.A., site G3399).

Plus récemment, des prospections au sol menées sur le site par Pascal Celli (archéologue amateur qui a beaucoup travaillé sur le plateau lyonnais et dans le département de la Loire, notamment sur la vallée du Gier) y ont révélé la présence de nombreux fragments de *tegulae*, dispersés sur un rayon de 30 à 50 m.

La première collection a été constituée par une habitante du *village* passionnée d'archéologie, M.-C. Péronnet s'est attachée pendant plus de trente ans à collecter une partie du mobilier exhumé à la surface du site à l'époque des labours (fig. 6-8). Cette collection particulière est complétée d'une localisation approximative de certaines catégories de mobilier, consignée sur un plan manuscrit. Ramassée au gré des travaux agricoles, au crible d'une sélection des pièces jugées les plus intéressantes, elle ne saurait évidemment être considérée comme un mobilier issu de prospections systématiques ou d'un contexte de fouille archéologique.

L'inventaire partiel et provisoire du mobilier constitutif de cette collection a été effectué en collaboration avec Patrick Bernard et Lucas Guillaud dans le cadre de leurs mémoires de Master respectifs. Il se borne à une identification sommaire des formes les plus reconnaissables, permettant de caractériser la nature du site et sa période d'occupation :

- Monnaie d'époque impériale
 - 1 bronze de Trajan (coll. particulière Saint-Laurent-d'Agny)
- Céramique sigillée
 - Arétine : Haltern 7 et 8, Haltern 2/3 (services I et II, atelier de la Muette ?)
 - Gaule du Sud et du Centre : Drag. 24/25, 13 fragments, Drag. 29(B), 9 fragments, Drag. 27, 11 fragments, Ritt. 8 / Drag. 40, 1 fragment, Drag. 18, 3 fragments, Drag. 33, 4 fragments, Drag. 35/36, 4 fragments, Drag. 37, 57 fragments dont 21 avec décor (bandeau d'oves, médaillons à scène érotique, animaux et autres décors végétaux, Drag. 43/45, 2 fragments,
 - divers fragments avec marques de potier (CRA[...], MA[...], , LARTIV, [...]MA, [...]JERRIM, OF[...], OFI[...], OF[...], OFRO[...])
- Mortiers
 - 4 fragments de mortiers, dont un avec lèvre en bandeau de type précoce (Tibère-Claude)
- Céramique peinte
 - Nombreux fragments (plusieurs dizaines), dont une vingtaine de fragments de bols peints de type « Roanne », datés du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.
- Céramique allobroge
 - 19 fragments de céramique noire grossière, dont 7 fonds et 1 fond avec estampille
- Céramique à revêtement argileux (C.R.A.)
 - 19 fragments, production locale de l'est lyonnais (?), fin 3^e s. apr. J.-C. ou début 4^e s. apr. J.-C.
- Céramique grise fine indigène
 - Céramique fine lissée à décor peigné ondé, 2 fragments, fin 2^e ou 1^{er} s. av. J.-C.,
- Céramique à parois fines
 - 9 fragments, dont 4 fragments de « sablée » lyonnaise et 1-2 fragments de métallescente.
- Cruches
 - Cols de cruches à pâte claire de datations diverses (Auguste - 2^e s. apr. J.-C.).
- Céramiques grossières
 - Nombreux fragments de pots à cuire
- Céramique à médaillon d'applique
 - 1 fragment de médaillon d'applique (vallée du Rhône) avec motif de cylindres emboîtés (phare d'Alexandrie ou *thymiaterion* ?)



Fig. 3 — Éléments de construction et mobiliers en bronze recueillis sur le site de la villa de Goiffieux à Saint-Laurent-d'Agy : fragments d'enduits peints, tesselles de mosaïque, marbres divers, brique estampillée, *tubuli*, éléments de harnachement militaire en bronze (collection M.-C. Peronnet).

- Amphores
 - Plusieurs fragments d'amphores vinaires tardo-républicaines de type Dressel 1 B, dont un fragment de lèvre en bandeau, un départ d'anse (pâte eumachoïde, Campanie), trois pieds cylindriques massifs (pâte étrusque), une anse et un col
 - Amphore vinnaire de Catalogne Pascual 1, 4 fragments dont 2 fragments d'anse, 1 pied et 1 fragment indéterminé
 - Une anse d'amphore vinnaire Dressel 2/4 italique ou orientale, 4 boudins de terre cuite constitutifs d'anses bifides d'amphores vinaires Dressel 2/4 orientales, anses brisées ou à section ronde de type rhodien.
 - Amphores vinaires gauloises à fond plat, dont deux bords de type G 3 et G4
 - Amphores à saumures et sauces de poisson de Bétique de type Dressel 7/11, 5 fragments de lèvres
 - Amphore à saumures de Fréjus (pâte très micacée), type Dressel 16 (?)
 - Amphores à huile de Bétique Dressel 20, nombreux fragments, dont un bord en amande de type augustéen (?) et 1 anse avec estampille, marque incomplète AGRICO[lae]
 - Anse d'amphore de Bétique de type Haltern 70
 - 1 bouchon d'amphore en argile claire avec décor de 7 cercles concentriques
- *Dolia*
 - 2 bords à lèvre horizontale.
- Lampes à huile
 - Fragments de 3 ou 4 lampes de type *Firmalampe*
 - fragments de lampes à médaillon
- Verre
 - Environ 30 fragments, , dont 1 morceau décoré à la feuille d'or, 1 fragment de verre à vitre (?), 1 fragment d'anse ou col de petit flacon, 1 fragment de millefiori (couleur bleue)
- Terres cuites architecturales (fig. 3)
 - Nombreuses *tegulae* et *imbrices*
 - Éléments d'hypocauste : *tubuli*, 1 dalle de *suspensura*, pilettes
 - Brique estampillée « Clarianus »
- Lapidaires et éléments de construction (fig. 3)
 - Marbres de variétés différentes blanc, vert, veiné rose-rouge ou jaune-brun, dont un fragment de corniche et un fragment d'applique (fig. 3 et 36).
 - Mortier hydraulique (tuileau) et mortier de sol (*terrazzo*)
 - Enduits peints de couleur crème (élément d'angle) et polychromes (bandeaux rouge et vert à liseré blanc, jaune et vert à liseré blanc)
 - Tesselles de mosaïque (noires et blanches, fig. 3)
- Mobilier ferreux
 - Scories de fer, coulures de plomb
 - Clous et ferrures divers
 - 1 boucle de harnais ou ceinturon
- Mobilier cuivreux
 - Applique de trépied (?) à tête négroïde, traces de plomb à l'arrière (fig. 4).
 - 1 fragment d'applique de harnais (fig. 3)
 - 1 pendant de harnais militaire « à tête de chien » (*Doppelvogelkopfanhänger*, fig. 3)
 - 1 élément de fourreau ou d'applique
 - 1 clou ornemental
- Divers
 - 2 *calculi* en pierre noire et 1 *calculus* en verre
 - 1 dé à jouer en os
 - jetons/rondelles retaillés dans des *tubuli* et céramiques
 - Silex taillé (industrie laminaire pré- ou protohistorique)



Fig. 4 — Sélection de monnaies et d'objets en bronze recueillis sur le site de la villa de Goiffieux à Saint-Laurent-d'Agnay : deniers et as républicains, quinaire gaulois, appliques en bronze (tête de béliet, tête de lion, tête négroïde).

Différents contacts noués en cours de fouille ont permis de compléter cet inventaire à partir de plusieurs collections d'objets constituées au cours des dernières décennies. Lors de ramassages de surface effectués dans les années 1980, Daniel et Christian Lacour, de la commune voisine de Montagny, ont recueilli un mobilier porté à notre connaissance et inventorié dès le début de la campagne de sondages. Localisés approximativement sur le parcellaire, les objets les plus remarquables ont fait l'objet d'une détermination préliminaire qui sera affinée dans le cadre d'études de mobilier ultérieures. L'identification des monnaies, effectuée avec le concours de C. Cécillon (INRAP) et S. Carrara (Service Archéologique Municipal de la ville de Lyon), ne précise ni leurs types monétaires ni leurs datations, qui seront soumis à une étude numismatique plus approfondie :

- Monnaie d'époque gauloise (fig. 4)
Monnaie en argent allobroge « au cavalier » à légende CALI(tix ?), La Tène D2a, 70-60 av. J.-C.
- Monnaies d'époque républicaine (fig. 4)
 - As tardo-républicain frappé sous Caius Vibius Pansa, 48 avant J.-C. Avers : tête de Pan au type négroïde, revers : Jupiter-Axurus en Terracine, très usé.
 - Denier de Marc-Antoine du type « au légionnaire » et légende C(o)HOR(tium) PRAETORIAN(um), 32/31 av. J.-C.
 - Denier coupé d'Octave au trophée naval, 29-27 av. J.-C.
- Monnaies d'époque impériale
 - Bronze de Titus (79-81 apr. J.-C.)
 - Bronze de Domitien (81-96 apr. J.-C.)
 - Denier d'Hadrien (117-138 apr. J.-C.)
 - Bronze d'Hadrien (117-138 apr. J.-C.)
 - Bronze de Marc-Aurèle (161-180 apr. J.-C.)
 - Denier de Philippe l'Arabe (244-248 apr. J.-C.)
 - Bronze de Philippe l'Arabe (244-248 apr. J.-C.)
 - Bronze de Constantin à légende GLORIA (337-350 apr. J.-C., 2 à 3 exemplaires)
 - Bronze de Constans (337-350 apr. J.-C.)
 - Bronze de Magnence (350-353 apr. J.-C.)
 - Bronze d'Arcadius (387 apr. J.-C.)
 - divers petits bronzes, *folles* ou *nummi* (plus de cinq exemplaires) du type à l'étendard, datables du 4^e s. apr. J.-C.
- Monnaie d'époque médiévale
 - Monnaie d'époque tardo-médiévale (14^e ou 15^e siècle ?)
- Mobilier base cuivre
 - applique de meuble ou de plomberie léontomorphe (tête de lion avec œillet de fixation d'un anneau de préhension disparu : robinet ?), époque romaine (fig. 4)
 - applique de meuble ou de coffre à décor de tête de bœuf, percée de quatre trous de fixation, époque romaine (fig. 4)
 - manche de clef ajouré, époque romaine
 - boucle de ceinturon ou de sous-ventrière en forme de « D » (époque romaine ?)
 - bracelet complet à décor d'ocelles (3^e-4^e s. apr. J.-C.)
 - nombreux anneaux circulaires (de suspension, parure ?) de taille diverse (de 2 à 5 cm de diamètre)
 - bouton en forme de trèfle, riveté à une plaque en bronze époque médiévale ou moderne
 - rivet à tête plate
 - attache de boucle de ceinturon d'époque médiévale (mérovingienne ?)
- Mobilier en plomb
 - nombreux poids et contrepoids de taille et de forme diverses (cylindrique, piriforme, sphérique aplatie), pourvus pour certains d'un anneau de suspension en fer

- Mobilier en fer
 - arc, ressort et ardillon de fibule, ressort à corde externe, époque romaine (type indéterminé)
 - fer de houe ou cognée triangulaire
 - fer de hache
 - outil indéterminé (lime, soie ?)
 - tige-crampon à extrémités discoïdes
- Mobilier en terre cuite
 - statuette féminine de style égyptien (Isis ?)
 - deux fusaïoles, datation indéterminée
 - rondelle circulaire découpée dans un fragment de *tegula*, perforée (fusaïole, peson ?)
- Verre
 - dizaine de fragments de vaisselle de couleur bleu, vert ou transparents, dont un déformé sous l'action du feu
 - bâtonnet à cosmétique (tige torsadée polychrome)
- Lampes
 - Lampe à picots complète, Antiquité tardive (4^e-5^e s. apr. J.-C.)
- Céramique sigillée
 - Nombreux fragments d'origines (italique, Gaule méridionale et centrale) et de type divers (Drag. 35-36, 18-31, 45...)
- Amphores
 - deux lèvres d'amphores vinaires italiques tardo-républicaines de type Dressel 1B
 - pied d'amphore vinair italique de type Dressel 2-4
- Quelques tessons de céramique peinte de type « bol de Roanne »
- Quelques tessons de céramique à revêtement argileux et décor guilloché (« luisante »)
- Tessons de céramique à vernis noir, Campanienne A et C (?)
- Os de bovidé scié

Notre présence sur le terrain a fourni l'occasion de documenter d'autres collections des mobiliers connues plus anciennement, mais documentées de manière non exhaustive.

C'est en particulier le cas d'un petit lot de monnaies conservé par la famille Coron, propriétaire de la parcelle ZI 1235-1241 située à l'ouest de la route moderne :

- Monnaie d'époque républicaine
 - Denier tardo-républicain frappé sous Caius Vibius Pansa, 48 avant J.-C. Avers : tête de Pan au type négroïde, revers : Jupiter-Axurus en Terracine.
- Monnaies d'époque impériale
 - Bronze de Nerva (96-98 apr. J.-C.)
 - Bronze de Gordien (238-243 apr. J.-C.)
 - Bronze illisible (époque impériale)

Quelques mobiliers issus de ramassages anciens ont été conservés par la famille du sénateur Claudius Delorme :

- Lampe en terre cuite circulaire à réservoir ouvert, 3^e - 4^e s. apr. J.-C.
- Trois poids ou contrepoids en plomb (forme cylindrique, ovale et circulaire)
- Bord et anse d'amphore vinair massaliète à pâte très micacée, 6^e-5^e s. av. J.-C.
- Bol de sigillée type Drag. 36
- Col de cruche à pâte claire, 1^{er} -2^e s. apr. J.-C.
- Fragment de céramique à revêtement argileux et décor guilloché.

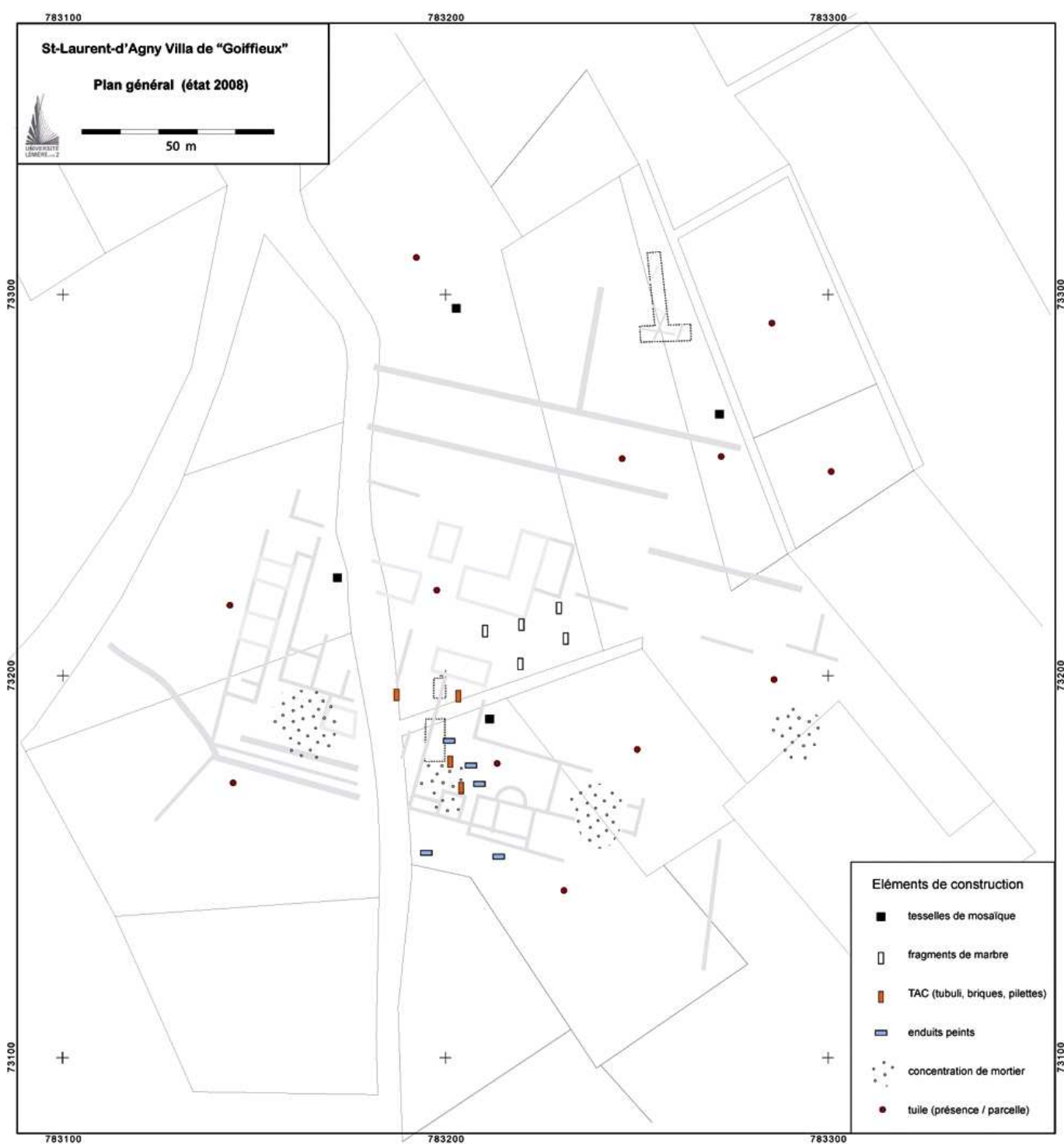


Fig. 5 — Localisation des éléments de construction remarquables (marbres, tesselles de mosaïques, éléments d'hypocauste) recueillis sur le site de la villa de Goiffieux à Saint-Laurent-d'Agy.

1.5. Datation et emprise du gisement

Le faciès typologique général du mobilier recueilli suggère une fourchette de datation très large, comprise entre la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. (monnaies de la République, amphores républicaines de type Dressel 1B et Pascual 1, plats à enduit rouge pompéien) et la fin du 4^e s. apr. J.-C. (monnaie d'Arcadius émise en 387, céramique luisante, lampe à picots). La représentation statistique des éléments recueillis, qui résulte en partie d'un choix subjectif des pièces les plus volumineuses ou les plus esthétiques, situe le pic d'occupation du site entre la fin du 1^{er} s. av. J.-C. (sigillée arétine service I et II, imitations viennoises précoces de sigillées et parois fines, bols de Roanne) et le début du 3^e s. apr. J.-C. (sigillée de Gaule centrale, claire B, Africaine).

Rappelons que ce mobilier n'a fait l'objet, à ce jour, que d'un inventaire préliminaire et non exhaustif, amené à s'affiner au cours de l'étude que consacrera Lucas Guillaud à l'ensemble des collections recueillies sur l'emprise de la *villa*. Certaines identifications et datations proposées ici sont donc susceptibles d'être remises en cause après achèvement de son mémoire de Master courant 2009.

Une donnée de mieux en mieux acquise réside dans la précocité de certains mobiliers et en particulier, des monnaies qui ont été recueillies sur le site et ont motivé notre intervention. Comme l'indique le graphique de la fig. 44 (voir *infra* chap. 6), la *villa* de Goiffieux se distingue par un faciès monétaire singulier, qui tranche nettement par rapport à celui d'autres *villae* fouillées dans la région, tant dans l'Est (Meyzieux, La Boisse) que dans l'Ouest lyonnais (Anse). Avec quatre pièces d'époque tardo-républicaine (denier et as de Pansa, denier de Marc Antoine, denier d'Octave), auxquelles s'ajoute une monnaie gauloise (allobroge « au cavalier, 60-70 av. J.-C.). Cette proportion n'a pas uniquement valeur d'indice chronologique : elle est d'autant plus notable que les deniers de la République, comme les quinaires allobroges, constituent un numéraire privilégié pour la solde des légionnaires à la fin de la République et au début de l'Empire (DELESTRÉE 1997, 1999). La rareté des émissions en présence, toutes émises dans le contexte des guerres civiles entre 49 et 29 av. J.-C., conforte l'hypothèse selon laquelle ses occupants entretenaient des liens étroits avec l'armée romaine, renforcée par la présence de quelques *militaria* d'époque plus tardive (boucle de *cingulum* ou de sous-ventrière, phalère de harnais).

Les rares objets d'époque plus ancienne (outils de silex et hache polie, bord d'amphore massaliète du 6^e-5^e s. av. J.-C.) ou plus récente (boucle de ceinturon mérovingienne et monnaie tardo-médiévale) peuvent tout aussi bien résulter d'un apport de matériaux (de construction, de remblai, de terre agricole), ou témoigner d'une fréquentation sporadique du site avant construction et après abandon de la *villa*. En revanche, la présence d'amphores républicaines de typologie précoce (Dressel 1A), de céramiques campaniennes et de céramique gauloise à décor ondé, datables au plus tard de la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C., peut être rattachée à un probable établissement indigène dont les vestiges ont été mis en évidence par les sondages de cette année.

Ces découvertes, effectuées antérieurement à l'usage systématique du GPS, n'ont fait l'objet que d'une localisation approximative, estimée à 3 ou 5 m de précision d'après les limites de parcelle actuelles. Leur distribution générale dessine, néanmoins, l'emprise topographique de la *villa*, telle que l'a mise en évidence *a posteriori* la prospection par méthode de résistivité électrique réalisée après la campagne de sondages (fig. 5-6) : leur dispersion sur environ 192 m d'est en ouest et 190 m du nord en sud, délimite une surface de près de deux hectares et confère à l'ensemble des dimensions caractéristiques des plus grosses exploitations agricoles implantées sur le territoire gaulois.

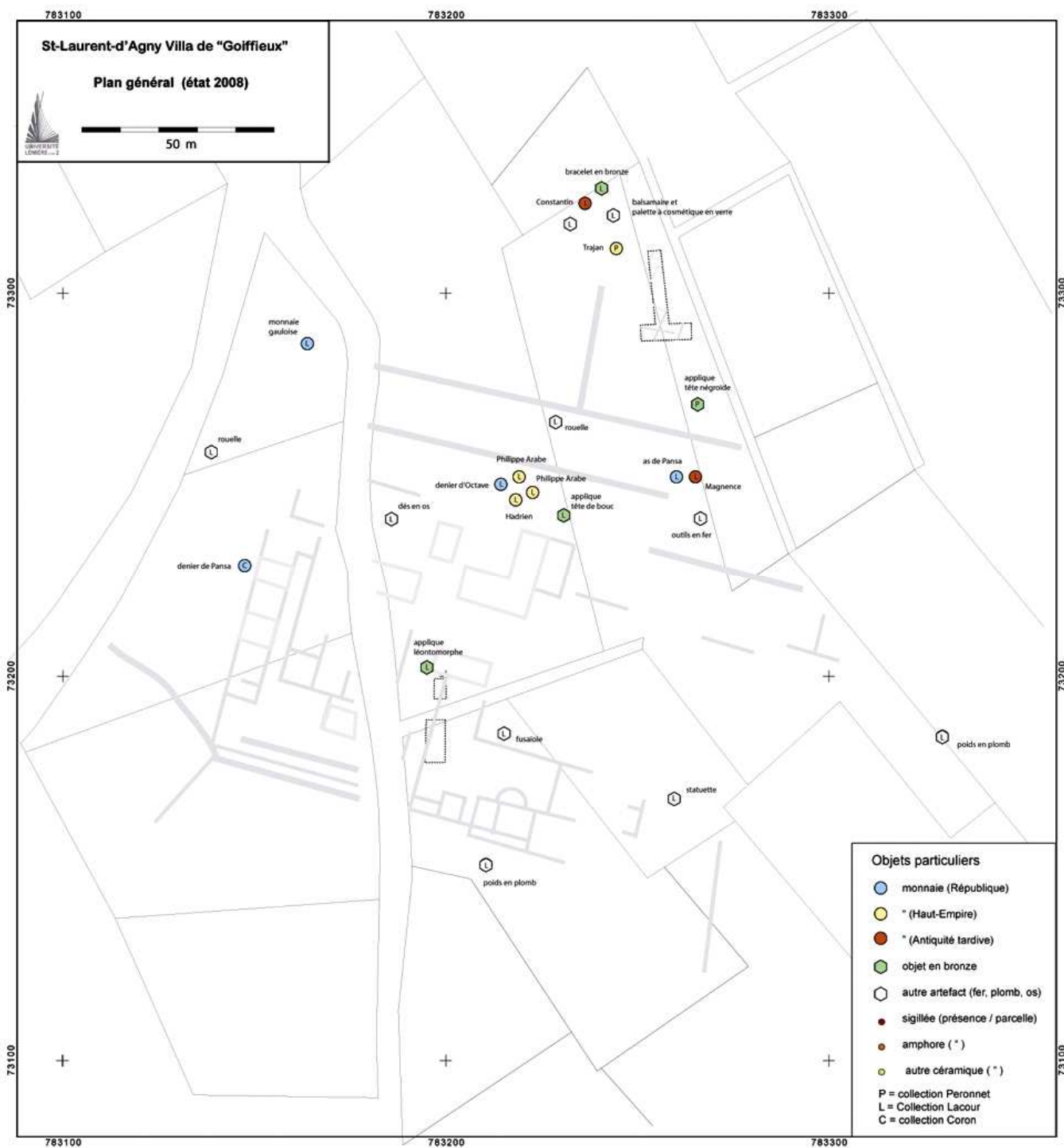


Fig. 6 — Localisation de quelques objets remarquables (monnaies, appliques en bronze, instrumentum) recueillis sur le site de la villa de Goiffieux à Saint-Laurent-d'Agy.

1.6. Conditions et méthodologie de l'intervention

La première tranche d'intervention sur le site de Goiffieux, programmée pour le printemps 2008, prévoyait l'ouverture de cinq tranchées de sondage réparties sur différentes parcelles ayant livré du mobilier. Après examen de la CIRA grand Est et du SRA Rhône-Alpes, leur nombre a été limité à deux grands sondages de diagnostic visant à reconnaître l'état de conservation des vestiges, leur orientation et leur emprise stratigraphique.

Cette intervention a été menée du 13 avril au 20 mai 2008 (soit sur sept semaines) et a mobilisé une équipe d'une vingtaine d'étudiants et bénévoles, encadrée par quatre responsables de secteur (C. Carrato, B. Clément, F. Prioux, J. Ramona).

Implantation des sondages

Conformément aux objectifs redéfinis par le SRA sur avis de la CIRA Rhône-Alpes (voir arrêté en annexe 3), seuls deux des cinq emplacements devant faire l'objet d'un sondage de diagnostic ont été explorés cette année. Au lieu des trois sondages autorisés, deux sondages (A et B) bipartites ont été réalisés aux deux pôles de l'emprise supposée de la *villa*, dans des zones de forte concentration de mobilier signalées par les ramassages de surface. Des extensions, rendues nécessaires par la configuration du terrain et des vestiges, ont été réalisées en cours de fouille avec l'autorisation du SRA.

Cette opération a consisté en l'ouverture de 2 X 2 tranchées linéaires contiguës, dont la surface cumulée avoisine en fin de fouille les 200 m². Leur emplacement, reporté sur le plan (fig. 7), a été choisi en s'appuyant sur les ramassages de mobilier localisés par Marie-Christine Perronet, les photos aériennes récentes, le cadastre napoléonien, le parcellaire actuel et nos dernières observations sur le terrain. Ce projet a reçu l'accord des différents propriétaires et exploitants de chaque parcelle.

Sondage A

Parcelles : n°147 et 1243

Propriétaires : R. Escoffier (parcelle 147) et A. Rivière (parcelle 1243) ; exploitant : J. Bigeard, E. Carra

Choix d'implantation : sondage implanté dans l'angle formé par le chemin moderne/charlaise et la route départementale, parallèlement à la bordure occidentale de la parcelle selon un axe Nord-Sud, en bordure d'une terrasse naturelle ou artificielle bien marquée sur le terrain. À cet emplacement et dans la zone de colluvionnement située en contrebas ont été ramassés plusieurs fragments d'enduit peint, un fragment de brique estampillé (Clarianus), des tesselles de mosaïque, des tessons d'amphores, de céramique peinte type « bol de Roanne » et un dé en os ; un ramassage récent, effectué par P. Bernard à l'époque des labours, révèle sur une bande d'environ 30 m au-dessus de la charlaise de nombreux matériaux de construction : *tegulae*, petits moellons, enduit de chaux (blanc) sur un support de brique, fragment de *tubulus*, fragment de plaque de marbre blanc de parement, morceaux de briques, éléments d'hypocauste (pilette, *suspensura*).

Emprise et mode d'implantation : deux sondages d'orientation nord sud ouverts de part et d'autre de la charlaise (moitié de sondage SA1 au sud, moitié de sondage SA2 au nord), sur une emprise totale de 21 X 5 m (10 X 5 m pour la moitié de sondage SA1, 5 X 3 m pour la moitié de sondage SA2), pour une surface décapée atteignant 65 m².



Fig. 7 — Localisation des sondages ouverts en 2008.

Sondage B

Parcelle : n°145

Propriétaire : R. Escoffier ; exploitant : E. Carra (voir autorisation en annexe 1)

Choix d'implantation : longues anomalies phytographiques allongées et parallèles orientées est-ouest, perpendiculairement à la parcelle. Dans l'emprise de cette dernière ont été recueillis de nombreux fragments de sigillée et autres céramiques, la petite applique à tête négroïde et la monnaie de Trajan. Selon R. Escoffier, le dernier labour d'Eric Carra a légèrement empiété sur le chemin orienté N/S qui borde la parcelle 145, révélant la présence de nombreux moellons de construction qui pourraient suggérer la présence d'un mur de construction (de clôture ?) en bordure ou à l'emplacement de cet axe déjà reporté sur le cadastre Napoléon.

Emprise et mode d'implantation : deux tranchées perpendiculaires formant un « T » occupant une surface au sol d'environ 23 m de long sur 10 m de large (10 X 4 m pour la moitié de sondage SB1, au sud, 20 X 3 m pour la moitié de sondage SB2, au nord), pour une surface décapée d'environ 100 m².

Méthode de fouille et d'enregistrement

Les méthodes de fouille et de documentation observées pour cette première campagne de sondages sont conformes à celles appliquées lors des fouilles programmées et préventives portant sur des occupations d'époque romaine et protohistorique récente.

Le décapage a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique de 20 tonnes, avec un godet lisse de 2,5 m de largeur. Il a été effectué jusqu'à l'apparition des premiers vestiges archéologiques (couches d'occupation, de démolition, structures arasées) ou à défaut, du sol naturel, situés pour l'ensemble des sondages à une profondeur moyenne de 50 cm au-dessous de la surface actuelle des labours.

Le relevé topographique des vestiges, des limites de sondages et des bornes de référence laissées sur le terrain en vue d'éventuelles campagnes de fouille ultérieures, a été effectué en fin de fouille par Gilhem Turgis. L'altitude de référence utilisée pour le sondage A, localisée sur un bloc de béton moderne recoupé dans l'angle nord-est de son emprise, est de 368.20 m NGF ; pour le sondage B, elle correspond à l'altitude la plus élevée mesurée sur le substrat rocheux, à 370,70 m NGF.

Chaque sondage a fait l'objet d'un décapage manuel par passes stratigraphiques, arrêté au niveau du paléosol. Des numéros d'unité stratigraphique (US) ont été attribués en cours de fouille à chaque passe. Cette numérotation prend pour premier chiffre celui de l'année de fouille (en l'occurrence 8 pour 2008) et s'échelonne de l'[US 8001] à l'[US 8099] pour le sondage A, de l'[US 8100] à l'[US 8199] pour le sondage B. Parallèlement à cette numérotation, une série de faits archéologiques a été distinguée, numérotés de manière continue et précédés de la mention « F », de F 1 à F 99 pour le sondage A, de F 100 à F 199 pour le sondage B.

Quatre horizons stratigraphiques ont été identifiés, regroupant un ensemble d'US et de faits correspondant aux différentes phases d'occupation du site, numérotés en chiffre romains de I à IV et subdivisés en sous-horizons distingués par des lettres minuscules (IIIa, IIIb, etc). La fouille a été menée jusqu'au terrain naturel, afin de mettre en évidence l'existence d'états les plus anciens suggérés par la présence de mobiliers préromains à la surface du site. Les vestiges et sols maçonnés recoupés dans l'emprise du sondage A ont été laissés en place dans la mesure du possible, dans la perspective d'une opération de fouille plus extensive et de leur conservation éventuelle dans le cadre d'un projet de valorisation du site.

Les relevés de terrain ont été réalisés au 1/20^e, à l'exception de certains éléments particuliers, relevés au 1/10^e. La vectorisation des dessins a été réalisée à l'aide de logiciels de DAO (Adobe Illustrator) par différents membres de l'équipe de fouille (C. Carrato, B. Clément, J. Javelle, J. Ramona, E. Vaudable). Un listing reporté en annexe 2.1 établit l'inventaire des minutes de relevé.

La documentation photographique a été constituée au moyen d'un appareil numérique reflex (clichés en couleur haute définition, d'une taille moyenne de 1,5 Mo). Effectuée et enregistrée par E. Vaudable, chaque prise de vue porte un numéro (de 1 à n) précédé de la mention du code de son support N. Un listing a été réalisé, répertoriant l'ensemble des photographies (annexe 2.2).



Fig. 8 – Vue aérienne des sondages A et B à partir du sud-ouest, vue rapprochée de la moitié de sondage SA1.

1.7. Prospection par méthode de résistivité électrique ARP

Ce dernier volet de la campagne 2008 répond à une demande formulée dans l'avis de la CIRA, prescrivant la mise en œuvre d'une prospection pédestre visant à préciser l'emprise exacte de la *villa*. Une première tentative de ramassage effectuée en marge de la fouille a rapidement montré son inefficacité, la presque totalité des parcelles environnantes livrant du mobilier en quantités notables, sans concentration particulière à l'exception des secteurs concernés par les deux sondages ouverts cette année.

Sur la seule base des ramassages de surface, on pouvait considérer que la parcelle de loin la plus pauvre en mobilier, à savoir la parcelle 1243 située au nord de la charlaie, se trouvait hors emprise de la *villa*. Or, l'extension du sondage A au nord du chemin (moitié de sondage SA2) a montré qu'elle recèle des vestiges sur une épaisseur importante du 1^{er} s. av. J.-C. au 3^e s. apr. J.-C. Enfouis sous une épaisseur de terre agricole plus importante, ces derniers ont visiblement été beaucoup moins exposés au remontées de mobilier sous l'action des labours. À l'inverse, les parcelles 144-145 situées au nord-est, ont livré de nombreux objets de qualité (monnaies, tête négroïde, applique à tête de bouc, bracelet en bronze, outils en fer), alors qu'elles présentent une très faible épaisseur stratigraphique liée à l'affleurement du substrat rocheux sous-jacent. De la même manière, les parcelles situées à l'ouest de la route moderne n'ont guère livré d'objets remarquables à l'exception du denier de Pansa, alors qu'un niveau de sol en *terrazzo* y a été mis en évidence à l'occasion d'un défoncement du terrain effectué il y a quelques années.

De ces observations, on pouvait aisément déduire que la répartition du mobilier est essentiellement fonction de l'altitude du terrain naturel et de la profondeur des travaux agricoles. Le principe d'une prospection pédestre systématique, reporté initialement à l'époque des labours à l'automne 2008, a donc été abandonné au profit d'un projet de prospection géophysique, faisant appel aux nouveaux procédés de prise de mesures mis au point dans le cadre de l'ANR CELTECOPHYS pilotée par l'UMR 8546 de Paris-ENS en collaboration avec la société Geocarta. La perspective de pouvoir couvrir toute la surface requise (2 hectares) en une seule journée, pour un coût raisonnable (9000 €), a motivé la recherche des financements nécessaires, obtenus du Ministère de la Culture et de l'association GAROM.

La stratégie privilégiée, à savoir une prospection par méthode de résistivité électrique ARP, a donné des résultats très positifs qui seront détaillé au chapitre 5 du présent volume et discuté brièvement dans le chapitre de synthèse : la presque totalité des parcelles prospectées comportent des anomalies caractéristiques, dont l'organisation dessine l'emprise précise de la *villa* et de ses zones culturelles situées plus au nord et met en perspective, de façon inespérée, les premières données acquises par le biais des ramassages de mobilier et des sondages ouverts cette année.

2. Description des vestiges

2.1. Sondage A

Charlotte Carrato, Benjamin Clément, Jules Ramona

L'emprise du sondage A recouvre une longue bande rectiligne d'une vingtaine de mètres de long pour 3 à 5 mètres de large, orientée N-S et scindée en deux parties implantées de part et d'autre du chemin moderne. La première moitié, située au sud du chemin, a été ouverte dès le démarrage du chantier et élargie manuellement en cours de fouille (de 3 à 5 m), afin d'appréhender la nature et l'ampleur stratigraphique des sols situés à l'ouest du massif de maçonneries mis au jour contre sa bordure occidentale ; la seconde, située au nord du chemin, constitue une extension autorisée par le SRA, visant à reconnaître le prolongement des structures apparues au décapage et cerner toute la stratigraphie de la pente. Ces deux moitiés de sondages, nommées SA1 et SA2, ont été confiées à des responsables distincts (SA1 : C. Carrato et J. Ramona ; SA2 : B. Clément).

Le décapage a été réalisé à la pelle mécanique jusqu'aux premiers vestiges atteints, à savoir maçonneries et tranchées de récupération, situées à environ 40 cm de profondeur par rapport au niveau actuel de labours. La fouille a ensuite été réalisée manuellement, jusqu'au terrain géologique.

Ces deux moitiés de sondages ont livré un ensemble de structures s'étalant de la fin de l'âge du Fer au 3^e siècle apr. J.-C. : un tronçon de fosse ou fossé et un niveau de sol de La Tène D1b, un niveau de circulation/occupation d'époque augustéenne, un ensemble de maçonneries d'époque tibéro-claudienne et une tranchée de récupération de mur associée à une cloison en terre crue, datées au plus tôt du 3^e siècle apr. J.-C., dont l'étude à l'issue de la fouille a permis de distinguer quatre états d'occupation.

2.1.1. Paléosol

Le terrain géologique a pu être atteint sur l'ensemble du sondage (SA1 et SA2). Il est constitué de gneiss à deux micas ; cette roche est caractéristique de la région des Monts du Lyonnais. Il s'agit d'une roche jaune, très friable, se délitant en strate. Au droit du sondage, elle présente un léger pendage vers le sud (voir annexe pl. 3 et 4), se poursuivant dans le sondage SA1 avec sensiblement la même pente. Les premières structures, d'époque protohistorique, sont directement implantées dans le terrain géologique.

2.1.2. Occupation protohistorique (état I)

Sous les structures maçonnées d'époque romaine sont apparus plusieurs structures et niveaux de sol d'époque protohistorique, reposant directement sur le paléosol.

Fosse ou fossé [SA2 - F 11]

Dans la moitié occidentale du sondage SA2, la fouille a mis en évidence une grande cavité [F 11, US 8052-8053] creusée dans le terrain géologique (Plan 15 - Photo 188 à 198). Cette structure de forme longitudinale, orientée N-E/S-O, d'une profondeur de 85 cm, présente un creusement en forme de cuvette aux parois légèrement concaves, large de 1,5 m au niveau de l'ouverture. Sa longueur n'a pas pu être appréhendée car la fosse se prolonge sous la limite N-E de la fouille, sa limite S-E étant par ailleurs recoupée par le mur F 05. Son creusement s'interrompt à l'est de ce dernier, où il n'est conservé que sur environ 5 cm. Le comblement [US 8052] est constitué d'une couche de terre meuble et charbonneuse de couleur noir-brun, très riche en mobilier archéologique (Coupe 15 et 18, niveau d'apparition à 368,23 m NGF au nord et 368,15 m NGF au sud du sondage) : nombreux tessons de céramique grossière modelée, céramique peinte, tesson de céramique d'importation italique à vernis noir de type campanienne A, faune abondante (bovidés, suidés, ovi-caprinés), blocs de terre crue rubéfiée, issus de la destruction de parois en torchis, sont caractéristiques des fosses à rejet domestique. Ces éléments détaillés plus loin (voir *infra* chap. 3.1., étude céramique) permettent de proposer une datation étroitement centrée sur le début du 1^{er} s. av. J.-C., entre les années 80 et 70 avant n. ère (LT D1b).

Niveaux de circulation [SA2 - US 8050-8051]

Dans la moitié de sondage SA2, aux abords de la fosse [F 11], la fouille a mis en évidence un niveau de circulation [US 8051] qui se prolonge dans la moitié de sondage SA1 [US 8050]. Il s'agit d'une couche indurée, de couleur vert-brun, composée presque exclusivement de graviers et de charbons pris dans une matrice sablo-limoneuse. Elle apparaît à l'altitude de 368,25 m NGF au nord et de 368,00 m NGF au sud du sondage, sur une épaisseur de 35 à 30 cm environ, suivant la déclivité du terrain géologique (annexe 1, pl. 11). Elle a livré du mobilier archéologique (céramique, faune) disposé à plat, de même nature que celui provenant des deux structures en creux F 11 et F 14.

Au sud du chemin, dans la moitié de sondage SA1, ce niveau d'occupation [US 8050] n'a été localisé qu'à l'est de l'ensemble rectiligne maçonné [F 01, 16 et 17] et semble s'étendre au-delà de l'emprise du sondage. Il suit un léger pendage suivant la pente naturelle du terrain du Nord au Sud, avec des niveaux d'apparition évoluant entre 367,66 et 367,50 m NGF. Cette [US 8050] de faible épaisseur (< 5 cm) repose à même le substrat naturel [US 8065]. Elle est scellée par le niveau d'occupation romain [US 8041 = 8026] et se trouve logiquement recoupée par les creusements de F 04 [US 8040], de F 01 [US 8006], F 17 [US 8064] et F 08 [US 8047], F 09 [US 8048] et F 10 [US 8049]. La couche est caractérisée par le même sédiment limono-argileux induré que dans la moitié de sondage SA2, incrusté d'un cailloutis épars. À sa surface émergent des blocs de gneiss de moyen (5-10 cm) à gros (20-30 cm) module, identifiés comme des structures (voir *infra*).

À sa surface ont été recueillis quelques tessons de céramique posés à plat. Les éléments typologiques exploitables sont datés pour la plupart de la période laténienne (La Tène D1b). Quelques uns d'entre eux, de typologie plus ancienne, sont datés de l'âge du Bronze (voir étude céramique *infra*). Ils constituent, selon toute vraisemblance des éléments résiduels dus aux phénomènes de colluvionnement ou de brassage de sédiments d'origine anthropique. S'ils ne sauraient suffire à postuler l'existence d'une occupation pré-laténienne dans ce secteur du site, son existence ne doit pas moins être envisagée dans le cadre d'opérations archéologiques à venir.

Amas de blocs [SA1 - F 08-10]

Dans le sondage SA1, ce niveau est associé à des affleurements rocheux plus ou moins organisés, dont la nature anthropique n'a pu être établie avec certitude. Dans le doute, ces derniers doivent être décrits brièvement sans qu'il soit possible, en l'état des données, de se prononcer sur leur nature exacte.

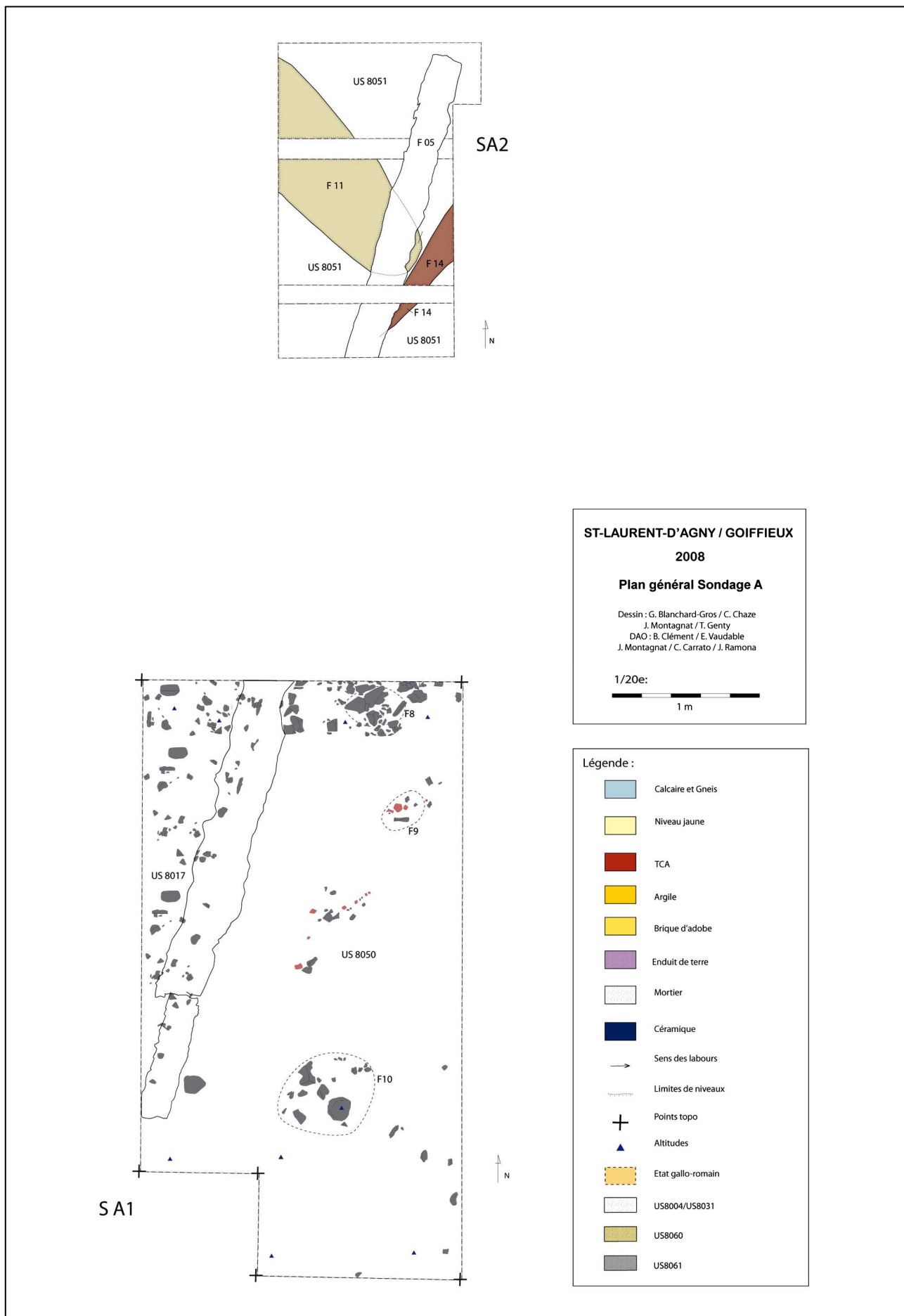


Fig. 9 – Plan d'ensemble des vestiges du sondage A, états I et II (La Tène D1b-Auguste).

L'amas F 08 se situe dans l'angle NE du sondage à l'instar de l'amas F 09, l'amas F 10 au sud de sa partie centrale. Tous trois se concentrent à l'est de l'ensemble rectiligne maçonné [F 01, 16 et 17]. F 08 apparaît à 367,73 m NGF, F 09 à 367,70 m NGF et F 10 à 367,65 m NGF, suivant ainsi le pendage général enregistré pour l'US encaissante [US 8050].

Ces trois faits se caractérisent par le regroupement compact et localisé de gros blocs de gneiss non aménagés. F 08 se distingue par la taille plus importante des blocs qui le constituent (module de 30 et 40 cm) et son agencement plus dense, formant une structure plus ou moins circulaire d'environ 1 m évoquant un calage de poteau. De forme plus ovoïde, F 09 mesure environ 70 cm de diamètre et se compose de six blocs de gneiss de moyen module (10 à 20 cm). F 10 est composé presque uniquement de blocs de gneiss de gros et moyen module (blocs de 20 à 35 cm) formant un amas subquadrangulaire dont les dimensions n'excèdent pas 1 m 50. Chacune des structures ne se compose que d'un seul niveau de pierre. Les US constitutives de F 08, 09 et 10 [US 8047, 8048 et 8049] reposent sur le substrat rocheux [US 8065] et sous l'[US 8041]. Elles ne se distinguent pas du sédiment environnant [US 8050] à la surface duquel elles affleurent.

Ces concentrations de blocs naturels non travaillés, issus du substrat local, peuvent être interprétées aussi bien comme des affleurements rocheux que comme des calages de structures (poteaux et/ou cloisons de bois). Leur organisation peu évidente et l'absence de matériel d'origine anthropique au sein des amas ne permettent pas de trancher.

Interprétation générale

La découverte de structures laténiennes associées à un faciès céramique caractéristique de la fin de La Tène D1b ou du début de la Tène D2a met en évidence une première phase d'occupation du site qui se place, au plus tard, dans le second quart du premier siècle avant notre ère (voir *infra* chap. 3.1. : céramiques fines, peintes et grossières, dont un tesson de Campanienne B et des formes d'imitation fournissant un *terminus post quem* dans les années 80-70 av. J.-C.). En revanche, la faible dimension du sondage ne nous permet pas d'appréhender la nature et l'ampleur de celle-ci. Le fait F 11 peut être interprété, d'après sa morphologie, comme une fosse dépotoir ou comme un départ de fossé comblé d'apports détritiques. Sa forme longitudinale, la disposition parallèle des deux parois et le creusement en « V » peuvent aller dans le sens de cette dernière hypothèse, invérifiable compte tenu de l'exiguïté du sondage. À cet ensemble se rattache peut-être également la tranchée de fondation F 14, de datation ambiguë, décrite au prochain chapitre.

Vraisemblablement contemporains, le niveau de circulation et les calages de pierre localisés dans la moitié de sondage SA1 ne peuvent, pour l'heure, être mieux caractérisés. Étant donné l'absence de structures en creux (trous de poteaux) ou d'effets de parois (cloisons) clairement identifiables, il est possible qu'ils correspondent à un espace ouvert de type cour ou voie de passage, plutôt qu'à un bâtiment.

La présence de céramiques domestiques et de restes fauniques appartenant à la triade alimentaire classique bovidés-suidés-capridés est, quant à elle, caractéristique d'un faciès d'habitat. Ces éléments encore partiels plaident pour l'identification d'un établissement rural, dont l'abandon semble antérieur à la fondation de la *villa*, si l'on en juge par l'absence (provisoire ?) d'éléments mobiliers caractéristiques de La Tène D2. L'extension des fouilles permettra de préciser l'étendue spatiale et chronologique de cette occupation.

2.1.3. Occupation d'époque augustéenne (état II)

Contrairement à ce qui sera observé dans le sondage B (voir *infra* chap. 2.2), les structures appartenant à l'époque de transition entre la fin de l'âge du Fer et la période romaine sont pratiquement absentes dans ce secteur. Seule la moitié de sondage SA2 en a livré la trace, sous la forme d'un niveau de circulation daté de l'époque augustéenne ainsi, peut-être, qu'une structure en creux de nature et de chronologie mal définies.



Fig. 10 — Moitié de sondage SA2, vue zénithale de la fosse / fossé F 11 (état I, La Tène D1b) et de la tranchée F 14 (état I/II) sous les maçonneries de l'état III.. En bas : vue en coupe de la fosse/ fossé F11.

Niveau de circulation [SA2 - US 8028]

Un niveau archéologique [US 8028] a été mis en évidence sur l'ensemble de la zone fouillée au nord du chemin moderne. Il apparaît entre les cotes d'altitude 368,30 m NGF et 368,07 m NGF au sud du sondage, sur une épaisseur d'environ 20 cm. Il s'agit d'une couche damée, composée presque exclusivement de graviers et de charbons inclus dans une matrice limono-argileuse de couleur noir-vert. Cette couche repose sur le niveau d'occupation laténien [US 8051] et le scelle donc entièrement. Elle est recoupée par la tranchée de fondation du mur F 05, datée de la fin de la période augustéenne (voir *infra* chap. 2.1.4).

Ce niveau a livré quelques mobiliers, disposés à plat à son sommet ou mêlés à la couche. Bien que dispersés et peu caractéristiques, ils tendent à confirmer son antériorité chronologique : céramiques claires à pâte calcaire, imitation d'assiette sigillée à parois obliques de type Goudineau 1, céramique peinte de type « Roanne » de production viennoise, jarre à bord déversé et col côtelé soutiennent une datation aux alentours de la période augustéenne (voir *infra* chap. 3.1, étude céramologique).

D'après la nature de la couche, constituée de graviers damés et de tessons posés à plat, ce niveau peut être interprété comme un niveau de circulation. Il présente une très forte ressemblance d'aspect et de texture avec la couche d'épandage ou de circulation augustéenne [8219] mise en évidence dans le sondage B (voir *infra* chap. 2.2). Aucune structure n'a pu lui être rattachée avec certitude.

Tranchée de fondation ou de sablière basse [SA2 - F 14]

La tranchée F 14 a été observée dans l'angle sud-est de la moitié de sondage SA2, à l'est du tracé de maçonneries F 05. Son tracé est pratiquement perpendiculaire à celui de la fosse F 11. Elle est creusée dans le terrain géologique (fig. 10) suivant une orientation N-E/S-O (23/24° Est) et présente une largeur variant de 50 cm au nord à 40 cm au sud. La longueur de cette structure n'a pu être appréhendée, car son tracé se prolonge sous la limite est de la fouille et se trouve recoupée, dans la partie sud du sondage, par la fondation F 06 du mur F 05. Son profil en « U » et sa faible profondeur, de 35 cm environ, ne permettent pas de préciser sa fonction (fossé ? tranchée de sablière basse ? tranchée de plantation ?).

La tranchée est comblée par une couche [US 8058] de terre meuble et charbonneuse de couleur noir-brun, similaire au comblement de F 11. Ce sédiment apparaît à une altitude de 368,00 m NGF environ. Il a livré de la céramique, de la faune, ainsi que des nodules d'argile rubéfiée, de typologie identique à celle du mobilier de la fosse laténienne F 11, datée des années 80-70 av. J.-C. (La Tène D1b). La présence d'un fragment de *tegula* romaine dans la partie supérieure de la tranchée contredit cette datation.

Interprétation générale

Ce décalage chronologique peut s'interpréter de deux manières. Soit la tranchée F 14 doit être considérée, au vu du mobilier issu de son remplissage, comme un aménagement contemporain, voire connexe de la fosse/fossé laténienne F 11, le fragment de *tegula* constituant dans cette hypothèse un simple élément intrusif résultant du creusement du mur F 05 ; soit son mobilier correspond à un apport résiduel issu du niveau de sol environnant [US 8051], perturbé lors du creusement et/ou le comblement de la tranchée F 14, d'époque postérieure. La relation stratigraphique entre cette structure et le niveau de sol augustéen [US 8028], qui n'a pu être établie du fait de l'exiguïté du sondage, ne permet pas de trancher. La présence de ce dernier atteste, *a minima*, d'une fréquentation du secteur autour du changement d'ère qui semble antérieure à l'implantation du mur F 05, datée de la fin de la période augustéenne.

La superposition de la tranchée F 14 et du mur F 05 doit également être prise en compte malgré leur orientation différente (respectivement 23/24° Est pour F 14 et 15° Est pour F 05). En effet, la juxtaposition de ces deux orientations caractérise, dans le sondage B, le recouvrement de structures précoces (République-Auguste) par de nouveaux aménagements d'époque impériale (voir *infra* chap. 2.1.4). La cohérence du plan général de la *villa* mis en évidence par les prospections électriques (voir *infra* chap. 5), régie par des alignements observés à plusieurs dizaines de mètres de distance, autorise cette comparaison.

La présence d'un tesson de sigillée d'époque augustéenne piégé dans la tranchée de fondation de F 05 va également dans ce sens. Encore plus significatif est le remploi, pour la construction des premières structures de l'état maçonné d'époque tibéro-claudienne (F 01 et 05 : voir *infra* chap. 2.1.4, état III), d'éléments de terre cuite architecturales en situation de remploi, qui ne peuvent provenir que de la démolition de bâtiments antérieurs. Tous ces indices permettent de postuler, au moins à titre d'hypothèse, l'existence d'un état précoce de construction de la *villa* caractérisé par des structures en matériaux périssables (sablères basses, trous de poteau, cloisons à pans de bois et couverture de tuiles), qui reste à mettre en évidence sur la base de fouilles plus étendues.

2.1.4. Occupation du Haut Empire (état III)

Il s'agit de l'état le mieux représenté dans les deux moitiés de sondage SA1 et SA2. Il englobe des maçonneries et des niveaux de circulation datés entre le 1^{er} et le 2^e siècle de notre ère, ainsi que leurs niveaux d'abandon et de destruction.

Cette occupation est structurée par un long mur [F 01, 05, 16, 17] qui traverse longitudinalement les deux moitiés de sondage selon une orientation de 15° E, bordé de part et d'autre par une accumulation de niveaux de circulation. Son tracé, rectiligne en apparence, trahit de légères divergences dues à la juxtaposition de plusieurs étapes de maçonneries qui seront présentées successivement, dans l'ordre chronologique.

Structures maçonnées [SA1 et SA2 - F 01, 05, 16, 17]

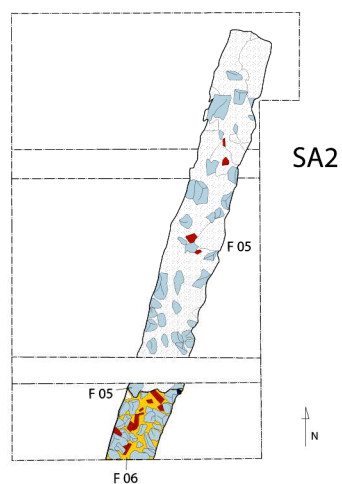
Le sommet des maçonneries est apparu dès le décapage dans la moitié de sondage SA1. Après dégagement manuel, apparu qu'il était conservé au-dessus du niveau de fondation, sur au moins deux assises d'élévation (fig. 12). Le prolongement de son tracé au nord du chemin a pu être établi par l'ouverture de l'extension de sondage SA2.

La construction du mur s'est effectuée en plusieurs étapes, comportant au moins deux reprises successives (F 01 - F 05/06, puis F 16 et F 17). Sa relation stratigraphique avec les niveaux d'occupation et de démolition contigus autorise une subdivision en trois étapes de construction successives, numérotées IIIa, IIIb et IIIc.

Etat IIIa : aménagement des murs F 01 et F 05/06

Le mur F 01 [US construite 8004] n'est conservé qu'au niveau de sa fondation. Localisé en limite ouest de la moitié de sondage SA1 et observé sur une longueur d'environ 5 m 40, il suit une orientation NE-SO (15° E). Son niveau d'apparition se situe à 368,05 m NGF, au point le plus haut situé à son extrémité nord. Le mur suit un pendage en direction du SO, où son altitude descend à 367,80 m NGF en moyenne.

F 01 correspond à une fondation en *opus incertum* implantée dans une tranchée [US 8006], à même le substrat [US 8065]. Il est constitué de blocs grossièrement équarris de gneiss micacé et de calcaire (modules de 10-20 cm), d'éléments en terre cuite architecturale en situation de remploi (tuiles, briques et quarts de rond), liés par un fin mortier jaune pulvérulent, peu chargé en chaux. L'absence d'organisation et de parement plaide pour une fondation en tranchée étroite. Sa largeur varie de 50 cm au sud à 60-70 cm au nord, sa hauteur maximale conservée étant de 45 à 55 cm. Ces dimensions relativement modestes laissent à penser qu'il soutenait une élévation légère en matériaux périssables (parois en brique d'adobe ou torchis sur structure à pans de bois et/ou clayonnage)



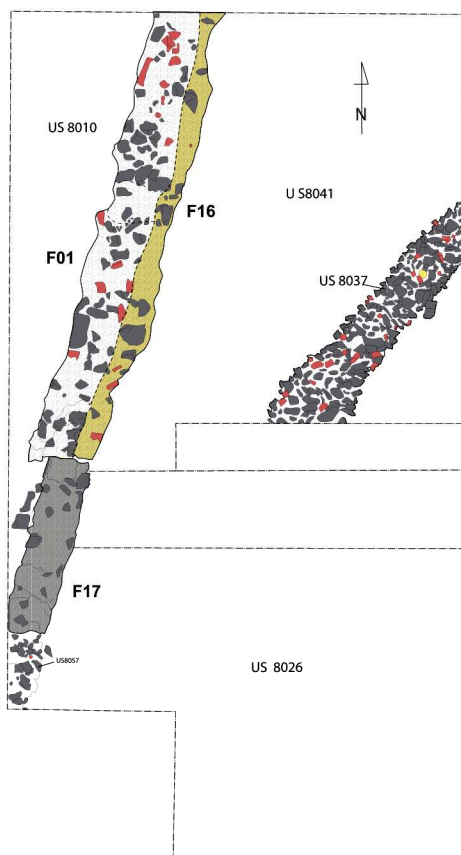
ST-LAURENT-D'AGNY / GOIFFIEUX

2008

Plan général Sondage A

Dessin : G. Blanchard-Gros / C. Chaze
J. Montagnat / T. Genty
DAO : B. Clément / E. Vaudable
J. Montagnat / C. Carrato / J. Ramona

1/20e:



Légende :

-  Calcaire et Gneis
-  Niveau jaune
-  TCA
-  Argile
-  Brique d'adobe
-  Enduit de terre
-  Mortier
-  Céramique
-  Sens des labours
-  Limites de niveaux
-  Points topo
-  Altitudes
-  Etat gallo-romain
-  US8004/US8031
-  US8060
-  US8061

Fig. 11 — Plan d'ensemble des vestiges du sondage A, état III (1^{er} - 2^e s. apr. J.-C.).

Du point de vue stratigraphique, F 01 est scellé par le niveau de démolition jaune [US 8045 = 8013 = 8008 = 8027], interprété comme un vestige des paroi(s) en terre qui constituaient son élévation. Son creusement [US 8006] traverse, à l'est, le niveau d'occupation protohistorique [US 8050] et le niveau d'occupation sus-jacent [US 8041]. Ce dernier a livré, entre autres éléments, un tesson de sigillée de Gaule méridionale qui fournit un *terminus post quem* au début du I^{er} s. apr. J.-C. (voir étude céramique *infra*). Au sud-ouest, son creusement est directement implanté dans le substrat. Il est recouvert par les reprises d'élévation F 16 et F 17, ainsi que par le blocage [US 8054] repose à la fois sur F 01 et F 16.

Le mur F 05/06 constitue, selon toute vraisemblance, le prolongement du mur F 01 dans la moitié de sondage SA2, au nord du chemin, avec lequel il partage la même orientation et les mêmes caractéristiques. Localisé dans la moitié est du sondage, dans la continuité NE-SO de l'extrémité septentrionale de F 01, son niveau d'apparition n'est apparu qu'en cours de fouille, à une altitude de 368,28 m NGF.

Il se compose d'une fondation maçonnée [F 05 = UF 8029-31, 8034] installée sur un radier [F 06 = US 8036], larges d'environ 60 cm. Ses parements occidental [US 8030] et oriental [US 8029], construits en *opus incertum* soigneusement assisé, sont constitués de blocs de gneiss de moyen à gros module (10 à 30 cm) mêlés à de rares fragments de tuiles liés par un mortier pulvérulent de couleur blanc-jaune. Le blocage intercalaire [US 8031] se compose également de blocs de gneiss et de fragments de tuiles liés au même mortier, de façon plus irrégulière. Un fragment de tuile est daté, d'après ses caractéristiques typologiques, de l'époque césaro-augustéenne (voir *infra* chap. 3.2, étude du mobilier en TCA).

À la différence de F 01, le mur F 05 repose sur un radier de la fondation [F 06 = US 8036]. Installé dans une tranchée de fondation [US 8035], ce dernier repose directement sur l'affleurement rocheux [US 8033]. Aménagé à l'aide de pierres sèches (petits modules, 10-15 cm) et de fragments de tuiles assez nombreux (petits modules de 5-10 cm), sa largeur est identique à celle de F 05 et sa hauteur ne dépasse pas 20 cm. Seule la partie du tracé reposant sur le creusement [US 8053] de la fosse laténienne F 11, a fait l'objet d'une assise plus importante destinée à compenser le dénivelé (25-30 cm : voir coupe pl. 4). Comme pour F 01, l'absence d'organisation et de remblais latéraux plaide pour une fondation en tranchée étroite creusée « en aveugle ». Parfaitement verticales, les assises d'élévation présentent une largeur variant entre 55 cm et 60 cm, pour une hauteur maximale conservée de 30 cm (20 cm en moyenne).

Recoupé par les maçonneries postérieures, le mur F 05 n'est conservé que sur une longueur de 4 m 50 mais se prolongeait certainement au-dessus du radier de fondation F 06, jusqu'à 5 m 50 de son extrémité parementée au nord [US 8034] jusqu'à la limite de l'emprise du sondage au Sud. Le tracé de F 05/06 s'interrompt au nord, quelques centimètres avant la berme septentrionale du sondage. Aucun retour d'angle en direction de l'ouest ou de l'est n'a pu être mis en évidence. Cette interruption ne résulte pas de la destruction du mur puisqu'elle est soulignée par un petit parement terminal [US 8034] qui ne diffère en rien des parements latéraux.

F 05 est scellé par le niveau [US 8023]. Il est coupé par le mur F 02 [US de creusement 8038]. Il recoupe lui-même le niveau d'occupation [US 8051] et la fosse F 11, d'époque laténienne, ainsi que la fosse F 14 et le niveau de circulation [US 8028], daté au plus tard de l'époque augustéenne (voir *supra* chap. 2.1.3).

Le comblement de la tranchée de fondation [US 8062] a livré un petit fragment de lèvre guillochée en céramique sigillée, correspondant à une tasse de type Haltern 8 du service II, produit entre la fin du règne d'Auguste et le début du règne de Tibère. Cet élément fournit un *terminus post quem* pour la construction de ce premier mur F 01 / F 05, situé aux alentours de 15/20 après J.-C.

Etat IIIb : reprise d'élévation (F 16) et aménagement du second mur (F 17).

Les murs F 16 et F 17, qui succèdent à l'assise de fondation F 01, n'ont été mis en évidence que dans la moitié de sondage SA1. Si leur postériorité est clairement établie par les relations stratigraphiques, ces dernières ne permettent pas, en revanche, de préciser leur relation chronologique.



Fig. 12 — Maçonneries de la moitié de sondage SA1 (F 01, F 16, F 17, état III, 1^{er}-2^e s. apr. J.-C.). vues du nord (à gauche) et du sud ouest (à droite). En bas : niveaux de démolition [US 8009-8018] en place, vue du sud.

Le mur F 16 recouvre une grande partie de F 01 et masque son parement oriental sur toute sa longueur. Elle suit par conséquent la même orientation NNE-SSO. Son tracé s'interrompt au sud, quelques centimètres avant la limite du sondage, tandis qu'il se prolonge au-delà de la limite nord du sondage. Ses niveaux d'apparition, à la base des labours, correspondent à ceux mesurés pour F 01 (de -15 cm NGF, pour le point le plus haut au nord à 367,80 m NGF en moyenne au sud).

Cette reprise correspond, plus précisément, à un reparementage d'élévation impliquant la réfection du parement et du blocage central de la maçonnerie d'origine F 01. De bas en haut, l'ensemble se présente sous la forme d'un massif de fondation de faible épaisseur (entre 20 et 30 cm), partiellement enterré. Sa base est installée dans une tranchée de fondation [US 8063] dont le profil en « U », de forme évasée, a été conservé par le ressaut de fondation.

Ce dernier repose directement sur le niveau d'occupation protohistorique [US 8050], à 20 cm au dessus du substrat. Son sommet est indiqué par une semelle débordante, indiquant le niveau de marche antique et le départ de l'élévation. Ce rajout est à l'origine d'un élargissement sensible du mur et du décalage de son parement oriental. Cette élévation est conservée sur deux niveaux d'assise. Elle se poursuit sur toute la largeur de la fondation, qui totalise au nord une largeur de 80 cm, pour une hauteur moyenne de fondation de 30 à 60 cm. Sa maçonnerie se compose de gros blocs de gneiss soigneusement parementés, mêlés à divers matériaux de remploi (fragments de tuiles, d'amphores et de briques de 15 à 20 cm de module), liés par un mortier de chaux pulvérulent et grossier de couleur jaune, chargé d'éléments issus du substrat (gneiss à deux micas), de points de chaux et de petits charbons en grande quantité. Cette reprise est scellée par le niveau de démolition jaune [US 8045 = 8013 = 8008 = 8027] qui correspond, comme indiqué précédemment, aux vestiges probables d'une (ou plusieurs) paroi(s) de terre constituant l'élévation du massif de maçonneries. À son extrémité sud, elle est recouverte par le blocage [US 8054], lui-même installé dans une tranchée étroite [US 8063], creusée dans l'[US 8041].

Le mur F 17 est localisé dans l'angle sud-ouest du sondage SA1, dans la continuité de F 01 et F 16, dont il suit la même orientation NNE-SSO. Il s'interrompt au nord et se poursuit au sud, sous la forme d'un radier de fondation qui se prolonge sous la berme ouest. Il se compose d'une tranchée d'installation [US 8064], d'un radier de fondation [US 8057]) et d'une maçonnerie [US 8061]. Le niveau d'apparition de l'[US 8061] se situe à 367,66 m NGF, celui de l'[US 8057] à 367,45 m NGF. Ce radier de fondation [US 8057] a pu être observé sur une longueur d'environ 2m, entre le départ de la fondation [US 8061] au nord et la limite ouest du sondage. Sa largeur est supérieure à 40 cm et atteint certainement, à l'instar de la maçonnerie sus-jacente 55 à 60 cm. Son épaisseur ne dépasse pas 10 cm. Il se compose principalement de gneiss à deux micas (environ 30%, modules inférieurs à 5 cm) et de petits nodules de mortier sableux, friable et grossier, de couleur jaune-orange ponctué de grains de chaux en petite quantité. Ce dernier provient de la destruction de constructions antérieures et est utilisé non pas comme liant, mais comme simple matériau de construction. Les deux éléments sont liés à l'aide d'un sédiment argileux de couleur brun sombre. Comme pour F 01, seule la fondation du mur semble conservée, sur une longueur de 2,10 m, pour une largeur moyenne de 50 à 60 cm. Ses parements, parfaitement verticaux, atteignent une hauteur maximale de 40 cm. La fondation [US 8061] se compose, quant à elle, de blocs de gneiss grossièrement équarris (25 à 40 cm) liés à un mortier de chaux sableux et pulvérulent, blanc à jaune-ocre. Bien qu'il n'ait été observé que sur une faible longueur, il semble qu'aucun matériau de remploi ne soit utilisé dans sa construction. Comme les maçonneries précédentes, ce mur F 17 est implanté dans une tranchée de fondation étroite [US 8064], creusée dans le niveau de sol protohistorique [US 8050] et le niveau de circulation [US 8041], jusqu'au substrat [US 8065].

Le F 17 a été mis au jour sous le niveau de terre jaune [US 8045 = 8013 = 8008 = 8027], interprété comme un niveau de destruction de parois en terre. À sa jonction avec F 01 [US 8004], il est recouvert partiellement par le blocage de pierre [US 8054], qui sera décrit plus loin.

Etat IIIc : blocage [US 8054]

La jonction entre les murs F 01, F 16 et F 17 est occupée par un blocage de pierres [US 8054], dont le niveau d'apparition situé à 367,84 m NGF est à peu près équivalent à celui de F 01 (367,80 m NGF) et légèrement supérieur à celui de F 17. Sa largeur de 80 cm au nord, est équivalente à celle de F 01 et F 16 réunis ; elle n'est plus que de 50 cm au sud, à hauteur de F 17. Il occupe tout l'espace compris entre les deux blocs de maçonnerie, soit environ 1 m, sur une hauteur maximale de 30 cm.

Ce blocage comble une dépression en forme de cuvette [US 8066]. Il se compose de nodules de mortier de 10 à 15 cm, de fragments de tuiles, de petits blocs de gneiss irrégulièrement répartis et sans liant apparent. Un tel aménagement, constitué d'éléments de démolition densément agencés et sans organisation apparente, respecte les limites des murs sur lesquels il s'appuie, ce qui suggère une mise en œuvre volontaire visant à compenser une lacune de maçonnerie. À l'instar des murs environnants, ce blocage est recouvert par le niveau de démolition en terre jaune [US 8045 = 8013 = 8008 = 8027].

On peut envisager, à titre d'hypothèse difficilement démontrable en l'état des fouilles, que cet aménagement visait à colmater une ouverture faite dans le mur au niveau des fondations. Au vu de son emplacement, cet étroit passage a éventuellement pu accueillir un système de canalisation ou de caniveau. Cette supposition est compatible à la fois avec son emplacement (à l'intersection de F 01/F 16 et « seuil » F 17), sa largeur conséquente, la forme de son creusement (en U) et son niveau d'apparition (au niveau des fondations). Cependant, aucun vestige d'empreinte de canalisation en bois et/ou de terre-cuite architecturale spécifique à ce type d'aménagement (tuyau ou canal fait de tuiles en remploi) ne vient la confirmer.

Structure empierrée [SA1 - F 04]

La structure empierrée F 04 est située à l'est du mur F 01 et se développe en diagonale par rapport aux limites du sondage. Elle s'interrompt au centre de la zone fouillée et se prolonge à l'est, au-delà de la berme orientale du sondage. Elle suit une orientation NE-SO, sensiblement différente de celle des F 01, 16 et 17.

Son niveau d'apparition se situe à 368,03 m NGF et suit un léger pendage en direction du sud, comme toutes les structures de la moitié de sondage SA1. La structure F 04 est composée d'une tranchée d'installation [US 8040], et d'un comblement [US 8037]. La tranchée est creusée dans les [US 8041 et 8050] et mesure 90 cm de large pour une longueur d'environ 3 m. Elle est comblée par de nombreux petits blocs de gneiss et de quartz soigneusement calibrés (entre 15 et 20 cm de module), ainsi que par des fragments de mortier (5-10 cm), de tuiles ou de briques de petite taille (5-10 cm), issus de la démolition de structures antérieures. Ces éléments, accumulés sur deux à trois niveaux totalisant à peine 30 cm d'épaisseur, sont liés par un sédiment brun sombre argileux semblable à celui de l'[US 8041]. Bien que non maçonnée, cette structure présente une certaine organisation puisqu'on peut distinguer un blocage central compris entre deux parements constitués de petits blocs disposés les uns contre les autres, de manière à former un ensemble compact et homogène.

La mise en œuvre cette structure, ainsi que son mauvais état de conservation, ne permettent pas une identification certaine. Elle peut être interprétée, soit comme le solin ou la semelle de fondation d'une structure maçonnée entièrement arasée, soit comme un simple dispositif de drainage de l'eau. La fonction de cette structure est d'autant plus difficile à appréhender que son plan n'est pas complet et qu'aucune connexion stratigraphique ne permet de comprendre son lien avec le mur F 01 / F 16 / F 17. Si l'on considère leur divergence d'orientation comme discriminante, ces constructions pourraient appartenir à deux phases d'occupation distinctes. Le peu de mobilier retrouvé dans le comblement et le fait qu'elle soit scellée par le niveau de démolition en terre jaune [US 8045 = 8013 = 8008 = 8027] assurent, quoi qu'il en soit, sa datation à l'époque romaine.

Niveaux d'occupation [SA1 - US 8041, 8026, 8017, 8010 et 8046]

Dans la moitié orientale du sondage SA1, à l'est des murs F 01, F 16 et F 17, ont été identifiés plusieurs niveaux archéologiques interprétés comme des niveaux de circulation.

Les niveaux les plus profonds [US 8041 et 8026] correspondent à des niveaux de circulation antérieurs à l'édification des murs, dans lesquels ont été implantées les maçonneries. Le niveau d'apparition des deux US suit un pendage en direction du sud, avec une altitude de 367,83 m NGF au point le plus haut, au nord, de 367,60 m NGF au point le plus bas, au sud. Ces niveaux se poursuivent au nord et à l'est, au-delà de l'emprise du sondage SA1.

Ils recouvrent la couche protohistorique [US 8050] et sont eux-mêmes directement recouverts par la couche de démolition jaune [US 8045 = 8013 = 8008 = 8027]. Ils sont recoupés par les tranchées d'installation de F 01 [US 8006], F 16 [US 8063] et F 17 [US 8064]. Ils présentent une épaisseur totale de 15 à 20 cm et sont caractérisées par un sédiment brun foncé argileux qui se distingue du paléosol par la présence de blocs de gneiss (20-25 cm) dispersés. Les tessons de céramiques posés à plat à la surface du niveau laissent à penser qu'il s'agit d'un niveau de circulation. D'apparence identique, les deux couches [US 8041 et 8026] semblent contemporaines et correspondent, au vu du mobilier céramique qu'elles ont livré (tesson de sigillée de Gaule méridionale, bol de Roanne), à un état d'époque augusto-tibérienne. On peut envisager leur contemporanéité avec le niveau [US 8028] présent dans la moitié de sondage SA2 fouillée au nord du chemin, également recoupé par le mur F 01 et attribué au second état d'époque augustéenne (état II). L'absence de connexion stratigraphique directe entre les deux moitiés de sondage ne permet pas de trancher.

A l'ouest du mur F 01/F 16, dans le mince triangle compris entre ce dernier et l'angle nord-ouest du sondage, ont été fouillés d'autres niveaux [US 8017, 8010 et 8046] qui semblent postérieurs à l'implantation des maçonneries. Leur niveau d'apparition suit un pendage en direction du sud. Ces couches décapées en plusieurs passes manuelles présentent une épaisseur totale de 20 à 30 cm. Elles sont à peu près identiques à celles présentes à l'est du mur : sédiment brun foncé argileux, semblable au paléosol, mais qui s'en distinguent par l'incrustation de blocs de gneiss (20-25 cm) dispersés et des tessons de céramiques posés à plat, caractéristiques de niveaux de circulation.

Ces trois [US 8017, 8010 et 8046] reposent directement sur le substrat [US 8065] et sont scellées par le niveau inférieur de démolition de terre jaune [US 8045 = 8013 = 8008 = 8027]. Leur limite orientale vient s'appuyer contre le parement occidental du mur F 01 / F 16. Leur mise en place est donc postérieure à son édification, ce que confirme le mobilier retrouvé dans l'[US 8010] : des fragments de céramique peinte de type « bol de Roanne » (production viennoise), de sigillée de Gaule méridionale (Drag 24/25, produit entre 15 et 90 apr. J.-C.), d'amphores de Tarraconaise Pascual 1, sont mêlés à des éléments plus récents, dont un fragment de bol à relief de Gaule du Centre type Drag. 37, dont la production n'est pas antérieure à la fin du 1^{er} siècle de notre ère, un col de cruche à pâte calcaire à lèvres aplaties triangulaires de type « pot à miel », qui fournissent un *terminus post quem* compris entre le dernier quart du 1^{er} et le début du 2^e siècle après J.-C. (voir *infra* chap. 3.1, étude céramique).

Ces différents états de circulation contemporains des structures maçonnées (état III) n'ont pas été mis en évidence dans la moitié de sondage SA2 située au nord du chemin moderne. Il est possible que ces niveaux localisés à un point plus élevé de la pente aient été entièrement arasés lors de la mise en place des structures de l'état IV, qui seront décrites plus loin.

Niveaux de démolition/remblai [SA1 - US 8045, 8013/8008, 8009]

Les couches de circulation décrites précédemment sont recouvertes, sur toute l'emprise de la moitié de sondage SA1, par des apports hétérogènes interprétés comme un niveau de démolition et/ou de remblai. Cet état est caractérisé par deux niveaux distincts. Le niveau supérieur [US 8009 = 8018] est composé d'un épandage de gros blocs de pierres et de mortier mêlés à des fragments de terre-cuite architecturale et de céramique d'origine détritique (fig. 12). Le niveau sous-jacent est constitué d'un sédiment limono-argileux de couleur jaune-ocre, qui recouvre toute la surface du sondage [US 8045 = 8013 = 8008 = 8009].

Ce premier niveau de démolition [US 8045 = 8013 = 8008 = 8027] s'étend sur la presque totalité du sondage SA1, de part et d'autre du mur F 01 / F 16-17, qu'il recouvre également, tandis qu'il s'atténue au sud, au niveau de la berme méridionale du chantier. Il suit un fort pendage, son niveau d'apparition variant, du nord au sud du sondage, entre 368,08 et 367,66 m NGF. Formé d'un sédiment limono-argileux et gravillonneux de couleur jaune-ocre, il est ponctué de petits blocs de gneiss à deux micas (5 à 10 cm), de quelques fragments de tuiles ou de briques (5 à 10 cm de module) et nodules de mortier. Sous-jacent à la couche supérieure de démolition [US 8009 = 8018], il recouvre et scelle les maçonneries F 01, F 16, F 17 et F 04, la couche de circulation [US 8046 = 8010 = 8017 et 8041 = 8026]), ainsi que les [US 8014 et 8054].

Sa texture très fine et très argileuse, bien distincte de l'encaissant naturel présent dans ce secteur du site, comme des niveaux de circulation qu'il recouvre, invitent à interpréter cette couche comme la démolition de parois en terre crue – torchis ou briques d'adobe montés sur structure à pans de bois et clayonnage – constituant l'élévation des fondations maçonnées recoupées au centre du sondage. Cette hypothèse semble corroborée par les rapports stratigraphiques qu'il entretient avec les murs F 01 et surtout, F 16 (voir *supra*). Compte tenu des reconstructions qui ont affecté ces derniers, il est possible qu'il résulte de la destruction de plusieurs parois successives, de composition identique. À l'instar du niveau de démolition supérieur, cette couche très homogène pourrait également correspondre à un niveau de terre rapporté, voire à une rechapé de sol en terre battue liée à l'aménagement du dernier état de construction mis en évidence dans la moitié de sondage SA2 (voir *infra* chap. 2.1.5, état IV).

Les secteurs les plus riches en mobilier [US 8008 et 8027] ont livré des éléments céramiques qui fournissent une large fourchette de datation centrée sur la transition entre les 1^{er} et 2^e siècles de notre ère : forme tardive de sigillée de Gaule méridionale (Drag. 37) ou centrale (Drag. 27), lèvre de cruche à bec triflé et pâte siliceuse grise, caractéristique de l'horizon 8 de Roanne (30-70 après J.-C.), fragment de lampe à huile à bec en volutes de type Loeschke Ib (Tibère - fin du 1^{er} s. apr. J.-C.), amphores de Bétique, sont majoritairement caractéristiques de l'époque flavienne à antonine. Il apparaît logique que des éléments résiduels inclus à la démolition des bâtiments établissent la synthèse de toute leur période d'utilisation. La présence de tessons de sigillée claire B permet d'avancer, pour la constitution de ce niveau, un *terminus post quem* situé autour du milieu du 2^{ème} siècle de notre ère.

Le niveau de démolition supérieur [US 8009 = 8018] se concentre principalement dans la partie centrale du sondage, à l'est du mur F 01 / F 16-17, sur une longueur totale de 7 à 8 m pour une largeur observée de 4 à 5 m. Il suit un fort pendage compris entre 368,10 m NGF au nord du sondage et 367,86 m NGF au sud. Cette couche se caractérise par la présence de très nombreux éléments lithiques (blocs bruts de gneiss à deux micas de 10 à 50 cm de module), de fragments de brique, de *tegulae* (14 NMI, entre 10 et 20 cm de module), d'*imbrices* (7 NMI, entre 5 et 15 cm de module), de mortier (entre 5 et 10 cm de module) et de tessons d'amphores (de 10 à 20 cm de module) et de céramique (3 à 5 cm de module). Parmi la terre-cuite architecturale figurent de nombreux éléments d'hypocauste : fragments de pilettes, de *suspensurae*, de *tubuli* et d'éléments de colonne en quart de rond. Le poids total de ces éléments de construction, concentrés sur une surface d'environ 30 m² et sur une hauteur de 10 à 20 cm est estimé à 600 kg.

De ce niveau fortement perturbé par le passage des charrues proviennent vraisemblablement les nombreux fragments d'hypocauste recueillis en surface par M.-C. Péronnet, qui ont motivé l'ouverture d'un sondage à cet emplacement. Il s'est rapidement avéré que cette couche de gravats ne pouvait être rattachée à aucune construction précise. L'absence de relations stratigraphiques avec les structures alentours, qui n'ont livré aucun élément d'hypocauste en place et ne comportaient pas de sols maçonnés, indique qu'ils proviennent d'une structure non recoupée par l'emprise du sondage SA1. Il est plus probable qu'elle résulte d'un épandage secondaire de mobiliers rapportés, consécutifs à la démolition de bâtiments situés dans ce secteur, voire bien au-delà. Les caractéristiques typologiques du matériel mis au jour fournissent une datation dans le courant du 2^e siècle de notre ère : il n'est pas impossible qu'il s'agisse d'un remblai mis en place lors de la construction des bâtiments de l'état IV, destinés à rattraper le dénivelé du terrain.

Cette hypothèse est partiellement corroborée par le mobilier céramique retrouvé dans la couche [US 8009] : tessons de sigillée, dont plusieurs formes de plat inspirées du répertoire italique, caractéristiques du second quart et du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., quelques formes caractéristiques des productions tardives de Gaule méridionale (Drag. 18/31, Drag. 37) ou centrale, des céramiques peintes de type « bol de Roanne », une lèvre de mortier en bandeau de type Haltern 59, une lèvre de mortier à collerette de type Haltern 60, caractéristique de la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., lèvre d'amphore de Bétique à saumures et sauces de poisson de type Dressel 7/11 (Auguste - fin 1^{er} siècle apr. J.-C.), fragments d'amphores Gauloise 4 à pâte calcaire, produites à partir de 60 après J.-C., donnent un *terminus post quem* à l'époque flavienne, sans plus de précision. Le mobilier issu de la couche [US 8018], considérée comme strictement contemporaine, est légèrement plus tardif : fragment de lampe à volutes de type Loeschke I typique du 1^{er} siècle après J.-C., sigillée de Gaule méridionale (Drag 18/31), lèvre aplatie de céramique claire type « pot à miel », céramiques communes sombres et amphores de Bétique et Tarraconaise, y sont associés à un petit fragment de céramique métallescente, dont la production n'est pas antérieure au début du 2^e siècle après J.-C. Ce faciès recouvre une large période d'utilisation comprise entre le début du 1^{er} s. et la fin du 2^e s. apr. J.-C. La présence de deux anses de pots mono ansés à panse globulaire en sigillée claire B, produits à partir du dernier quart du 2^{ème} siècle, date la constitution de ce niveau au plus tôt à la fin de l'époque antonine (180-200 apr. J.-C. ?).

Interprétation générale

L'interprétation de l'ensemble de structures recoupé par les limites du sondage A peut s'appuyer, en dépit de l'emprise réduite de ce dernier, sur plusieurs observations :

- Cet ensemble est structuré par le tracé continu de maçonneries F 01, F 05, F 16 et F 17), liées entre elles par du mortier et unies, au niveau de leur parement occidental, par une même orientation SSO-NNE, malgré des divergences d'alignement et d'épaisseur liées aux reprises et réfections qu'il a subi au cours du temps.
- Aucun retour d'angle n'a été observé dans toute l'emprise des deux moitiés de sondage SA1 et SA2. Même si l'on ne peut exclure l'existence de murs perpendiculaires situés sous le chemin moderne — ce que le résultat des prospections électriques (voir *infra* chap. 5) ne semble pas indiquer, la continuité de l'ensemble est assurée sur une longueur totale d'au moins 20 m.
- Une autre anomalie inhérente à cet ensemble réside dans l'interruption du mur F 01 - F 05 au nord, qui se termine par un piédroit parementé, sans retour d'angle apparent : même en l'absence d'aménagement de seuil construit, on peut avancer l'hypothèse d'une interruption volontaire liée à un dispositif d'entrée, qui n'a pu être reconnu compte tenu de l'emprise limitée du sondage.
- La construction se distingue par des maçonneries massives et puissamment fondées, dont la largeur atteint jusqu'à 80 cm pour le tronçon de mur F01 / F16. Totalement dépourvues d'éléments ornementaux (placages, enduits), elles semblent associées à des élévations en terre crue (cloisons d'adobe et/ou de torchis sur structure à pans de bois) et à des sols fonctionnels en terre battue.
- Cet aménagement peut être daté, sur la base des éléments retrouvés dans ses fondations ou sur les sols qu'elles recoupent (tasse Haltern 8, sigillée de Gaule méridionale), de l'époque tibéro-claudienne, au plus tôt dans la seconde décennie du 1^{er} s. apr. J.-C. L'emploi, pour sa construction, de terres architecturales issues de la destruction de bâtiments antérieurs, conforte cette datation tardive.
- La mise en évidence de reprises d'élévation postérieures (F 16 et F 17) indique que cet aménagement a connu une durée d'utilisation relativement longue, qui a nécessité la consolidation et un reparementage partiel de ses maçonneries. L'intervention la plus récente réside dans le blocage [US 8054] aménagé dans l'espace séparant les murs F01 / F16 et F 17, qui correspond peut-être à un bouchage marquant l'emplacement d'un pilier en bois ou d'un passage de canalisation.

- L'abandon définitif de cet ensemble est matérialisé par un niveau de démolition de terre crue recouvrant l'ensemble de ses maçonneries, qui peut tout aussi bien correspondre à une rechape de sol en terre battue, préalable ou liée au dernier état de construction (état IV) mis en évidence dans la moitié de sondage SA2, aménagée à la fin du 2^e ou au début du 3^e s. apr. J.-C.

Ces observations partielles n'autorisent que des hypothèses concernant le plan et la fonction de cet ensemble :

- La première hypothèse, suggérée par la longueur importante du tracé de maçonneries et l'absence de murs de refend, consiste à l'interpréter comme une simple fondation dépourvue d'élévations pleines. : soit comme un simple stylobate matérialisant la façade d'une galerie à portique, soit comme un mur de terrasse destiné à compenser l'importante déclivité naturelle qui caractérise ce secteur. Cette hypothèse est confortée par la présence de niveaux de circulation identiques, à l'est comme à l'ouest du mur. On peut lui objecter l'absence de bases de pilier au sommet des maçonneries et la présence de deux assises d'élévation sur F 01, associées à une probable couche de démolition résultant de l'effondrement de parois en terre crue.
- La seconde hypothèse est celle d'un mur de bâtiment de plan allongé et ouvert sur son côté nord. Elle est confortée par le débordement de la fondation F 17, qui a pu accueillir un seuil en bois lié à une possible descente de pilier matérialisée par le blocage [US 8054]. L'absence de murs de refend et de contreforts la rend difficilement acceptable, sauf à supposer que cette structure se développait tout entière en direction de l'ouest, au-delà de l'emprise du sondage. La taille importante de l'ensemble, qui contraste avec le caractère modeste des aménagements de sols (en terre battue), plaident quoi qu'il en soit pour une fonction utilitaire, de type entrepôt ou grange, liée à la *pars rustica* de la *villa* plutôt qu'à sa *pars urbana*.

L'hypothèse d'un simple mur de séparation entre deux parcelles ou groupes d'habitat (*pars urbana* / *pars rustica* ?) apparaît comme la plus plausible et la plus prudente en l'état actuel des fouilles, sans qu'il soit possible de se prononcer sur la nature précise de cette séparation — galerie ? mur de terrasse ou de clôture ?

2.1.5. Occupation tardive (état IV)

C'est principalement dans la moitié de sondage SA2 que se concentrent les vestiges d'une occupation postérieure à la destruction des structures du Haut Empire (état III). Dans la moitié de sondage SA1, cet état tardif n'est matérialisé que par un niveau de galets d'emprise limitée et de datation incertaine.

Tranchée de récupération [SA2 - F 02]

La première structure apparue au décapage de la moitié de sondage SA2 est une tranchée de récupération de mur F 02 [US 8020, 8021, 8022] (fig. 14). Elle est strictement orientée nord/sud, avec une largeur de 80 à 90 cm. Elle a pu être observée sur la totalité de la moitié de sondage SA2, sur une longueur de 5 m. Elle n'est pas présente dans le sondage SA1. Le comblement de cette structure a été très entamé par les labours, il n'est conservé que sur une épaisseur de 15 à 20 cm en moyenne. Il se compose de deux couches, la première [US 8021] étant caractérisée par un sédiment argileux, de couleur jaune, recouvrant le fond de la tranchée sur 2 cm en moyenne, et étant principalement concentrée sur les bords (sur une largeur de 5 à 10 cm). Elle apparaît entre + 0.37 m et + 0.09 m.

Elle provient probablement de la destruction du mur en adobe F 03, situé à l'ouest de F 02. La seconde couche [US 8022], possède un sédiment argilo-limoneux, de couleur brun-noir, contenant les éléments provenant de la récupération du mur, c'est-à-dire, des *tegulae*, des blocs de mortier, de petits moellons de gneiss, ainsi que de la céramique et une monnaie. Elle apparaît entre + 0.35 m au nord et + 0.18 m au sud du sondage. Cette structure recoupe le mur F 05 dans la partie sud du sondage, l'arasant jusqu'à la fondation F 06 sur environs 1 m. Aux vues du mobilier archéologique récolté dans le comblement, ce dernier peut être daté aux alentours du 2^e - 3^e siècle apr. J.-C.

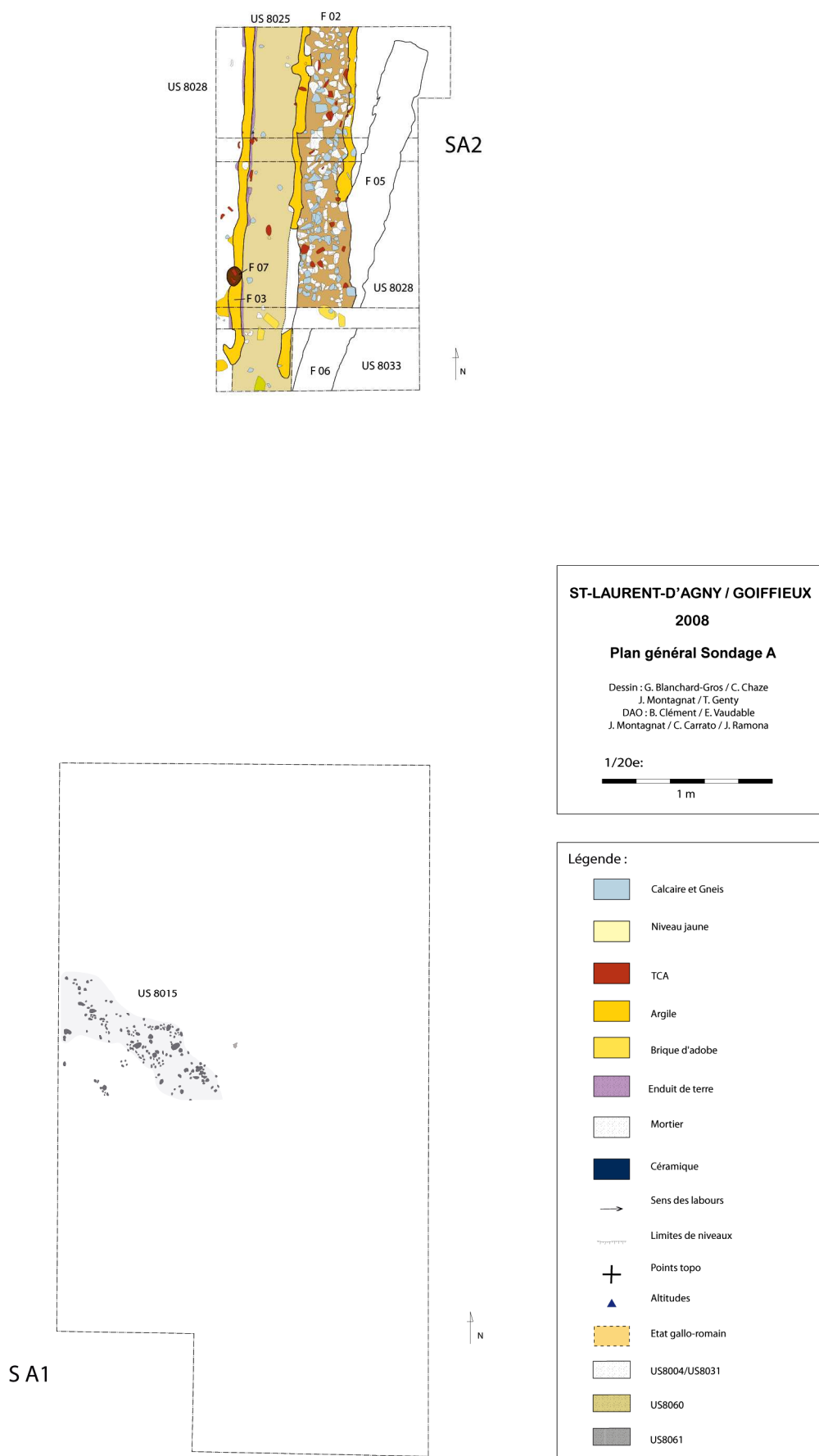


Fig. 13 — Plan d'ensemble des vestiges du sondage A, état IV (3^e s. apr. J.-C. ?).

Une couche de démolition [US 8062] a été mise en évidence à l'ouest de la tranchée de récupération F 02 (coupe 20 – photo 131 et 132). Elle recouvre le mur F 05 et semble contemporaine de la tranchée F 02. Elle est constituée d'un sédiment argilo-sableux, de couleur grise, chargé d'éléments de construction comme des blocs de mortier de chaux et de tuileau, des *tegulae*, et de la céramique. Cette couche n'a été observée qu'en stratigraphie en raison de sa position, située dans le prolongement nord/est du sondage, qui a été fouillé à la pioche. Elle se développe à l'est de F 05, comme dans le sondage SA1. Ce niveau apparaît aux alentours de + 0.25 m, avec une épaisseur de 15 cm, et repose sur le niveau de circulation [US 8028].

La présence d'une monnaie moderne (voir *infra* chap. 3.4, identification K. Gruel) parmi les niveaux de décapage [8023/24] recouvrant la tranchée [US 8062] pourrait indiquer que la récupération du mur est survenue à une date relativement récente (19^e siècle ?).

Cloison en brique d'adobe [SA2 - F 03]

Une cloison en adobe F 03 [US 8024] a été mise au jour (plan 6 – photo 147 à 155 et 165 à 184). Elle est strictement orientée nord/sud (fig. 14). Elle présente une largeur de 15 cm et une longueur conservée sur la totalité du sondage (5 m). Son élévation est de 6 à 10 cm en moyenne, compris entre + 0.42 m et + 0.10 m pour son apparition. Elle est mise en œuvre avec des briques d'adobe (photo 158, 161 et 162), dont deux éléments ont été découverts au sein de sa démolition [US 8025] (fig. 14). Elles ont pour module une longueur de 25 cm, pour 10 cm de large et 6 cm d'épaisseur. Un aménagement de type solin est souvent lié à ce type de structure. Cependant, aucun n'a été mis en évidence lors de la fouille. Il semble que cette cloison était disposée à même le sol, sur le niveau de circulation [US 8028]. Un trou de poteau F 07 [US 8043, 8044] est associé à celle-ci (photo 174 et 175). Il est creusé au sud du sondage et entame la cloison de moitié. Il a un diamètre de 20 cm, pour une profondeur de 25 cm, il traverse les couches d'occupation/circulation [US 8028 et 8051]. Son comblement est caractérisé par une couche limono-sableuse, de couleur noir, contenant des fragments de *tegulae* en calage (plan Etat 4). Cette structure est contemporaine du mur récupéré F 02 et semble être datée du 2^e - 3^e siècle apr. J.-C. (voir *infra* chap. 3.1, étude céramique).

Une couche de démolition [US 8025] est associée à cette cloison. Elle est située à l'est de celle-ci, et se termine dans la tranchée de fondation F 02. Il s'agit d'une couche argileuse, de couleur jaune, ayant livré du mobilier archéologique (céramique, faune, lapidaire, métal, *tegulae*, mortier, enduit peint et cendres). Deux briques d'adobe (voir ci-dessus) sont disposées sur cette couche. Son niveau d'apparition est situé entre + 0.22 m au nord et + 0.17 m au sud du sondage et est présente sur 10 cm d'épaisseur. Elle repose également sur la couche de circulation antérieure [US 8028].

Niveau de galets (SA1 - F 15)

Le dernier état d'occupation est caractérisé par une couche de galets, que l'on peut interpréter comme un niveau de circulation [F 15, 8015].

Localisé contre la berme ouest, au centre du sondage, ce niveau suit une orientation NO-SE. Apparu à la cote d'altitude 368,19 m NGF, il consiste en un épandage de galets ronds-ovales calibrés (module compris entre 5 et 10 cm), épandus sur une hauteur de 5 à 10 cm. L'encaissant est constitué d'un sédiment argileux compact brun clair. Ce niveau se concentre sur une faible surface de plan sub-quadrangulaire, de 2 m 60 de longueur pour une largeur de 0,60 m à 1 m.

Cette US [US 8015] se situe immédiatement sous l'US de décapage [US 8016], constituée de terre végétale formant le fond des labours. Elle repose sur la reprise de mur F 16 [US 8060] ainsi, de part et d'autre, que sur les deux niveaux de démolition [US 8013 à l'ouest et US 8008 à l'est], considérés comme synchrones.

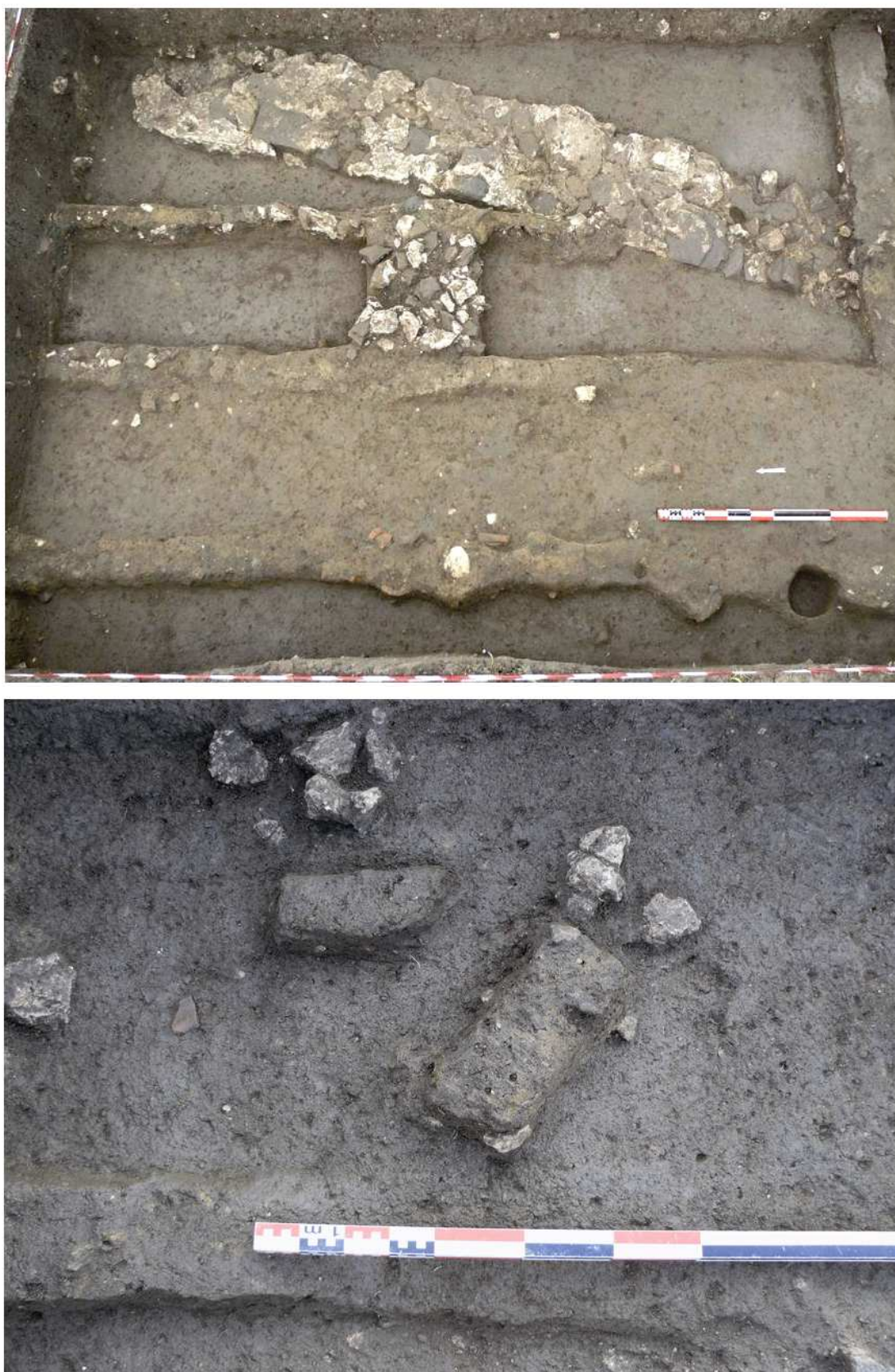


Fig. 14 — Moitié de sondage SA2, vue zénithale des vestiges de l'état IV, tranchée de récupération de mur F 02 et bases de cloisons en terre F 03. EN bas : briques d'adobe conservées à l'aplomb de la cloison.

Aussi ténu et limité soit-il, ce niveau plane et compact de petits galets peut être interprété comme une voie ou un sol de circulation postérieur à l'état III. Malheureusement, l'absence de mobilier ne permet pas de le rattacher à une époque précise. Il pourrait correspondre à un aménagement contemporain du dernier état d'occupation (état IV, antiquité tardive) mis en évidence dans la moitié de sondage SA2, ou tout aussi bien, appartenir à une époque postérieure (médiévale, moderne, voire contemporaine).

Interprétation générale

Les principaux vestiges mis en évidence dans la moitié de sondage SA2, à savoir une tranchée de récupération et une cloison en adobe, peut-être associés dans la moitié de sondage SA1 à un sol de galets, nous permettent d'identifier une dernière phase d'installation maçonnée dont la chronologie reste mal assurée. Observée principalement dans la moitié de sondage SA2, cette étape n'est pas précisément datée en raison du peu de mobilier associé aux structures et de l'absence de formes caractéristiques. La présence de quelques tessons de céramique métallescente et le *terminus post quem* imposé par la datation du niveau de démolition des constructions sous-jacentes du Haut Empire (fin de la période antonine, voir *supra*) permettent d'affirmer qu'elle est postérieure à la fin du 2^e s. apr. J.-C. et plus probablement encore, au début du 3^e s. apr. J.-C. L'existence de cette occupation tardive peut être corrélée aux monnaies de Philippe l'Arabe et de Gordien recueillies à la surface du site (voir *supra*, chap. 3.4). La présence de monnaies du 4^e s. apr. J.-C. (Constantin et successeurs, jusqu'à Arcadius en 387) suggère néanmoins une datation beaucoup plus tardive pour l'abandon de cet état, qui devra être validée par les fouilles ultérieures et la découverte de mobilier en contexte.

La technique de construction mise en œuvre pour les structures de cet état (construction de briques d'adobe appareillée sur une largeur de brique, sans radier de fondation, revêtue d'un enduit de terre crue) permet un rapprochement avec les structures mises en évidence sur le site de la Montée du Bas-Loyasse à Lyon (Desbat 1986), datées du 2^e-3^e siècle apr. J.-C. La seule différence réside dans l'absence de trace de sablière pour le mur en adobe F 03, à l'inverse de l'exemple lyonnais. Le fait que la cloison soit aménagée à moins de 80 cm du mur F 02 plaide pour un espace de circulation ou d'isolation de type couloir ou galerie. Ce bâtiment semble se développer vers l'ouest du sondage.

Un autre argument réside dans la réorientation des bâtiments par rapport à la phase précédente du Haut-Empire. Orientés NE / SE durant l'état III, les murs F 01 / 05 sont entièrement arasés pour faire place à de nouveaux bâtiments qui s'alignent strictement sur les points cardinaux, selon un axe nord/sud. Cette rupture dans l'orientation des bâtiments, restée inchangée pendant plus d'un siècle et demi, s'assortit d'un changement des techniques de construction utilisées. Ils militent pour un programme de reconstruction général de la *villa* plutôt que pour un simple réaménagement des constructions d'époque impériale, qui n'a pu intervenir qu'à un stade relativement tardif de son occupation.

2.2. Sondage B

Le second sondage (B) ouvert cette année se situe à une centaine de mètres au nord-est du précédent (sondage A). Son implantation était motivée par l'identification, sur des photographies aériennes prises en 2007, d'anomalies phytographiques qui dessinaient de longues lignes parallèles perpendiculaires au sens des labours et suggéraient l'emplacement de tracés de maçonnerie. Il s'est rapidement avéré que ces anomalies étaient sans rapport avec la nature et l'orientation des vestiges présents dans ce secteur.

Ce sondage comprend un premier transect (moitié de sondage SB1) de 10 m de longueur pour 3,5 m de largeur, orienté nord-sud. Dès la phase de décapage mécanique, le paléosol [US 8203] a été rapidement atteint sur toute son emprise, à une profondeur située entre 30 et 50 cm au-dessous du niveau actuel de labour. Sa moitié septentrionale, en particulier, s'est avérée pratiquement vierge de vestiges à l'exception de quatre structures (F 101, F 102, F 103 et F 104) immédiatement identifiées comme des drains ou des canalisations creusés dans le substrat et dotés de parements en pierre sèche. L'ampleur stratigraphique plus importante rencontrée dans sa moitié sud a motivé l'ouverture d'un nouveau transect, orienté à la perpendiculaire (moitié de sondage SB2), mesurant 12 m sur 4 m. Une erreur humaine liée à l'action de la pelle-mécanique a entraîné un léger décalage dans l'implantation de la seconde moitié de sondage SB2, l'angle formé par les deux sondages n'étant pas parfaitement droit. Ces deux moitiés de sondage ont été regroupées en une seule et même zone de fouille, tout en stipulant de manière systématique la moitié de sondage où ont été localisés les vestiges. La direction des opérations a été confiée à François Prioux assisté, en début de campagne, par Benjamin Clément.

L'ensemble des structures fouillées dans ce secteur couvre une aire chronologique s'étalant de la période augustéenne jusqu'au Haut-Empire. Deux tranchées de plantation de vignes corrélées à des tranchées de provignage, de nombreux trous de poteau et de piquet, des fosses de plantation, un réseau orthonormé de drain / canalisations et une couche d'épandage, sont caractéristiques des premières occupations, correspondant à l'état II du sondage A (fig. 15-16). Ils sont recouverts par une couche de remblais très compacte et un drain daté du premier siècle de notre ère, donc contemporains de l'état III du sondage A. Les périodes d'occupation protohistorique (état I) et de l'antiquité tardive (état IV), en revanche, ne sont pas représentées dans l'emprise du sondage.

2.2.1. Paléosol

Le terrain naturel [US 8203], très vite atteint dans la moitié de sondage SB2, est un gneiss à deux micas similaire à celui observé au fond du sondage A. Il présente une texture plus dure, quoique pulvérulente, caractéristique d'une roche métamorphique en cours de décomposition. Cette roche sableuse de couleur beige-jaune se délite en fines lamelles qui forment une fine couche [US 8218] irrégulière marquée par des marbrures beiges claires et marrons. Dénudée de matériel, cette dernière couche [US 8218] forme l'interface entre le gneiss délité [US 8203] et les niveaux de remblai gallo-romain [US 8202] qui le recouvre, plus compact et plus riche en mobilier archéologique, romain pour l'essentiel, avec quelques éléments intrusifs d'époque moderne, comme un bouton de chemise charrié par les labours. Le substrat [US 8203] inclut également, par endroits, des blocs aux angles arrondis et des veines de roche plus importantes, d'apparence schisteuse. Sa texture compacte, quoique très friable, n'empêche pas sa pénétration par les racines végétales.

2.2.2. Occupation du 1^{er} s. av. J.-C.

Pour une meilleure compréhension des vestiges, les nombreuses structures recoupées dans les deux moitiés de sondage ont été regroupées en plusieurs catégories fonctionnelles — tranchées de défoncement et trous de plantation, drains, fosses, couche d'épandage, trous de poteau ou de piquet — qui anticipent leur interprétation, débattue en fin de chapitre.



Fig. 15 — Sondage B, plan de localisation des vestiges.

Tranchées de plantation et de marcottage [SB1 et SB 2 - F 110 et F 111, F 120 et F 139]

Une tranchée F 110, d'orientation nord-est, traverse la moitié de sondage SB1 et la partie sud de la moitié de sondage SB2 ; elle se prolonge au-delà de l'emprise, tant au sud qu'à l'est. Large à l'ouverture de 55 à 60 cm, elle mesure 7,7 m de longueur et sa profondeur varie entre 10 et 25 cm à partir du sommet du paléosol. Creusée dans le substrat naturel [US 8203], son comblement [US 8231] comprend une part de roche remaniée sablo-gravillonneuse de couleur jaune-beige, mêlée à une terre plus sombre ainsi qu'à de très rares inclusions de céramique, de *tegulae* et de charbons (moins d'un millimètre). Son caractère très peu anthropisé et sa ressemblance avec l'encaissant environnant semble indiquer que la structure a été rebouchée avec les déblais d'excavation, immédiatement ou peu de temps après son creusement.

Cette structure est recouverte sur la moitié de sa longueur par la couche [US 8219] et au centre de la moitié de sondage SB1 par la canalisation F 100 (fig. 17a). Son creusement, comme son comblement, sont donc antérieurs à la constitution de ce niveau d'épandage, qui semble, au vu de l'étude des nombreuses céramiques qu'il a livrées, se placer au milieu de la période augustéenne (20-10 av. J.-C., voir *infra* chap. 3.1, étude de mobilier). A l'intersection des moitiés de sondage SB1-SB2, le sommet de la tranchée comblé par la couche d'épandage [US 8219] a livré un col de cruche à lèvres pendante-rainurée, caractéristique de l'époque césaro-augustéenne.

Une fosse polylobée F 120 [US 8252], creusée dans le substrat [US 8203], a été fouillée en connexion avec la tranchée F 110, à laquelle elle vient se greffer au centre de la moitié de sondage SB1, au nord du drain F 100. D'orientation parfaitement perpendiculaire nord-ouest / sud-est, cette structure mesure 1,5 m de longueur, 70 cm de large, pour une profondeur moyenne d'une dizaine de centimètre. Son comblement [US 8253], couche sablo-gravillonneuse de couleur jaune-beige contenant des micro-inclusions de céramique, de *tegulae* et de charbon (moins d'un millimètre), est en tous points identique à celui de la tranchée F 110. La roche du paléosol a conservé l'empreinte de rigoles et nodosités imprimées au fond et sur les bords du creusement, laissées par des racines végétales de fort diamètre (fig. 17a).

Cette particularité et l'extrémité quadrilobée de la fosse, qui lui confère la forme d'un trèfle à quatre feuilles relié à la tranchée principale F 110 par une étroite rigole au fond sinueux, ne laissent subsister aucun doute quant à son interprétation : ce type d'aménagement est caractéristique des pratiques de marcottage ou plus précisément, de provignage, attestée uniquement pour la culture de la vigne sur de nombreux sites de Gaule méridionale et d'Italie, dont les références seront discutées dans le chapitre d'interprétation générale. Cette structure était partiellement recouverte par la couche [US 8219] à l'instar de la tranchée F 110. En toute logique fonctionnelle, cette dernière pourrait lui être antérieure, mais l'hypothèse d'un creusement simultané des deux tranchées n'est pas à exclure, car attesté par ailleurs dans le cadre de pratiques de provignage concomitantes de la création du vignoble et visant à augmenter d'emblée son rendement (voir *infra*).

Une deuxième tranchée de défoncement F 111 a été découverte dans la moitié de sondage SB1, environ 5,3 m à l'est de la tranchée F 110 (fig. 17b). Cette structure mesure 1,8 m de longueur et 55 cm de largeur, pour une profondeur moyenne de 20 cm. Elle est en tout point identique à la précédente de par ses dimensions, son orientation et la nature de son comblement [US 8234]. Elle se prolonge sous la limite nord-est de la moitié de sondage SB1 et est recouverte, à cet endroit, par une couche [US 8305] identique à la couche d'épandage [US 8219], qui atteste sa contemporanéité avec F 110.

Une seconde fosse polylobée F 139 [US 8293] vient se greffer de la même manière sur la tranchée de défoncement F 111, à peu près à la même hauteur que la précédente (fig. 17b). Située à l'extrémité méridionale de la tranchée, elle forme un prolongement perpendiculaire en direction de l'est. Creusée dans le substrat [US 8203], elle mesure 1,7 m de longueur, 50 cm de largeur pour une profondeur variant entre 10 et 15 cm. Son fond présente les mêmes rigoles et nodosités dues à l'empreinte de racines et son comblement [US 8294] est de même nature que l'[US 8253].



Fig. 16 — Sondage SB1, tranchées de défoncement, trous de plantation et de poteau, canalisation F 100 (vue de l'est).

La configuration identique des tranchées F110 et F 111, associées à des diverticules caractéristiques de la pratique du provignage, permet de les interpréter comme des tranchées de défoncement du terrain rocheux visant à y planter et y élever de la vigne. Cette hypothèse est partiellement confirmée par les prélèvements effectués pour analyse lors de la fouille de leur comblement :

Le sommet du remplissage de F 110 [US 8231] a livré des pépins de raisin bien conservés (non carbonisés), soumis pour datation à une analyse au radiocarbone (^{14}C , mesure par accélérateur) effectuée par l'UMR 5138 du CNRS Archéométrie et Archéologie (MOM) et le centre de datation par le radiocarbone de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Positive, cette analyse a livré une datation moderne (14 BP) comprise entre 1960/1961 et 1979/1980). Dès la phase de terrain, l'observation des coupes avait permis de démontrer que des pépins étaient présents de haut en bas de la stratigraphie. Ils résultent de pollutions caractéristiques d'une parcelle viticole exploitée par le propriétaire du terrain, R. Escoffier, jusqu'au milieu des années 1980. Précisons que ces intrusions modernes ne remettent aucunement en cause la datation antique de la tranchée F 110, dont l'orientation diverge fortement de celle du parcellaire moderne et dont le comblement est recouvert par le drain / canalisation F100, d'époque incontestablement romaine.

Plus probant, en revanche, est le résultat d'un prélèvement d'échantillon à des fins d'analyse palynologique effectué par C. Latour-Argant en fin de campagne. Par précaution et afin d'éviter toute possibilité de pollution liée à des intrusions de mobilier d'époque moderne, ce prélèvement a été réalisé au cœur de la portion de tranchée F 110 scellée par les pierres du drain F 100, à plus de 10 cm en arrière de la coupe (indiquée en fig. 17a, flèche rouge). Cet échantillon a livré des pollens caractéristiques de la vigne cultivée (*vitis vitifera*). La présence de ces indices végétaux, dont le rayon de dispersion ne semble pas excéder quelques mètres, confirme l'hypothèse fonctionnelle avancée plus haut (voir *infra*).

Drains / canalisations [SB1 et SB 2 - F 115, F 101-F 104]

Plus au nord, dans la moitié de sondage SB2, les tranchées de défoncement / provignage font place à un réseau relativement dense de tranchées de canalisation creusées dans le substrat, d'orientation similaire ou disposée à la perpendiculaire. Parementées à l'aide de pierres sèches, elles étaient visiblement destinées à l'écoulement de l'eau, à des fins de drainage et/ou d'irrigation (voir profils et plans détaillés en annexe 1, pl. 24-27).

La structure F 101 [US 8208], creusée directement dans le substrat [US 8203], a été recoupée en limite sud de la moitié de sondage SB2 et la traverse dans toute sa largeur, en suivant une orientation nord-ouest/sud-est. Son tracé mesure 3,8 m de longueur, entre 35 et 40 cm de large et une quinzaine de centimètre de profondeur. Nous pouvons noter la présence de pierres installées de chant ou « en V » contre les parois de la structure ou posées horizontalement, en guise de couverture (trois dalles conservées). Les drains F 101 et F 102 semblent se rejoindre sous la berme en formant un angle à peu près droit. Le comblement de la tranchée [US 8207] est identique à celui de F 115 : couche sablo-gravillonneuse de couleur jaune-beige contenant des micro-inclusions de céramique, de *tegulae* et de charbon (moins d'un millimètre).

L'écoulement de l'eau devait s'effectuer d'ouest en est, car une différence de niveau de 2 cm a été mesurée au fond de la tranchée entre le point d'altitude le plus occidental (370,18 m NGF) et le plus oriental (370,16 m NGF), à moins de 2 m de distance. Cette structure recoupe la tranchée de plantation F 110 et contrairement à cette dernière, n'est pas recouverte par l'US [US 8219]. La présence, dans le comblement de la structure, d'une lèvre d'amphore tardo-républicaine de type Dressel 1B plaide néanmoins pour son ancienneté : sauf intrusion, ce mobilier très rare par ailleurs sur le site pourrait indiquer une mise en fonction de la structure dès le troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C., au plus tôt dans la première moitié du règne d'Auguste



Fig. 17 — Sondage B, tranchées de défoncement / provignage (a-b), trous de piquet-tuteur (b-c) et de plantations (c-d).

La structure F 102 [US 8210], creusée dans le substrat [US 8203], s'étend à la perpendiculaire de la précédente au centre de la moitié de sondage SB2, qu'elle traverse en suivant une orientation sud-ouest/nord-est. Son tracé mesure 5,6 m de longueur, pour une largeur de 30 cm et une profondeur d'environ 10 cm. Des pierres sont posées de chant contre ses parois latérales de la structure. Cette structure semble rejoindre F 101 derrière la berme occidentale du sondage, ainsi, peut-être, que la structure F 106, située dans son prolongement contre l'angle nord-ouest de la moitié de sondage SB1. Son comblement [US 8211] est strictement identique à celui des deux tranchées précédemment décrites. L'écoulement de l'eau devait suivre le pendage signalé par une différence de niveau de 4 cm d'ouest (altitude 370,29 m NGF) en est (altitude 370,25 m NGF). Sa possible connexion avec le drain F 101 autorise à lui attribuer une date contemporaine.

La structure F 103 [US 8214], creusée dans le substrat [US 8203], s'étend parallèlement à la précédente, à environ 2 m de distance plus au nord et traverse la moitié de sondage SB2 dans toute sa largeur, selon un axe sud-ouest/nord-est. Elle mesure 4,2 m de longueur, 35 cm de large et sa profondeur est de 5 cm. Des pierres sont implantées verticalement sur ses parois latérales ou posées horizontalement en guise de dalles de couverture, dont deux seulement sont conservées. L'extrémité orientale de la structure comporte un retour d'angle droit en direction du sud. Son comblement [US 8213] est identique à celui de toutes les structures précédentes. Le fond de la tranchée trahit, là encore, un important pendage d'ouest (370,48 m NGF) en est (-370,44 m NGF), qui atteint plus de 4 cm sur une longueur de 2,15 m. L'étude du mobilier collecté permet d'avancer une datation à l'époque romaine, sans plus de précision.

La structure F 104 [US 8217], creusée dans le substrat [US 8203], se situe en limite nord de la moitié de sondage SB2 et adopte une orientation sud-ouest/nord-est, légèrement divergente par rapport à celle des autres tranchées. Elle disparaît sous les bermes ouest et nord du sondage. Cette structure mesure 3,2 m de longueur, 45 cm de large, pour une profondeur d'une dizaine de centimètre. Elle comporte, comme les précédentes, deux rangées de pierres implantées verticalement contre ses parois latérales, ainsi que trois dalles de couverture encore en place. Son comblement [US 8216] est également identique. En revanche, il est beaucoup plus large et plus profond que les tranchées F 115, F 101, F 102 et F 103, possède des pierres de calage de plus gros module et son creusement est plus régulier. L'eau devait s'écouler d'ouest en est d'après les altitudes mesurées au fond de la tranchée (370,49 m NGF à l'ouest, 370,43 m NGF à l'est, soit un pendage de 6 cm sur une longueur d'à peine 1,8 m). Elle n'a livré aucun élément de datation.

La structure F 115, creusée [US 8242] dans le substrat [US 8203] a été mise au jour à l'interface des deux moitiés de sondage SB1 et SB2. Son tracé se prolonge sous la limite orientale de l'emprise de la moitié de sondage SB2 et réapparaît en limite nord de la moitié de sondage SB1. Il relie les tranchées de plantation F 110 et F 111 en suivant un axe d'orientation nord-ouest/sud-est. La portion dégagée présente une longueur totale d'environ 6 m pour environ 20 cm de large et 20 cm de profondeur. Ses parois sont parementées à l'aide de fragments de *tegulae* et de pierres disposées de chant. Son comblement [US 8243] est une couche sablo-gravillonneuse de couleur jaune-beige contenant des micro-inclusions de céramique, de *tegulae* et des charbons (moins d'un millimètre).

Cette structure est recouverte, dans toute la moitié de sondage SB2 et en limite nord de la moitié de sondage SB1, par la couche d'épandage [US 8219], mise en place après son aménagement dans le courant de la période augustéenne (voir *infra*). L'étroitesse de la tranchée, la présence d'éléments de *tegula* disposés contre ses parois à la manière des calages de trous de poteau et de piquet F 129 - F 128 auxquels il est connecté (voir *infra*) n'exclut pas une autre interprétation, comme tranchée d'implantation de palissade ou de palissage.

Toutes ces structures sont recouvertes par l'US de décapage [US 8202], qui comportait des mobiliers brassés datables, sans plus de précision, du premier siècle de notre ère.



Fig. 18 — Sondage SB2, canalisations à parements en pierres sèches : F 104, F103 et F102 (haut), F 100 (bas).

Trous de poteau et de piquet [SB1 et SB 2]

Moins riche en vestiges de plantation que la moitié de sondage SB2, la moitié de sondage SB1 est ponctuée d'un certain nombre de trous de poteau et de piquet, dont certains peuvent être confondus avec des trous et fosses de plantation : ont été répertoriés sous cette catégorie les structures de forme circulaire ou elliptique régulière, présentant un creusement de forme cylindrique qui permettait l'implantation et le maintien de poteaux en bois, souvent renforcé par des calages de pierre ou de *tegulae* en remploi (voir profils et plans détaillés en annexe 1, pl. 28-29). Seuls les trous bien identifiés d'un diamètre supérieur à 20 cm ont été rangés dans la catégorie des trous de poteau, les autres correspondant à des trous de piquet, ou à des trous de plantation de forme régulière.

Un gros trou de poteau F 108 [US 8226] est implanté à l'ouest de la tranchée de défoncement F 110, dans la moitié de sondage SB1 (Minutes 7 et 9- cliché 209). De plan circulaire et de forme parfaitement cylindrique, il mesure environ 35 cm de diamètre et 30 cm de profondeur. Son comblement [US 8227] est une couche sablo-gravillonneuse de couleur jaune-beige, contenant des micro-inclusions de céramique, de *tegulae* et de charbon (moins d'un millimètre). Cette structure n'a livré aucun élément de datation. Apparue après décapage fin du paléosol, elle semble néanmoins antérieure à la couche d'épandage augustéenne [US 8219] fouillée à proximité et donc, contemporaine de la tranchée F 110.

Le trou de poteau F 112 [US 8235] se situe dans le prolongement de la tranchée F 111, dans la moitié de sondage SB1. De forme approximativement circulaire, il mesure environ 35 cm de diamètre et 20 cm de profondeur. Son comblement [US 8236] est identique au précédent. Il comporte une pierre de calage disposée contre sa paroi orientale. S'il n'a livré aucun élément datant, sa connexion avec la tranchée F 111 laisse à penser qu'il lui est contemporain.

Le trou de poteau F 113 [US 8237] s'inscrit dans le même alignement, à environ 50 cm au sud-ouest du précédent en limite sud de l'emprise de la moitié de sondage SB1. De forme ovale, il mesure environ 40 cm par 30 cm et 20 cm de profondeur. Son comblement est identique à celui du précédent. On note, là encore, la présence d'éléments de calage (pierres de chant et fragments de *tegulae*) contre les parois de la structure (fig. 17c, premier plan). Les tuiles fournissent un *terminus post quem* à l'époque romaine et son orientation conforme à l'alignement formé par F 112 et F 111 assure sa contemporanéité avec cet ensemble.

Un petit trou de poteau F 117 [US 8246] se situe à l'ouest de la tranchée F 111, près de la limite nord de l'emprise de la moitié de sondage SB1. De forme circulaire, il mesure 20 cm de diamètre pour 15 de profondeur. Son comblement [US 8247] ne diffère pas de celui des précédents et n'a livré aucun élément de datation.

Le trou de poteau F 122 [US 8256] est localisé dans le prolongement oriental du drain F 100, dans la moitié de sondage SB1. De forme circulaire, son creusement mesure 40 cm de diamètre pour 15 cm de profondeur. Il comporte des éléments de calage (fig. 17c, arrière-plan) encadrant une empreinte de poteau de 20 cm de diamètre. Son comblement [US 8257] est identique à celui des précédents et exempt de tout élément de datation à l'exception du fragment de *tegula*, qui invite à le dater de l'époque romaine.

Le trou de poteau F 123 [US 8259] se situe à l'ouest du drain F 115, auquel il est pratiquement accolé, dans la moitié de sondage SB1. De forme ovale, il mesure 35 cm par 20 cm pour 20 cm de profondeur. Son comblement [US 8260] est identique à celui de toutes les structures précédemment décrites et comporte des éléments de calage (pierres et fragment de *tegula*) disposés contre les parois de la structure (fig. 17d). Son fond comporte deux négatifs de piquets mesurant environ 10 cm de diamètre. Sa connexion avec F 115, calé lui aussi avec des *tegulae*, assure sa datation à l'époque romaine.

Pratiquement contigu, le trou de poteau F 128 [US 8271] présente lui aussi une forme ovale de 40 cm par 20 cm, pour 10 cm de profondeur. Son comblement [US 8272] est identique et comporte également, à sa base, deux négatifs de piquets mesurant environ 5 cm de diamètre. Il semble se rattacher au même groupe d'aménagements que le trou de poteau F 123 et la tranchée F 115.

Un trou de poteau F 124 [US 8262], localisé à l'est de la tranchée F 111, dans l'angle nord-ouest de la moitié de sondage SB1, présente une forme circulaire de 30 cm de diamètre pour 20 cm de profondeur. Son comblement [US 8263] est identique à celui des autres structures et n'a livré aucun élément de datation.

Le trou de poteau F 125 [US 8264] a été recoupé dans le même secteur à l'est de la tranchée F 111, contre la berme orientale de la moitié de sondage SB1. De forme ovale, il mesure 40 cm par 25 cm, pour 20 cm de profondeur. Son comblement [US 8265] est identique à celui des autres structures et ne permet pas d'avancer une datation plus précise.

Le trou de poteau ou de piquet F 142 [8299], localisé dans le même angle nord-est de la moitié de sondage SB1 est de forme circulaire et mesure 15 cm de diamètre pour 20 cm de profondeur. Son comblement [8300] est identique à celui des précédents et n'a livré aucun élément de datation.

Le gros trou de poteau F 126 [US 8266] se situe dans la partie sud de la moitié de sondage SB2, au nord-ouest de la tranchée F 110. De forme circulaire, il mesure 80 cm de diamètre si l'on prend en compte les pierres de calage [US 8268], 30 cm de diamètre et 20 cm de profondeur pour l'empreinte du poteau. Son comblement [US 8267] est une couche sablo-gravillonneuse de couleur jaune-beige contenant des micro-inclusions de céramique, de *tegulae* et de charbon (moins d'un millimètre). Cette structure était recouverte par la couche [US 8219] et peut être datée, au plus tard, du début de la période augustéenne.

Un dernier trou de poteau F 130 [US 8275] recoupe la limite orientale de la tranchée F 110, dans la moitié de sondage SB1. De forme semi-circulaire (35 cm de diamètre), son comblement [US 8276] est identique à celui des autres structures présentes dans cette zone. Sa connexion avec la tranchée F 110 permet de lui attribuer une date contemporaine ou de peu postérieure.

Trous et fosses de plantation [SB1 et SB 2]

Dans la moitié de sondage SB2 et dans une moindre mesure, SB1, la surface du paléosol est criblée de petites cavités interprétées, dans un premier temps, comme des petits trous de poteau et de piquet. La fouille et l'examen attentif des creusements ont montré qu'ils diffèrent des authentiques trous de poteau mis au jour dans la moitié de sondage SB1 (fig. 17, c-d). Ils s'en distinguent, en effet, par leur faible profondeur et l'irrégularité de leur creusement, de forme généralement polylobée ou étroite, parfois prolongée par des diverticules souterrains ou superficiels (fig. 17, e-f). La forme de ces diverticules est caractéristique de tunnels frayés par les racines végétales en recherche d'eau ou d'un meilleur ancrage dans le sol. Certaines cavités comportent deux à trois percements caractéristiques (F 114, 116, 143) correspondant à des reprises de pousse, résultant peut-être de pratiques de marcottage identiques à celles attestées pour les tranchées de défoncement décrites précédemment (voir profils et plans détaillés en annexe 1, pl. 30-33).

Tous ces creusements, sans exception, ont été aménagés dans le substrat rocheux [US 8203]. Leur remplissage présente une composition rigoureusement identique, faite de terre sablo-gravillonneuse de couleur jaune-beige contenant des micro-inclusions de céramique, de *tegulae* et de charbon (moins d'un millimètre). À l'instar de ce qui a été observé pour les tranchées de plantation F 110 et F 111, la similitude qui unit la nature de leur comblement à celle de l'encaissant environnant et l'absence quasi-systématique de mobiliers plaident pour un rebouchage rapide après creusement, caractéristique de ce type de structures.

Pour plus de commodité, l'ensemble de ces trous de plantation et leurs caractéristiques ont été résumées sous forme de tableaux, leur localisation précise étant reportée sur le plan de la pl. 18 en annexe 1.

Un premier groupe de cavités (F 119, 131 - F 137), densément concentrées à l'ouest de la tranchée de défoncement F 110 à l'intersection des moitiés de sondage SB1-SB2 (fig. 17e). Leur comblement est recouvert par la couche d'épandage [US 8019], qui assure leur datation précoce au début de la période augustéenne, voire dès les années 40/30 av. J.-C. :

Sondage	Fait n°	UF	Forme	Diamètre	Profond.	datation	Autre
SB1	F 119	US 8250/51]	Polylobé	30 cm	10 cm	Auguste	Sous épandage [US 8019]
SB2	F 131	US 8277/78]	Ovale	20-35 cm	20 cm	1 ^{er} s. av.	Sous épandage [US 8019]
SB2	F 132	US 8279/80]	Ovale	15-25 cm	20 cm	1 ^{er} s. av.	Sous épandage [US 8019]
SB2	F 133	US 8281/82]	Circulaire	15 cm	7 cm	1 ^{er} s. av.	Sous épandage [US 8019]
SB2	F 134	US 8283/84]	Circulaire	25 cm	10 cm	1 ^{er} s. av.	Sous épandage [US 8019]
SB2	F 135	US 8285/86]	Ovale	12-20 cm	10 cm	1 ^{er} s. av.	Sous épandage [US 8019]
SB2	F 136	US 8287/88]	Circulaire	10 cm	10 cm	1 ^{er} s. av.	Sous épandage [US 8019]
SB2	F 137	US 8289/90]	Ovale	20-30	10 cm	1 ^{er} s. av.	Sous épandage [US 8019]

Un second groupe de cavités se situe plus au nord, le long de la berme occidentale de la moitié de sondage SB2, entre les tranchées de canalisation F 103 et F 105. Compte tenu du grand nombre de structures et de leur taille très réduite, aggravée par le fort degré d'arasement des vestiges qui caractérise ce secteur, elles ont été regroupées au sein d'une seule unité de fouille englobante [US 8222]. Leurs caractéristiques morphologiques sont comparables à celles de la série précédemment décrite mais s'en distinguent par leurs diamètres beaucoup plus restreints, compris entre 5 et 20 cm.

D'autres cavités sont plus dispersées, principalement dans la moitié de sondage SB1, entre les deux tranchées de défoncement F 110 et F 111 ou à leurs abords immédiats :

Sondage	Fait n°	UF	Forme	Diamètre	Profond.	datation	Autre
SB1	F 114	[US 8240]	ovale	30-45 cm	20 cm	Indét.	Deux lobes latéraux (racines)
SB2	F 109	US 8228/29]	Circulaire	25-40 cm	20 cm	Romaine ?	
SB1	F 116	S 8244/72]	Ovale	30-50 cm	5 cm	Romaine	Deux galeries de racines
SB1	F 118	US 8248/49]	Ovale	30-40 cm	10 cm.	Romaine	Fragment de verre
SB1	F 127	US 8264/65]	Ovale	20-50 cm	15 cm	Romaine ?	Galerie de racine
SB1	F 138	US 8291/92]	Circulaire	15-20 cm	15 cm	Romaine ?	
SB2	F 140	US 8295/96]	Circulaire	15 cm	15 cm	Romaine ?	
SB2	F 141	US 8297/98]	Oblongue	25-50 cm	15 cm	Romaine ?	
SB1	F 143	US 8301/02]	Ovale	25 cm	15 cm	Romaine ?	Deux trous de racines

Fosses [SB1 et SB 2 - F 105, F 129, F 144]

L'emprise du sondage recoupe trois fosses de fonction indéterminée mais de datation vraisemblablement antique, qui peuvent également correspondre à des chablis ou à des fosses de plantation.

La fosse F 105 [US 8221], creusée dans le substrat [US 8203], a été découverte dans le tiers nord de la moitié de sondage SB2 et semble être coupée par le drain F 104. De forme oblongue et d'axe nord-sud, elle mesure 4 m de longueur, de 50 cm de largeur au sud à 30 cm de large au point de jonction avec le drain F 104, pour une profondeur de moins de 5 cm. Très irrégulier, le fond de la structure présente des surcreusements liés à la nature du substrat naturel. Son comblement [US 8220], couche sablo-gravillonneuse de couleur jaune-beige contenant des micro-inclusions de céramique, de *tegulae* et de charbon (moins d'un millimètre), n'a pas livré le moindre élément de datation. Chronologiquement antérieure à la structure F 104, cette structure peut appartenir aux premières occupations romaines du 1^{er} s. av. J.-C. ou aux occupations antérieures, d'époque protohistorique (La Tène, âge du Bronze ?).

Une dépression F 129 [US 8273], également creusée dans le substrat [US 8203], au sud-est de la tranchée F 110 a été mis au jour dans la moitié de sondage SB1 (Minute 7 – cliché 259). De forme circulaire, il mesure environ 20 cm de diamètre et 5 cm de profondeur. Son comblement [US 8274] est une couche sablo-gravillonneuse de couleur jaune-beige contenant des micro-inclusions de céramique, de *tegulae* et de charbon (moins d'un millimètre). Il s'agit probablement d'une simple dépression dans le rocher.

Une dernière fosse F 144 [US 8303], creusée dans le substrat [8203] a été partiellement dégagée en limite méridionale de la moitié de sondage SB2. La partie recoupée par la fouille, de forme ovale, mesure 70 cm de longueur pour une largeur (incomplète) de 25 cm et une profondeur de 25 cm. Son comblement [8302] est une couche sablo-gravillonneuse de couleur jaune-beige contenant des micro-inclusions de céramique, de *tegulae* et de charbon (moins d'un millimètre). Il n'a livré aucun élément de datation.

Couche d'épandage [SB1 et SB 2 - US 8219]

Une grande partie des structures en creux situées à l'intersection entre les moitiés de sondage SB1 et SB2 sont recouvertes par une couche de limon très sableuse [US 8219] et charbonneuse de couleur marron sombre, qui s'étend sur au moins 20 m² et se poursuit à l'ouest sous la berme occidentale du chantier. Elle vient sceller le comblement de l'extrémité ouest du drain / canalisation F 101, de la tranchée de défoncement F 110 et de sa tranchée de marcottage F 120, le trou de poteau F 126 et les trous de plantation F 131-137. Ce niveau a livré un mobilier relativement abondant : céramique, clous et scories de fer, esquilles de faune et charbons de bois.

La connexion de cette couche avec les tranchées de défoncement et de plantation fouillées dans ce secteur, sa texture hétérogène et charbonneuse permet d'avancer, à titre d'hypothèse, une interprétation comme niveau d'épandage de cultures incluant une part d'apports de mobiliers détritiques. Dans des contextes similaires de plantation de vigne documentés notamment à Nîmes et dans le Tricastin, ce type d'épandage contenant esquilles d'os, charbons et tessons de céramique de petite taille est considéré comme caractéristique de fumaisons enrichies de déchets anthropiques (MONTEIL et al. 1999). La mise en œuvre d'analyses micro-morphologiques corrélées à une analyse du taux de phosphates devrait permettre de mieux assurer cette hypothèse.

Ce mobilier se distingue par sa datation précoce, indiquée par un assemblage céramique dont la composition sera détaillée *infra* au chap. 3.1 : sigillée arétine appartenant aux répertoires du service I (Halter 7), imitations viennoises de gobelets d'Aco et de sigillées italiques, céramiques peintes, balsamaire de type tardo-républicain, sigillée de gaule méridionale de type Drag. 29a, col de cruche à lèvres pendante et striée, amphores de type Dr. 20(a ?), Pascual 1 et Haltern 70 sont caractéristiques de l'extrême fin du 1^{er} siècle avant notre ère, autour des années 10 avant J.-C. et avant 10 apr. J.-C., si l'on se fie à l'absence de sigillée arétine du service II. La précocité de certains éléments laisse à penser qu'il s'est constitué sur un temps plus long, remontant peut-être au tout début de la période augustéenne, voire dès la fin de la République. Il fournit un *terminus ante quem* pour les structures qu'il recouvre, dont l'aménagement se place au plus tard au début du règne d'Auguste.

2.2.3. Occupation du Haut Empire (état III)

Ce chapitre décrit la seule structure dont on puisse affirmer avec certitude qu'elle est chronologiquement postérieure à celles de l'état II qu'il recouvre et recoupe : à savoir le drain F 100, ainsi, peut-être, que le « F 106 » et la couche de décapage [US 8202]

Drain / canalisation [SB1 et SB 2 - F 100]

La structure F 100 [US 8205], creusée dans le substrat naturel [US 8203], a été découverte au centre de la moitié de sondage SB1. Elle présente un parement de deux rangées de pierres verticales installées contre ses parois sud et nord, supportant des pierres de couverture posées horizontalement, conservées sur une longueur de 2,5 m. Son tracé rectiligne s'étend d'ouest en est sur 8,35 m de longueur et mesure 50 cm de large pour une profondeur comprise entre 7 et 10 cm. Cette structure est installée sur la tranchée de défoncement F 110, mais ne coupe pas son comblement. Au niveau de la jonction entre les deux structures figure un aménagement particulier composé d'un mélange compact d'éclats de gneiss, de gravier et de sable formant le fond de la tranchée. Si on se réfère au pendage mesuré au fond de la structure, l'eau qu'elle drainait devait s'écouler d'ouest en est, perpendiculairement à la pente naturelle du terrain (voir schéma fig. 19). Son comblement [US 8243] est une couche sablo-gravillonneuse de couleur jaune-beige contenant des micro-inclusions de céramique, de *tegulae* et de charbon (moins d'un millimètre).

Le mobilier collecté et en particulier la présence d'un tesson en sigillée de type Drag. 27a datable de l'époque tibérienne, fournit un *terminus post-quem* pour la construction de cette structure, qui semble contemporaine des premiers états maçonnés mis en évidence dans le sondage A (voir *supra*, état III). Ce lien est conforté par son orientation, perpendiculaire à celle qui caractérise ces derniers et fortement décalée par rapport à celle des structures antérieures présentes dans le sondage B (tranchées de défoncement et de canalisation).

Un dernier tronçon de canalisation empierrée F 106 [US 8224] s'inscrit dans le prolongement occidental du drain/canalisation F 100, dans l'angle nord-ouest de la moitié de sondage SB1. Cette structure a été dégagée sur 2 m de longueur, 1 m de large et mesure 25 cm de profondeur. Elle est composée de pierres implantées verticalement qui délimitent assez clairement deux départs de canalisations ou de drains différents. L'un d'entre eux s'inscrit dans la continuité de la tranchée de canalisation ou de drain F 101-102 recoupée dans la moitié de sondage SB2. Sa base se situe à une cote d'altitude supérieure d'environ 15 cm rien ne permet d'affirmer avec certitude qu'il s'agit de la même structure. Son comblement [US 8223] est identique à celui de la structure F 100 et de toutes les autres structures présentes dans cette zone mais n'a livré aucun élément de datation propre à confirmer leur contemporanéité.

Ces quelques structures d'époque plus récente sont toutes recouvertes par l'US de décapage [US 8202], qui recelait des mobiliers romains roulés et brassés au sein de la terre de labours. L'attribution de ce niveau très perturbé aux occupations du Haut Empire est confortée par la découverte d'un denier de Nerva (97 apr. J.-C.) recueilli à l'interface de ce niveau et des cultures sous-jacentes.

2.2.4. Interprétation générale

Les vestiges recoupés par l'emprise des sondages SB1 et SB2, de nature très différente de ceux mis au jour dans le sondage A, se subdivisent en deux catégories : un réseau de canalisations construites à des fins de drainage et/ou d'irrigation, d'une part, des tranchées de défoncement et fosses de plantation associées à des poteaux-tuteurs et couches d'épandage, d'autre part.

La présence de canalisations n'est pas surprenante, dans ce type de terrain métamorphique, gorgé d'eau et régulièrement soumis aux remontées de la nappe phréatique sous-jacente. La similitude des parements en pierre sèche, leur organisation et leurs orientations à peu près cohérentes autorise à supposer qu'il s'agit d'aménagements contemporains à l'exception de F 101, d'orientation divergente et de datation plus tardive. Des réseaux comparables de fossés parallèles destinés au drainage de l'eau sont documentés à Eswars, Noyelles-Godault ou Villeneuve d'Asq (Nord, FERDIÈRE 1998, 45-46) et sur le plan régional sur plusieurs sites de l'Ouest lyonnais, notamment en marge de la nécropole de la rue Charcot (fouille INRAP, LE MER ET CHOMER 2007, 696, fig. 704) ou de l'aqueduc du Gier à Saint-Joseph (MAZA 2008). Sur ces deux derniers sites, ils forment un réseau plus ou moins orthonormé, comparable à celui recoupé par le sondage B.

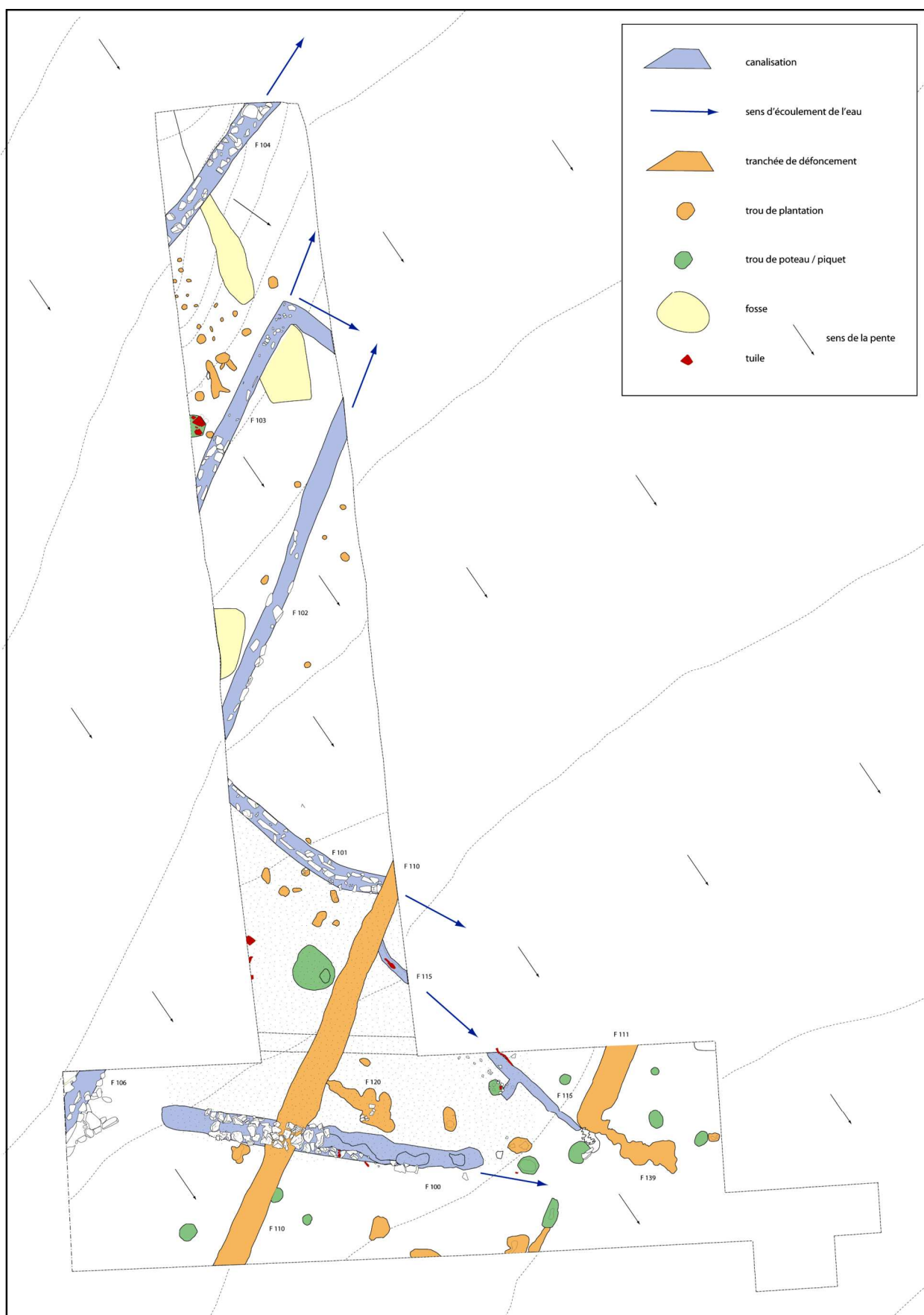


Fig. 19 — Sondage B, plan schématique des structures d'irrigation et des vestiges de cultures.

En l'occurrence, le problème se pose de savoir si ces canaux visaient à drainer ce surplus d'eau ou au contraire, à la canaliser plus efficacement en direction des cultures aménagées dans cette zone. Un premier élément de réponse est apporté par les mesures d'altitudes effectuées au fond des tranchées : elles indiquent un net pendage en direction de l'est, qui peut atteindre jusqu'à 7 cm sur les trois mètres de tracé recoupés par le sondage SB2. Comme l'indique clairement le schéma de la fig. 19, ce pendage s'oppose à la pente naturelle du terrain, mesurée en surface par méthode de prospection électrique ARP (voir *infra* chap. 5, fig. 43, avec courbes d'altitude) et confirmée par les mesures d'altitude prises sur le paléosol rocheux atteint au fond des sondages. Considérant que pour être efficaces, des drains doivent être aménagés perpendiculairement à la pente, cette observation plaide plutôt pour des canaux d'irrigation, destinés à retenir l'eau et à la canaliser à contre-pente. Cette hypothèse est confortée par le soin apporté à leur construction, à l'aide de pierres de parements et de couverture, qui n'évoque pas des tranchées de drainage comblées d'un simple blocage de pierres.

Ce réseau de canalisations peut être corrélé, sur le plan fonctionnel, aux autres structures présentes dans ce secteur. La presque totalité de l'emprise des deux moitiés de sondage est occupée par des tranchées et fosses de plantations, dont le substrat a conservé les irrégularités et diverticules caractéristiques de l'empreinte laissée par les racines végétales après pourrissement. Compte tenu de leur densité et de l'absence de structures bâties, ce secteur peut être raisonnablement interprété comme une zone culturale attenante à la *villa*.

Les deux tranchées de défoncement parallèles F 110 et f 111 mises au jour dans la moitié de sondage SB1 présentent un intérêt particulier, puisqu'elles sont associées à des tranchées latérales liées à une pratique de marcottage considérée comme spécifique à la culture de la vigne (). Cette exclusive permet d'avancer l'hypothèse d'un vignoble implanté selon la technique de défoncement en tranchées (*sulci*), bien attestée en Gaule méridionale, à Nîmes, à Marseille/Saint-Jean-du-Désert, à Béziers ou à Vareilles dans l'Hérault (MONTEIL 1999, BOISSINOT 2001, MAUNÉ 2003). Prescrit par de nombreux agronomes latins (Columelle, Pline, Vitruve), le défoncement en tranchées linéaires creusées à la houe permettait la culture de la vigne dans des sols rocheux peu favorables.

Une première comparaison des vestiges de Goiffieux avec ceux qui ont été fouillés dans le Midi de la Gaule s'avère tout à fait probante (MONTEIL 1999) : les vignobles de Nîmes « Le Florian » ou de Marseille Saint-Jean-du-Désert, présentent un même réseau de tranchées couplées à des tranchées de provignage perpendiculaires ; plusieurs d'entre elles témoignent de reprises multiples, signalées par une extrémité de forme tri- ou quadrilobée, identique à celle de la tranchée F 115 (*Ibidem*, 78, fig. 20-21). Ces tranchées présentent la particularité d'avoir été comblées, comme c'est le cas ici, en cours de creusement avec les déblais d'excavation (*Ibidem*, 106). Leur comblement est scellé, dans presque tous les cas, par des niveaux d'épandage d'engrais organique, caractérisés par la présence de mobiliers céramiques et osseux de petite taille mêlés à des charbons (*Ibidem*, 110), qui présentent de fortes ressemblances avec notre couche [8219]. D'autres tranchées de défoncement découvertes sur le site d'Alleins présentent, à leur base, les mêmes irrégularités et renforcements dus à la pousse des ceps au fond des tranchées (fig. 20). Ces caractéristiques se retrouvent, à une échelle plus vaste, dans le vignoble fouillé par W. F. JASHEMSKI (1973) à Pompéi : bien qu'implantés selon la technique plus récente de défoncement en fosses (*scrobes*), ces dernières se distinguent également par leur forme polylobée, leur fond irrégulier et leur association avec des trous de tuteurs piriformes, identiques au trou de piquet F 113 (fig. 20).



Fig. 20 — Vestiges de vignobles fouillés à Saint-Jean-du-Désert (haut), du Tricastin (milieu) et de Pompéi (bas).

L'hypothèse de vignobles est enfin confirmée par la présence de pollens de *vitis vitifera* dans un échantillon palynologique prélevé au cœur de la tranchée F 110, dans un tronçon de son tracé parfaitement scellé par l'aménagement empierré F 100, de datation tibérienne (fig. 17a, flèche rouge, voir *infra* chap. 4.1). Caractérisés par un faible rayon de propagation (GAUTHIER, 2001 et *infra*, chap. 4.1), ils constituent un solide argument en faveur d'une culture de la vigne à proximité immédiate des tranchées. Les pépins de raisin recueillis au sommet de la tranchée F 110, en revanche, dont la datation à l'époque moderne est bien acquise suite à leur analyse au radiocarbone, ne peuvent contribuer à cette problématique. Leur présence s'explique par le fait que la parcelle (n°145) concernée par les sondages a fait l'objet de cultures viticoles jusque dans les années 1980. Cette donnée n'infère nullement dans l'interprétation des vestiges. En effet, l'orientation des tranchées de défoncement diverge complètement de celle du parcellaire actuel, déjà fixé au 18^e siècle comme l'indique le cadastre d'époque napoléonienne (voir *supra* fig. 2). Leur datation antique est assurée à la fois par la couche [US 2819] et le drain/canalisation F 100, qui recouvrent partiellement le comblement de F 110.

L'intérêt majeur de ces aménagements réside, précisément, dans leur chronologie très précoce. Scellés par la couche d'épandage [US 8219], constituée sous Auguste dans les années 10 av. J.-C., ils ont vraisemblablement été aménagés dans la première moitié du règne d'Auguste dans les années 20 av. J.-C. Leur association avec quelques mobiliers de typologie plus ancienne (lèvre d'amphore Dressel 1B dans le drain F 101, cruche à lèvre pendante striée au sommet de F 110) n'exclut pas une date d'implantation encore plus précoce, dès les années 30, voire 40 av. J.-C. Le lien fonctionnel qui unit les canalisations aux tranchées et fosses de plantation, ainsi que leur orientation identique, permettent de supposer qu'elles ont été creusées simultanément à des fins de culture, de drainage et/ou d'irrigation du terrain et recouvertes, immédiatement ou dans un second temps, par un épandage d'engrais [US 8219] chargé d'apports détritiques. Ce secteur a connu par la suite quelques réaménagements dont témoigne la canalisation F 100, de datation et d'orientation cohérentes avec le premier état maçonné de la *villa* mis en évidence dans le sondage A et daté de l'époque tibéro-claudienne.

La question de la viticulture et de la production du vin à l'époque romaine a fait l'objet de plusieurs synthèses récentes (BRUN ET LAUBENHEIMER 2001, BRUN 2004, 2005, BRUN, POUX, TCHERNIA 2004), qui font une part belle au sud et au sud-ouest de la Gaule. Dans ces régions, l'étude des vignobles peut s'appuyer sur les travaux fondamentaux de P. BOISSINOT et M. MONTEIL (1999). L'analyse du vignoble « du Florian », en périphérie de Nîmes, dans un contexte colonial précoce analogue à celui qui détermine l'interprétation des découvertes de Goiffieux, a permis de distinguer un certain nombre de constantes dans les techniques de défoncement du sol et l'élevage de la vigne à l'époque romaine. Il est établi depuis longtemps que le défoncement en fosses (*scrobes*) succède chronologiquement à celui en tranchée (*sulci*), surtout caractéristique de la fin de la République et du début de l'Empire, ce que confirme la chronologie précoce des exemples connus à ce jour, datés pour la plupart de la période grecque, tardo-républicaine ou augustéenne (Le Florian, Vareilles). Les traités agronomiques préconisent, dans ce cas, le creusement manuel de tranchées jusqu'à trois pieds (0,90 m) de profondeur, autant de largeur et jusqu'à 6 m d'intervalle (Columelle, *Res Rusticae* III, 13, 5 ; Plinie, *Hist. Nat.* XVII, 35).

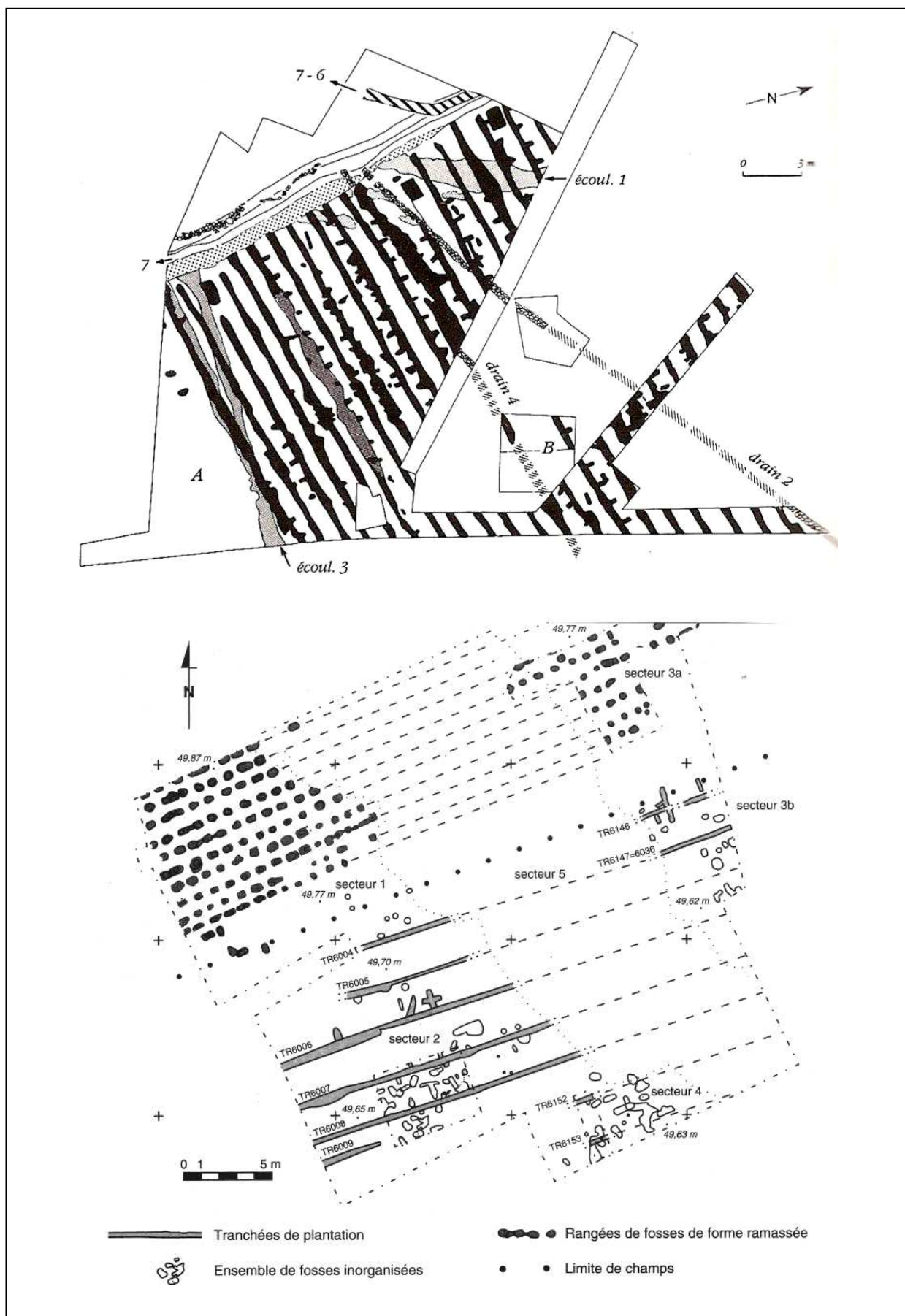


Fig. 21 — Plans des vignobles de Saint-Jean-du-Désert (haut) et de Nîmes « Le Florian » (bas).

Ce dernier point est particulièrement déterminant pour la caractérisation des cultures mises au jour à Goiffieux. En effet, les statistiques réalisées par M. Monteil indiquent que les rangées de vigne de Gaule méridionale sont systématiquement séparées par des intervalles bien inférieurs, compris entre 1 et 2,5 m au maximum, tandis que leur largeur n'excède guère 30 à 40 cm (MONTEIL 1999, 113 fig. 37). Cette fourchette constitue, à première lecture, un sérieux obstacle pour une interprétation analogue de nos deux tranchées, larges de 60 à 70 cm, espacées de 5,6 m de bord à bord et de 5,9 m d'axe en axe. Dans ses développements, l'auteur précise toutefois qu'à la différence de ceux découverts en Gaule, les vignobles fouillés en Italie atteignent fréquemment les valeurs préconisées par les agronomes, ce que confirme une statistique effectuée à partir des données bibliographiques disponibles : entre 6,6 et 7,5 m à Viterbe-Musarna, 5,4 et 6,3 m à Viterbe-Asinello, 3,5 et 7,2 m au Monte Spavento, 9,8 et 10,7 m à Macchia del Conte, plus de 5 m à Acqua Acetosa ou à Via Casal Bianco, pour des largeurs oscillant entre 65 et 90 cm (*Ibidem*, 113, fig. 38). Ces chiffres n'ont rien de surprenant dans la mesure où Plinie l'Ancien (*Nat. Hist.* XVII, 35) confirme que dans certaines régions d'Italie (Ombrie, Marses), l'intervalle entre chaque rangée de ceps est de vingt pieds, soit environ 5,9 m, afin de permettre des cultures adventices dans l'espace intermédiaire (*porculetum*), planté de céréales ou de légumineuses. Il précise que l'écartement est fonction de la richesse du sol et des conditions climatiques : il sera d'autant plus important que le climat est pluvieux et brumeux.

Cette description correspond idéalement à la description des tranchées de Goiffieux, qui présentent un espacement de vingt pieds (5,9 m), occupé par des fosses de plantation vraisemblablement liées à des cultures intermédiaires. La différence qui les oppose aux vignobles de Gaule méridionale est indissociablement liée à une technique d'élevage de la vigne jamais attestée, à notre connaissance, sur le sol gaulois — à l'exception, peut-être, de quelques travées du site du Florian (MONTEIL 1999, 114). À savoir la conduite des ceps sur palissages ou tuteurs hauts reliés par des barres horizontales formant des jougs (*iugum*), voire de véritables pergolas reliées par des entrails transversaux (*compluvium*). Ces deux techniques d'élevage (*vitis iugata* ou *compluviata*) sont spécifiques à l'Italie, où elles ont encore cours aujourd'hui, de la vallée d'Aoste à la Basilicate. À Goiffieux, sa mise en oeuvre est corroborée par la présence de trous de poteau et de palissages aménagés aux abords immédiats des tranchées. Le trou de poteau cylindrique F 108 et le trou de poteau F122 implantés le long de la limite ouest de la tranchée F 110 et espacés de 5,9 m (!), n'ont guère pu répondre à un autre usage. Le mieux conservé des deux (F 108) présente un diamètre non négligeable de 35 cm pour une profondeur d'au moins 30 cm, hors pertes liées à l'arasement des sols. Selon le ratio appliqué aux constructions sur poteaux porteurs et entrails d'époque protohistorique (HODARA 2005, 65-67), ces mensurations permettent de restituer un poteau d'au moins 1,50 à 2 m pour une vingtaine de centimètres de diamètre. Ces chiffres s'accordent avec les restitutions de *vitis compluviata* proposées à ce jour (fig. 23), solution qui n'est pas exclusive de palissages plus simples constitutifs d'une seule travée (*iugum*).

Les exemples archéologiques documentés, en Italie même, au travers des rares publications disponibles, viennent étayer cette comparaison (BROISE ET JOLIVET 1995, CALCI ET SORELLA 1995) : tous se caractérisent par de larges tranchées de défoncement de section carrée, creusées avec un large intervalle dans un substrat rocheux, liées à un mode de conduite sur palissages hauts qui n'exclut pas pour autant la pratique du provignage. Deux d'entre eux, repérés dans l'*Ager Ficulensis* au sud de Rome, présentent d'étroites similitudes avec les vestiges recoupés dans le sondage B (fig. 22). Les onze tranchées de vigne du site de Via Casal Bianco, creusées dans le socle de pouzzolane, espacées de 5,9 m d'axe en axe et larges de 90 cm, sont reliées à une longue canalisation perpendiculaire remplie de blocs de tuf, destinée au drainage du terrain (CALCI ET SORELLA 1995, 122-123). Le vignoble du Monte Spavento présente une configuration analogue : trois tranchées de défoncement de largeur identique, creusées dans le tuf à 3,5-7,2 m d'intervalle, sont traversées par des canalisations de drainage remplies de blocs plus ou moins agencés (*Ibidem*, 120-121). Elles sont associées à des cavités quadrangulaires interprétées comme des fosses de plantations d'arbres qui ne sont pas sans évoquer, de par leur forme et leur connexion avec les tranchées, les empreintes de fosses mises en évidence entre les canalisations de la moitié de sondage SB2.

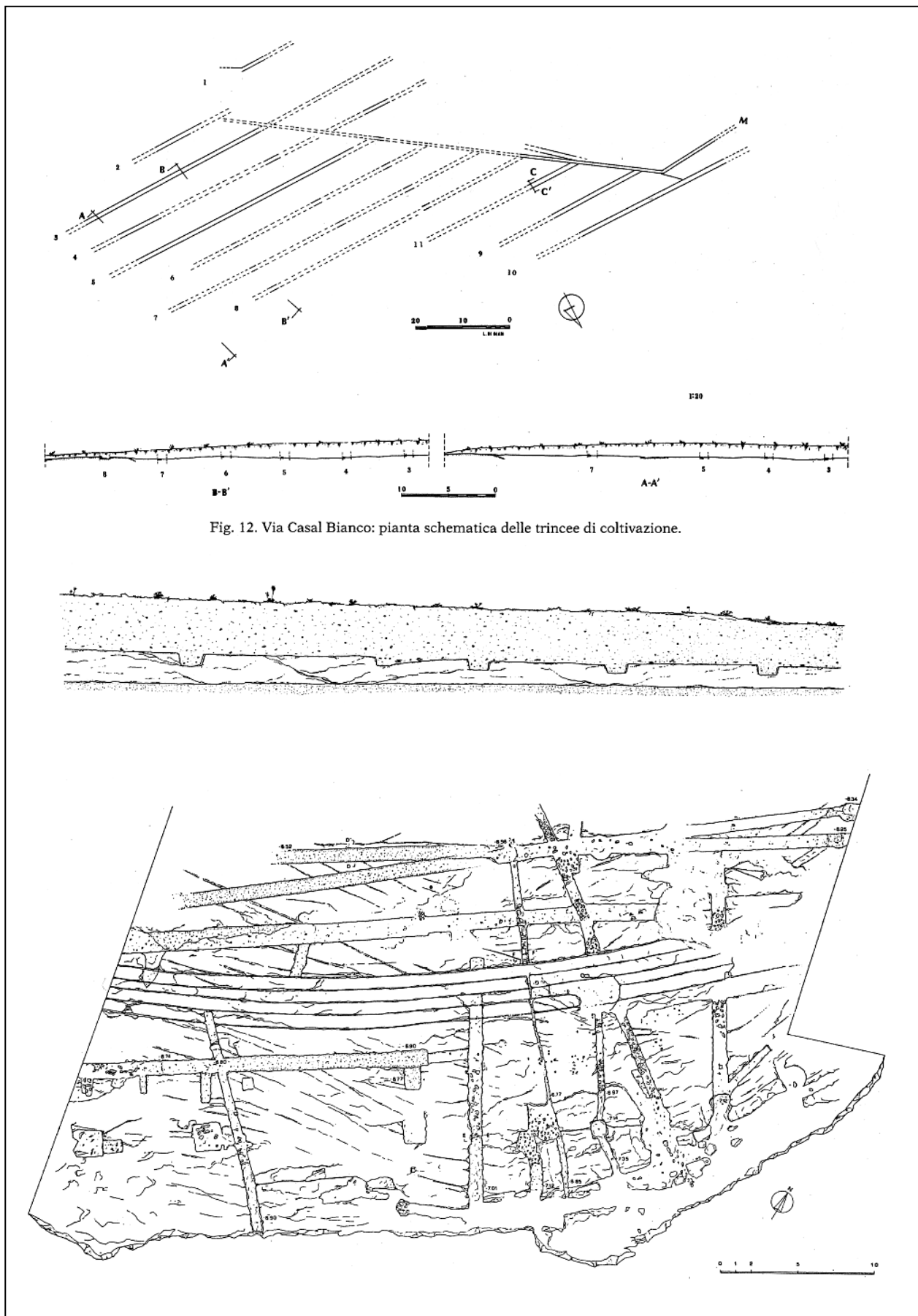


Fig. 22 — Plans des vignobles de Via Casal Bianco et de Monte Spavento.

Au vu de ces exemples, l'hypothèse d'un vignoble lié à un jardin et/ou une zone culturelle adossés à la *villa* de Goiffieux prend le pas sur tous les autres schémas d'interprétation, dont aucun ne concilie de manière convaincante l'ensemble des observations recueillies sur le terrain. Si elle apparaît très plausible en l'état actuel des données, elle devra néanmoins être validée par des fouilles plus extensives, qui permettront peut-être de préciser son organisation et surtout, son extension. Ce dernier point est essentiel pour établir la distinction entre un véritable vignoble commercial, lié à des installations de pressoirs et de chais permettant la production de vin à grande échelle, et un simple vignoble familial suffisant à la production d'un petit volume de vin, de raisins de table, voire un simple jardin d'agrément lié à la partie résidentielle de la *villa* (BRUN 2004). Une série de plusieurs dizaines d'anomalies linéaires et parallèles mises en évidence par les prospections électriques, espacées d'environ 3-4 m et comprises dans une vaste zone dont l'emprise s'étend plusieurs dizaines de mètres au nord et au sud du sondage B, semble d'ores et déjà répondre à cette question (voir *infra* chap. 5). Leur tracé ne recoupant que partiellement celui des vestiges fouillés cette année, l'identification de ces structures devra être confirmée par les campagnes ultérieures.

À la lumière de ces découvertes, l'existence d'un vignoble spécifique au territoire colonial de Lugdunum mérite d'ores et déjà d'être réexaminée sur la base des sources écrites. Sans nous livrer à une démonstration approfondie, il est intéressant de noter que le géographe Strabon évoque, à l'époque d'Auguste, la possibilité de faire pousser des cépages italiques dans les zones frontalières de la Narbonnaise et des Monts Cémènes, dont il situe la limite orientale aux alentours de Lyon (*Geogr.* IV, 1, 2). La mention la plus éclairante provient d'une source beaucoup plus tardive : au 5^e siècle de notre ère, l'évêque Sidoine Apollinaire se fait l'écho « d'un cru renommé fondé par le Triumvir en [ses] terres [lyonnaises] » (*pocula non hic sunt illustria nomine pagi, quod posuit nostris ipse Triumvir agris*, *Ad. Sidon.* Not. 2, 153). L'allusion au Triumvir, qui ne peut s'appliquer qu'aux figures historiques de Marc Antoine, Lépide ou Octave, renvoie comme le passage de Strabon à une époque très reculée, le 1^{er} s. av. J.-C., contemporaine des tranchées fouillées à Goiffieux.

Par rapport aux autres exemples documentés à ce jour en Gaule méridionale ou septentrionale (BRUN 2004), la conduite de vignes hautes palissées constitue un hapax qu'il est tentant de mettre en relation avec la précocité et nature particulière des découvertes effectuées à la surface de la *villa* ; en particulier, avec le caractère exogène des premiers monnayages recueillis sur le site, qui trahit le lien étroit qu'entretenaient les propriétaires des lieux avec le monde italique et/ou l'armée romaine (voir *supra* chap. 6). L'hypothèse, posée en amont de ce projet de fouille, d'une implantation coloniale calquée sur le modèle italien, vecteur d'importation de techniques d'élevage spécifiques à l'Italie importées telles quelles dans les années 40-30 av. J.-C., est séduisante, mais ne peut être tranchée à ce stade d'avancement des fouilles. L'adaptation au climat rigoureux de la moyenne vallée du Rhône imposait naturellement, selon les prescriptions de Pline, un écartement supérieur à celui observé en Gaule Narbonnaise ; la conduite sur palissades hautes constitue aussi un moyen d'aérer les vignes et de les isoler de l'humidité du sol. Dans l'hypothèse où les fouilles ultérieures de la *villa* confirmeraient l'origine italique de ses occupants, cette hypothèse devra être reconsidérée de manière approfondie.

Dans cette perspective, un dernier détail mérite une attention particulière : l'orientation des tranchées, à peu près identique à celle des canalisations aménagées à leur contact, comprise entre 23° et 24° Est. Cette mesure correspond à l'orientation supposée du cadastre centurié de Lugdunum, tel que l'ont restitué G. Chouquer et F. Favory sur la rive gauche du Rhône, dans le Velin (méthode de filtrage optique : CHOUQUER ET FAVORY 1980, voir *infra* fig. 45). Remis en cause par les opérations d'archéologie préventive menées dans l'est lyonnais, ce schéma est discuté dans plusieurs travaux récents, qui insistent à juste titre sur l'absence de datations fondée sur des méthodes stratigraphiques verticales et horizontales (COQUIDÉ 2003, C. COQUIDÉ in : FAURE-BRAC 2006). Pour autant, les fouilles menées à Genas ou à Saint-Romain-de-Jalionas concèdent à ce schéma une certaine matérialité archéologique sur les sites occupés entre le milieu du 1^{er} s. av. J.-C. et le 1^{er} s. apr. J.-C. (*Ibidem*, ROYET 2006, 298).

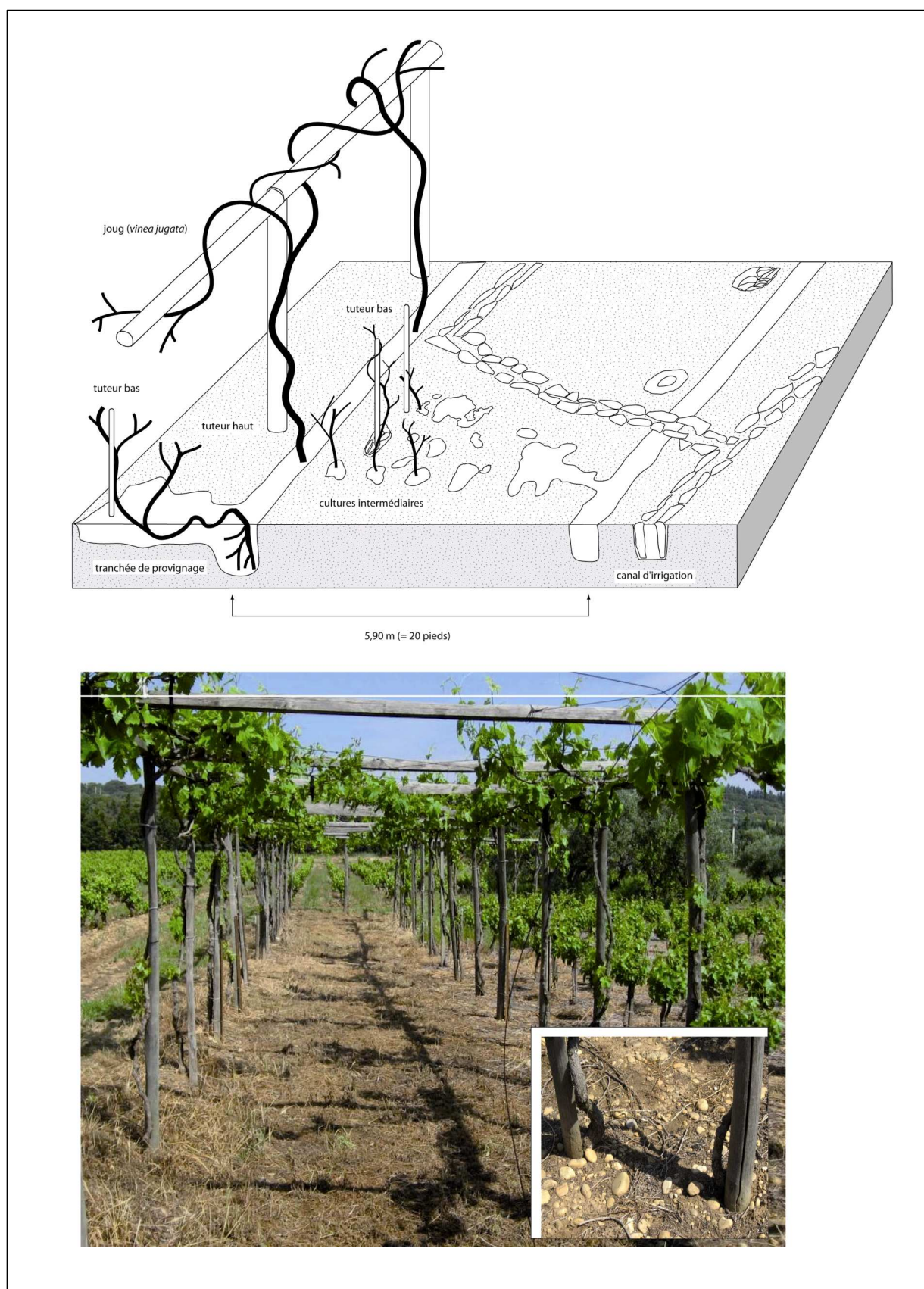


Fig. 23 — Schéma de reconstitution des vestiges de vignobles et de plantations recoupés dans le sondage B (infographie M. Poux). En bas : reconstitution expérimentale de *vitis compluviata* sur le site du Mas des Tourelles à Beaucaire.

À cet égard, la datation précoce des vestiges de culture mis au jour à Goiffieux, contemporaine de l'implantation du territoire colonial de Lugdunum, n'est pas sans intérêt. Le fait que leur orientation coïncide au degré près avec celle de la *pertica* restituée par G. Chouquer peut certes relever d'une coïncidence (avec un taux de probabilité de 1,1 % !) ou d'une configuration ponctuelle liée à l'orientation de la *villa*, en fonction des contraintes topographiques et climatiques locales. Si l'on écarte ces deux possibilités, il peut théoriquement témoigner d'une extension de la *pertica* lyonnaise à l'ouest du Rhône, ou l'observation, à distance, de règles d'orientation similaires. La multiplication de ce type d'intervention à plus grande échelle, appuyée par des prospections géomagnétiques et/ou par l'étude des photos aériennes, permettra peut-être un jour de trancher.

3. Mobilier

3.1. Étude préliminaire du mobilier céramique

L. Guillaud (Université Lumière Lyon 2)

La fouille du site de Goiffieux a livré un mobilier archéologique relativement abondant, composé en très grande majorité de tessons de céramique. Au total, c'est donc près de 1391 fragments correspondant à 242 individus qui ont été découverts, se répartissant sur 42 ensembles de proportions très inégales, allant de 1 à 324 tessons. La répartition de ces lots céramiques entre les deux secteurs de fouilles (sondage SA1 et SA2 d'un côté et SB1 et SB2 de l'autre) est relativement équilibrée, le premier comptant près de 757 tessons pour 154 individus, le deuxième 569 tessons pour 88 individus.

L'analyse stratigraphique effectuée en amont de cette étude a permis de mettre en évidence quatre phases d'occupation du site de Goiffieux : époque protohistorique (Etat I), augustéenne (Etat II), Haut Empire (Etat III) et occupation tardive (Etat IV). Comme l'indique le tableau suivant, ces différents états ne sont pas égaux en termes de représentation céramique :

Villa de Goiffieux- Total céramique						
	bords	panses	fonds	anses	total	%
Occupation protohistorique (état I)	24	132	2		158	11%
Occupation augustéenne (état II)	17	396	16	4	433	31%
Occupation du Haut Empire (état III)	70	592	9	4	675	49%
Occupation tardive (état IV)	9	113	3		125	9%
TOTAL	120	1233	30	8	1391	100%

En introduction de cette étude, il convient de clarifier plusieurs points. Tout d'abord, soulignons le caractère très fragmentaire du mobilier céramique découvert ; la grande majorité des tessons ne dépassant guère 3 à 4 cm de côté. Les fragments de bords et fonds retrouvés sont généralement de petite taille, d'où la difficulté souvent rencontrée d'en déterminer le diamètre et parfois même, l'orientation.

L'inventaire du mobilier céramique comprend trois groupes principaux : céramique « fine », « commune », et « amphore ». Ces différentes catégories se découpent elles même en plusieurs types de productions établis selon des critères à la fois typologique, technologique et géographique. Sont en présence les types de productions suivants : sigillée (TS) italique/lyonnaise, de Gaule méridionale et de Gaule du centre ; imitations de terre sigillée, grise fine/ *terra nigra*, parois fines, peinte, claire B, lampe, claire à pâte calcaire ou claire à pâte siliceuse ; commune sombre noire, gris et rouge; enfin la catégorie « amphore », classée en fonction des régions de production (italiques, ibériques ou gauloises). Signalons enfin que les autres catégories de mobiliers non-céramiques retrouvés en contexte de fouille demeurent à ce jour très faibles, en regard des nombreux objets recueillis lors des ramassages de surface (voir *supra*, chap. 1.4). Si la faune est assez fréquente dans certains lots, il faut mettre en avant la très faible proportion du mobilier métallique. Mis à part quelques clous, seules deux monnaies ont été découvertes sur l'ensemble de la fouille, dont une en contexte de décapage [US 8202]. Les hypothèses de datation exprimées ici dépendent donc quasi-exclusivement du mobilier céramique et principalement de la céramique fine, relativement bien datée pour cette époque.

Soulignons, pour finir, que cette étude s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche universitaire de Master sous la direction de Matthieu Poux. Les conclusions exprimées ici sont donc celles d'un travail préliminaire qui sera complété et enrichi au cours de cette année 2008-2009, avec l'étude de l'ensemble du mobilier recueilli lors des ramassages de surface.

3.1.1. Occupation protohistorique (état I)

Le premier état mis en évidence par cette étude montre l'existence d'une occupation du site dès les époques protohistoriques. Un fossé (F 11) ainsi qu'un niveau de circulation ([US 8050] ; [US8051]) ont été en effet mis au jour dans le sondage SA2. Ces niveaux ont livrés un matériel céramique abondant associé à la faune en grand nombre et témoignant d'une activité domestique indigène avant l'époque romaine. Au total, ce ne sont donc pas moins de 158 tessons qui ont été retrouvés, soit un peu moins de 10% de l'ensemble céramique du site. Du point de vue de la répartition catégorielle, on constate une prédominance des céramiques grossières avec plus de 73% de l'ensemble. Cuite en mode A ou B, elles ont en effet livré un nombre assez important de vases de stockage et de cuisson. La céramique fine, bien que plus ténue, comporte néanmoins un certain nombre de productions caractéristiques, qui nous permettent de centrer nos hypothèses de datations vers le début du 1^{er} siècle de notre ère (80-70 avant J.-C., La Tène D1b).

Villa de Goiffieux- Occupation protohistorique (état I)							
Catégorie	Type de production	Bords	panses	fonds	anses	total	%
céramique fine	campanienne		1			1	1%
	ournée lissée fumigée	4	24	2		30	19%
	ournée lissée grise	1	1			2	1%
	peinte	2	7			9	6%
	TS italique		1			1	1%
Total céramique fine		7	34	2		43	27%
Céramique grossière	modelée grossière (mode B)	16	81			97	61%
	modelée grossière (mode A)	1	17			18	11%
Total céramique commune		17	98			115	73%
TOTAL		24	132	2		158	100%

[US 8050] = [US 8051] (SA1 etSA2)

Niveau de circulation situé dans les sondage SA1 ([US 8050]) etSA2 ([US 8051]). Il est caractérisé par un sédiment sablo-limoneux vert-brun assez dur présentant de nombreux graviers et charbons de bois. Le matériel archéologique retrouvé est plutôt important puisqu'en plus d'une faune domestique présente en nombre, on compte près de 32 fragments céramiques répartis entre productions fines (22%) et grossières (78%). La première catégorie livre seulement 5 tessons pour 4 individus : Deux écuellen en céramique fine à pâte grise épurée (cuite en mode B) présentent en surface un traitement de lissage et enfumage bien visible leur donnant une patine noire caractéristique (classe 5 in GUICHARD, LAVENDHOMME, 1997).

Un fragment de pied annulaire assez bas semble lui aussi faire partie de ce type de production. Autre élément : un bord d'assiette présentant une pâte grise claire, signe d'une cuisson réductrice maîtrisée, mais n'ayant subi aucun enfumage. La lèvre est assez droite et reliée à la panse par un arrondi. La forme très plate de cette assiette évoque des imitations de vaisselles en campanienne de type Lamboglia 5 (type 5221 in GUICHARD, LAVENDHOMME, 1997). La céramique grossière se répartit quant à elle entre vases modelés cuits en mode A et ceux cuits en mode B. Si les premiers n'ont livré que deux tessons de panse à pâte brun-rougeâtre, les seconds présentent 17 tessons dont deux fonds et 1 bord à lèvre horizontale appartenant probablement à un vase ovoïde de cuisson à large ouverture (type 1113 de Feurs et Roanne).

Proposition de datation : Si ce lot reste très fragmentaire et peu abondant, on note tout de même la présence d'éléments caractéristiques permettant d'avancer quelques hypothèses. Les vases ovoïdes en céramique modelée grossière sont présents dans les contextes roannais dès le milieu du 2^{ème} siècle avant J.-C. Leur importance diminue au cours du temps mais ils restent présents jusqu'à l'horizon 6 de Roanne (20-10 avant J.-C.). En revanche, les écuellen en céramique fine ayant subi une cuisson réductrice sont des productions que l'on ne rencontre fréquemment qu'à partir du début du 1^{er} siècle avant notre ère. C'est notamment le cas à

Roanne où elles n'apparaissent que dans l'horizon 4 soit aux alentours de 80 av. J.-C. remplaçant les productions de céramiques fines cuites en mode A (GUICHARD, LAVENDHOMME, 1997). Les imitations de Lamboglia 5 en céramique fine apparaissent à la même époque à Roanne. Néanmoins on les retrouve sur certains sites plus précocement, à la fin du 2^{ème} siècle avant notre ère. Si la pauvreté du lot nous invite à être prudents, on peut envisager une datation ou du moins un *terminus post quem* du début du 1^{er} siècle avant J.-C. et plus précisément la transition entre La Tène D1b et La Tène D2a. L'absence du vaisselier caractéristique de la conquête nous invite néanmoins à ne pas dépasser le milieu du 1^{er} siècle avant J.-C.

[US 8050]-[US8051]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	tournée lissée fumigée	3		1		4	13%	3
	tournée lissée grise	1				1	3%	1
Total céramique fine		4	0	1	0	5	22%	4
Céramique grossière	modelée grossière (mode B)	1	14	2		17	50%	2
	modelée grossière (mode A)		9			9	28%	1
Total céramique commune		1	23	2		27	78%	3
TOTAL		5	23	3		31	100%	7

F 11 [US 8052] (SA2)

Structure longitudinale d'orientation nord-est/sud-ouest creusée dans le substrat naturel et située dans le sondage SA2. Interprétée comme une fosse ou tranchée de palissade, elle a livrée un mobilier archéologique important associant matériel céramique et faune domestique en abondance. Les céramiques fines présentent 30 tessons pour 4 individus. Parmi elles, 2 bords de céramique peinte à lèvre simple et à col assez long, associés à plusieurs tessons de panses assez fins, font écho à des formes hautes à panses ovoïdes caractéristiques des productions roannaises. La céramique fine à pâte grise (mode B) lissée et fumigée présente une écuelle à bord droit ainsi qu'un fond de vase à pied annulaire peu haut pouvant appartenir lui aussi à une écuelle ou une assiette. On note également la présence d'un fragment de céramique campanienne B témoignant de la présence d'un vase d'importation dont le type n'a pas pu être identifié.

La céramique grossière se répartit entre céramique modelée cuite en mode A (6 tessons) et en mode B (56 tessons). Si la première ne livre que 9 tessons de panses, la seconde présente plusieurs exemplaires de bords à lèvres évasées simples renvoyant à des vases ovoïdes à ouvertures larges typiques des vases de cuissons régionaux. On notera également la présence de deux bords de vases, l'un à lèvres biseautée et striée et l'autre sans lèvre inconnus dans les niveaux laténiens et renvoyant plutôt à des productions plus anciennes, probablement de l'âge du Bronze et présents ici de manière résiduelle.

Proposition de datation : Les vases de cuissons fabriqués selon le mode B sont fréquents dans les premiers états d'occupation de Roanne mais restent néanmoins présents jusqu'à la conquête. Les différents fragments de céramiques peintes (vases hauts à panses ovoïdes ou fuselés) sont quant à eux caractéristiques de la deuxième moitié du deuxième siècle avant J.-C. (La Tène C2-D1a). Ils disparaissent au début du premier siècle avant notre ère au profit d'un nouveau répertoire de formes moins hautes parmi lequel on trouve le prototype du bol de Roanne. (GUICHARD, LAVENDHOMME, 1997). En revanche, la présence d'écuelles et d'assiette en céramique fine cuite en mode B est attestée dans les monts du Forez uniquement à partir du début du 1^{er} siècle avant notre ère (horizon 4 de Roanne). Elles remplacent à cette époque les céramiques fines cuites en mode A et présentant une pâte plus oxydée. On a donc ici, comme pour la couche d'occupation qui lui est liée ([US 8050/51]) un *terminus post quem* du début du 1^{er} siècle avant notre ère (80-70 avant J.-C.).

[US 8052]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Campanienne		1			1	1%	1
	ournée lissée fumigée	1	20	1		22	24%	1
	Peinte	2	5			7	8%	2
Total céramique fine		3	26	1	0	30	33%	4
Céramique grossière	modélée grossière (mode B)	9	46	1		56	61%	9
	modélée grossière (mode A)	1	5			6	7%	1
Total céramique commune		10	51	1		62	67%	10
TOTAL		13	77	2		92	100%	14

Transition US 8051]-[US8052] (SA2)

Il s'agit du matériel archéologique recueilli à la transition du niveau de circulation [US 8051] et du comblement de la fosse F 11 ([US 8052]). L'ensemble du mobilier archéologique est de même nature que les deux US précédentes. Outre une faune caractéristique des niveaux protohistoriques du site, on compte quelques fragments céramiques répartis entre vaisselle fine (5 tessons pour 2 individus) et grossière (21 tessons pour 5 individus). La première livre notamment une lèvre éversée à légère inflexion en céramique lissée fumigée cuite en mode B appartenant probablement à une forme haute à panse ovoïde. On note aussi la présence d'un fragment de céramique sigillée italique. Celui-ci, très fragmentaire, est probablement un individu intrusif du à une perturbation des couches supérieures ([US 8028] et [US 8035]). La céramique grossière présente pour sa part plusieurs exemplaires de vases en céramique grossière cuite en mode B. Ce sont des pots de cuissons à lèvres simples et évasés. Le col et la lèvre sont généralement lissés tandis que la panse est peignée. Un tesson a livré un décor caractéristique de fines incisions en grains de café à la jonction du col et de la panse. Enfin, trois tessons de panses renvoient à des pots cuits en mode A.

Proposition de datation : Cette US de transition présente exactement le même faciès céramique que les deux précédentes qui la constituent. La présence de céramiques fines cuites en mode B lissées fumigées est le seul argument nous invitant à envisager un *terminus post quem* assez haut pour cet ensemble, à la transition entre la Tène D1b et la Tène D2a.

transition [US 8051]-[US8052]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	ournée lissée fumigée	1	3			4	12%	1
	TS italique		1			1	4%	1
Total céramique fine		1	4	0	0	5	16%	2
Céramique grossière	modélée grossière (mode B)	3	14			18	72%	4
	modélée grossière (mode A)		3			3	12%	1
Total céramique commune		3	14			20	84%	5
TOTAL		3	18			25	100%	7

F 14-[US 8058] (SA2)

Tranchée d'axe NE située dans le sondage SA2. Son comblement [US 8058] a livré un matériel archéologique assez abondant : faune, charbons de bois, fragments de parois en torchis et céramique. Cette dernière se répartit entre céramique fine et grossière. Le lot est assez pauvre avec seulement 12 tessons pour 4 individus. La céramique fine n'a livré que des éléments de panses. On note donc la présence de céramique peinte très fragmentaire, de céramique tournée lissée fumigée cuite en mode B ainsi qu'un fragment de céramique à pâte grise épurée lissée en surface dont les caractéristiques sont identiques à l'assiette imitant le Lamboglia 5 retrouvée dans [US 8050]. La céramique modelée à pâte sombre grise présente elle aussi quelques tessons de panses dont un fragment de col à décor peigné et départ de lèvre horizontale appartenant probablement à un vase de cuisson à large ouverture.

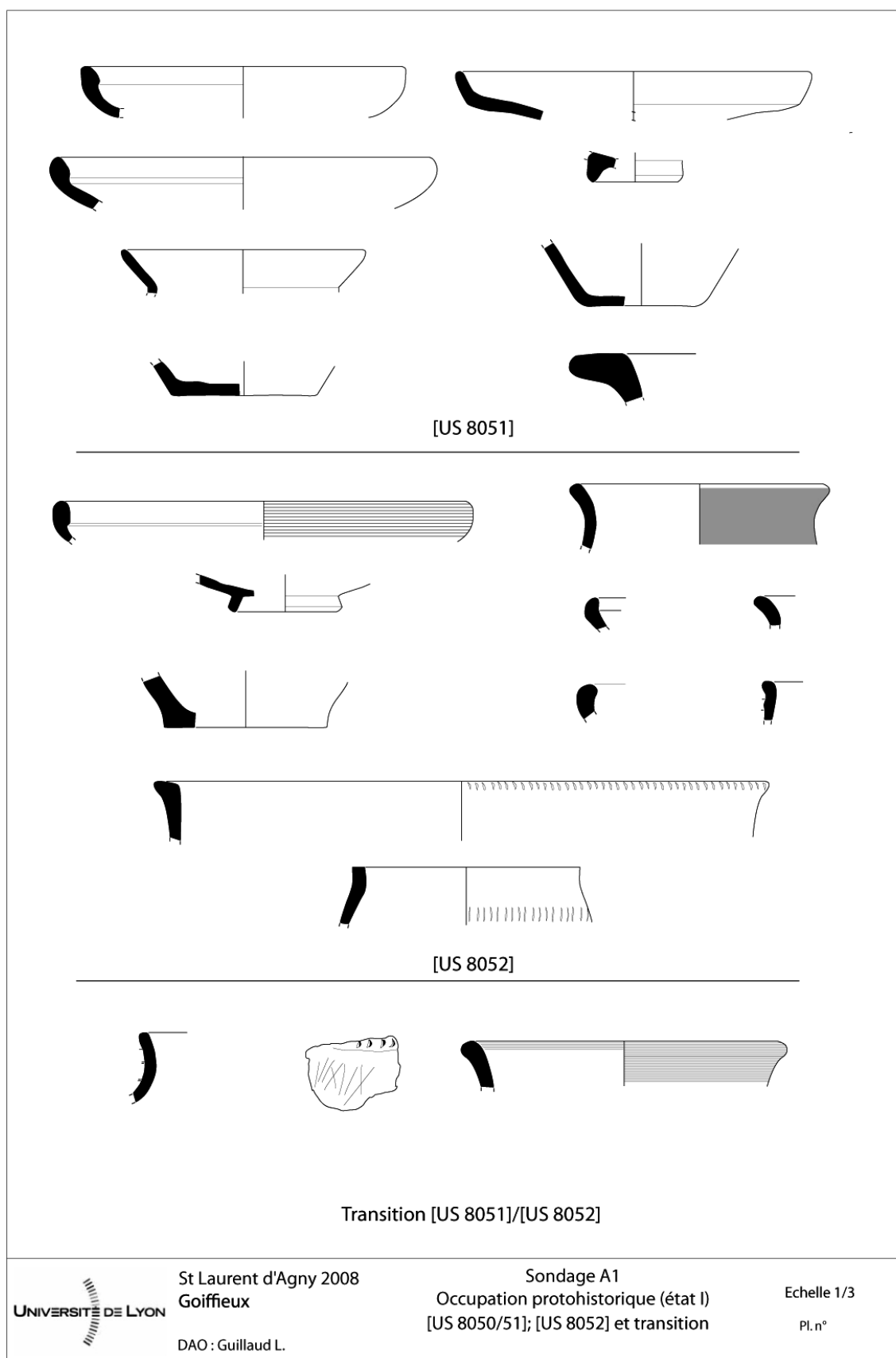


Fig. 24 — Mobilier céramique de l'état I.

Proposition de datation : Le caractère fragmentaire et ténu de cet ensemble ne permet pas d'avancer une quelconque hypothèse de datation. Tout au plus pouvons-nous constater que la typologie du matériel céramique en présence et par extension des autres catégories de mobilier (faunes, charbons...) semble se rapprocher des couches protohistoriques sous jacentes ([US 8050] ; [US 8051], [US 8052]).

[US 8058]								
Catégorie	Type de production	bords	pances	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	peinte		2			2	17%	1
	tournée lissée fumigée		1			1	8%	1
	tournée lissée grise		1			1	8%	1
Total céramique fine			4	0	0	4	33%	3
Céramique grossière	modelée grossière (mode B)		8			8	67%	1
Total céramique commune			8			8	67%	1
TOTAL			12			12	100%	4

3.1.2. Occupation d'époque augustéenne (état II)

Le second état d'occupation est daté de l'époque augustéenne. Les sondage SA1 et SA2 ont en effet livré plusieurs niveaux d'occupation que l'on peut attribuer à cette période, le plus souvent recoupés par les fondations des murs plus récents. Les sondages SB1 et SB2 présentent pour leur part un certain nombre de structures qui semblent elles aussi se rattacher à cet horizon. Il s'agit d'un ensemble de drains en pierres (F 101, F 102, F 103, F 104) et de tranchées de plantations de vignes (F 110 et F 111) attribués à une zone de jardins.

Le mobilier céramique retrouvé n'est pas très abondant avec 434 tessons ; Néanmoins la couche d'épandage [US 8219] constitue le lot le plus important des fouilles de la *villa*. Les structures de drainage et de plantations n'ont quant à elles livré que très peu de mobilier ce qui rend difficile toute proposition de datation précise, que ce soit pour leur apparition ou leur abandon. On notera enfin, en ce qui concerne la répartition catégorielle, la prédominance des céramiques communes (86%) et la faible proportion du matériel amphorique (5%) que l'on ne rencontre pratiquement que dans l'[US 8219].

Villa de « Goiffieux »-occupation augustéenne (Etat II)							
Catégorie	Type de production	bords	pances	fonds	anses	total	%
Céramique fine	TS italique	1	6	1		8	2%
	TS Gaule du Sud	1				1	0%
	Imitations TS vallée du Rhône		3			3	1%
	Peinte	3	14			16	4%
	Parois fines	2	6	2		10	2%
Total céramique fine		7	29	3	0	39	9%
Céramique commune	claire pâte calcaire	1	138	4	1	143	33%
	claire pâte siliceuse	1	4			5	1%
	claire pâte calcaire engobée		1			1	0%
	Sombre rouge		37			37	9%
	Sombre noire	5	116	5		126	29%
	Sombre grise	1	24			25	6%
	vases de stockage		11	3		14	3%
	lampe à huile	1	3			4	1%
	grise à engobe lisse noir	1	1			2	0%
	Divers grossière		15	1		16	4%
	Céramique protohistorique		1			1	0%
Total céramique commune		10	351	13	1	375	86%
Amphore	indéterminé		6			6	1%
	Italie		2			2	0%
	Bétique		9		2	11	3%
	Tarraconaise				1	1	0%
Total amphore			17		3	20	5%
TOTAL		17	398	16	4	434	100%

[US 8028] (SA2)

Couche située dans le sondage SA2 recoupée par la tranchée de fondation de F 01/05. Cette recharge de sol est constituée d'une couche de gravier lié à l'argile, de couleur noire, compacte et homogène. Le mobilier en présence comprend 27 fragments pour 8 individus répartis entre céramique fine (15%), céramique commune (78%) et amphore (7%). La vaisselle de table est représentée par une assiette à parois oblique, cuite en mode A, et présentant un vernis argileux non grésé caractéristique des imitations de plats sigillées de la vallée du Rhône. On note également la présence d'un bol en céramique peinte à lèvre oblique et col relié à la panse par une fine cannelure. Le décor consiste en un large bandeau blanc sur fond rouge. Les caractéristiques de la pâte invitent à localiser son atelier de production dans la région viennoise (voir LAVENDHOMME, GUICHARD, 1997). La céramique commune livre également quelques individus. Les sombres noires et grises sont toutes deux représentées par un exemplaire de pot à bord éversé et col côtlé caractéristique des productions régionales (BATIGNE, 1995). Plusieurs fragments de céramiques claire à pâte calcaires témoignent aussi de la probable présence de vaisselle de service (cruche, pichet, etc...).

Enfin, le matériel amphorique est assez mince puisqu'il ne présente que deux tessons probablement originaire de Bétique. A noter la présence de façon résiduelle de quelques tessons de céramiques à très fort dégraissant et sans traitement de surface qui pourrait être protohistorique.

Proposition de datation : La chronologie de cette couche peut être précisée grâce à plusieurs éléments. Les imitations de plat Goudineau 1 dans la vallée du Rhône sont produites dès les années 30/20 av. J.-C. (DESBAT, SAVAY-GUERRAZ, 1986) On les retrouve néanmoins de manière plus fugace au début du premier siècle de notre ère. L'exemplaire de « bol de Roanne » présent ici se retrouve lui aussi dans des contextes assez précoces de la fin du 1^{er} siècle avant J.-C. (GUICHARD, LAVENDHOMME, 1997) et du début 1^{er} siècle de notre ère, notamment dans l'horizon -10/15 de Roanne (GENIN, LAVENDHOMME, 1998). Bien que peu abondant, cet ensemble a donc un faciès chronologique proche des époques augustéennes.

[US 8028]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Imitations TS vallée du Rhône		1			1	4%	1
	céramique peinte	1	2			3	11%	1
Total céramique fine		1	3	0	0	4	15%	2
Céramique commune	claire pate calcaire		9			9	33%	1
	Sombre noire	1	5			6	22%	1
	Sombre grise	1	3			4	15%	1
	Grise à engobe lisse noir		1			1	4%	1
	Céramique protohistorique		1			1	4%	1
Total céramique commune		2	19			21	78%	5
Amphore	Bétique		2			2	7%	1
Total amphore			2			2	7%	1
TOTAL		3	24			27	100%	8

[US 8035] (SA2)

Couche située dans le sondage SA2 au niveau des fondations du mur F 05. Sur le terrain, les fouilles ont mis en évidence le fait que ce niveau est en réalité recoupé par la tranchée de fondation du mur et donc antérieur à celui-ci. Le matériel archéologique retrouvé est très ténu puisque seul 1 tessons de céramique fine nous est parvenu. Il s'agit d'un bord de coupe en sigillée italique appartenant au service II du type Haltern 8 (CONSPECTUS).

Proposition de datation : La coupe Haltern 8 nous fournit un *terminus post quem* de la fin du règne d'Auguste soit aux environs de 15/20 de notre ère.

[US 8035]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	Fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Campanienne		1			1	50%	1
	TS italique		1			1	50%	1
Total céramique fine			2	0	0	2	100%	2
TOTAL			2			2	100%	2

[US 8026] (SA1)

Niveau de remblai très peu anthropisé situé dans le sondage central du secteur SA1. Le matériel recueilli est très ténu puisqu'on ne compte que 3 tessons de céramique commune sombre noire dont un bord de pot à cuisson.

Proposition de datation : romain sans plus de précision.

[US 8026]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
Céramique commune	Sombre noire	1	2			3	100%	1
Total céramique commune		1	2			3	100%	1
TOTAL		2	2			3	100%	1

F 101-[US 8207] (SC)

Structure orientée nord-ouest/sud-ouest située au centre de la moitié de sondage SB1 et interprétée comme un drain lors de la fouille. Son comblement [US 8207] livre très peu de mobilier (11 tessons pour 4 individus), exclusivement des éléments de panse. Un tesson de céramique peinte constitue l'unique vestige céramique fine tandis que les céramiques communes se partagent entre 4 fragments de cruche à pâte siliceuse, 4 tessons de céramique claire à pâte calcaire et 1 seul tesson de sombre noire. Le matériel amphorique a en revanche livré une lèvre d'amphore de type Dressel 1B originaire d'Italie, plus précisément, au regard de la pâte, des ateliers de l'Ager Cosanus en Étrurie méridionale (OLMER 2004).

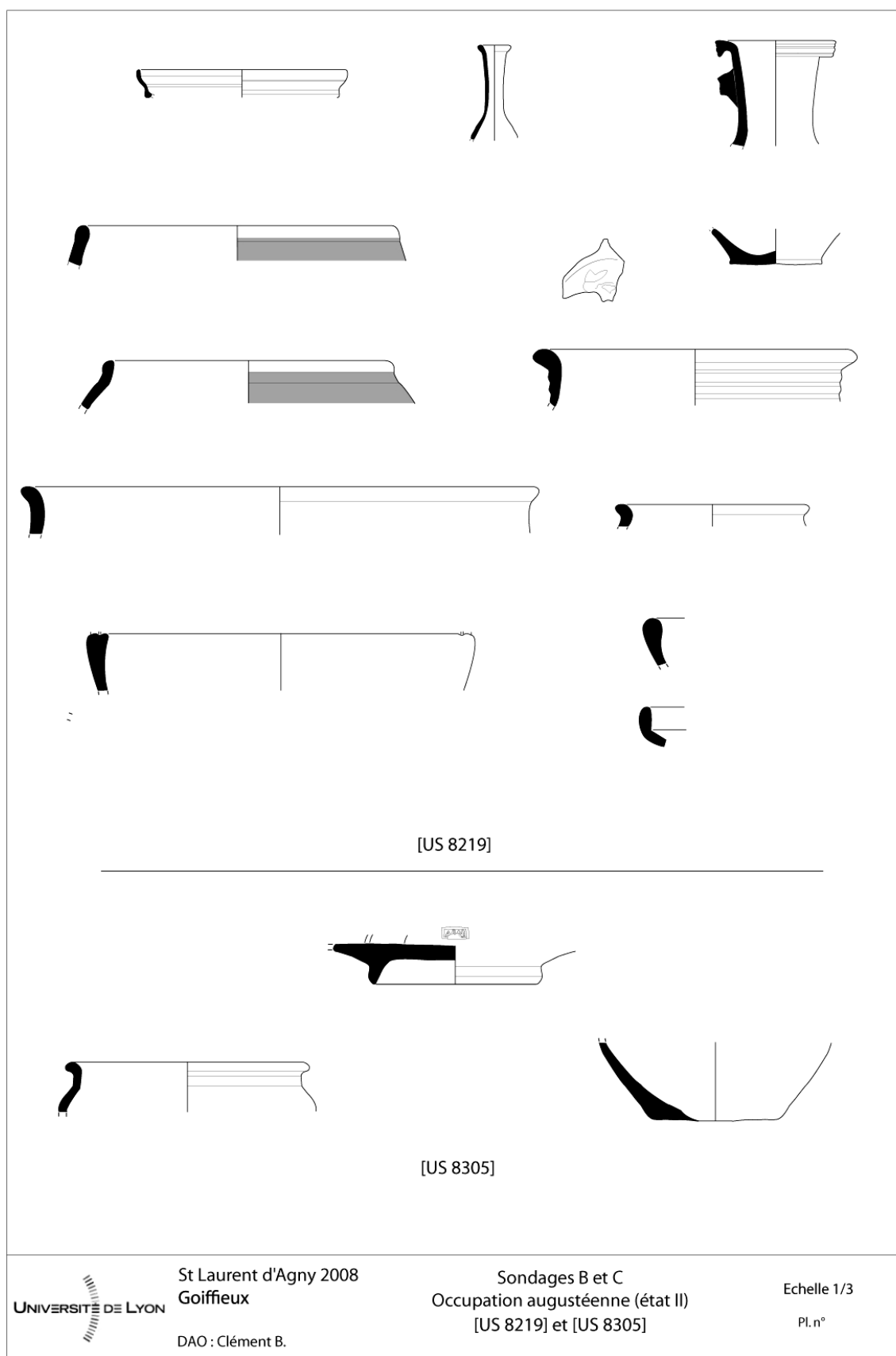


Fig. 25 — Mobilier céramique de l'état II.

Proposition de datation: Face à la pauvreté du lot céramique contenu dans ce drain, les hypothèses de datation sont limitées. L'unique élément présentant une datation fiable reste la lèvre d'amphore de type Dressel 1B dont la production commence aux alentours de 70 avant J.C. et se termine dans les années 30-25 avant notre ère, qui fournit un *terminus post quem* pour le comblement de cette structure.

F 101-US 8207								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Peinte		1			1	9%	1
Total céramique fine			1	0	0	1	9%	1
Céramique commune	Sombre noire		1			1	9%	1
	claire pâte siliceuse		4			4	36%	1
	claire pâte calcaire		4			4	36%	1
Total céramique commune		0	9			9	82%	3
Amphore	Italie	1				1	9%	1
Total amphore						1	9%	1
TOTAL		1	10			11	100%	4

F 103-[US 8213] (SC)

Structure linéaire située dans le sondage C et interprétée comme un système de drainage. Creusée dans le substrat rocheux, elle est composée de deux parois constituées de pierres de champ formant un canal. Le comblement de ce drain [US 8213] ne présente que très peu de mobilier. On note néanmoins la présence d'un tessons de céramique fine à revêtement argileux non grésé caractéristique des ateliers d'imitations de sigillées de la vallée du Rhône. La céramique commune a livré quant à elle 8 tessons à pâte claire calcaire parmi lesquels 2 fonds de cruche ou de pichet. Soulignons enfin la présence de 6 tessons de céramique sombre noire et le même nombre de sombre grise. Cependant, l'absence de formes caractéristiques ne permet pas de déterminer un quelconque type.

Proposition de datation : Le matériel recueilli est trop ténu pour avancer une datation précise de la structure. Tout au plus pouvons-nous dire que la présence de céramique à enduit non grésé de la Vallée du Rhône, caractéristiques des contextes augustéens à Vienne et à Lyon (DESBAT, SAVAY-GUERRAZ, 1986), permet d'établir un TPQ de cette époque.

F 103-[US 8213]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	imitations TS vallée du Rhône		1			1	5%	1
Total céramique fine		0	1	0	0	1	5%	1
Céramique commune	Claire pâte calcaire		6	2		8	36%	2
	Sombre noire		6			6	27%	1
	Sombre grise		6			6	27%	1
	grise à engobe lisse noir	1				1	5%	1
Total céramique commune		1	18	2	0	21	95%	5
TOTAL		1	19	2		22	100%	6

F 106-[US 8223] (SB)

Aménagement de pierres situé dans la partie ouest du sondage B. Au départ identifié comme collecteur d'eau lié aux structures drainantes, il est finalement interprété comme constituant l'extrémité du drain F 101, perturbé par la construction d'un drain postérieur (F 100) dans l'orientation des structures du Haut Empire. Le matériel céramique recueilli dans son comblement est très pauvre. Seule la céramique commune est représentée avec 9 tessons de céramique claire à pâte calcaire et 9 autres de sombre noire sans que l'on ne puisse identifier aucune forme précise.

Proposition de datation : aucun élément notable ne nous permet d'avancer une quelconque datation. Tout comme F 101, ce comblement est romain sans plus de précision.

F 106-[US 8223]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
Céramique commune	Claire pâte calcaire		9			9	50%	1
	Sombre noire		9			9	50%	1
Total céramique commune		0	18			18	100%	2
TOTAL			18			18	100%	2

[US 8219] (SB et C)

Couche d'épandage située à la jonction des moitiés de sondage SB1 et SB2, venant sceller les tranchées de vignes F 110 et F 111. Elle est caractérisée par un sédiment noir, meuble et gras dans lequel on a retrouvé un mobilier important (relativement aux autres lots de la fouille) avec pas moins de 324 tessons pour 24 individus ; soit plus de 56% des tessons céramiques en contexte dans les sondages B et C. Le lot se partage par ordre d'importance entre céramique commune largement majoritaire (85%), céramique fine (9%) et amphore (6%). Si la proportion des céramiques fines en nombre de tessons est peu importante, elles ont livré tout de même plusieurs types de productions connus. Tout d'abord les céramiques à parois fines qui réunissent deux types de récipients : un vase caréné ou ovoïde à bord éversé typique de l'atelier N/E de St Romain en Gal (DESBAT, SAVAY-GUERRAZ, 1986) et un gobelet imitant le type d'Aco, produit lui aussi, au regard de sa pâte, à Vienne (DESBAT, SAVAY-GUERRAZ, 1986). Les céramiques peintes sont relativement nombreuses (11 tessons) et ont livré deux fragments de bord à lèvre oblique et col court présentant un bandeau supérieur rouge sur fond blanc. La pâte est plutôt brune et présente un dégraissant visible à l'œil nu. On pense donc plutôt à des productions du type « bol de Roanne » mais issues d'ateliers viennois (voir GUICHARD, LAVENDHOMME, 1997). Ces vases côtoient également 7 fragments de céramique à pâte calcaire et revêtement rouge (arétine) d'Italie septentrionale ou de Lyon. On compte notamment un bord de coupe de type Ritt. 5 ainsi qu'un bol à paroi concave puis convexe et à deux sillons (un externe et l'autre interne) que l'on associe au service Ic de Haltern (type Haltern 7) (voir CONSPECTUS). Les productions de sigillée de Gaule du Sud sont elle aussi présentes avec un bord de coupe de type Drag. 29a.

La céramique commune, plus abondante, livre quand à elle assez peu d'éléments de forme. Elle se répartit entre vaisselle de service et vaisselle de cuisson ou de stockage. La première présente notamment une lèvre de cruche pendante et bord rainuré en céramique claire (pâte calcaire) ainsi que plusieurs éléments de fonds. On constate aussi la présence d'un élément de panse de cruche à pâte claire et engobe blanc. Les céramiques sombres noires présentent 87 fragments dont 3 exemplaires de pots à bords éversés (deux à col côtelés) (BATIGNE, 1995). De nombreux fragments de panses de céramiques sombres grises et rouge sont présents mais sans aucun élément de formes. Quelques tessons à pâte rouge et fort dégraissant ont été identifiés comme appartenant à des vases de stockage (type dolium). La présence de 7 fragments de lampe à huile est aussi à retenir. Après recollage, celle-ci reste très fragmentaire et n'a pas permis d'identifier un type particulier. On note enfin la présence d'un petit balsamaire à panse fusiforme partiellement conservé présentant une pâte orangée.

Le matériel amphorique présente pour sa part une diversité très peu rencontrée sur le reste du site. Plusieurs fragments à pâte sableuse beige et épaisse semblent caractéristiques des productions de Bétique. L'épaisseur de la pâte renvoie probablement à une amphore à huile de type Dr.20. Deux éléments de panses et un fragment d'anse plus fins, très sableux semblent en revanche appartenir à une amphore de type Haltern 70, elle aussi d'origine ibérique. La présence d'un fragment d'anse bifide à pâte rouge et dégraissant de quartz blanc rappelle quant à elle les productions de Tarraconaise et plus précisément le type Pascual 1. Enfin, signalons la présence de deux fragments d'amphore à pâte orangée (dit « étrusque ») originaire d'Italie.

Proposition de datation : La diversité des productions rencontrées dans cette US, ainsi que son abondance relative nous permet d'avancer des hypothèses de datation assez précises. Là encore, c'est essentiellement la céramique fine qui nous offre nos principaux points de repères. Les ateliers de St Romain en Gal imitant

gobelets d'Aco et sigillées italiques (céramiques cuites en mode A à revêtement argileux non grésé) sont en activité à partir du début de la période augustéenne (20 avant J.-C.) (DESBAT, SAVAY-GUERRAZ, 1986). La forme de pot en céramique peinte à lèvre oblique et col court est elle aussi assez précoce puisqu'on la retrouve dès la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère (GUICHARD, LAVENDHOMME, 1997) et dans l'horizon 6 de Roanne soit entre 10 avant et 15 après J.-C. (GENIN, LAVENDHOMME, 1998). La présence de vaisselle en sigillée arétine appartenant aux répertoires du service I (type Haltern 7) est elle aussi caractéristique des contextes augustéens (-20/15) (CONSPECTUS) tout comme le petit balsamaire dont la forme évoque des productions d'époques tardo-républicaines et du Haut Empire. La coupe en sigillée de gaule méridionale de type Drag.29a commence à être produite elle aussi sous Auguste (10 avant J.-C) et perdure jusqu'au règne de Claude (GENIN, VERNHET, 2002). En ce qui concerne la vaisselle de service, le bord de cruche retrouvé présente une lèvre pendante et striée assez précoce que l'on retrouve dans les contextes césaro-augustéens et dans l'horizon 6 de Roanne également (DICOCER; et GENIN, LAVENDHOMME, 1998). Pour ce qui est de la datation des amphores, le type Dr.20, s'il se développe surtout à partir du début du premier siècle de notre ère, est produit dès l'extrême fin du 1^{er} siècle av. J.-C. (type Dr.20a aux environs de 10 av. J.-C ; voir DICOCER.). L'amphore Pascual 1 est quant à elle produite dès la seconde moitié du 1^{er} siècle avant J.-C. Idem pour les amphores de type Haltern 70 produite en Espagne entre -50 et 75 après J.-C.

L'ensemble du vaisselier mis en évidence semble donc assez caractéristique des productions céramiques de l'extrême fin du 1^{er} siècle avant notre ère avec un *terminus post quem* des années 10 avant J.-C. L'absence de céramique sigillée du service II incite à ne pas dépasser les premières années du 1^{er} siècle de notre ère

[US 8219]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
Céramique fine	TS italique	1	5			7	2%	2
	TS Gaule du Sud	1				1	0%	1
	imitations TS vallée du Rhône		1			1	0%	1
	Peinte	2	9			11	3%	2
	parois fines	2	6	2		10	3%	2
Total céramique fine		6	21	2		30	9%	8
Céramique commune	claire pâte calcaire	1	107	2		110	34%	2
	claire pâte calcaire engobée		1			1	0%	1
	Sombre rouge		30			30	9%	1
	Sombre noire	3	81	3		87	27%	3
	Sombre grise		14			14	4%	1
	vases de stockage		11	3		14	4%	1
	lampe à huile	1	3			4	1%	1
	Divers grossière		15	1		16	5%	1
Total céramique commune		5	262	9		276	85%	11
Amphore	indéterminé		6			6	2%	1
	Italie		2			2	1%	1
	Bétique		7		2	9	3%	2
	Tarraconaise				1	1	0%	1
Total amphore			15		3	18	6%	5
TOTAL		11	298	11	3	324	100%	24

[US 8305] (SB)

Couche d'épandage située en bordure nord du sondage B caractérisée par un sédiment de couleur noir assez meuble. L'observation sur le terrain a permis d'établir son équivalence avec l'[US 8219]. Le matériel céramique n'est pas très abondant (16 tessons pour 7 individus) mais présente quelques éléments intéressants. La vaisselle fine ne livre en effet qu'un seul fragment. Il s'agit d'un fond d'assiette en céramique sigillée arétine d'Italie septentrionale (ou productions de Lyon) dont la typologie se rapproche des productions du service I de Haltern (CONSPECTUS). Il porte une estampille centrale encore lisible : ARNI.

La vaisselle commune se répartit pour sa part entre céramique claire et céramique sombre avec une nette majorité pour cette dernière avec 10 fragments. On distingue notamment 2 fonds de pot ou de jarre de cuisson en céramique sombre noire.

Proposition de datation : Le seul élément caractéristique dans cette couche est le fond d'assiette en sigillée arétine. Ce type de vaisselle appartenant au service I de Haltern est produit dans les dernières décennies du 1^{er} siècle avant J-C (aux environ de 20 av. J.-C.). L'estampille centrale visible sur cette assiette (ARNI) renvoie probablement à l'atelier d'ARINIUS dont peu d'exemplaires sont aujourd'hui connus et dont la localisation est incertaine. On le date néanmoins des années 15 avant J.-C. (COMFORT, CORPUS VASORUM ARRETINORUM). On a donc une couche assez précoce dont la datation à partir du mobilier céramique semble confirmer son équivalence avec la couche [US 8219].

[US 8305]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	TS italique			1		1	6%	1
Total céramique fine		0	0	1	0	1	6%	1
Céramique commune	claire pâte calcaire				1	1	6%	1
	claire pâte siliceuse	1				1	6%	1
	Sombre noire		8	2		10	63%	2
	Sombre grise		1			1	6%	1
	Sombre rouge		2			2	13%	1
Total céramique commune		1	11	2	1	15	94%	6
TOTAL		1	11	3	1	16	100%	7

F 115-[US 8243] (SB et C)

Tranchée étroite d'axe nord-ouest/sud-est creusée dans le substrat naturel et située dans les sondages B et C. Présentant des *tegulae* de champ contre ses parois, elle a été interprétée comme une petite structure de drainage. Recouverte par l'[US 8219], son comblement [US 8243] a livré quelques éléments céramiques réparti entre vaisselle commune (5 tessons) et amphore (1 tesson). La céramique de service est représentée par 1 unique tesson de cruche à pâte calcaire tandis que la céramique de cuisson compte un exemplaire de céramique sombre rouge et 2 fragments de céramique sombre noire. Les amphores ne sont quant à elles représentées que par un unique tesson de panse probablement originaire de Bétique.

Proposition de datation : La pauvreté à la fois numérique et typologique de ce lot ne nous permet pas d'avancer une hypothèse de datation pertinente. Le comblement est donc romain sans plus de précision mais néanmoins recouvert par la couche d'épandage [US 8219] et donc antérieur à celle-ci.

F 115-[US 8243]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
Céramique commune	Clair pâte calcaire		1			1	20%	1
	Sombre rouge		2			1	20%	1
	Sombre noire		2			2	40%	1
Total céramique commune		0	5			5	80%	3
Amphore	Bétique		1			1	20%	1
Total amphore			1			1	20%	1
TOTAL			6			6	100%	4

F 108-US 8227 (SB)

Trou de poteau situé dans le sondage B à un mètre à l'ouest de F 100. Son comblement [US 8227] livre un mobilier peu abondant (5 tessons) constitué exclusivement de céramique commune : 1 tesson de céramique claire à pâte calcaire, 1 fragment de sombre rouge et 3 tessons de panses de commune sombre noire

Proposition de datation : Aucun élément probant ne permet de préciser la datation de cette structure. Le trou de poteau a été comblé à l'époque romaine, sans plus de précision

F 108-[US 8227]								
Catégorie	Type de production	bords	pances	fonds	anses	total	%	NMI
Céramique commune	Claire pâte calcaire		1			1	20%	1
	Sombre rouge		1			1	20%	1
	Sombre noire		3			3	60%	1
Total céramique commune		0	5			5	100%	3
TOTAL			5			5	100%	3

F 110-[US 8232] (SB et C)

Structure linéaire située dans les sondages B et C et creusée dans le substrat rocheux. Orientée sud-ouest/nord-est, elle est interprétée comme une tranchée d'implantation de vigne. Le mobilier recueilli dans le comblement de la structure ([US 8232] et [US 8312] constitué d'un sédiment noir à fines inclusions de charbons) est extrêmement pauvre. Il n'a en effet livré que 6 tessons pour 3 individus : 1 fragment de panses de céramique peinte type « bol de Roanne », 4 tessons de céramique sombre noire et un de céramique sombre rouge.

Proposition de datation : Le mobilier est trop peu abondant et trop fragmentaire pour pouvoir avancer une datation pertinente de la structure. Néanmoins, l'étude stratigraphique a prouvé l'antériorité de cette tranchée avec l'[US 8219] qui la recouvre (voir supra [US 8219])

F 110-[US 8232]								
Catégorie	Type de production	bords	pances	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Peinte		1			1	14%	1
Total céramique fine			1	0	0	1	14%	1
Céramique commune	Sombre noire		4			4	57%	1
	Sombre rouge		2			2	29%	1
Total céramique commune		0	6			6	86%	2
TOTAL			7			7	100%	3

F 116-[US 8245]

Trou de poteau situé dans le sondage B à proximité de la tranchée de vigne F 110. Son comblement [US 8245] n'a livré que deux tessons. La céramique fine est représentée par un tesson de vase peint appartenant probablement à un individu de type « bol de Roanne » tandis que la céramique commune présente elle aussi un seul tesson de céramique à pâte claire calcaire.

Proposition de datation : Romain sans plus de précision.

F 116-[US 8245]								
Catégorie	Type de production	bords	pances	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Peinte		1			1	50%	1
Total céramique fine			1	0	0	1	50%	1
Céramique commune	Claire pâte calcaire		1			1	50%	1
Total céramique commune		0	1			1	50%	1
TOTAL			2			2	100%	2

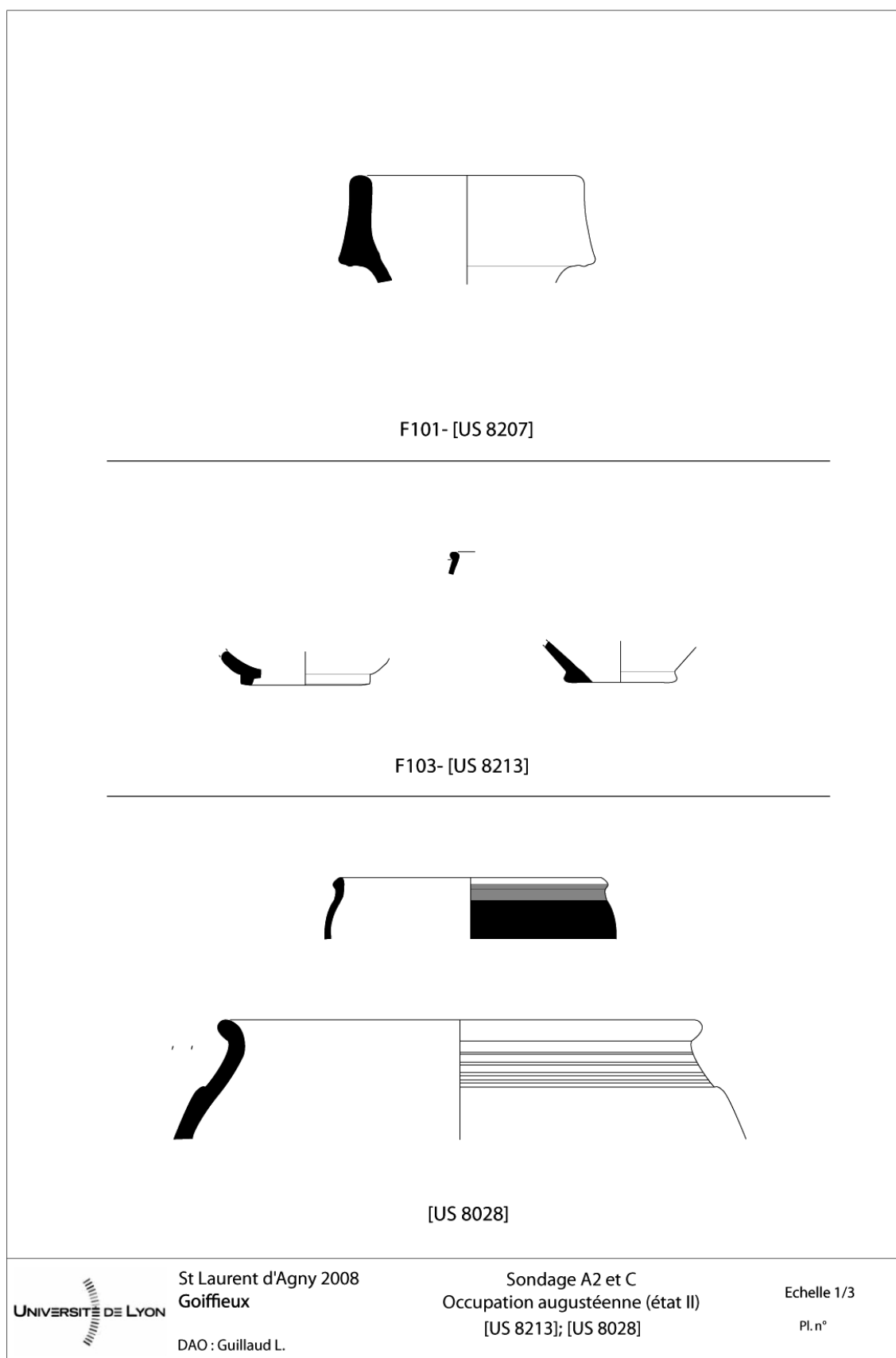


Fig. 26 — Mobilier céramique de l'état II.

3.1.3. Occupation du Haut Empire (état III)

Le troisième état regroupe une grande partie des structures mises au jour sur le site, plus particulièrement dans les sondage SA1 et SA2. Cette longue période d'occupation est marquée par la présence de maçonneries (F 01/F 05, F 16, F 17) et de niveaux de circulation datés du 1^{er} et du 2^{ème} siècle de notre ère ainsi que les niveaux d'abandon qui leur sont associés (US 8009 ; 8010 ; 8018). Le sondage B quant n'a livré qu'un drain d'époque probablement tibéro-claudienne (F 100) dont l'orientation coïncide avec les maçonneries des deux premiers sondages. Le mobilier céramique est relativement abondant puisqu'on compte 675 tessons soit plus de 51% des tessons de céramique retrouvés en contexte sur le site. Les lots se répartissent de manière assez inégale avec une large prééminence pour les ensembles plus récents (état IIIc) qui ne comptent pas moins de 527 tessons. A noter également la pauvreté du matériel céramique pour l'état IIIb et correspondant à la construction des murs de terrasse F 01/05. En effet, si ces murs ont livré un grand nombre de matériaux de constructions (notamment des tuiles), seul six tessons ont été retrouvés en contexte, ne permettant pas de valider de manière certaine l'hypothèse de datation émise.

Villa de "Goiffieux"- Occupation du Haut Empire (état III)							
Catégorie	Type de production	bords	pances	fonds	anses	total	%
céramique fine	Imitations TS vallée du Rhône	0	5	1		6	1%
	TS Gaule du Sud	5	13	1		19	3%
	TS Gaule du Centre	1	10			11	2%
	TS indéterminé		4			4	1%
	claire B	3	10		2	15	2%
	céramique peinte	4	26			30	4%
	Campanienne		1			1	0%
	Métallescente		1			1	0%
Total céramique fine		13	70	2	2	87	13%
Céramique commune	Claire pate calcaire	9	185	3		197	29%
	claire pâte calcaire engobée		1			1	0%
	Claire pâte siliceuse	1	2			3	0%
	Sombre noire	34	196	3	1	234	35%
	Sombre grise	4	12			16	2%
	Sombre rouge	2	31			33	5%
	Céramique de stockage	1			1	2	0%
	Tubuli					0	0%
	Mortiers	2				2	0%
	Lampes	1	5			6	1%
Total céramique commune		54	432	6	2	494	73%
Amphore	Bétique	2	18			20	3%
	Gauloise	1	37	1		39	6%
	Tarraconaise		18			18	3%
	indéterminé		17			17	3%
Total amphore		3	90	1	0	94	14%
TOTAL		70	592	9	4	675	100%

3.1 ETAT IIIa.

[US 8004] (SA1)

Il s'agit de la tranchée de fondation du mur F 01 orienté nord-ouest/sud-est. Le mobilier céramique découvert n'a livré que 3 tessons pour un nombre d'individus équivalent. La céramique fine se partage entre un fragment de bord d'assiette en sigillée de Gaule méridionale s'apparentant au type Drag. 15a (GENIN, VERNHET, 2002) et un fragment de céramique peinte, probablement un bol à panse globulaire de

production roannaise ou assimilé. La céramique de service quant à elle nous livre un unique fragment de céramique claire à pâte calcaire indéterminé.

Proposition de datation : Face au faible nombre de tessons, le seul élément nous permettant de dater cette couche est l'assiette de type Drag. 15a dont la production est attestée au tout début de notre ère et jusqu'au principat de Néron (soit entre 1^{er} et environ 60 après J.-C.). On a donc un *terminus post quem* du tout début de notre ère soit d'époque augustéenne.

[US 8004]								
Catégorie	Type de production	bords	pances	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	TS Gaule du Sud	1				1	33%	1
	Peinte		1			1	33%	1
Total céramique fine			1	0	0	2	67%	2
Céramique commune	Claire pâte calcaire		1			1	33%	1
Total céramique commune		0	1			1	33%	1
TOTAL		1	2			3	100%	3

[US 8005] (SA1)

Il s'agit du mobilier céramique retrouvé en bordure du mur F 01. L'ensemble est peu abondant avec 5 tessons pour un total de 4 individus ; Si la céramique fine n'a livrée aucun tesson, la céramique commune se partage entre vaisselle de service avec un fragment de cruche à pâte calcaire et vaisselle de cuisson comprenant un bord d'écuelle à lèvre rentrante et un tesson de panse de céramique sombre noire. La matériel amphorique a également livré un fragment d'amphore à pâte rouge et inclusions de quartz blancs renvoyant peut être à des productions ibériques, plus précisément de Tarraconaise.

Proposition de datation : Le mobilier céramique est trop peu abondant et trop peu significatif pour pouvoir proposer une datation précise. Tout au plus pouvons-nous dire que cette couche est romaine. Le fragment d'amphore de Tarraconaise tend à proposer une datation du 1^{er} siècle de notre ère, sans plus de précision.

[US 8005]								
Catégorie	Type de production	bords	pances	fonds	anses	total	%	NMI
Céramique commune	Claire pâte calcaire		1			1	25%	1
	Sombre noire	1	1			2	50%	1
	Claire pâte siliceuse		1			1	25%	1
Total céramique commune		1	3			4	75%	3
Amphore	Tarraconaise		1			1	25%	1
Total amphore			1			1	25%	1
TOTAL		1	2			5	100%	4

[US 8014] (SA1)

Niveau qui sépare le sol d'occupation et la couche de démolition jaune (tranchée au nord du sondage SA1). Cette couche n'a livré que très peu de mobilier avec seulement 13 tessons pour 3 individus. La céramique fine comprend 6 tessons à pâte grise et revêtement noir interprétés comme Terra Nigra. 6 tessons de céramique claire à pâte calcaire et 3 tessons de sombre noire constitue l'intégralité de la céramique commune retrouvée.

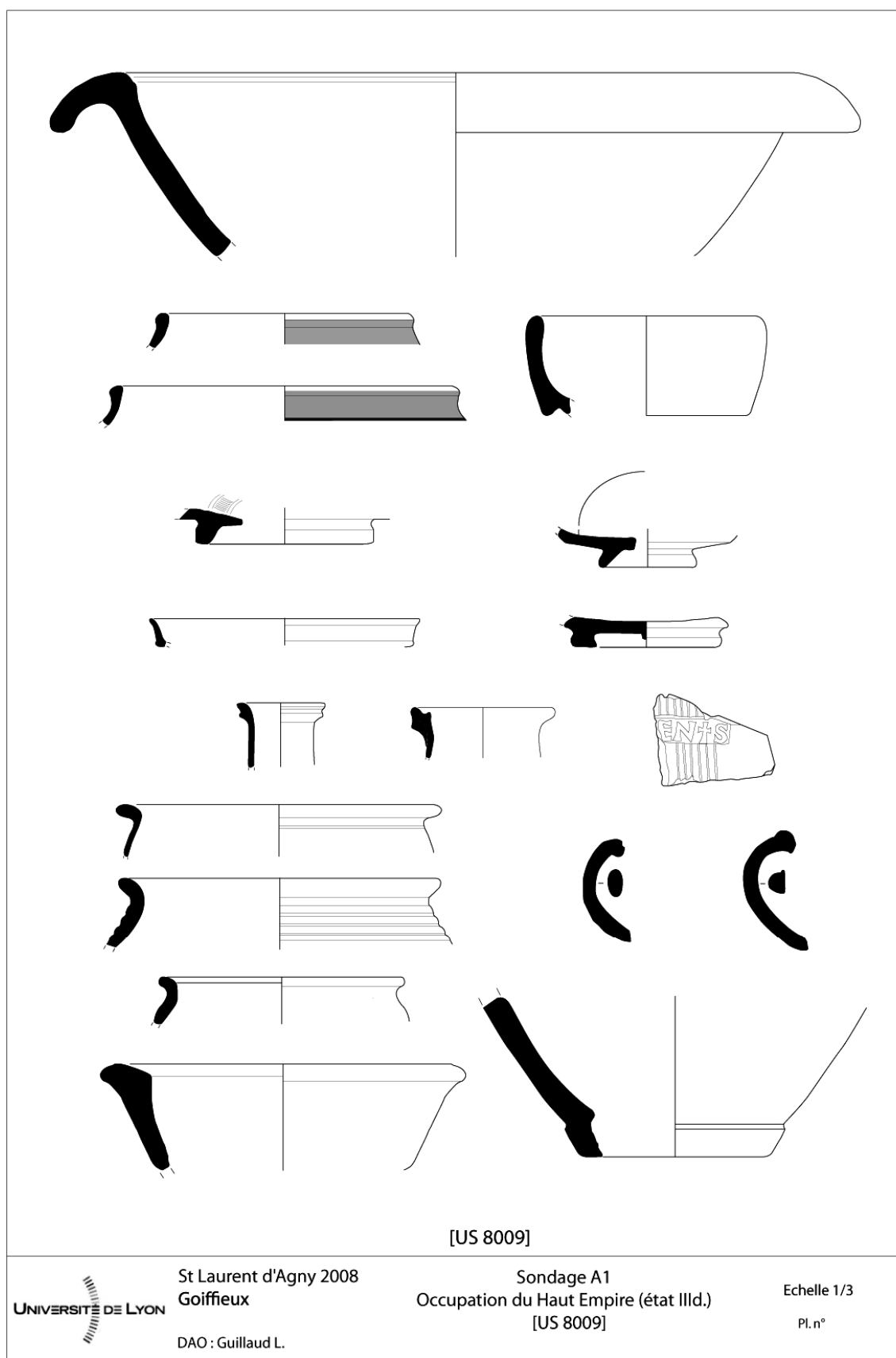


Fig. 27 — Mobilier céramique de l'état III.

Proposition de datation : La faiblesse numérique et typologique de ce lot ne nous permet pas d'avancer une hypothèse de datation précise. La présence de Terra Nigra (typique de la première moitié du 1^{er} siècle de notre ère) offre néanmoins un TPQ du début du 1^{er} siècle après J.-C.

[US 8014]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Terra Nigra		4			4	31%	1
Total céramique fine			4	0	0	4	31%	1
Céramique commune	claire pâte calcaire		6			6	46%	1
	Sombre noire		3			3	23%	1
Total céramique commune		0	9			9	69%	2
TOTAL			13			13	100%	3

[US 8041] (SA1)

Couche située au Nord-est du sondage SA1 caractérisée par un sédiment marron brun, argileux, meuble et homogène. L'étude stratigraphique a montré son équivalence avec [US 8026]. On compte une cinquantaine de tessons répartis, par ordre d'importance entre céramique commune (90%), céramique fine (8%) et amphore (2%). La céramique fine a livré notamment 1 fragment de céramique sigillée de Gaule méridionale (type non identifié) ainsi qu'un bol à lèvre simple en céramique peinte, identifié comme appartenant aux productions peintes de Roanne. Les pots ou jattes en sombre noire constituent l'essentiel des céramiques communes avec 41 tessons pour 3 individus. On note également la présence de rares tessons de céramiques claire à pâte calcaire (2) et siliceuse (2).

Proposition de datation : Le seul élément de datation concernant cette couche est le fragment de sigillée de Gaule méridionale dont la production débute dans la région aveyronnaise au début du 1^{er} siècle de notre ère (TPQ)

[US 8041]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	TS Gaule du Sud		1			1	2%	1
	Peinte		3			3	6%	1
Total céramique fine			4	0	0	4	8%	2
Céramique commune	claire pâte calcaire		2			2	4%	1
	Sombre noire	3	38			41	82%	3
	claire pâte siliceuse		2			2	4%	1
Total céramique commune		3	42			45	90%	5
Amphore	indéterminé		1			1	2%	1
Total amphore			1			1	2%	1
TOTAL		3	47			50	100%	8

F 100-[US 8204] (SB)

Structure linéaire située dans le sondage B et orientée nord-ouest/sud-est, interprété lors de la fouille comme un drain. Son comblement [US 8204] a livré un matériel céramique assez abondant puisqu'on ne compte que 73 tessons pour 9 individus. Les fragments se répartissent entre céramique fine (11 %), céramique commune (85%) et amphore (4%). La première catégorie réunit 8 tessons pour 2 individus : Les productions de sigillées de Gaule méridionale livrent notamment un bol de type Drag. 27a à lèvres fines plus ou moins triangulaires (GENIN, VERNHET, 2002). On compte également quelques fragments de céramiques peintes (rouge et blanche) identifiées comme des productions du type « bols de Roanne ». Les céramiques communes sont plus abondantes avec 62 tessons pour 6 individus. Parmi les céramiques claires à pâte calcaire, on distingue la présence d'un bord de cruche en bandeau rainuré (dit « en chapiteau »). La vaisselle de cuisson livre quant à elle 7 tessons à pâte sombre rouge et 19 de céramique sombre noire dont un pot à

lèvre éversé et col côtelé caractéristique. Enfin, signalons la présence de 3 fragments d'amphore indéterminés.

Proposition de datation : Peu d'éléments nous permettent d'avancer des arguments de datation concernant ce drain. Le bol de type Drag. 27a originaire de Gaule méridionale est produit dès le début du règne de Tibère et perdure dans les ateliers de la Graufesenque jusqu'en 40 après J.-C. (GENIN, VERNHET, 2002). La lèvre de cruche présente une forme caractéristique que l'on retrouve elle aussi dès le règne de Tibère et plus précisément dans l'horizon 30/70 de Roanne (GENIN, LAVENDHOMME, 1998)

F 100-[US 8204]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Peinte		6			6	8%	1
	TS gauloise	1	1			2	3%	1
Total céramique fine			6	0	0	8	11%	2
Céramique commune	Sombre noire	3	16			19	26%	3
	Sombre rouge		8			8	11%	1
	claire pâte calcaire	1	32			33	45%	1
	lampe à huile		3			3	4%	1
Total céramique commune		4	59			63	85%	6
Amphore	indéterminé		3			3	4%	1
Total amphore			3			3	4%	1
TOTAL		5	68			73	100%	9

3.2 ETAT IIb-c

[US 8019] (SA1)

Couche sableuse de couleur jaune, compacte localisée dans l'angle Nord-Ouest du sondage SA1. Le matériel céramique n'a livré que 4 fragments pour 3 individus : 2 tessons de céramique claire à pâte calcaire ; un fragment d'amphore très dégradé ce qui n'a pas permis d'en déterminer l'origine exacte ; enfin un bol hémisphérique en sigillée de type Drag. 24/25 originaire de Gaule du centre et dont seul le bord à bandeau guilloché et collerette nous est parvenu. (BET, FENET, MONTINERI, 1989)

Proposition de datation : Face à la faiblesse numérique du lot, le seul élément de datation nous est fourni par le bol Drag 24/25 dont la production en Gaule du Centre est assez restreinte dans le temps : entre 45 et 70 après J.-C. On a donc ici un TPQ du milieu du 1^{er} siècle après J.-C.

[US 8019]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	TS Gaule du Centre	1				1	25%	1
Total céramique fine			0	0	0	1	25%	1
Céramique commune	claire pâte calcaire		2			2	50%	1
Total céramique commune		0	2			2	50%	1
Amphore	indéterminé		1			1	25%	1
Total amphore			1			1	25%	1
TOTAL		1	3			4	100%	3

[US 8060] (SA1)

Il s'agit d'une reprise de maçonnerie du mur F 01 situé dans le sondage SA1. Cette Us n'a livré qu'un unique tesson d'amphore originaire de Bétique.

Proposition de datation : Aucun élément ne permet de dater précisément le moment de cette reprise de maçonnerie. Tout au plus pouvons-nous dire que celle-ci est romaine, sans plus de précision.

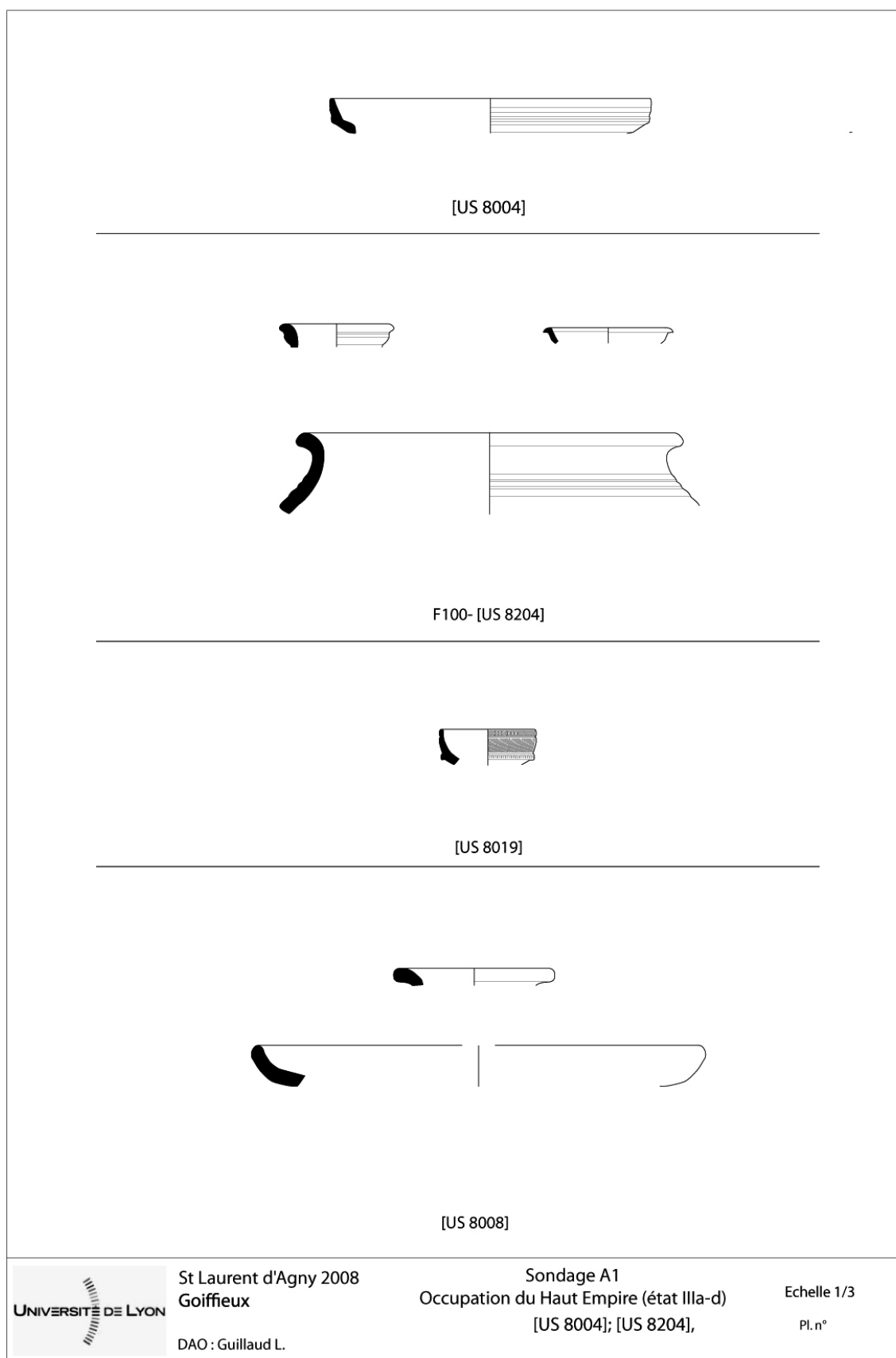


Fig. 28 — Mobilier céramique de l'état III

[US 8060]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
Amphore	Tarraconaise		1			1	50%	1
	Bétique		1			1	50%	1
Total amphore			2			2	100%	2
TOTAL			2			2	100%	2

3.3 ETAT IIIc.

[US 8008] SA1

« Niveau de démolition » du mur F 01. Cette US comprend au total 31 tessons pour un nombre minimum d'individus de 6. Les céramiques fines sont très peu représentées par rapport aux céramiques communes (2 fragments contre 24 pour la commune). On compte donc parmi elles un fragment de panse de céramique sigillée originaire de Gaule du centre de type Drag.27 (BET, FENET, MONTINERI, 1989) ainsi qu'un tesson de céramique peinte qu'on peut assimiler à un bol typique des productions roannaises du 1^{er} siècle de notre ère. La vaisselle commune comprend entre autres tessons de panses, une lèvre de cruche à bord simple et déversé en céramique claire à pâte calcaire. On rencontre également plusieurs vases de cuissons en céramiques sombre noire et rouge représenté uniquement par plusieurs fragments de panses ne permettant pas d'en identifier le type exact. Le matériel amphorique est quant à lui peu abondant avec 2 tessons d'amphore probablement originaire de Bétique

Proposition de datation : La présence dans cette US du fragment de Drag. 27 de Gaule du centre implique un TPQ des années 30 après notre ère. Cependant, cette production se termine à la toute fin du 2^{ème} siècle après J.-C. De même, la cruche à lèvre éversée est quant à elle un type que l'on retrouve de manière systématique sur un large éventail chronologique entre -200 et 250 après J.-C. (DICOCER). La faible richesse du lot ne nous permet donc pas d'en dire beaucoup plus. Néanmoins, la relation stratigraphique entre cette US et les couches 8027 et 8009 nous invite à envisager une datation assez haute, peut être du deuxième siècle de notre ère.

[US 8008]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	TS Gaule du Centre		1			1	3%	1
	Peinte		1			1	3%	1
Total céramique fine			2	0	0	2	6%	2
Céramique commune	Clair pâte calcaire engobée		1			1	3%	1
	Clair pâte calcaire	1	5			6	19%	1
	Sombre noire	1	12			13	42%	1
	Sombre rouge		4			4	13%	1
Total céramique commune		2	22			24	77%	2
Amphore	Bétique		2			2	6%	1
	Indéterminé		3			3	10%	1
Total amphore			5			5	16%	2
TOTAL		2	29			31	100%	6

[US 8009] SA1

Épandage de mobilier interprété comme une couche d'abandon située à l'ouest du mur F 01. L'ensemble des céramiques retrouvées constituent l'un des lots les plus importants mis au jour sur la fouille avec 248 tessons pour 33 individus (soit 30% du total des fragments et 22% des individus retrouvés dans l'emprise des sondage SA1 et SA2). L'essentiel du lot est constitué de céramiques « communes » représentant près de 61% de l'ensemble. Viennent ensuite le matériel amphorique (22%) puis la céramique « fine » qui bien que minoritaire (16%) permet pour une large part d'établir des repères chronologiques.

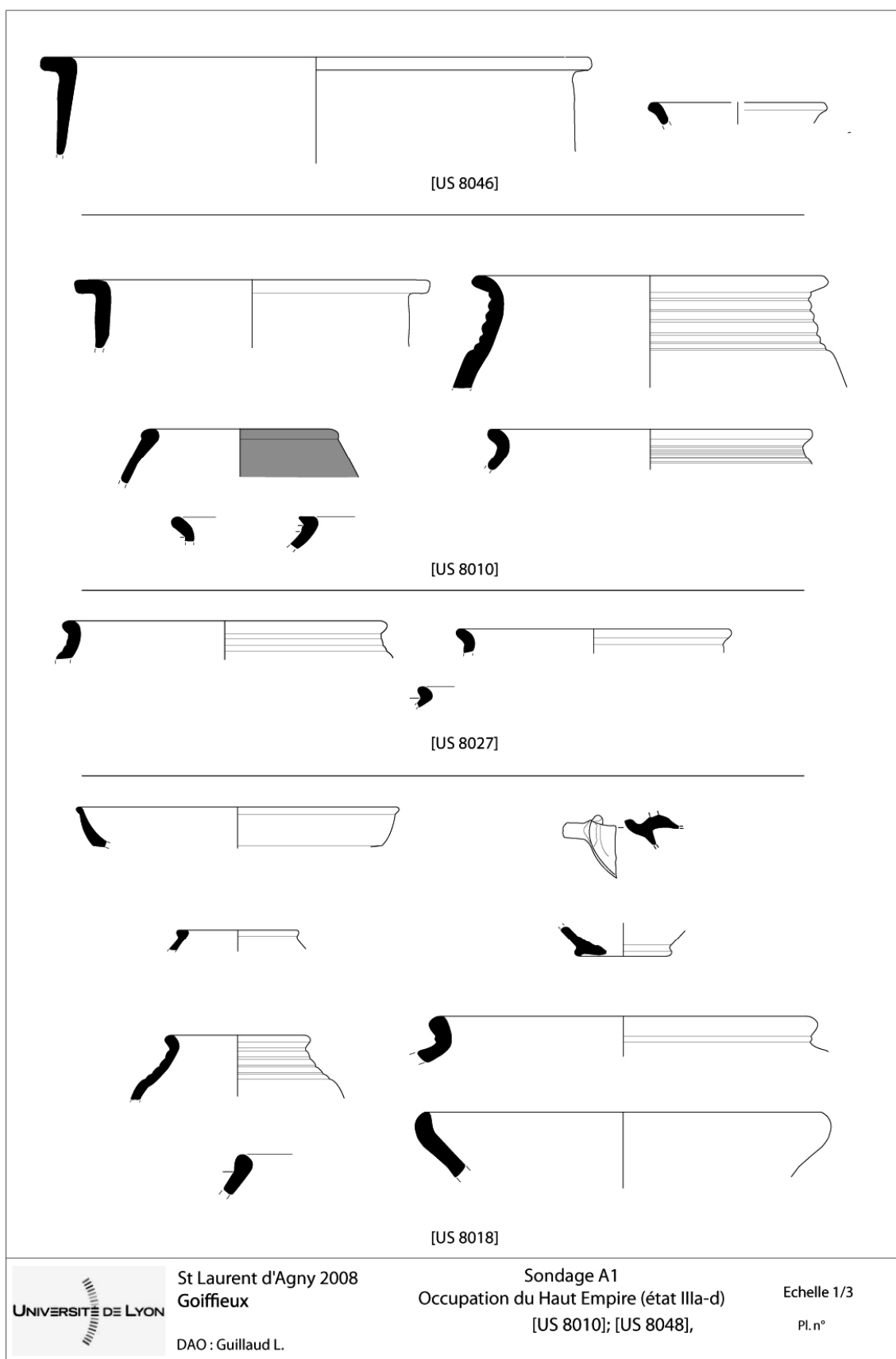


Fig. 29 — Mobilier céramique de l'état III.

La vaisselle de table n'est représentée que par 36 tessons pour 9 individus. On retrouve tout d'abord un certain nombre de fragments (12) à pâte claire et revêtement argileux non grésé imitant le répertoire sigillé arétin, caractéristique des productions régionales (Lyon, St Romain-en-Gal et plus généralement la vallée du Rhône). Parmi eux, un fond de plat reprenant la forme du service II de Haltern à vernis rouge-brun. Il faut y ajouter quelques fragments de panses à vernis plus sombre renvoyant probablement au même type de production (DESBAT, SAVAY-GUERRAZ, 1986). La céramique peinte présente trois bols : deux à lèvres simples sans col à bandeau blanc sur fond rouge et un à petite lèvre légèrement biseautée et col court. La pâte marron sombre à petites inclusions de quartz fait penser à des productions des ateliers de Vienne/St Romain en Gal (GUICHARD, LAVENDHOMME, 1997) imitant les formes du répertoire de Roanne.

Les productions de céramiques sigillées sont représentées par un plat en sigillée arétine présentant deux moulures convexes supérieure et inférieure et lisse à l'intérieur (Goudineau 39c, forme 20.4.3 du CONSPECTUS). La sigillée gauloise a elle aussi livré quelques tessons ; 14 au total répartis entre productions de Gaule méridionale (7) et du Centre (7 également). Les premières présentent notamment un pied d'assiette de type Drag. 18/31 ainsi qu'un fond à pied annulaire appartenant sûrement à une coupe de type Drag. 37 (GENIN, VERNHET, 2002). D'autres tessons de panses à pâte beige et revêtement orangé semblent pour leur part renvoyer à la deuxième catégorie (Gaule du centre). Enfin on note également la présence assez fragmentaire de sigillée tardive dit « claire B » représentée par 2 anses et 3 bords dont un en bourrelet éversé qui semblent se rattacher à de petits pots ou urnes mono ansés à panse globulaire.

La céramique commune est de loin la plus présente dans cette US. Elle se répartie entre céramique de service (44 tessons pour 6 individus) et céramique de cuisson et de stockage (94 tessons pour 15 individus). La vaisselle à pâte claire calcaire a livré de nombreux fragments de panses ainsi que deux bords de cruches, l'une à lèvre en bandeau rainuré, l'autre formant un simple bourrelet à l'extérieur. Deux types de mortiers ont été retrouvés dans cette couche. Il s'agit d'un mortier à collerette de type Haltern 60 et d'un autre à lèvre en bandeau lisse et légèrement convergent dont le type ne se rapproche en rien des productions régionales. Enfin, la céramique de cuisson a livré de nombreux fragments parmi lesquels de nombreux bords de pots et de jattes à bord éversé et col côtelé caractéristique des productions de Lyon (BATIGNE, 1995).

Le matériel amphorique présente lui aussi plusieurs pièces intéressantes. Tout d'abord une lèvre à pâte sableuse gris-beige présente une forme en entonnoir qui est difficilement identifiable. Elle semble appartenir, au regard de sa pâte, au type Haltern 70 sans certitude. L'essentiel des amphores est néanmoins à classer parmi les productions d'amphore gauloises. Plusieurs fragments de panses assez fines à pâte beige-rosée, auxquels viennent s'ajouter un pied annulaire et une lèvre en bourrelet renvoient en effet à des amphores à vin de Narbonnaise, plus précisément de type Gauloise 4.

Proposition de datation :

L'importance (même relative) de ce lot et la diversité des différentes céramiques en présence nous permet d'établir une datation ou tout du moins un *terminus post quem*. Auparavant, il convient de souligner l'importance du phénomène de résidualité dans cet ensemble. Si les imitations de sigillées produits dans la vallée du Rhône et les céramiques peintes de Vienne sont plus généralement rattachées à des contextes du début du de la fin du 1^{er} siècle av. J.-C. et du début de 1^{er} siècle après notre ère, la présence d'assiette de type Drag. 18/31 dont la production commence à partir du règne de Claude en Gaule méridionale et d'une coupe du type Drag.37 (60-150) nous invite à pencher pour une datation plus haute.

Le plat arétin de type Goudineau 39c est lui aussi très courant dans les niveaux datés des règnes de Claude et Néron. Parallèlement, la production de céramique sigillée en Gaule du centre, si elle commence de manière restreinte à partir des années 30 après J.-C., se développe essentiellement à partir de la fin du 1^{er} siècle de notre ère et perdure au 2^{ème} siècle. Le mortier de type Haltern 60 est présent dès la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère et jusqu'au début du 4^{ème} siècle (DICOCER). En revanche, le mortier à lèvre en bandeau lisse convexe renvoie à des formes apparaissant à la toute fin du 1^{er} siècle et caractéristique du 2^{ème} siècle. (DICOCER) La production de cruche à lèvre en bourrelet débute pour sa part à l'époque claudienne en contexte lyonnais (La Murette) et à St Romain-en-Gal et continue jusqu'au début du 2^{ème} siècle (GENIN,

1997). Enfin la cruche à lèvre en bandeau rainuré est un marqueur chronologique du 1^{er} et du début du 2^{ème} siècle.

Le matériel amphorique offre également quelques points de repères. La présence d'amphore Gauloise 4 est notamment un marqueur chronologique important puisque leurs productions se développent surtout au 2^{ème} siècle de notre ère. Mais l'élément le plus pertinent nous permettant d'établir un *terminus post quem* est la présence de sigillée claire B dont on sait que sa production se développe dans le deuxième quart du 2^{ème} siècle. Les pots mono ansés à panse globulaire sont des formes que l'on retrouve plus fréquemment à la fin du 2^{ème} siècle (170 après J.-C.).

[US 8009]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Imitations TS vallée du Rhône		2	1		3	1%	1
	TS Gaule du Sud	2	4	1		7	3%	2
	TS Gaule du Centre		7			7	3%	1
	TS indéterminé		1			1	0%	1
	claire B	3	8		2	13	6%	3
	céramique peinte	2	3			5	2%	1
Total céramique fine		7	25	2	2	36	16%	9
Céramique commune	claire pate calcaire	4	38			42	19%	4
	Sombre noire	11	60	1		72	32%	6
	Sombre grise	3	10			13	6%	3
	Sombre rouge	2	8			10	4%	2
	Céramique de stockage	1			1	2	1%	1
	Tubuli		19			19	9%	1
	Mortiers	2				2	1%	2
Total céramique commune		23	135	1	1	159	61%	19
Amphore	Bétique	2	9			11	5%	2
	Gauloise	1	37	1		39	17%	1
	indéterminé (Lyon ?)		2			2	1%	1
Total amphore		3	48	1		52	22%	4
TOTAL		33	208	4	3	248	100%	32

[US 8010] SA1

Couche argileuse située dans la tranchée nord du sondage SA1. Elle est caractérisée par un sédiment meuble gris-vert et a livré un matériel archéologique relativement abondant avec 98 tessons pour 13 individus répartis entre céramique fine, commune et les amphores.

La vaisselle fine présente plusieurs types de vases assez caractéristiques (5 individus pour 14 tessons). A commencer par plusieurs fragments de TS de Gaule méridionale (4), caractérisés par leur pâte, dont un à bandeau guilloché et collerette inférieure appartenant certainement à un bol de type Drag. 24/25.(GENIN, VERNHET, 2002) Les productions de sigillées de Gaule du centre ne sont quant à elle représentées que par un unique tesson appartenant sans aucun doute à une coupe de type Drag. 37. La céramique fine compte aussi plusieurs éléments de céramique peinte dont un bord à lèvre simple et à bandeau blanc sur fond rouge, dont les caractéristiques de la pâte (marron-brun et inclusions de quartz blanc) renvoie plus à des productions de la région de Vienne que celle de Roanne. (GUICHARD, LAVENDHOMME, 1997).

La céramique commune constitue l'essentiel de ce lot (75 tessons soit 77% de l'ensemble). Elle se répartit de manière très inégale entre céramique de service (50 tessons) et céramique de cuisson (25). Les productions à pâte claire calcaire ont livré beaucoup de fragments de cruches dont 3 pieds ainsi qu'un bord de pot ovoïde de type Haltern 62 (appelé aussi « pot à miel »). La céramique sombre fournit pour sa part plusieurs exemplaires de pots à bords déversés et col côtlé assez caractéristiques des productions de la région. Enfin, les amphores comptent 16 fragments. Si l'un d'eux renvoie à des productions de Bétique, la majorité (9

tessons) présente une pâte orangée à inclusions de quartz blanc caractéristiques des ateliers ibériques de Tarraconaise.

Proposition de datation : La présence du fragment de Drag.37 issu des ateliers de Gaule du Centre détermine un *terminus post quem* de la toute fin du 1^{er} siècle après J.-C. (aux environs de 90 après notre ère). Le bol de type Drag. 24/25 est produit entre la fin du règne d'Auguste et la fin des Flaviens. Le petit pot ovoïde Haltern 62 est quant à lui présent à Lyon dès le début du règne d'Auguste et perdure sous une forme évolutive pendant tout le 1^{er} siècle de notre ère (GENIN, 1997).

[US 8010]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	TS Gaule du Sud		4			4	4%	1
	TS Gaule du centre		1					1
	peinte	1	7			8	8%	1
	Imitations TS Vallée du Rhône		1			1	1%	1
	campanienne		1			1	1%	1
Total céramique fine			14	0	0	14	13%	5
Céramique commune	claire pâte calcaire	1	46	3		50	48%	3
	commune noire	3	17	2		22	21%	3
	Sombre rouge		3			3	3%	1
Total céramique commune		4	66	5		75	71%	7
Amphore	Tarraconaise		9			9	9%	1
	Bétique		1			1	1%	1
	indéterminé		6			6	6%	1
Total amphore			16			16	15%	3
TOTAL		4	96	5		105	100%	15

[US 8046] (SA1)

Niveau de circulation située dans le sondage SA1 à l'ouest du mur F 01. L'analyse stratigraphique l'a interprété comme équivalente à l'US 8010. Le mobilier céramique présente seulement 10 tessons pour 4 individus, soit : 1 tesson de terre sigillée de Gaule du centre, 1 fragments de céramique claire à pâte siliceuse et 8 de céramique commune sombre noire parmi lesquels deux lèvres, l'une appartenant à un pot de cuisson à bord simple éversé, l'autre à une jarre à bord horizontal.

Proposition de datation : Le seul élément permettant de préciser la datation de cette US est le fragment de TS de Gaule du centre dont la production débute aux environs de 30/40 après J.-C. (TPQ). Néanmoins, l'équivalence de cette couche avec l'[US 8010], dont le mobilier plus abondant fournit un TPQ de la fin du 1^{er} siècle après J.-C., nous invite à envisager une datation plus haute pour cet ensemble.

[US 8046]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	TS Gaule du Centre		1			1	10%	1
Total céramique fine			1	0	0	1	10%	1
Céramique commune	Sombre noire	2	6			8	80%	2
	Claire pâte siliceuse		1			1	10%	1
Total céramique commune		2	7			9	90%	3
TOTAL		2	8			10	100%	4

[US 8018] (SA1)

« Niveau de démolition » situé en bordure de F 01 caractérisé par un sédiment marron foncé et meuble. Le mobilier en présence est relativement bien conservé et assez abondant avec 91 tessons pour 14 individus. Il se répartit par ordre d'importance entre céramique commune (71 tessons), amphore (12 tessons) et céramique fine (10 tessons). Cette dernière se résume principalement à la présence d'une assiette de type

Drag. 18/31 originaire de Gaule méridionale. On compte également plusieurs tessons de céramiques peintes (peinture blanche) et 1 tesson semblant appartenir à un plat à enduit rouge interne. A noter également la présence d'un petit fragment de céramique métallescente. La céramique commune est divisée de manière égale entre vaisselle de service (34 tessons) et de cuisson (35 tessons). On retrouve donc : un pot à panse probablement ovoïde ou « pot à miel » du type Haltern 62 ; 1 écuelle à bord simple et 2 pots à lèvre éversées et col côtelé en céramique sombre noire. 4 tessons en sombre rouge pourraient appartenir à un grand récipient de type dolium. Signalons aussi la présence d'une lampe à huile avec son anse, qui bien que très fragmentaire, semble appartenir au type Loeschke I. Enfin, le matériel amphorique a livré deux individus d'origines différentes : 5 tessons renvoient à des productions de Bétique tandis que 7 proviennent certainement de Tarraconaise.

Proposition de datation : la diversité des types en présence dans ce lot alliée au bon état de conservation de celui-ci permet de dégager un faciès chronologique convenable. L'élément de datation essentiel est le petit fragment de céramique métallescente qui offre un TPQ du début du deuxième siècle de notre ère. La production d'assiette Drag. 18/31, si elle est caractéristique du 1^{er} siècle apr. J.-C. perdure jusque dans les années 120 (GENIN, VERNHET, 2002). Le pot de type Haltern 62 présente une forme très ovoïde qui renvoie lui aussi à des productions assez tardives dans le courant du 2nd siècle après J.-C. (BATIGNE, 1995) Les similitudes observées entre ce niveau de démolition et l'[US 8009] (état de conservation, abondance relative de matériel et types en présence) plaident en faveur d'une datation identique.

[US 8018]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	TS Gaule du Sud	1	2			3	3%	1
	TS indéterminé		3			3	3%	1
	Peinte		2			2	2%	1
	métallescente		1			1	1%	1
	à enduit rouge interne		1			1	1%	1
Total céramique fine		1	9	0	0	10	9%	5
Céramique commune	claire pâte calcaire	1	33			34	37%	1
	Sombre noire	4	26			30	33%	4
	Sombre rouge		5			5	5%	1
	lampes	1	1			2	2%	1
Total céramique commune		6	65			71	78%	7
Amphore	Bétique		5			5	5%	1
	Tarraconaise		7			7	8%	1
Total amphore			12			12	13%	2
TOTAL		7	86			93	100%	14

[US 8027] (SA1)

Couche argilo-sableuse jaune située dans le sondage central du secteur SA1. Elle se positionne d'un point de vue stratigraphique sous la couche 8026. Le mobilier céramique a livré 34 tessons dont 88% de céramique commune. La vaisselle fine nous a fourni un fragment de sigillée de type Drag.37 originaire de Gaule méridionale présentant un décor figuré reconnaissable (personnage masculin ouvrant un coffre de bois) ; un plat à revêtement argileux non grésé de type Goudineau 1 probablement produit dans la vallée du Rhône (DESBAT, SAVAY-GUERRAZ, 1986); et un fragment de céramique peinte de type « bol de Roanne ». On note également la présence de deux éléments de panse assez fins à revêtement brun clair à orangé interprété comme de la sigillée claire B. La céramique commune, majoritaire, se répartit entre vaisselle de service et de cuisson. On compte ainsi plusieurs exemplaires de pot à lèvre éversé (et un à col côtelé) en céramique sombre noire ainsi qu'un exemplaire en sombre grise. 5 tessons de céramique claire à pâte calcaire (dont deux présentant un engobe externe brun et orange) renvoient probablement à des formes fermées utilisées pour le service. Un bord de cruche trilobée à pâte siliceuse a également été retrouvé. Enfin, on peut

noter la présence dans ce lot d'une lampe à huile dont le bec à volute nous permet de l'identifier au type Loeschke Ib.

Proposition de datation : Plusieurs types en présence nous permettent d'avancer pour cette US des éléments de datation. Le vase décoré de type Drag.37 est produit dans les ateliers de la Graufesenque aux alentours de 60 apr. J.-C. et perdure jusqu'au milieu du 2^{ème} siècle (GENIN, VERNHET, 2002). La lèvre de cruche de forme trilobée présente une pâte grossière faisant écho avec des productions assez tardives, plutôt du 2^{ème}/3^{ème} siècle bien que la forme soit assez courante dès le milieu du 1^{er} siècle de notre ère. Quant à la lampe à huile Loeschke Ib, elle apparaît dans les contextes tibériens et perdurent jusqu'à la fin du 1^{er} siècle de notre ère. Mais le marqueur le plus probant pour cette couche reste les deux fragments de céramiques claire B dont la production commence en Gaule dès le deuxième quart du 2^{ème} siècle de notre ère.

[US 8027]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	TS gauloise		1			1	3%	1
	imitations TS vallée du Rhône		2			2	6%	1
	céramique peinte		1			1	3%	1
	claire B		2			2	6%	1
Total céramique fine		0	6	0	0	6	13%	4
Céramique commune	claire pâte calcaire		5			5	16%	1
	claire pâte siliceuse	1				1	3%	1
	Sombre noire	6	10		1	17	53%	6
	Sombre grise	1	2			3	9%	1
	Sombre rouge		1			1	3%	1
	lampe à huile		1			1	3%	1
Total céramique commune		8	19	0	1	28	88%	8
TOTAL		8	25		1	34	100%	12

[US 8013] (SA1)

« Niveau de démolition » du mur en argile crue situé dans le sondage SA1. Il est caractérisé par un sédiment argilo-sableux de couleur jaune, meuble et homogène. Le mobilier céramique recueilli est peu abondant. La vaisselle fine n'est en effet représenté que par un bord de céramique peinte de type « bol de Roanne » à bandeau supérieur rouge sur fond blanc ainsi qu'un fragment assez informe de grise fine. La céramique commune est mieux présente avec 22 tessons pour 3 individus. Parmi elle, quelques tessons de céramique claire à pâte calcaire (13) associés à plusieurs fragments de panses de vases de cuisson : 7 tessons pour la sombre noire et 2 pour la sombre grise. A cela s'ajoute enfin un tesson d'amphore qui n'a pas pu être déterminé.

Proposition de datation : Le mobilier recueilli n'est pas assez abondant pour proposer une datation précise de cette couche. La présence de céramique peinte nous offre un *terminus post quem* de la fin du 1^{er} siècle de notre ère mais celle-ci peut être résiduelle.

[US 8013]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Céramique peinte	1				1	4%	1
	grise fine		1			1	4%	1
Total céramique fine		1	1	0	0	2	8%	2
Céramique commune	claire pâte calcaire	1	12			13	52%	1
	Sombre noire		7			7	28%	1
	Sombre rouge		2			2	8%	1
Total céramique commune		1	21			22	88%	3
Amphore	indéterminé		1			1	4%	1
Total amphore			1			1	4%	1
TOTAL		2	23			25	100%	6

[US 8017] (SA1)

Niveau situé au fond de la tranchée au nord du sondage à l'Est de F 01. Le matériel recueilli compte seulement 4 tessons : deux fragments de céramique peinte de type « bols de Roanne » et deux tessons à pâte claire calcaire.

Proposition de datation : Le mobilier est trop pauvre pour avancer une quelconque datation. La couche est romaine (sans plus de précision)

[US 8017]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Peinte		2			2	50%	1
Total céramique fine			2			2	50%	1
Céramique commune	claire pâte calcaire		2			2	50%	1
Total céramique commune		0	2			2	50%	1
TOTAL			4			4	100%	2

3.1.4. Occupation tardive (état IV)

Le quatrième et dernier état réunit seulement 125 tessons céramiques soit 9,4 % de l'ensemble. Il correspond au matériel présent dans les niveaux supérieurs de la fouille, en dessous des niveaux de décapages, principalement dans les moitiés de sondage SA1 et SA2. Le premier a en effet livré un niveau de galets venant recouvrir les structures du Haut Empire tandis que le sondage SA2 présente une tranchée de récupération du mur F 02 ainsi que des niveaux de démolition liés à la construction d'un mur en adobe. Le mobilier caractéristique reste relativement rare et il est difficile d'établir une fourchette chronologique précise, néanmoins plusieurs éléments nous permettent de pencher en direction d'une datation relativement récente.

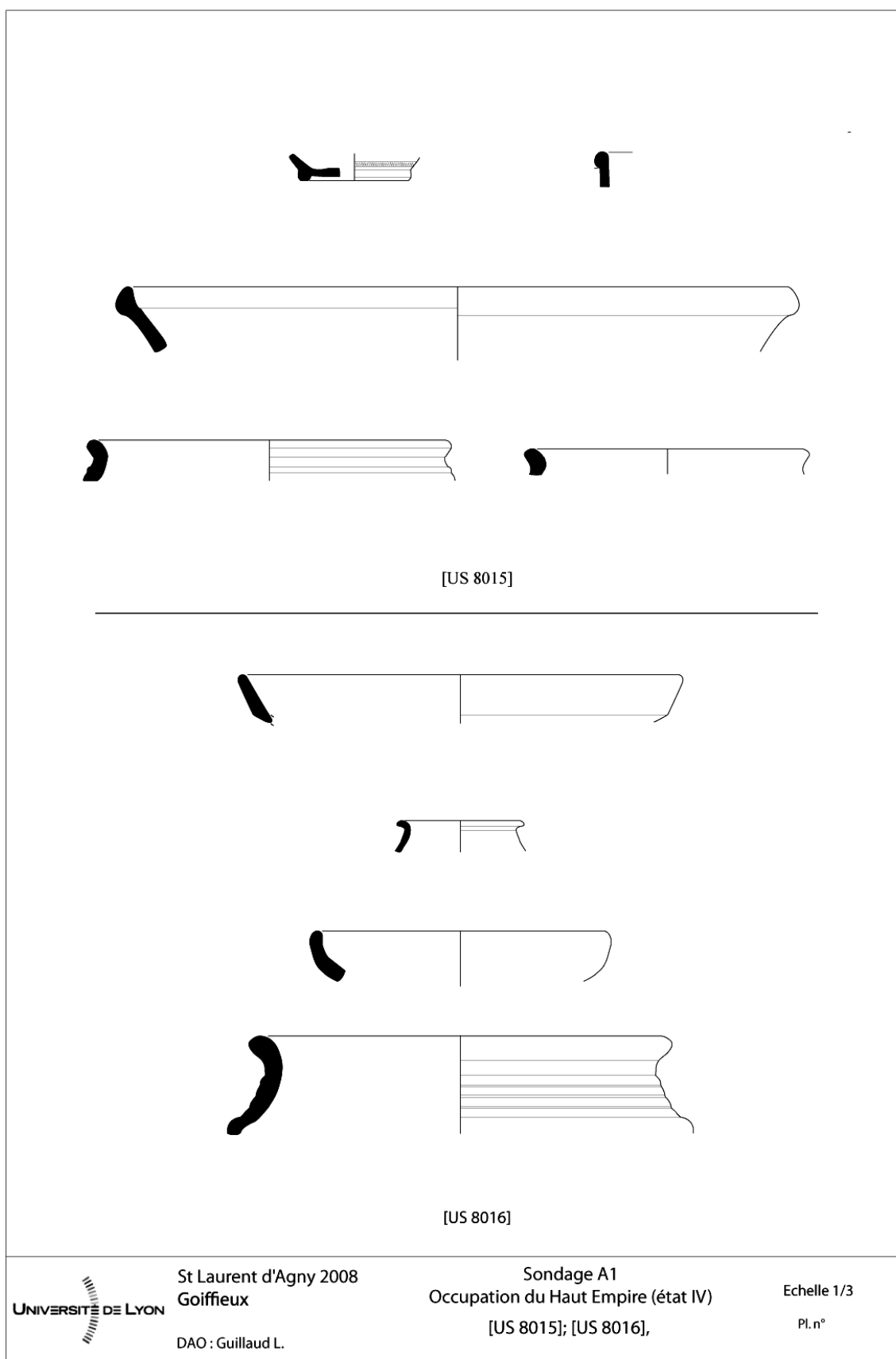


Fig. 30 — Mobilier céramique de l'état IV.

Villa de Goiffieux- Occupation tardive (état IV)							
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%
céramique fine	TS Gaule du sud	1	2			3	2%
	TS italique		3			3	2%
	métallescente		2			2	2%
	Terra Nigra/grise fine	1	4	1		6	5%
	peinte		7			7	6%
Total céramique fine		2	18	1	0	21	17%
Céramique commune	claire pâte calcaire	1	31	1		33	26%
	claire pâte calcaire engobée		1			1	1%
	Sombre noire	4	48	1		53	42%
	Sombre rouge		6			6	5%
	Sombre grise	1	1			2	2%
	lampes	1				1	1%
	protohistorique		1			1	1%
Total céramique commune		7	88	2	0	97	78%
Amphore	Tarraconaise		1			1	1%
	Bétique		5			5	4%
	Indéterminé		1			1	1%
Total amphore		0	7	0		7	6%
TOTAL		9	113	3		125	100%

[US 8015] (SA1)

Niveau de circulation situé dans le sondage SA1 et présentant de petits galets ronds et ovales. Cette couche a livré un matériel archéologique assez ténu. Le lot céramique comprend seulement 46 tessons pour 7 individus, répartis entre céramique fine, commune et amphore.

La première catégorie présente le bord d'une coupe Drag. 37 originaire de Gaule méridionale ainsi que quelques fragments de sigillées plus fines et à vernis rouge sombre écaillé renvoyant à des productions italiques ou imitations (ateliers de Lyon par exemple). La céramique commune est plus importante (83% du total avec 38 tessons). 1 plat à bord rentrant ainsi que deux pots à bord côtelé constituent l'essentiel de la vaisselle de cuisson. Quant à la vaisselle de service, elle n'a livré que des tessons de panses à pâte claire calcaire (11).

Proposition de datation : Si le lot reste très fragmentaire et peu abondant, la présence d'une coupe de type Drag.37 de Gaule méridionale (atelier de la Graufesenque) offre néanmoins un *terminus post quem* des années 60 après J.-C. Le reste du mobilier ne permet pas en revanche d'apporter plus de précision.

[US 8015]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	TS italique		3			3	7%	1
	TS Gaule du Sud	1	1			2	4%	1
Total céramique fine		1	4	0	0	5	11%	2
Céramique commune	claire pâte calcaire		11	1		12	26%	1
	Sombre noire	3	23			26	57%	3
Total céramique commune		3	34	1		38	83%	4
Amphore	indéterminé (Bétique ?)		2		1	3	7%	1
Total amphore			2	1	1	3	7%	1
TOTAL		4	40	1	1	46	100%	7

[US 8016] (SA1)

Couche recouvrant l'[US8015]. Le mobilier est peu abondant (46 fragments au total). La céramique fine a livré un exemplaire d'imitation de plat de type Goudineau 1, cuit en mode A, dont les caractéristiques de pâte et d'engobe renvoient à des productions de la Vallée du Rhône (DESBAT, SAVAY-GUERRZ, 1986). On compte également un fond de vase en Terra Nigra à pied plat et très bas présentant une pâte grisâtre et un revêtement noir fumigé. La céramique commune quant à elle constitue l'essentiel du lot (85% pour 4 individus). La vaisselle de service à pâte claire fournit, outre des éléments de panses (12), un pot à panse ovoïde de type Haltern 62 (ou pot à miel). Pour les vases de cuisson, on distingue une écuelle à bords rentrants (sombre noire) et une jarre à lèvre éversée et col côtelé (sombre grise). Les amphores ne sont pour leur part représentées que par un seul fragment originaire de Tarraconaise.

Proposition de datation : La faiblesse numérique et typologique de l'ensemble ne permet pas d'avancer une datation précise. L'hypothèse d'une exportation des productions de terra Nigra à l'époque augustéenne à Lyon (Genin, 1997) a été confirmé récemment par les fouilles de l'atelier d'Yzeure Saint-Bonnet (Lallemant 2005). Les imitations de TS produites dans la Vallée du Rhône sont également caractéristiques des contextes augustéens et du début du 1^{er} siècle (DESBAT, SAVAY-GUERRZ, 1986). C'est aussi le cas du pot Haltern 62, marqueur du vaisselier augustéen, qui perdure néanmoins sous une forme évolutive pendant tout 1^{er} siècle de notre ère (GENIN, 1997). Tout cela nous offre donc un TPQ de l'époque augustéenne sans plus de précision. Mise en perspective avec la stratigraphie, il est probable que ce lot présente en réalité une datation plus haute.

[US 8016]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Imitations TS vallée du Rhône	1				1	3%	1
	Terra Nigra/grise fine	1	1	1		3	9%	2
Total céramique fine		2	1	1	0	4	12%	3
Céramique commune	claire pâte calcaire	1	12			13	38%	1
	Sombre noire	1	12			13	38%	1
	Sombre grise	1	1			2	6%	1
	protohistorique		1			1	3%	1
Total céramique commune		3	26			29	85%	4
Amphore	Tarraconaise		1			1	3%	1
Total amphore			1			1	3%	1
TOTAL		5	28	1		34	100%	8

[US 8025] (SA2)

Il s'agit de la « couche de démolition » du mur F 03. Elle est caractérisée par un sédiment sableux compact et de couleur jaune-beige. Le mobilier céramique comprend seulement 48 tessons pour 10 individus ; il se répartit entre céramique fine (14 tessons/4 NMI), céramique commune (29 tessons/4 NMI) et amphores (4 tessons/2 NMI). La vaisselle fine, très fragmentaire, n'a livré que des fragments de panses. On peut donc

discerner des éléments de céramique grise fine, plusieurs tessons de céramique peinte appartenant à des productions de type « bols de Roanne » ainsi qu'un fragment de plat à engobe non grésé (imitations TS de la Vallée du Rhône) ; Signalons également un élément de vase en sigillée de Gaule méridionale présentant le début d'un motif floral appartenant probablement à un vase de type Drag. 29 (GENIN, VERNHET, 2002). Enfin, deux tessons à pâte claire et revêtement noir à reflets bleutés semblent appartenir à la catégorie des céramiques métallescentes. La céramique commune ne présente elle aussi aucun élément de forme. Les communes claires à pâte calcaires renvoient à des fragments de panses de cruche. A noter la présence d'un fragment d'épaule de cruche à pâte claire et engobe blanc. Les céramiques de cuissons sont plus abondantes (20 tessons pour 4 individus). Elles se partagent entre sombre noire et sombre rouge, la première catégorie ayant livré un fond de pot ou de jarre. Un fragment de lampe à huile est également présent dans ce lot. Très dégradé, il ne permet pas d'identifier un type précis. Enfin, notons la présence de 4 fragments d'amphore dont 3 ont pu être identifiés comme originaire de Bétique.

Proposition de datation : L'absence quasi-totale d'éléments de forme dans cet ensemble rend difficile toute hypothèse de datation. Néanmoins, la typologie des fragments céramiques découverts oriente la réflexion vers les deux premiers siècles de notre ère. La présence de deux fragments de céramique métallescentes invite à proposer un TPQ du début du 2^{ème} siècle après J.-C. (BRULET, SYMONDS, VILVORDE, 1999).

[US 8025]								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	Imitations TS vallée du Rhône		1			1	4%	1
	Grise fine		3			3	13%	1
	céramique peinte		2			2	9%	1
Total céramique fine			6	0	0	6	26%	3
Céramique commune	Sombre noire		10	1		11	48%	1
	Sombre rouge		1			1	4%	1
	claire pâte calcaire		1			1	4%	1
Total céramique commune		0	12	1		13	57%	2
Amphore	Bétique		3			3	13%	1
	Indéterminé		1			1	4%	1
Total amphore			4			4	17%	2
TOTAL			22	1		23	100%	7

[US 8025] transition								
Catégorie	Type de production	bords	panses	fonds	anses	total	%	NMI
céramique fine	TS Gaule du sud		1			1	6%	1
	métallescente		2			2	13%	1
	peinte		5			5	31%	1
Total céramique fine			8	0	0	8	50%	1
Céramique commune	claire pâte calcaire		7			2	13%	1
	claire pâte calcaire engobée		1			1	6%	1
	Sombre noire		3			3	19%	1
	Sombre rouge		5			5	31%	1
	lampes	1				1	6%	1
Total céramique commune		0	16			16	50%	2
TOTAL		1	24			25	100%	3

3.1.5. Synthèse

Cette étude du mobilier céramique associée aux observations de terrain a permis la mise en évidence de quatre états d'occupation distincts. Comme indiqué tout au long de ce travail, les quantités céramiques en présence restent assez faibles dans l'ensemble avec seulement 1391 tessons pour 242 individus. Le caractère très fragmentaire de ce mobilier explique en grande partie l'impossibilité souvent rencontrée d'établir des datations précises. Néanmoins, la diversité des productions, que ce soit au niveau de la céramique fine ou commune, a quant même permis de dégager de grandes tendances et de proposer des *terminus post quem* argumentés.

La découverte sous les structures de la *villa* romaine de fossés et niveaux de circulation datés de la transition la Tène D1b/la Tène D2a constitue un des points majeurs de l'étude du site. Ce premier état se caractérise en effet par la présence de céramique fines cuites en mode B, le plus généralement sous forme d'écuelles et d'assiettes imitant les productions campaniennes. Les formes hautes en céramiques peintes sont aussi une des caractéristiques de cette période. Elles seront ensuite remplacées dans les occupations postérieures par des productions de type « bol de Roanne » caractéristique de l'époque romaine. On constate aussi l'existence de céramiques d'importations, comme en témoigne la présence de fragments de campanienne B qui nous invite à centrer notre datation sur le premier siècle avant J.C..

Le site connaît probablement assez tôt à partir d'Auguste (voir [US 8219]) des remaniements importants puisque la fouille a mis en évidence un certain nombre structures tels que systèmes de drainage et tranchées de plantation de vignes. Ce second état se caractérise ainsi par une diversification des productions et l'apparition de types céramiques caractéristiques de l'époque augustéenne. La vaisselle fine prend une part plus importante avec l'apparition d'importation d'Italie septentrionale (sigillée arétine du service I et II de Haltern) et les toutes premières productions de sigillées ruthènes de la Graufesenque (Drag. 29a notamment). L'importation de gobelets en parois fines est elle aussi caractéristique, tout comme la présence quasi-systématique de céramique peinte issue des ateliers viennois et celle d'imitations de sigillée à engobe non grésé de forme Goudineau 1 de la vallée du Rhône qui plaide pour une occupation augustéenne. Les amphores de type Dressel 1B, Pascual 1 ou encore Haltern 70, si elles sont peu nombreuses dans cet horizon, sont également présentes et font pencher la réflexion vers des époques précoces.

L'état III marque l'apparition de structures maçonnées à partir du règne de Tibère. Ces murs, présentant une orientation nouvelle, associés à leur niveau d'occupation et d'abandon, sont marqués par la présence d'un mobilier céramique assez abondant témoignant largement par les différents types en présence d'une occupation tout au long du Haut Empire. Les productions de sigillée issues des ateliers de la Graufesenque (Dra. 15a, Drag.27, Drag. 24/25, Drag 29 et Drag. 37) ainsi que celle du Centre de la Gaule (Drag. 37) sont plus présentes et caractéristiques des échanges commerciaux en Gaule au 1^{er} et deuxième siècle de notre ère. Les productions à pâte claire ont livrées aussi des éléments caractéristiques de ces époques tels que mortier de type Haltern 60, « pots à miel » de type Haltern 62 ou encore cruche à lèvre simple ou en « chapiteau ». Le lot amphorique abonde lui aussi dans ce sens puisqu'on retrouve notamment des amphores de Bétique (Dr. 20) et Gauloise (G4) bien caractéristiques de ces époques. Enfin, les niveaux les plus récents ont livré plusieurs vases en sigillées claire B et un fragment de céramique métallescentes, qui nous invite à situer la fin de cet horizon dans le courant ou à la fin du 2^{ème} siècle de notre ère.

Le dernier état correspond donc à une occupation plus tardive marquée par la récupération des structures plus anciennes et par la construction d'élévations en briques d'adobe. Le mobilier céramique est très peu caractéristique et on constate pour ces niveaux un phénomène de résidualité très important. Néanmoins, la présence, tout comme à la fin de l'horizon précédent de céramique métallescente et de sigillée claire B reste un marqueur fort qui conforte une datation relativement tardive, postérieure au 2^{ème} siècle de notre ère. La monnaie retrouvée dans la tranchée de récupération F 02 va dans ce sens également. (voir infra), tout comme

le faciès des monnaies recueillies à la surface du site, qui indique qu'il a connu une occupation soutenue au cours des 3^e et 4^e siècles de notre ère.

3.2. Étude préliminaire des matériaux de construction

B. Clément (Université Lumière Lyon 2)

Les sondages réalisés cette année ont permis de récolter un lot conséquent de *tegulae* et d'*imbrices*, issues de différents niveaux archéologiques datés de la période augustéenne jusqu'aux 3^e-4^e siècles de notre ère. En raison de la très grande quantité de matériaux de construction mise au jour, un échantillonnage a été réalisé pour les éléments provenant des couches de démolition romaine découvertes dans le sondage A. En ce qui concerne les tuiles, seuls les fragments de rebord et d'encoche les mieux conservés ont été prélevés. Pour les autres matériaux, seuls les fragments bien conservés ou comportant des marques (estampilles, marques digitées, empreintes humaines ou animales ont fait l'objet de notre attention.

Cette étude préliminaire se limitera à une analyse détaillée des tuiles issues de la couche de démolition associée à l'état III fouillée dans la moitié de sondage SA1 [US 8009, 8013 et 8018]. Pour le reste des matériaux de construction récoltés sur le site, un inventaire sommaire a été réalisé en vue d'une étude plus détaillée qui sera réalisée au cours de l'année 2009, dans le cadre d'un mémoire de Master 2 — sous la direction de M. Poux et d'A. Desbat, à l'Université Lumière Lyon 2.

L'analyse des tuiles devrait permettre de compléter nos connaissances sur les éléments de toiture romaine, dont la valeur typo-chronologique pour les périodes anciennes (République, époque augustéenne et julio-claudienne) n'a été mise en évidence que récemment. D'où la faiblesse du corpus de référence pour l'époque impériale et l'Antiquité tardive, qui limite les comparaisons. En effet, ces dernières concernent avant tout des lots datés de La Tène finale et du début du 1^{er} siècle de notre ère. Les résultats qui sont proposés ici sont issus d'observations et d'hypothèses qui seront confirmées ou réfutées à l'issue de notre mémoire de Master.

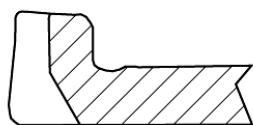
En préalable à l'étude proprement dite, plusieurs points méritent d'être précisés. La base de comptage utilisée privilégie les fragments de rebord et les coins de *tegulae* et d'*imbrices*. Les fragments dits « plats » ont été systématiquement jetés. En effet, ils n'apportent aucune information quant à la détermination du type de tuile utilisé sur le site. Le calcul du NMI se fera donc par comptage des angles pour chaque catégorie de tuile. Pour chaque structure (fait) ou unité stratigraphique [US], des tableaux de comptages normalisés livrent l'ensemble des données quantitatives, ainsi qu'un inventaire détaillé du mobilier archéologique. L'identification des types de *tegulae* (CLÉMENT 2008) s'appuie sur la forme du rebord, la nature et la dimension des encoches avant et arrière, la profondeur de la gorge interne, ainsi que sur la présence d'engobe/revêtement argileux non grésé, de couleur rouge, sur la face supérieure de la tuile. L'ensemble des *artefacts* mis au jour en contexte stratigraphique ont été comptabilisés et inventoriés.

Dans le cadre de ce rapport, un seul lot a été pris en compte, issu de la démolition des bâtiments de l'état III vers la fin du 2^{ème} siècle de notre ère. De manière globale, le mobilier étudié compte 36 fragments de *tegulae* pour un NMI de 10 tuiles et 10 fragments d'*imbrices*, pour un NMI de 5 tuiles. Aucune tuile archéologiquement complète n'a été découverte, ce qui interdit toute comparaison métrologique avec d'autres sites de la région.

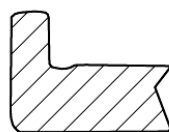
Signalons d'emblée que les propositions de datation se fondent en grande partie sur les fragments de rebord ou d'encoche de *tegulae*, qui caractérisent les principaux fossiles directeurs pour les tuiles de la période romaine. En effet, les *imbrices* sont généralement trop fragmentaires pour apporter des informations déterminantes. De plus, leur typologie ne semble pas évoluer de manière significative de La Tène finale à la fin de l'Empire. Les comparaisons typologiques et chronologiques s'appuieront sur un mémoire de Master 1 (Clément 2008), ainsi que sur un certain nombre d'études encore inédites ou en cours de publication, concernant différents sites de la Gaule du Centre-Est.

Tegulae

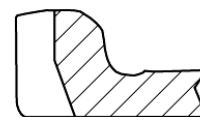
Couche de démolition [8009] - Sondage A



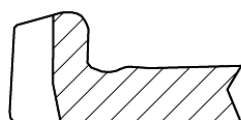
ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8009.3



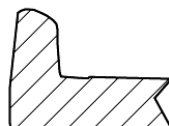
ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8009.7



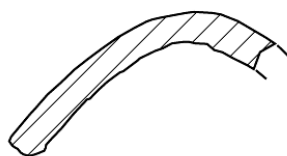
ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8009.12



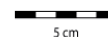
ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8009.14



ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8009.16



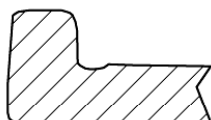
ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8009.1/Imbrex



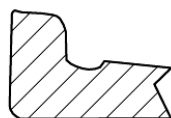
5 cm

Tegulae

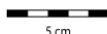
Couche de démolition [8013] - Sondage A



ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8013.1



ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8013.2



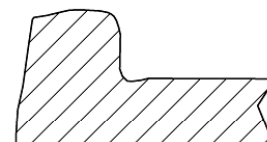
5 cm

Tegulae

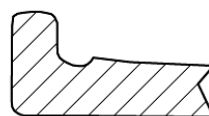
Couche de démolition [8018] - Sondage A



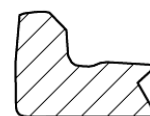
ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8018.1



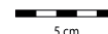
ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8018.6



ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8018.3



ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8018.10



5 cm

Fig. 31 — Profils de tuiles issues de la moitié de sondage SA1.

3.2.1. Tuiles

La fouille de la couche de démolition, atteinte dans le sondage A, a permis de récolter un grand nombre de tuiles de terre cuite dont une estampillée. Elles possèdent toutes la même typologie avec 36 fragments de *tegulae* pour un NMI de 10, et 10 fragments d'*imbrices* pour un NMI de 5.

Tegulae

Le lot de *tegulae* récolté est très homogène (fig. 32-35). Ces tuiles possèdent un rebord de section parfaitement rectangulaire. Ce dernier a pour dimensions une hauteur moyenne de 5,2 centimètres, pour une largeur moyenne de 2,2 centimètres pour la partie supérieure et 4 centimètres pour la partie inférieure. Les encoches avant sont de type rectangulaire. Elles sont ménagées lors du moulage par des calles installées sur le cadre (CLÉMENT 2008). Elles possèdent une profondeur de 8,7 centimètres en moyenne, avec plusieurs exemplaires caractérisés par une profondeur de 10 centimètres (8009.11 ; 8009.14). L'encoche arrière est découpée dans le rebord avec un retrait de 5 centimètres. La gorge interne est bien marquée, avec une profondeur aux alentours de 4 millimètres.

Des traces d'engobe argileux non grésé de couleur rouge ont pu être observées sur plusieurs individus (8009.4 ; 8009.12 ; 8009.15 ; 8018.1). Elles sont principalement conservées sur le rebord ainsi que dans la gorge interne. La présence d'engobe rouge sur les tuiles gallo-romaines n'a été observée que très récemment. Il semble que cette technique soit utilisée sur l'ensemble des *tegulae* et *imbrices* depuis la fin de la République — par exemple sur le site de la Rue du Souvenir à Lyon (CLÉMENT 2008) — et jusqu'à la fin de l'antiquité — par exemple sur le site de Magny Cours– Seneuil (JOLLY 2008).

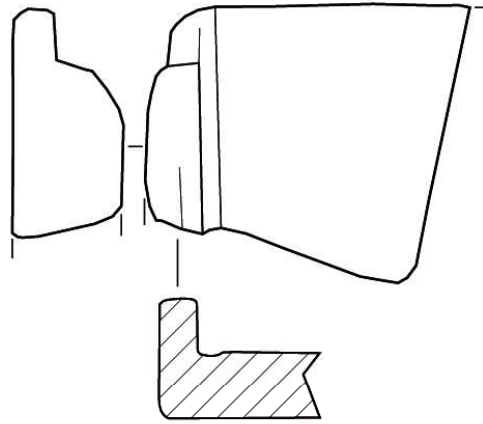
Des marques digitées sont présentes sur trois individus (8009.8 ; 8009.9 ; 8009.10) (fig. 35). Elles sont situées sur la face supérieure de la partie inférieure de la tuile. Ces marques digitées sont interprétées comme des « marques de tâcherons » : principalement situées au niveau des encoches avant, elles servaient à rémunérer un ouvrier libre au prorata de son travail journalier (Charlier 1999). La première (8009.8) représente deux arcs ogivaux emboîtés. Elle est incomplète. La seconde (8009.9) se compose de trois arcs ogivaux emboîtés. Elle est également incomplète. Enfin, la troisième (8009.10) représente un *alpha* associé à une corne, située à gauche, allant vers la gauche.

Enfin, une estampille a été observée sur un individu (8009.1) (fig. 34). Elle est incomplète, seules sont conservées les lettres « [...]RI[...] ». Malgré les lacunes, elle peut être interprétée comme une estampille provenant de l'atelier *Clarianus*, dont d'autres productions ont été recueillies à la surface du site (voir *supra* chap. 1.4).

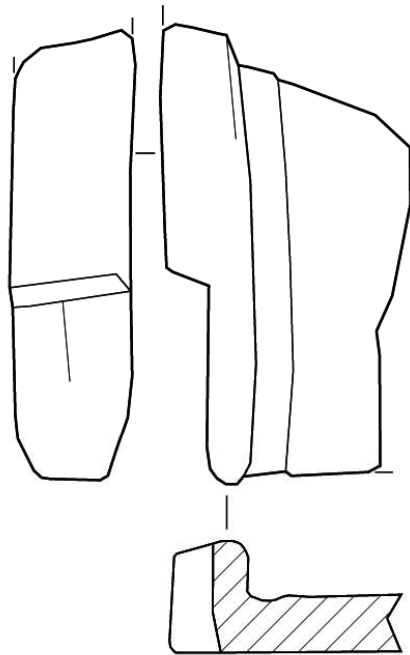
Imbrices

Plusieurs fragments d'*imbrices* ont été récoltés. Aucun ne comporte une section complète. Ils possèdent une épaisseur moyenne de 2,1 centimètres. Un élément (i-8009.1) présente des traces d'engobe rouge sur sa face supérieure.

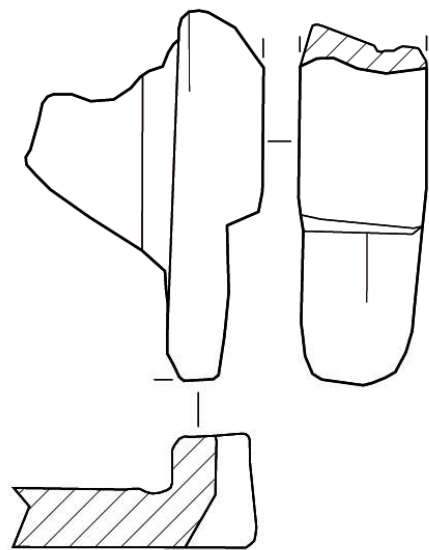
Tegulae avec encoches avant et arrières
Couche de démolition [8009] - Sondage A



ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8009.7



ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8009.14



ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8009.3

5 cm

Fig. 32 — Profils de tuiles issues de la moitié de sondage SA1.

Proposition de datation

Ce type de *tegulae* peut trouver des comparaisons sur le site lyonnais de la Rue des Monts d'Or à Vaise. Une couche de démolition, ainsi que plusieurs fosses, ont livré des tuiles possédant la même forme de rebord ainsi que les mêmes dimensions pour la profondeur de l'encoche avant. Elles sont datées par la céramique de la seconde moitié du 1^{er} siècle de notre ère (MONIN 2008). Des comparaisons sont également possible avec des *tegulae* mises au jour sur le site du 3-5 Rue d'Assier à Feurs, où l'on trouve des tuiles avec la même typologie mais avec des encoches avant moins profondes (8 centimètres environs). Elles sont datées au plus tôt de l'empereur Claude (FREUDIGER 2008 ; CLÉMENT, en cours). Enfin, nous pouvons citer des *tegulae* découvertes à Mâcon, sur le site de la rue Tilladet, qui possèdent exactement la même typologie ainsi que les mêmes dimensions. Elles ont été récoltées dans une couche datant de la fin du 1^{er} et du début du 2^{ème} s. apr. J.-C. (BARTHÉLEMY, à paraître).

Pour ce qui est des *imbrices*, leurs dimensions sont égales à celles des autres couvre-joints datés de l'époque gallo-romaine, à savoir une épaisseur de 2 centimètres en moyenne (CLÉMENT 2008).

Enfin, la découverte d'une estampille assimilable à l'atelier *Clarianus* est un fait intéressant. La présence de matériaux de construction portant ces marques n'est pas un fait nouveau pour les Monts du Lyonnais : des éléments portant cette estampille ont été découverts au sein d'une pile de l'aqueduc du Gier à Chaponost et leur présence est également signalée dans les thermes de Vienne (BOUET 1999). En revanche, cette découverte nous donnerait un *Terminus Ante Quem* aux alentours du tout début du II^{ème} siècle de n. ère, qui correspondrait au début de la production de l'atelier *Clarianus* (BOUET 1999).

L'étude des tuiles issues de la couche de démolition atteinte dans le sondage SA1 permet de proposer un *terminus post quem* aux alentours du milieu du I^{er} siècle de n. ère pour l'installation de la toiture. Si l'étude céramique a permis de dater cette couche aux alentours de la fin du 2^{ème} , voire du 3^e s. apr. J.-C. (voir *supra*, chap. 3.1), il apparaît peut probable que les *tegulae* soient contemporaines. En effet, d'après une étude récente réalisée sur le site de St Joseph-Grange Blanche (MAZA 2008), les tuiles datant du III^{ème} siècle de n. ère possèdent une typologie différente, avec un rebord moins large (2,8 centimètres en moyenne) et la présence d'encoches avant triangulaires. Dans tous les cas, ces propositions de datation doivent être avancées avec prudence.

Couche de démolition sondage SA1 [8009, 8013, 8018]							
Type	Pâte	Nb Frag.	Avant droit	Avant gauche	Arrière droit	Arrière gauche	NMI
<i>Tegulae</i>	Pâte siliceuse	36	10	5	4	2	10
<i>Imbrices</i>	Pâte siliceuse	10	10	/	/	/	5
Total tuile	/	46	20	5	4	2	15

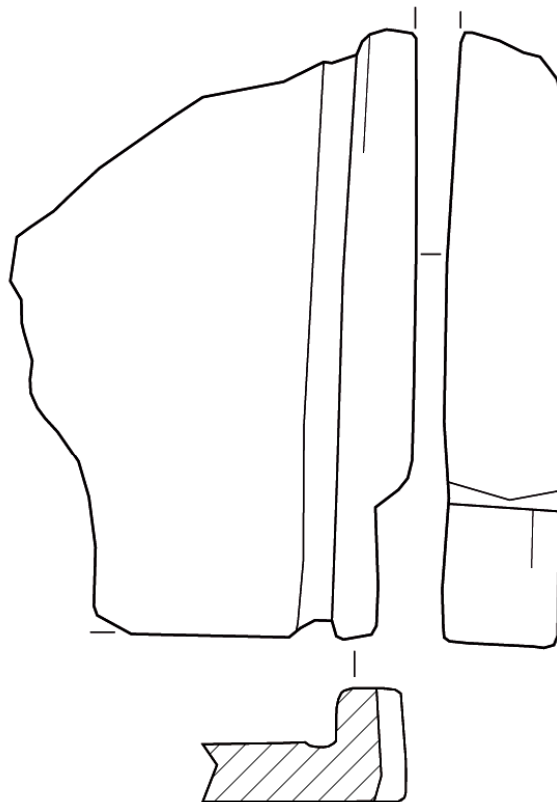
3.2.2. Briques

Parmi les matériaux de construction découverts figurent plusieurs briques de terre cuite présentant différentes formes, principalement des *bipedales* et des quarts de colonne.

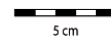
Les *bipedales*

Aucun individu n'a été découvert complet. Deux types sont présents sur le site :

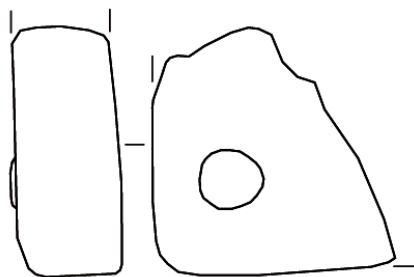
Tegulae avec encoches avant et arrières
Couche de démolition [8013] - Sondage A



ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8013.1



Tegula mammata
Couche de démolition [8018] - Sondage A



ST LAURENT - GOIFFIEUX ; US8018.3/*Tegula mammata*

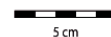


Fig. 33 — Profils de tuiles issues de la moitié de sondage SA1.

- Le premier comporte 10 éléments et possède une épaisseur de 4,5 centimètres. Sa surface supérieure présente des marques digitées, assimilées à des marques de tâcheron. Placées près du rebord, les deux premières (b-8009.6 ; b-8009.9) représentent un arc ogival fragmentaire. La troisième (b-8009.7) se compose de deux arcs ogivaux emboîtés, fragmentaires. La quatrième (b-8009.8), également fragmentaire, représente trois arcs ogivaux emboîtés (fig. 35).
- Le second type est représenté par 6 individus d'une épaisseur moyenne de 5,5 centimètres. Aucune marque digitée n'a pu être observée. En revanche, l'une de ces *bipedales* possède une estampille (fig. 34). Incomplète, elle n'a conservé que les lettres médianes [...]ARIA[...]. Malgré ces lacunes, elle peut être interprétée comme une estampille provenant de l'atelier *clarianus*.

L'ensemble de ces individus présente des traces de mortier de tuileau. Elles peuvent être interprétées comme des plaques de *suspensurae* constitutives d'un plancher d'hypocauste.

Quarts de colonne

Aucun individu n'a été découvert complet. Deux types sont présents sur le site.

- Le premier, caractérisé par une épaisseur de 4,5 centimètres, totalise 15 individus.
- Le second comporte 8 individus d'une épaisseur comprise entre 5,2 et 5,4 centimètres.

Aucune marque ou estampille n'a pu être observée.

Tegula mammata

Un fragment de *tegula mammata* a été récolté au sein de la couche de démolition [8018] (fig. 33). Elle possède une épaisseur de 4,5 centimètres. Malheureusement, le téton a disparu, il ne reste que la trace de son emplacement. Ceci ne permet pas d'envisager une fourchette chronologique pour cet artefact, ni de proposer des comparaisons avec d'autres sites de la région.

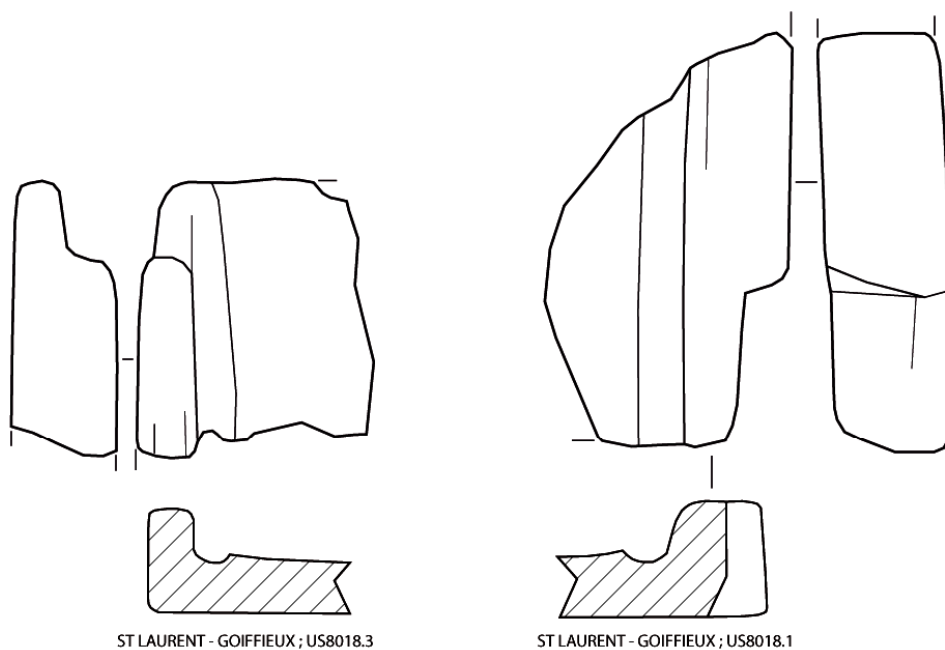
3.2.3. *tubuli*

Des fragments de *tubuli* ont été récoltés lors de la fouille. Ils sont tous du même type, identique à ceux recueillis à la surface du site aux abords du sondage A (voir *supra* chap. 1.4 fig. 3). Ils possèdent une forme rectangulaire, avec une épaisseur de 1,5 centimètre en moyenne. Leur face extérieure présente des incisions en forme de lignes droites croisées, permettant une meilleure adhésion du mortier qui les liait à la paroi. Un individu a conservé une estampille (t-8009.4). Elle est incomplète, seules sont conservées les lettres [...]ENTIS (fig. 34). Cette estampille peut être interprétée comme provenant des ateliers de C. *Viri Clementis*, bien attesté dans la région. On en connaît à Lyon (quartier de Trion) ou encore à St-Colombe-lès-Vienne. D'après les recherches de Fédière et Rouquette, il semble que cet atelier se situe dans la région entre Lyon et Vienne (Fédière, Rouquette 1989).

3.2.4. Matériaux lithiques et composites

Des matériaux lithiques et composites ont été récoltés dans la couche de démolition du sondage A. Ils sont caractérisés par des fragments de marbre, d'enduit peint, d'*opus signinum* ou encore de plaque calcaire.

Tegulae avec encoches avant et arrières
Couche de démolition [8018] - Sondage A



5 cm

Matériaux de construction avec estampille
Couche de démolition [8009] ; [8015] - Sondage A



5 cm

Fig. 34 — Tuiles et matériaux de construction estampillés issus de la moitié de sondage SA1.

Fragments lithiques

La fouille de la moitié de sondage SA1 a permis de récolter différents fragments lithiques. Le premier type correspond à des plaques de calcaire blanc, ayant une épaisseur de 1,8 centimètres en moyenne. Aucun élément complet n'a pu être observé. Il semble néanmoins qu'il s'agisse d'une plaque de revêtement pariétal.

Une plaque de schiste (lauze), a pour dimensions une longueur de 29,5 centimètres, une largeur de 12 centimètres pour une épaisseur de 2,5 centimètres. Le traitement de la face inférieure (grossière), laisse penser que cet élément était utilisé pour un sol ou un seuil.

Ces éléments peuvent être rapprochés de la découverte fortuite, lors de ramassages de surface, de nombreux fragments de marbre qui feront l'objet d'une étude ultérieure (fig. 36) :

- Un fragment de corniche en marbre blanc (Carrare ou Luni ?).
- Trois fragments de plaque pariétale en marbre blanc (Luni).
- Un fragment de plaque pariétale en marbre *Africano*.
- Un fragment de plaque pariétale en *Serpentino*.
- Un fragment de plaque pariétale en *Cippolino*.

Fragments composites

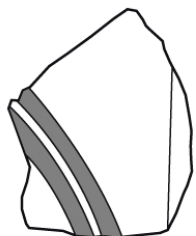
Deux types de matériaux de construction dits « composites » ont été récoltés lors de la fouille de la couche de démolition.

- Il s'agit pour le premier d'un fragment d'*opus signinum* de couleur rouge sombre. Il a pour dimensions une longueur de 16 centimètres, pour une largeur de 13 centimètres et une épaisseur de 5 centimètres. On peut distinguer des traces abondantes de concrétions calcaires sur sa face supérieure, ce qui tend à indiquer qu'il provient d'un revêtement de bassin. On distingue deux couches de préparation conservées, en mortier de tuileau plus ou moins fin.
- Le second type est représenté par des enduits de chaux peints (fig. 36). Plusieurs couleurs et un motif ont pu être observés. On retrouve des fragments de couleur rouge, vert, noir, blanc et brun. Un fragment livre un motif (e-8009.3), représentant un liserai orange sur fond vert. A noter également une différence de préparation pour certains fragments de couleur rouge, qui ont reçu deux couches de mortier hydraulique avant la couche de mortier de chaux fin et la couche d'*intonaco*. Ces éléments devaient se situer au bas des parois. Les autres fragments présentent les quatre couches de préparation classique.

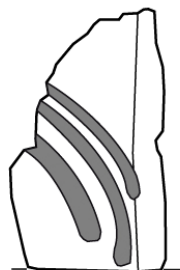
3.2.5. Conclusion.

L'étude des matériaux de construction provenant de la couche de démolition atteinte dans le sondage A est intéressante à plus d'un titre. Au niveau typo-chronologique, elle permet de préciser la date de l'installation de la toiture du bâtiment de l'état III aux alentours du règne de Claude.

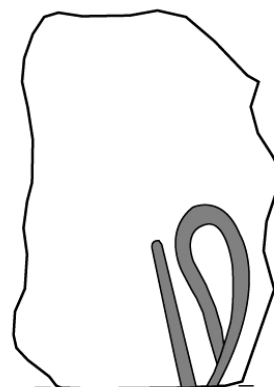
Tegulae avec marques digitées
Couche de démolition - Sondage A



ST LAURENT - GOIFFIEUX 08 ; US8009.8



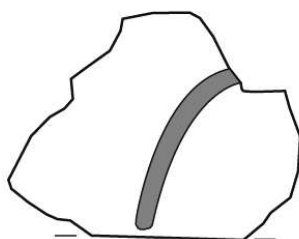
ST LAURENT - GOIFFIEUX 08 ; US8009.9



ST LAURENT - GOIFFIEUX 08 ; US8009.10



Suspensurae avec marques digitées
Couche de démolition - Sondage A



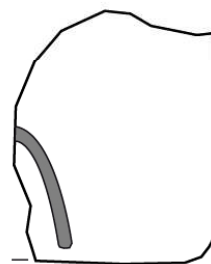
ST LAURENT - GOIFFIEUX 08 ; US8009.6/*Suspensurae*



ST LAURENT - GOIFFIEUX 08 ; US8009.7/*Suspensurae*



ST LAURENT - GOIFFIEUX 08 ; US8009.8/*Suspensurae*



ST LAURENT - GOIFFIEUX 08 ; US8009.9/*Suspensurae*

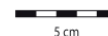


Fig. 35 — Marques de tacherons sur tuiles.

La découverte d'estampilles dans cette couche de démolition, sur des éléments différents (*tegula*, bipedale, *tubulus*), permet de préciser ces datations et met en évidence l'utilisation de matériaux de construction provenant d'au moins deux ateliers différents (atelier de *C. Viri Clementis* pour le *tubulus*, atelier de *Clarianus* pour les tuiles et les briques), qui semblent fonctionner en même temps et se situer à une distance relativement proche du site de Saint-Laurent-d'Agny, dans la région comprise entre Lyon et Vienne.

Les nombreux fragments de *tubuli*, de *suspensurae*, de *tegulae mammatae*, de bassin, ainsi que d'enduits peints et de marbres retrouvés lors des ramassages de surface comme dans le sondage A peuvent être attribués à la destruction d'une installation thermique liée à la *villa*. Leur concentration aux abords du sondage, au sud de la charlaie moderne, indique qu'elle devait se trouver à proximité immédiate. Cette hypothèse est confortée par l'identification, lors des prospections géophysiques effectuées cette année (voir *infra* chap. 5), d'une enfilade de petites pièces aménagées le long d'un grand mur doté d'une abside creusée dans la pente. Cette installation devait revêtir un caractère relativement luxueux : en témoigne la présence de plusieurs marbres d'origines différentes, provenant des provinces le plus éloignées de l'Empire (Afrique, Grèce, Italie ?).

Les fouilles de l'année prochaine devraient permettre de préciser ces hypothèses et nous l'espérons, d'associer ces éléments à des structures en place. A cette occasion, cette étude sera reprise et étendue à l'ensemble des matériaux de construction mis au jour lors des deux campagnes (2008 et 2009) et des ramassages de surface antérieurs.

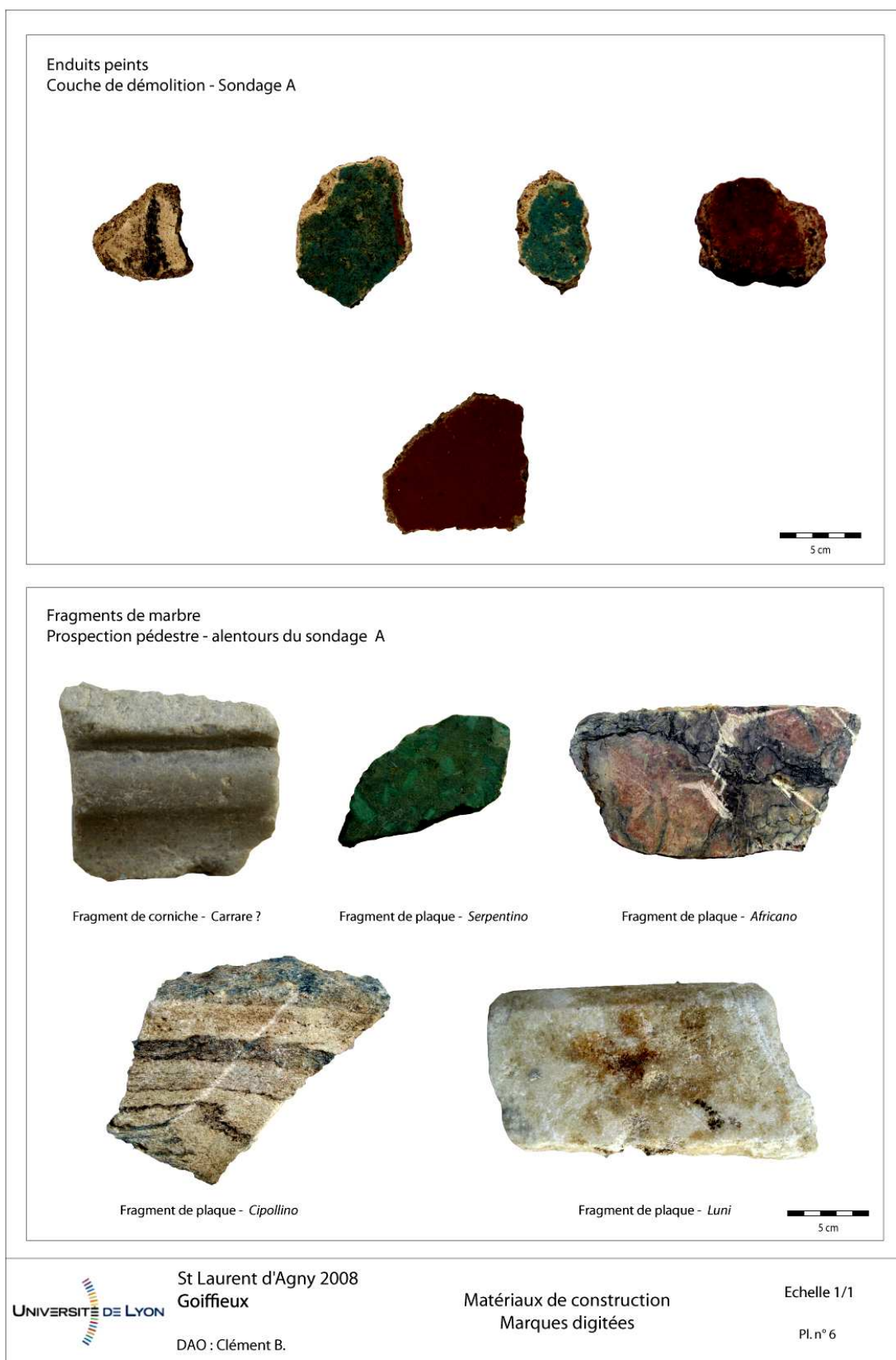


Fig. 36 — Enduits peints polychromes issus de la moitié de sondage SA1 (haut), fragments de marbre recueillis à la surface du site (bas).

3.3. Mobilier métallique

Le métal est pratiquement inexistant à l'exception d'un petit anneau de bronze, identique à ceux recueillis lors des ramassages de surface (voir *supra* chap. 1.4), et d'un fragment de plaque de même métal, tous deux issus des niveaux supérieurs de la moitié de sondage SA2. Dénués de toute valeur chronologique, ces objets seront présentés ultérieurement, dans le cadre de l'étude générale des mobiliers découverts sur le site (Master L. Guillaud).

3.4. Inventaire des monnaies issues des sondages

Deux monnaies ont été recueillies dans les sondages de cette année, dont une seulement peut être attribuée à l'époque romaine :

Monnaie de Nerva

Contexte : [SB1 - US 8204]

Type : denier *subaeratus*

Datation : 97 apr. J.-C.

Référence : RIC 2, RSC 26

Découverte dans une passe de décapage manuel [US 8204] sous les niveaux de décapage à la pelle mécanique dans le sondage B, parmi d'autres mobiliers céramiques brassés par les labours. Il s'agit d'un *subaeratus* (denier en argent fourré de bronze) de 17 mm de diamètre pour 3,03 grammes. Le droit présente la tête laurée de l'empereur Nerva à droite associée à la légende IMP.NERVA.CAES.AVG.PM.TRP.COSIII.PP. Le revers, moins bien conservé, est frappé d'une des représentations classique de la concorde : deux mains jointes (*unctio dextrarum*) associées à la légende CONCORDIA EXERCITVVM (concorde militaire). Ce denier a été émis, pendant le règne de l'empereur, au terme de son troisième consulat, en 97 après J.-C..

Monnaie en bronze

Contexte : [SA2 - US 8023/24]

Type : un centime (?)

Datation : moderne

Référence : -

Découverte dans les niveaux de décapage de la moitié de sondage SA2, tranchée de récupération de mur [US 8062], cette petite monnaie de cuivre pratiquement illisible comportait, après nettoyage, les lettres UN (graphie moderne), vraisemblablement suivie de la mention [centime] : 19^e ou 20 s. (identification K. Gruel).

4. Analyses et données paléo-environnementales

4.1. Analyses palynologiques

Catherine Latour-Argant (Université Lumière Lyon 2, Archeodunum SAS)

Prélèvement des échantillons

L'opération d'archéologie programmée réalisée au lieu-dit de « Goiffieux », commune de Saint Laurent d'Agny (69), sous la responsabilité du professeur M. Poux (Université Lumière Lyon 2), a donné lieu à une campagne de prélèvements destinés à une analyse palynologique.

Les échantillons concernent les us 8207 du fait F 101 (Sondage C) et 8232 du fait F 110 (Sondage B). Les faits F 101 et F 110 correspondent, respectivement, à un drain et à une tranchée de défoncement du terrain, tous deux antérieurs au changement d'ère.

Problématique

Ces analyses palynologiques s'inscrivent dans la problématique globale de recherche concernant la romanisation des campagnes. Il n'est plus à démontrer que la palynologie, discipline paléo-environnementale, constitue une approche indispensable pour la restitution des paléo-paysages. A partir de ces images, il est possible d'évaluer l'impact des sociétés sur leur milieu et de définir les stratégies d'exploitation mises en œuvre pour la gestion du paysage.

Dans ce contexte de *villa*, ces analyses palynologiques visent essentiellement à identifier et caractériser les productions agricoles, en particulier la céréaliculture et la viticulture.

Traitement chimique des échantillons

Après tamisage, les échantillons ont été traités selon la méthode classique de concentration en liqueur dense (Thoulet d=2), avec décarbonatation par HCl et désilicification par HF. L'observation des fonds de culots est réalisée sous microscopie optique à l'objectif x40.

Résultats

Les résultats sont présentés sous la forme d'un tableau de comptage :

Échantillons	US 8232	%	US 8207	%
<i>Pinus</i>	24	44,44	47	52,22
<i>Betula</i>	1	1,85		0,0
<i>Corylus</i>		0,0	1	1,11
<i>Quercus</i>		0,0	5	5,56
<i>Fraxinus</i>		0,0	1	1,11
<i>Alnus</i>		0,0	1	1,11
<i>Abies</i>	1	1,85	1	1,11
<i>Vitis vinifera</i>	2	3,70	1	1,11
AP	28	51,85	57	63,33
NAP	22	40,74	28	31,11
Spores	4	7,41	5	5,56
POACEAE	1	1,85		0,0

<i>Centaurea jacea</i>	1	1,85	1	1,11
APIACEAE	1	1,85		0,0
ASTEROIDEAE		0,0	3	3,33
CHENOPODIACEAE	4	7,41	7	7,78
CICHORIOIDEAE	4	7,41	5	5,56
CARYOPHYLLACEAE		0,0	2	2,22
<i>Polygonum type Aviculare</i>	1	1,85	2	2,22
<i>Plantago lanceolata</i>	1	1,85		0,0
RUBIACEAE	1	1,85		0,0
SCROFULARIACEAE	5	9,26	5	5,56
ROSACEAE	1	1,85		0,0
RANUNCULACEAE		0,0	1	1,11
<i>Typha/Sparganium</i>		0,0	1	1,11
CYPERACEAE	2	3,70	1	1,11
<i>pollens indéterminés</i>		0,0		0,0
<i>Spores monolètes</i>	4	7,41	3	3,33
<i>Spores trilètes</i>		0,0	2	2,22
Total	54		90	

Tableau 1 : Comptage des échantillons

Observations

Les sommes sporo-polliniques enregistrées se révèlent très faibles avec moins d'une centaine de grains de pollen et spores par lame analysée pour chaque échantillon. Les résultats obtenus sont donc trop insuffisants tant qualitativement (moins de 20 taxons par échantillon) que quantitativement (moins de 300 grains de pollen) pour tenter une interprétation du paysage de l'époque (REILLE, 1990).

Si ces résultats se révèlent décevants, on remarque néanmoins la forte représentation du pollen de pin (*Pinus*), révélateur d'un paysage ouvert aux alentours du site. En effet, les grains de pollen fabriqués en quantité par cette essence se dispersent sur de très grandes distances et se détectent favorablement en milieu ouvert puisque aucun feuillage ne fait écran à leur dépôt. Les spectres enregistrés font aussi apparaître le cortège classique des plantes rudérales*, composé de Chenopodiaceae, Cichorioideae, Caryophyllaceae et de *Polygonum type aviculare*, révélant ainsi l'existence d'une activité anthropique à proximité du lieu de prélèvement.

Les comptages montrent également la présence de grains de pollen de vigne (*Vitis vinifera*) dans les deux us analysées. S'il reste difficile, lors de l'observation microscopique, de différencier les grains de pollen de la vigne sauvage (*Vitis sylvestris*), taxon inféodé aux milieux forestiers alluviaux, de ceux de la vigne cultivée (*Vitis vinifera*), dans ce contexte archéologique de *villa*, et géographique de plateau, tout semble indiquer qu'il s'agisse de l'espèce cultivée. Par ailleurs, le faible nombre de grains de pollen enregistré n'est pas révélateur d'un éloignement de cette culture puisqu'il a été démontré que la vigne les disperse très peu (GAUTHIER, 2001).

* Les rudérales sont des plantes qui poussent spontanément à proximité des lieux fréquentés par l'Homme (friches, bords de chemin...).

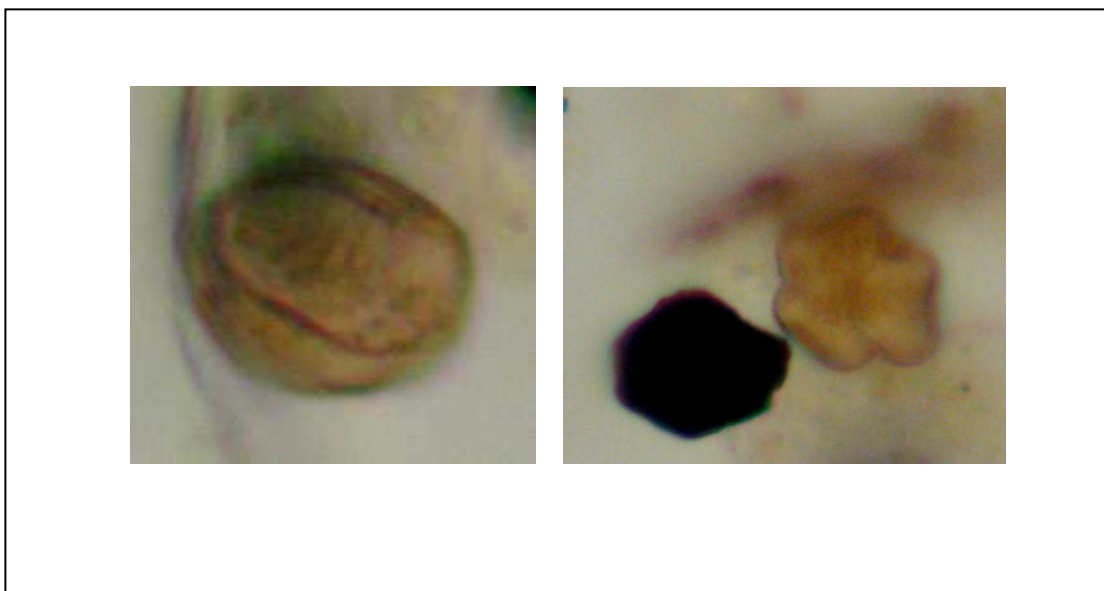


Fig. 37 — Grains de pollen de *Vitis vinifera* issus de l'US 8232 (vu au grossissement X 40)

Cette analyse palynologique met ainsi en lumière l'existence de la culture de la vigne sur le plateau lyonnais, dans des contextes précoces datés de la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C.

L'étude paléo-environnementale la plus proche du site, dans un contexte similaire de *villa*, a été réalisée à Saint-Romain-de-Jalionas (38). Celle-ci avait montré un accroissement du nombre des pollens de céréales à la fin du 1^{er} s. av. J.-C. ainsi qu'une forte probabilité d'une culture de chanvre. La diversification des productions agricoles s'affirmait au milieu du 1^{er} siècle de notre ère, avec notamment l'apparition de la vigne (ROYET 2006).

4.2. Résultat d'analyse par le Radiocarbone

Résultat d'une datation par le Radiocarbone (^{14}C , mesure par accélérateur de particules) d'une vingtaine de pépins de raisin recueillis au sommet de la tranchée de défoncement F 110 [US 8232].

Identification de l'échantillon

Échantillon n°31114

Nom du site : Goiffieux

Commune / Pays : Saint-Laurent-d'Agny

Niveau / Couche : tranchée F I 0 - US 8232

Nature de l'échantillon : matière végétale, pépins de raisin

Observations sur le traitement effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse

Code laboratoire attribué : Lyon-4814 (GrA)

Activité ^{14}C par rapport au standard international : $128,8 \text{ \%} \pm 0,38$

Rapport isotopique $^{13}\text{C} / ^{12}\text{C}$ (‰) : valeur non transmise

Age ^{14}C BP : moderne

Échantillon dont l'activité correspond aux années postérieures à 1950. Cette activité en radiocarbone correspond à celle de l'atmosphère des années des années 1960-1961 ou des années 1979-1980.

Échantillon traité par Christine Oberlin



CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UMR 5138 CNRS - M.O.M.

Archéométrie et Archéologie : origine, datation et technologie des matériaux

CENTRE DE DATATION PAR LE RADIOCARBONE

Université Claude Bernard Lyon 1

UFR des Sciences de la Terre

5. Prospection électrique ARP

Fiche d'étude Géophysique	
Titre : Etude de la zone archéologique du site de Saint-Laurent-d'Agnay Statut du rapport : rapport final	
Date : 21/11/2008	201 pages
Auteur : L. Sarro Société : GEOCARTA Relecture : M. Dabas Adresse : 16 rue du Sentier 75002 Paris Mail : lise.sarro@geocarta.net Tel : 01.55.80.76.38 Fax : 01.55.80.76.37	Date du rapport : 21/11/2008
Financement : Université Lyon2, Adresse : UMR 5138, Archéométrie et Archéologie Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux 7 rue Raulin ,69365 LYON CEDEX 7	
Emetteur de la recherche : Matthieu Poux Adresse : UMR 5138, Archéométrie et Archéologie Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux 7 rue Raulin ,69365 LYON CEDEX 7	
Acquisition : GEOCARTA Opérateur : M.Chemin, L.Dufour Matériel : ARP	Date d'acquisition: 25/09/2008
Traitement des données : M. Chemin, L.Sarro Société : GEOCARTA	Date de traitement : 07/10/2008
Mention de protection : protégé Mention de diffusion : Interne et externe	
Documents fournis : 2 exemplaires du rapport, 1 CD	
Observations diverses : Plan du parcellaire fourni par Matthieu Poux Plan de fouille fourni par Matthieu Poux	

5.1. Contexte et objectifs

Suite à une première campagne de sondages sur le site de Goiffieux à Saint-Laurent d'Agny et dans le cadre d'une fouille programmée par l'Etat, dirigée par Matthieu Poux, une prospection géophysique a été déclenchée afin d'établir un plan plus précis de la *villa* et des aires de cultures à proximité. Le but est de mettre en évidence les aménagements précoces (ferme indigène du 1^{er} s. av. J.-C., implantation du milieu de 1^{er} s. av. J.-C., contemporaine de la fondation coloniale de Lugdunum) et des vestiges de cultures déjà identifiés par sondages sous la forme de tranchées linéaires entaillant le substrat rocheux. L'identification de tranchées de provignage et de pollens de vigne atteste vraisemblablement une pratique de viticulture dont la nature (vigne d'agrément ou vignoble commercial ?) reste à établir.

L'opération s'est déroulée sur un jour, permettant ainsi de cartographier l'ensemble des surfaces, soit 2,5 hectares. La méthode géophysique utilisée est l'ARP : méthode électrique tractée.

Nous présenterons dans ce rapport la méthode utilisée ainsi que les cartes résultantes. L'interprétation se fera lors de réunion avec l'archéologue M. Poux.

5.2. Méthodes, moyens mis en œuvre

Matériel utilisé

Le matériel utilisé est le dispositif multipôle ARP03 (Geocarta), composé en tête d'un dipôle émetteur de courant électrique suivi d'une série de trois dipôles récepteurs de mesure du potentiel électrique, résultat de la circulation du courant dans le sol. Les écartements croissants des dipôles, correspondant à la distance émetteur-récepteur (50 cm, 1 m, 1,7 m) permettent d'intégrer des volumes croissants de sol et par extension des profondeurs de plus en plus importantes (respectivement 50 cm, 1 m et 1,7 m). Le courant utilisé pour l'injection est de 10 mA. Le système permet de réaliser des mesures de résistivité au pas de 20 cm quelle que soit la vitesse d'avancement. Ainsi, en réalisant des profils espacés de 1 m dans une parcelle, le dispositif permet d'acquérir plus de 150 000 mesures de résistivité par hectare. L'ensemble du système est breveté.

La rapidité d'acquisition des données sur le terrain est assurée par l'utilisation d'un quad qui permet de réaliser des profils avec une vitesse de près de 10 km/h. Cette vitesse et la nécessité de s'adapter au mieux aux formes de la parcelle prospectée imposent un système électronique de mesure des résistivités et de positionnement dGPS et de leur contrôle en temps réel. La localisation des mesures est assurée par un GPS Starfire assurant une précision planimétrique décimétrique (bifréquence différentiel).

Néanmoins le GPS ne permet pas de fournir directement les altitudes orthométriques. En effet, l'altitude obtenue par technique GPS est une hauteur ellipsoïdale, purement géométrique, c'est-à-dire la distance entre le repère au sol et l'ellipsoïde de référence. La transformation de cette composante en hauteur orthométrique exige nécessairement l'information sur l'ondulation du géoïde de précision compatible à celle obtenue par le GPS (centimétrique). En d'autres termes, la détermination des altitudes orthométriques par GPS nécessite la combinaison du géoïde, des données issues du GPS (altitudes ellipsoïdales) et du nivellement de précision (altitudes orthométriques). La précision des résultats reste tributaire de la qualité du modèle du géoïde (local ou global), des coordonnées des points exprimées dans le système géodésique et (WGS 84), ainsi que du réseau de nivellement national (NGA), de la densité et la répartition géographiques des points.

Le système est piloté en temps réel par un PC embarqué permettant l'acquisition, le contrôle et la mémorisation des données de position et de résistivité électrique.

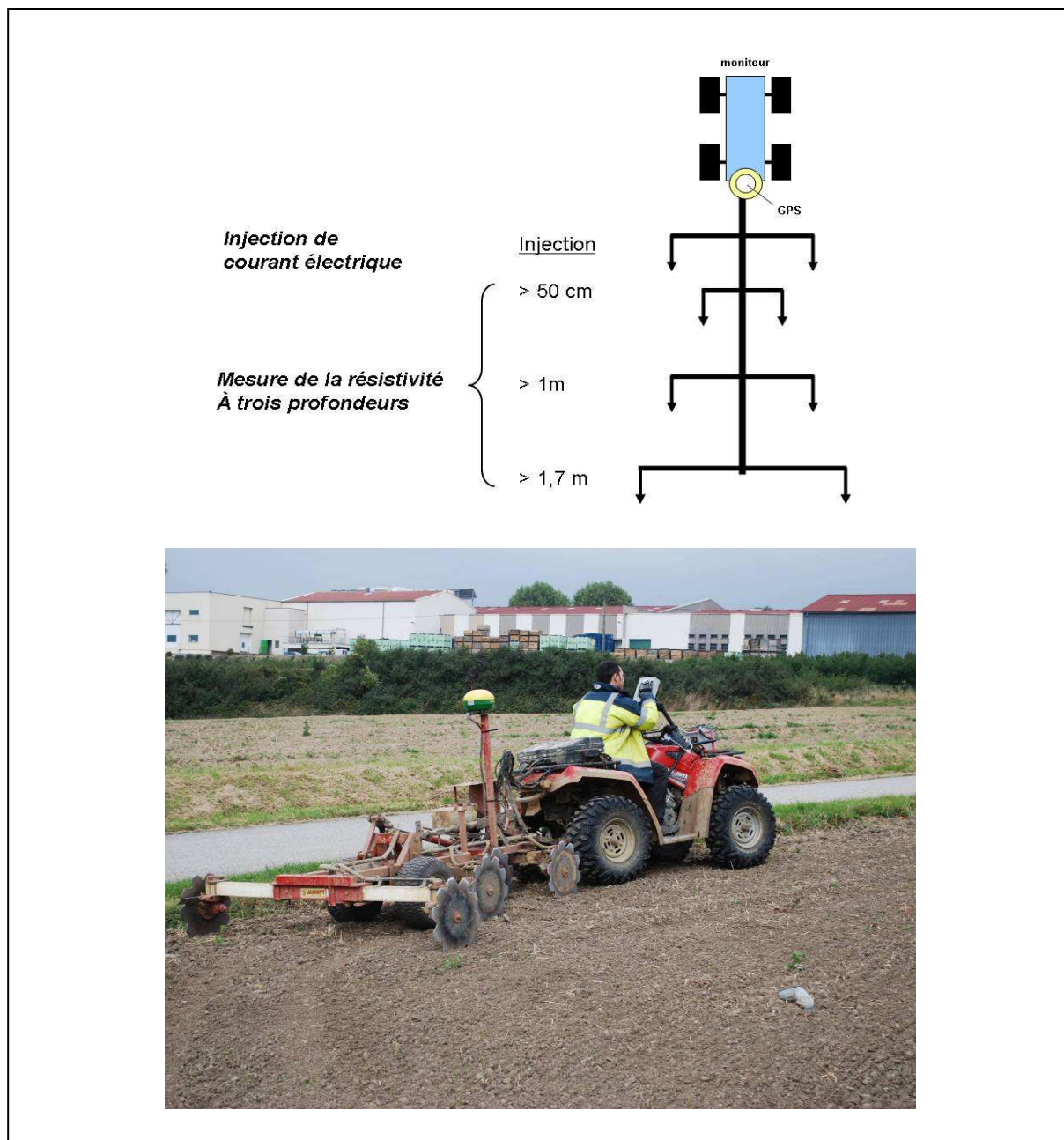


Fig. 38 — Schéma de fonctionnement de la méthode de prospection électrique ARP et appareillage en cours d'utilisation sur le site de Goiffieux à Saint-Laurent-d'Agny.

Protocole d'acquisition

Compte tenu des exigences de plus grande efficacité quant à la taille des vestiges (métriques), la campagne de prospection a débuté par une acquisition avec des profils les plus serrés possibles. Ainsi, afin de cartographier les plus petits vestiges (taille de l'ordre du mètre), la prospection électrique a été effectuée avec des mesures tous les 20 cm en suivant des profils de longueurs variables et espacés d'un mètre. Le dispositif « multi-électrodes » a permis d'imager en un seul passage la même zone selon trois profondeurs d'investigation différentes, à savoir 0 à 50 cm, 0 à 1 m et 0 à 1,7 m.

5.3. Résultats

Les cartes sont géoréférencées dans le système de coordonnées Lambert II étendu et les images fournies par la suite pourront être insérées directement dans un SIG.

La méthode électrique ARP a donc permis de prospecter 2,5 ha sur deux parcelles distinctes en une journée et de montrer les cartes de résistivité à trois profondeurs : 0-50 cm, 0-1 m et 0-1.7 m de profondeur. Outre les vestiges archéologiques visibles sur les cartes électriques, la géophysique montre des traces de structures géologiques et pédologiques.

Les cartes géophysiques sont aussi marquées par des traces de labours NS mais aussi NO-SE pour la parcelle à l'ouest de la route. Ces labours perturbent principalement les cartes de résistivité à une profondeur de 0- 50 cm.

5.4. Analyse

La prospection a permis de mettre en évidence de nombreuses anomalies géophysiques. Elle permet de mieux cerner la *villa* et ses aménagements.

On peut ainsi voir le plan général de la *villa* et son étendue vers le Nord. Elle montre pour l'instant des dimensions autour de 100 m par 80 m de côté. Les anomalies au Nord sont de types conductrices zonales et au sud de type linéaires résistantes. Il est probable que les structures construites de la *villa* n'apparaissent pas de manière identique en géophysique sur toute l'étendue de la *villa*. En fonction de l'état de conservation et de l'encaissant des structures, des anomalies de même « fonction » (murs par exemple) peuvent apparaître résistantes ou conductrices (négatif du mur par exemple).. De nombreuses anomalies zonales résistantes et conductrices sont visibles au centre de la *villa* et démontrent l'existence d'une zone urbanisée.

Dans la partie Nord, on remarque la présence d'anomalies linéaires résistantes parallèles, axées NNE-SSO. L'inter-distance entre ces anomalies semble être constante entre 3 et 3,5m. Une partie de ces structures observée lors de la fouille d'un sondage dans cette zone ont été associées à des éléments de cultures. D'autres structures construites en pierre, distantes de 3 à 4 m, correspondent plutôt à des canalisations.

Un autre ensemble d'anomalies linéaires résistantes plus fines sont observables dans la partie NO de la zone. La zone se caractérise par un ensemble de quelques anomalies parallèles, axée Nord-Sud. Ces anomalies peuvent aussi être liées à des traces agricoles, des anciennes cultures de la *villa*. Les anomalies conductrices au Nord sont, hormis celle perpendiculaire à la *villa*, peut être des traces de nature géologique. Il est clair que l'interprétation de ces cartes pourra par la suite, avec des études complémentaires, être encore plus poussée.

En résumé, la complexité du substrat géologique a rendu l'interprétation des cartes géophysiques très difficiles : la différenciation entre anomalie anthropique et anomalie géologique ou pédologique n'est pas évidente. Malgré ces problèmes, la carte électrique a permis de cerner l'étendue de cette *villa*, de montrer une structuration interne assez dense ainsi que des traces de cultures.

Lisse Sarro, Geocarta



GEOCARTA SA

16, rue du Sentier – 75002 PARIS – France

TEL +33 1 55 80 76 30 – FAX +33 1 55 80 76 37

www.geocarta.net



Fig. 39 – Localisation des différentes prospections effectuées sur le site.

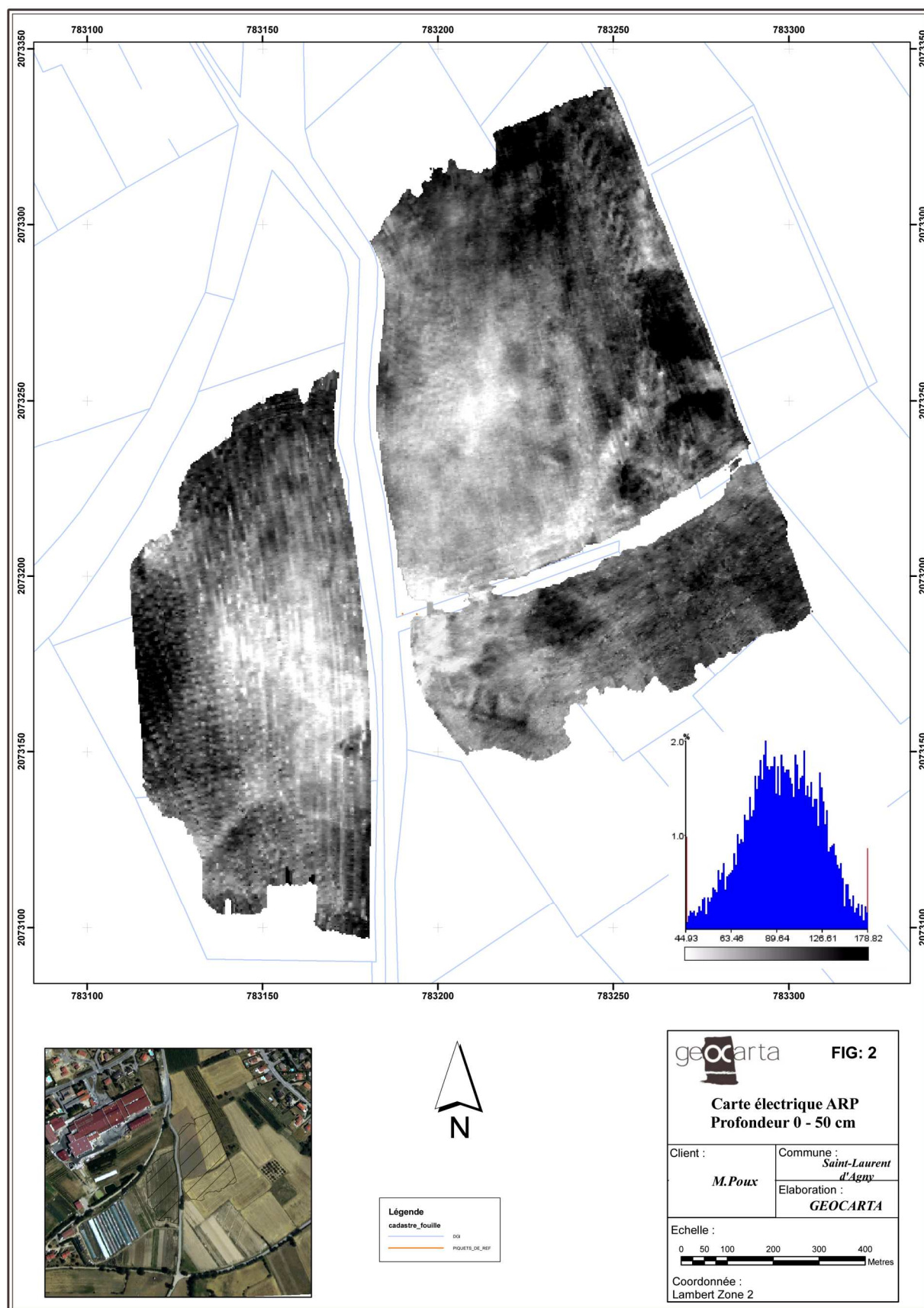


Fig. 40 — Carte résultant de la prospection électrique à 0-50 cm sur la zone avec une représentation en noir pour les fortes résistivités, et en blanc pour les faibles résistivités.

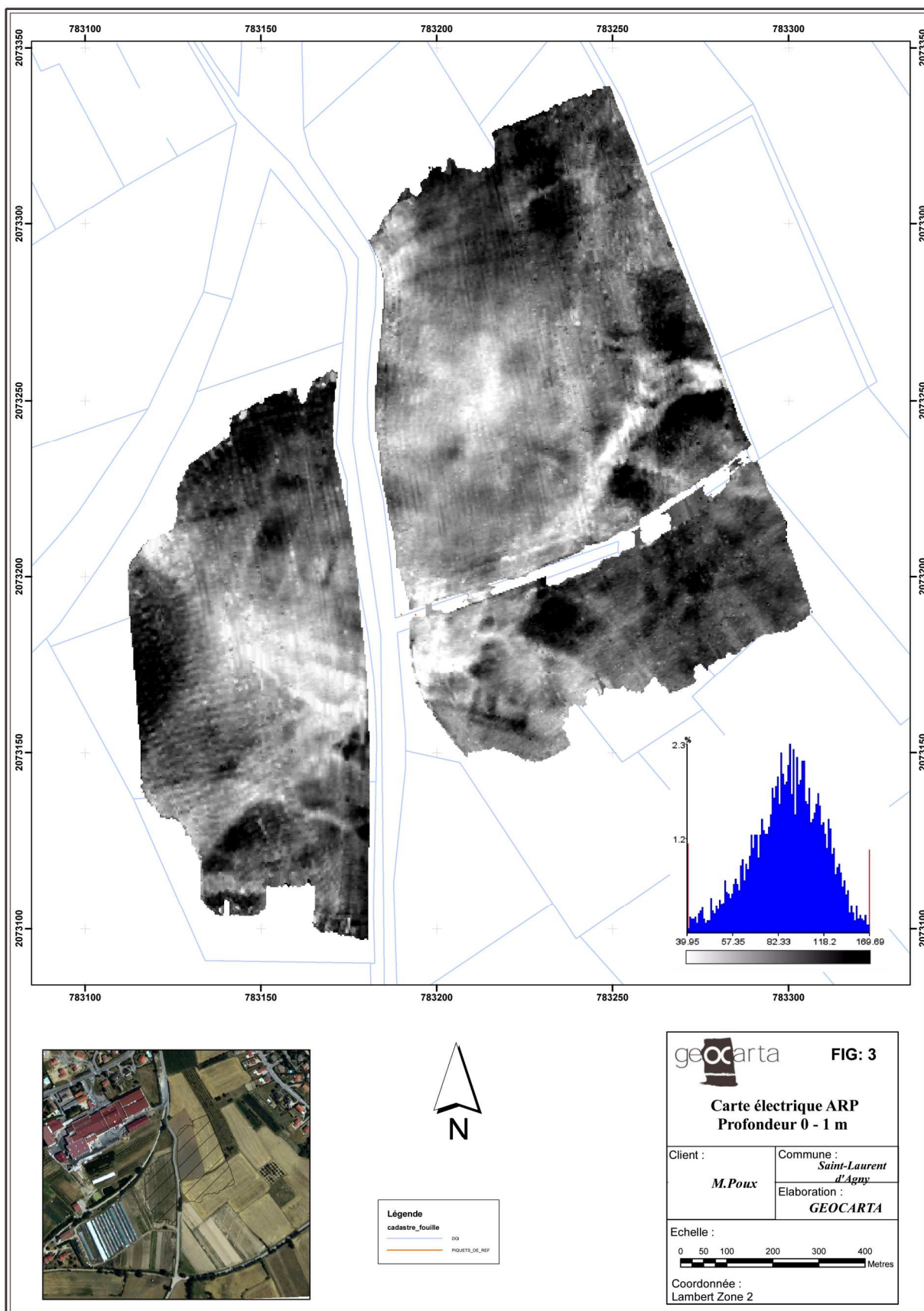


Fig. 41 — Carte résultant de la prospection électrique à 0-1 m sur la zone avec une représentation en noir pour les fortes résistivités, et en blanc pour les faibles résistivités.

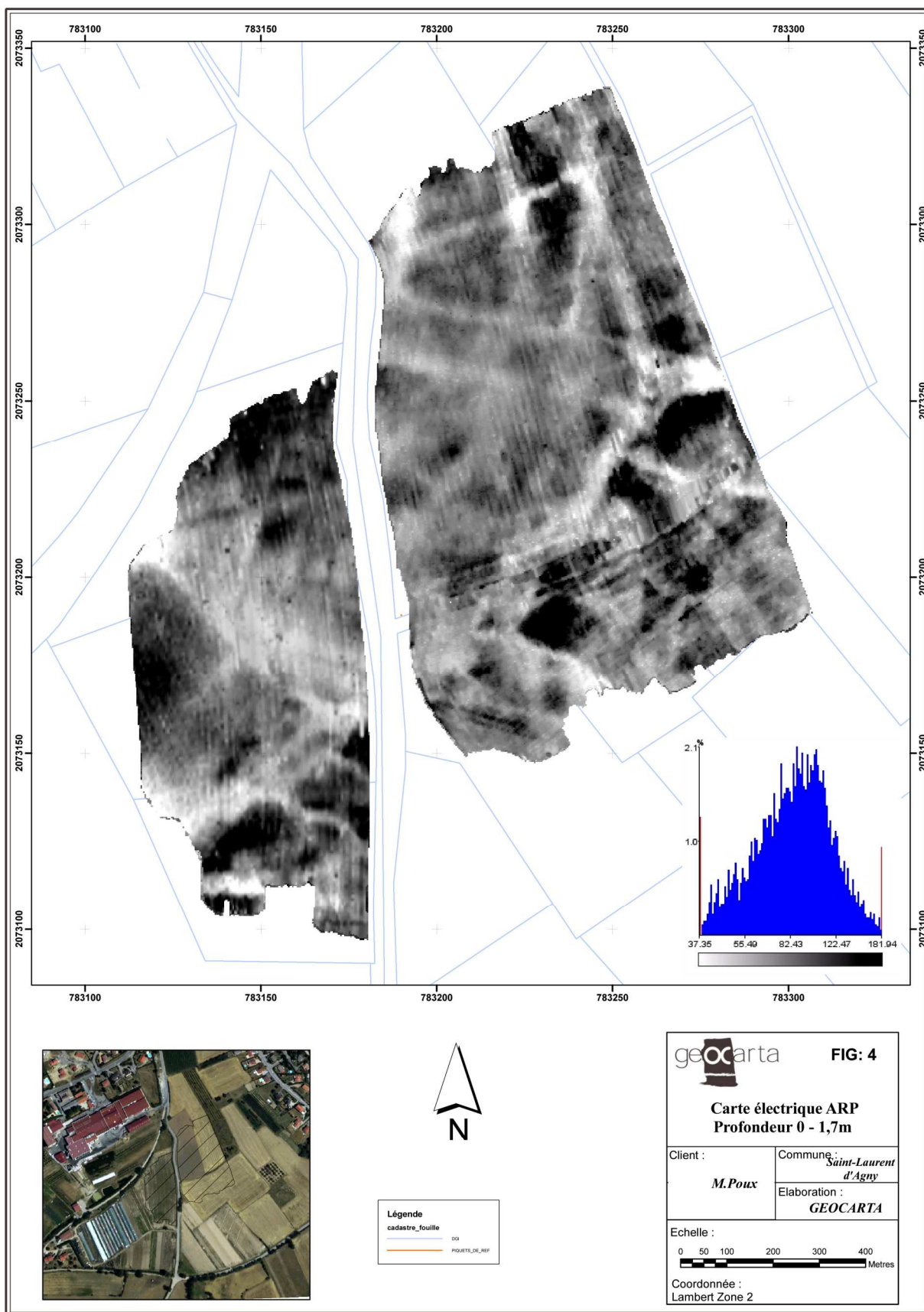


Fig. 42 — Carte résultant de la prospection électrique à 0-1,7 m sur la zone avec une représentation en noir pour les fortes résistivités, et en blanc pour les faibles résistivités

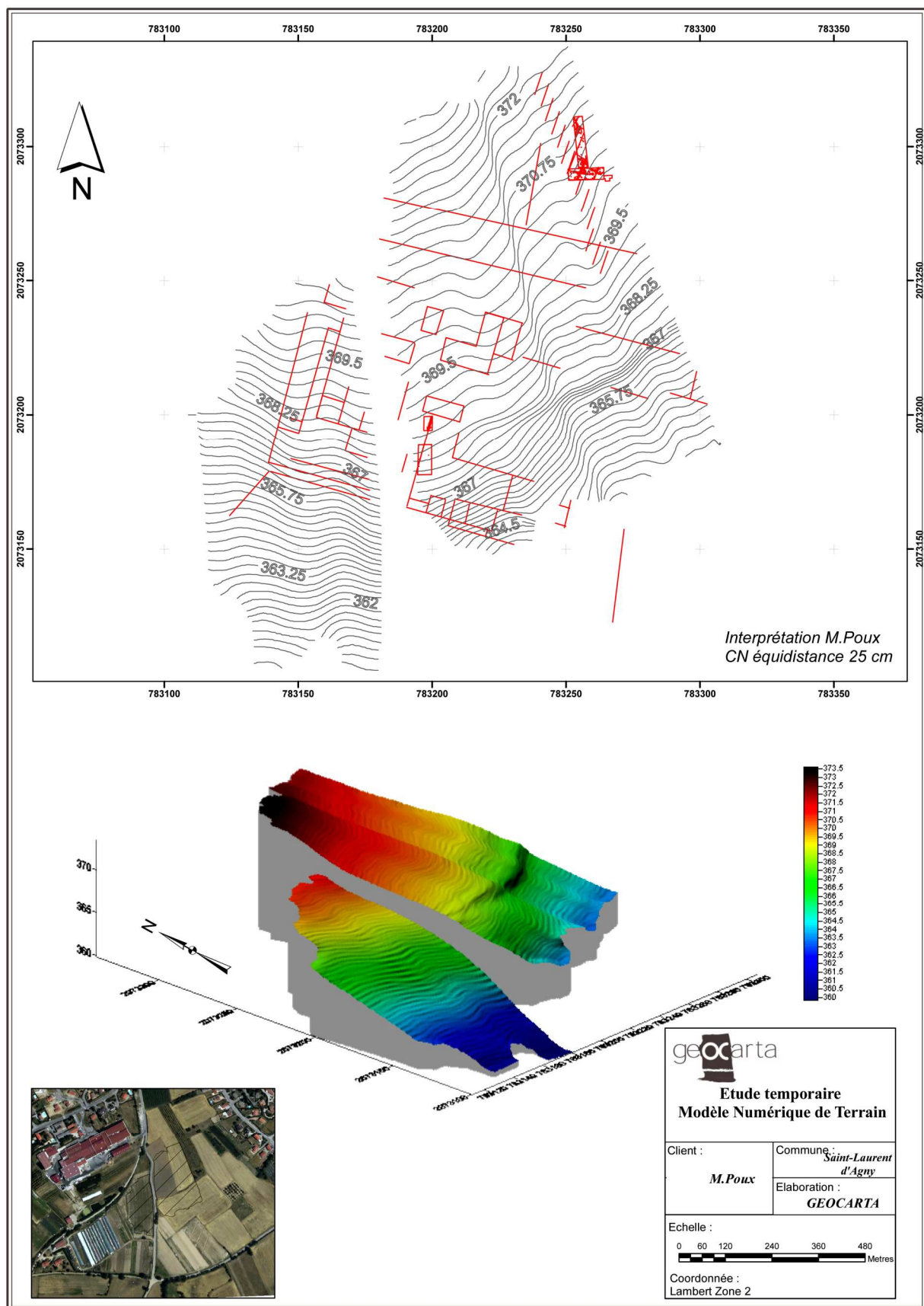


Fig. 43 — Relevé des courbes de niveau (MNT) mesurées à la surface du terrain, modélisation du relief.

6. Synthèse

Cette première campagne de recherches entreprise sur le site de la *villa* de Goiffieux à Saint-Laurent-d'Agny a mis en oeuvre deux approches complémentaires : des sondages exploratoires portant sur une surface encore modeste mais bien localisée, d'une part, qui ont mis en évidence l'état de conservation relativement satisfaisant des vestiges, dont l'épaisseur stratigraphique couvre une large séquence comprise entre le 1^{er} s. av. J.-C. et le 3^e s. apr. J.-C. ; des prospections géophysiques portant sur la totalité de l'emprise supposée de la *villa*, d'autre part, qui ont permis d'appréhender de manière plus globale leur plan et leur organisation.

Ces deux approches aboutissent à d'autres résultats très prometteurs, relativement aux problématiques envisagées en amont de la fouille : elles confirment les origines précoces d'un établissement rural situé au cœur du territoire colonial supposé de Lugdunum, occupé sur une longue durée, ainsi que son statut aristocratique, signalé à la fois par des mobiliers peu ordinaires et un plan caractéristique des établissements les plus riches de type palatial. Elles livrent, enfin, des indices solides en faveur d'une production viticole locale dont les origines semblent concomitantes de la fondation de la *villa*, au 1^{er} siècle avant notre ère.

Ces acquis demeurent toutefois limités et restent tributaires de nombreuses questions, que la campagne de cette année n'a pas permis de résoudre.

Un établissement indigène ségusiave ?

Les vestiges d'occupation les plus anciens mis au jour par les sondages — si l'on excepte les quelques éléments lithique et céramiques d'époque Néolithique, de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer recueillis hors contexte — peuvent être corrélés à un probable habitat indigène de l'extrême fin du second âge du Fer (état I) : il consiste, pour l'instant, en une fosse ou un fossé, associé à d'hypothétiques calages de poteau et à des niveaux de sol, ainsi qu'à un lot de mobilier domestique daté de La Tène D1b ou du tout début de La Tène D2a, entre le premier et le second quarts du 1^{er} s. av. J.-C.

Contemporains de la période d'émission de monnaie CALIX découverte à la surface du site, datée des années 80-60 av. J.-C., ces vestiges sont vraisemblablement constitutifs d'un premier établissement agricole de type « ferme indigène », établi sur le site dès avant la conquête. L'hypothèse d'un lien de continuité chronologique et fonctionnel entre cette exploitation et la *villa* romaine précoce qui lui succède est loin d'aller de soi malgré leur superposition spatiale, qui pourrait être purement fortuite. L'orientation divergente des vestiges par rapport à ceux des premiers états de la *villa* doit inciter à la prudence, tout comme le hiatus typo-chronologique qui sépare ce faciès typologique des mobiliers romains les plus anciens retrouvés sur le site, datables au plus tôt des années 40-30 av. J.-C. (voir *infra*). Entre les deux occupations subsiste une lacune d'environ une génération, que des fouilles ultérieures permettront peut-être un jour de combler.

Quoi qu'il en soit, l'existence même de ce premier établissement revêt un intérêt non négligeable pour ce secteur du Plateau Lyonnais, où ce type est très rare comparativement à ceux recensés dans d'autres régions. À un premier bilan établi par S. Walker en 1979 ne se sont ajoutées que peu de découvertes récentes : hormis l'exemple bien connu du site de Chessy-les-Mines dans la vallée de l'Azergue, caractérisé comme à Goiffieux par la superposition de vestiges d'époque gauloise et romaine mais exploré sur une surface insuffisante (WALKER 1981, FAURE-BRAC 2006), la plupart d'entre eux sont documentés par des découvertes de mobilier isolé, les rares sites de plaine (Miolan, Amplepuis) ou de hauteur (Châtelard de Courzieu, Mardore) identifiés ne livrant que des traces d'occupation fugaces, plus ou moins bien datées et mal caractérisées (FAURE-BRAC 2006, GEORGE 2007). La poursuite des fouilles permettra peut-être, en marge des problématiques relatives à la *villa* romaine, d'obtenir une vision plus exhaustive d'un établissement rural ségusiave de l'époque d'indépendance.

La présence, sur le site, de mobiliers « résiduels » de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer constitue une autre piste à explorer. Certains d'entre eux, comme le bord d'amphore massaliote conservé dans la collection Coron, revêtent un caractère exceptionnel en milieu rural et pourraient témoigner d'une occupation précoce du site en relation avec les pôles d'activité humaine et économique que constituent, aux 6^e-5^e s. av. J.-C., la vallée du Rhône et le site de Lyon.

Une exploitation agricole aux origines du phénomène colonial ?

Le principal objectif du programme de fouille entamé cette année visait à mettre en évidence des états d'occupation liés à l'implantation d'une première *villa* d'époque tardo-républicaine ou augustéenne précoce (état II), dont les mobiliers recueillis à la surface du site (monnaies de la République, amphores Dressel 1, Pascual 1, PERP) laissaient présumer l'existence.

Cet objectif a été partiellement atteint, avec la mise au jour de vestiges encore ténus mais bien caractérisés et surtout, relativement bien datés. La mise au jour de niveaux de sol associés à des structures en creux, antérieurs aux premiers états maçonnés du Haut Empire, constitue une première étape. Dans le sondage A, ils sont matérialisés par une étroite tranchée sous-jacente aux maçonneries, liée à des aménagements dont le plan et la fonction restent à déterminer (tranchée de défoncement, de sablière basse ?). Datée en chronologie relative de l'époque pré-tibérienne, sans plus de précision, elle pourrait également être liée aux aménagements laténiens recoupés dans le même sondage.

Des éléments de datation plus solides ont été mis au jour dans le sondage B, où une série de structures linéaires creusées dans le paléosol sont scellées par une couche d'épandage riche en mobiliers d'époque augustéenne qui imposent un *terminus ante quem* autour du milieu du règne d'Auguste, dans les années 10 av. J.-C. Les rares éléments recueillis au contact de ces structures précoces (lèvre d'amphores Dressel 1B, col de cruche à lèvre pendante-striée) permettent théoriquement de reculer leur datation jusqu'à l'extrême fin de la période républicaine, dans les années 40-30 av. J.-C. Cette fourchette revêt une valeur chronologique plus générale, puisqu'elles sont interprétées comme un espace de jardins ou une zone culturelle attenants au corps de la *villa*.

Cette proposition de datation, fondée sur un faible nombre d'objets retrouvés en contexte, est étayée par une série plus conséquente de mobiliers contemporains récoltée à la surface du site. Outre une part non négligeable d'amphores tardo-républicaines (Dressel 1B, Létaniennes et Pascual 1), de vaisselles de table (sigillée italique du service I de Haltern, gobelets d'Aco, plats à enduit interne de forme précoce, productions roannaises et modelée du 1^{er} s. av. J.-C.), cette collection ne recèle pas moins de quatre monnaies de la République romaine, dont la présence ne peut être imputée à un faciès « courant » de circulation secondaire. Leurs dates d'émission couvrent une fourchette chronologique étroitement centrée sur le troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C., du début (Pansa, 48 av. J.-C.) à la fin des guerres civiles (Marc Antoine et Octave, entre 32 et 29 av. J.-C.). Ce monnayage précoce est d'autant plus remarquable qu'il ne figure sur aucun des établissements ruraux fouillés dans la périphérie lyonnaise (Anse, La Boisse, Meyzieux : fig. 44), qui ont pourtant livré un nombre de monnaies identique, voire supérieur. Une étude statistique récente, consacrée à la circulation monétaire à Lyon entre la date de fondation et la fin de l'époque flavienne, offre un autre point de comparaison. Le monnayage républicain y compte, tous matériaux confondus, pour moins de 8 % d'un échantillon de 1390 monnaies recensées entre l'époque césarienne et le règne de Trajan (FLÜCK 2007). À Goiffieux, elles représentent près de la moitié des pièces émises au cours de la même période, sur un effectif total il est vrai beaucoup plus réduit, d'une vingtaine de pièces.

	Saint-Laurent-d'Agny	Meyzieux / La Dent	La Boisse	Beynost	Anse / Grange du Bief
Gauloise	■				
Caius Vibius Pansa	■				
Marc Antoine	■				
Octave	■				
Auguste, 27 av. J.-C.		■		■	
Tibère, 14 ap. J.-C.		■	■	■	■
Caligula, 37 apr. J.-C.				■	
Claude I, 41				■	
Néron, 54					
Galba, 68					
Othon, 69					
Vitellius, 69		■			
Vespasien, 69	■	■			
Titus, 79	■		■	■	
Domitien, 81	■	■			
Nerva, 96	■				
Trajan, 98	■	■			
Hadrien, 117	■	■		■	■
Antonin, 138		■		■	■
Marc-Aurèle, 161	■	■			
Commode, 180		■			
Pertinax, 193		■			
Didius Julianus, 193					
Pescennius Niger, 193-195					
Albinus, 193-197					
Septime-Sévère 193-211					
Caracalla et Géta, 211		■			
Caracalla, seul, 212					
Macrin, 217					
Héliogabale, 218		■			
Sévère-Alexandre, 222		■			
Maximin I, 235					
Gordien I et Gordien II, 237					
Maxime Pupien et Balbin, 237	■				
Gordien III le Pieux, 238	■				
Philippe l'Arabe, 244	■	■			
Dèce, 249		■			
Gallus et Volusien, 251					
Emilien, 253		■		■	
Valérien, 253		■			
Gallien, 260		■			
Epoque des 30 tyrans, 253-267		■			
Claude II, 268		■		■	
Quintillus, 270		■			
Aurélien, 270		■		■	
Tetricus		■			
Tacite, 275		■			
Florien, 276		■			
Probus, 276		■			
Carus, 282		■			
Carin et Numérien, 284					
Dioclétien, 284-305				■	
Maximien-Hercule, 286-305		■			
Constance-Chlore, 305-306					
Galère, 305-311					
Sévère, 306-307					
Maxence, 306-312.					
Maximin Daia, 308-313	■				
Constantin le Grand, 306-337	■				
Licinius, 307-324, Martinianus (323)	■		■		■
Constantin II, 337	■		■		■
Constance II, Constans, Constant	■		■		■
Magnence, 350-353	■		■		
Constance II, seul, 353-361			■		
Julien l'Apostat, 361		■			■
Jovien, 363,					
Valentinien I, en Occident, 364-375		■	■	■	■
Valens, en Orient, 364- 378			■		
Gratien, 375-383			■		
Maxime, 383-388			■		
Valentinien II, 375-392			■		
Arcadius 387	■				
Théodose, 392-395	■				
Nummus / follis indéterminé	■		■	■	

Fig. 44 — Diagramme de comparaison du faciès monétaire de Goiffieux avec celui d'autres *villae* de la région lyonnaise.

Ces indices de surface corrélés aux premières observations de terrain semblent corroborer l'existence d'un premier état d'occupation de la *villa*, constitutif d'un domaine agricole de plusieurs hectares. En effet, les échantillons palynologiques prélevés cette année dans les vestiges les plus anciens recoupés dans le sondage B montrent une forte représentation des pollens de pin et de plantes rudérales, caractéristiques d'un site ouvert et fortement anthropisé, vraisemblablement mis en culture dès le 1^{er} s. av. J.-C. Cette hypothèse est confirmée par la découverte, au nord de la *villa*, de systèmes d'irrigation et/ou de drainage, associés à des tranchées et fosses de plantation de vigne et d'autres espèces indéterminées, mis en place au plus tard au tout début de la période augustéenne.

Les bâtiments liés à cette première occupation, à laquelle se rattachent vraisemblablement une partie des éléments de remploi (tuiles à rebord) intégrés aux fondations et maçonneries de l'état tibéro-claudien, restent à caractériser. Si l'on excepte la tranchée F 14 recoupée dans la moitié de sondage SA2, le plan et la nature des constructions demeurent inconnus : elles correspondent sans doute à des structures en matériaux périssables sur sablières basses, poteaux plantés et cloisons à pans de bois dotés d'une couverture de tuiles, à l'instar des vestiges coloniaux mis au jour sur le site du « pseudo-sanctuaire de Cybèle » à Lyon-Fourvière (DESBAT 2005) ou de l'état augustéen de la *villa* de la Boisse (NUOFFER 2006). L'hypothèse de bâtiments partiellement construits en dur sur solins de pierre sèche, comme à Richebourg (BARAT 1999), à Saint-Romain-de-Jalionas (ROYET 2006) ou à Genève-Parc de la Grange (HALDIMANN et al. 2001), ne peut-être complètement exclue. Seule la poursuite des fouilles permettra de trancher.

Les vestiges sondés cette année offrent d'ores et déjà quelques points de comparaison avec ces deux derniers sites. La riche *villa* suburbaine du Parc de la Grange à Genève a livré un premier noyau d'occupation d'époque césarienne largement oblitéré par les constructions du Haut-Empire, implanté sur les fossés d'un vaste domaine allobroge contemporain de la création de la Narbonnaise, dans les années 120 av. J.-C. (HALDIMANN et al. 1999). La *villa* tardo-républicaine de Richebourg en territoire carnute, de taille à peu près comparable à celle de Goiffieux pour la période du Haut-Empire, est elle aussi précédée d'une occupation d'époque tardo-républicaine, signalée en surface par la présence éparse de mobiliers du 1^{er} s. av. J.-C. Sa *pars urbana* se caractérise par un plan d'influence italique, flanqué de jardins dont les vestiges (fosses de plantation florale disposées en quinconce, négatifs de souches avec trous de racines) ne sont pas sans évoquer ceux mis en évidence dans le sondage B. Un dernier parallèle, beaucoup plus proche sur le plan géographique, est donné par le vaste complexe palatial du Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (ROYET 2002, 2006) : la première *villa*, datée du tout début de l'époque augustéenne (30/15 av. J.-C.), succède à un habitat laténien du 1^{er} s. av. J.-C. et possède déjà une emprise qui s'étend sur près de deux hectares.

L'hypothèse, émise pour Richebourg, d'une propriété fondée par un auxiliaire enrôlé dans les troupes de César (BARAT 1999, 149) constitue une autre piste de réflexion. La présence, à Goiffieux, d'exemplaires rares de deniers de la fin de la République, monnayage fréquemment affecté à la solde des légionnaires et auxiliaires impliqués dans les événements des guerres civiles (Delestrée 1999), peut être mis en regard avec quelques *militaria* d'époque plus récente (pendant à tête de chien d'époque claudienne) recueillies sur le site. Ces indices permettent d'envisager, sans pour autant la confirmer, l'hypothèse d'une assignation de vétérans sur le territoire de Lugdunum dans le courant de la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C.

Ce contexte colonial pèse également sur l'analogie relevée entre l'orientation des plantations culturelles fouillées dans le sondage B (23/24° Est) et celle qui régit le cadastre centurié de Lugdunum restitué par G. Chouquer à l'est du Rhône, dans l'actuel Velin (23,5° Est, CHOUQUER et FAVORY 1980). Le schéma proposé induit une séparation entre la colonie de Lugdunum et sa *pertica*, dont l'essentiel se serait étendu de l'autre côté du fleuve. Sauf coïncidence ou configuration particulière adaptée aux contraintes topographiques et/ou climatiques locales, les cultures de Goiffieux pourraient matérialiser une extension de ce schéma au Plateau Lyonnais qui, si elle devait être confirmée par des études ultérieures, permettrait de recentrer ce territoire autour de sa colonie, de part et d'autre de l'axe rhodanien et d'une voie transversale est-ouest identifiée par G. Chouquer à son *decumanus* (fig. 45). La validation de cette hypothèse a également un enjeu chronologique, puisque la mise en place de ce cadastre ne peut être dissociée de la date de déduction de la colonie, en 43 av. J.-C.

Le lien de proximité qui unit le site de la *villa* de Goiffieux aux colonies voisines de Lugdunum et de Vienne, à la limite de leurs territoires supposés, est une autre donnée à prendre en compte, si l'on considère qu'une majorité de céramiques retrouvées dans ces niveaux précoces (en particulier, les imitations de production sigillée, de gobelets à paroi fine et de productions roannaises) sont d'origine viennoise. La part importante de sigillées d'origine italique (i.e. originaires des ateliers d'Arrezzo, de Pise ou d'autres ateliers étrusques) présentes dans ces mêmes niveaux, bien supérieure à celle observée dans les contextes lyonnais contemporains, offre également matière à réflexion, tout comme l'origine de certains mobiliers (statuette isiaque, applique à tête négroïde) retrouvés sur le site.

S'il est encore loin d'apporter une réponse à toutes les questions posées en amont du projet, le site de Goiffieux semble constituer, de par la diversité et la richesse des vestiges qu'il recèle, un laboratoire privilégié pour l'étude du phénomène colonial dans sa triple dimension culturelle, économique et militaire.

Un vignoble précoce ?

La principale découverte de cette première campagne atteint le second objectif du programme de recherche entrepris en amont de la fouille. À savoir, la mise en évidence d'une production viticole située sur l'emprise des colonies de Lyon et/ou de Vienne, dont l'existence au Haut Empire pouvait être déduite des textes (BRUN et LAUBENHEIMER 2001, BRUN 2004, SAVAY-GUERRAZ 2004) et du résultat des analyses polliniques effectuées sur le site du Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (ROYET 2006).

Le sondage B ouvert au nord de la *villa* recoupe deux tranchées parallèles de défoncement du substrat rocheux, couplées dans les deux cas à des tranchées latérales de marcottage ou de « provignage », caractéristiques de plantations viticoles. Cette identification est confortée par la mise en évidence, au sein de l'une des deux tranchées, de pollens de vigne (*vitis vinifera*) dont le faible potentiel de dispersion (GAUTHIER, 2001) plaide pour un culture *in situ*. L'espacement important des tranchées, séparées par un intervalle de 5,9 m, est bien supérieur à la norme mesurée sur les sites viticoles de Gaule méridionale : il est conforme, en revanche, à la norme prescrite par les agronomes (20 pieds) pour les vignes hautes palissées sur jougs ou pergolas (*vitis iugata* ou *compluviata*) dont l'existence est matérialisée, sur le terrain, par de gros trous de poteau disposés parallèlement à leur tracé. Pratiquement inconnue à ce jour en Gaule méridionale, cette configuration est emblématique des modes de conduite de la vigne documentés en Italie (Via Casal Bianco, Monte Spavento), associés à des réseaux de drainage et d'irrigation très similaires à ceux mis au jour en marge des tranchées de Goiffieux. Cette singularité pourrait s'expliquer par la datation ancienne du vignoble, aménagé dans la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C., dans un contexte de déduction de colons rompus aux techniques agri- et viticoles italiques.

La découverte de cultures et d'exploitations viticoles reste encore exceptionnelle pour la Gaule tempérée, si l'on se réfère aux avancées réalisées en ce domaine en Gaule méridionale, en Gaule Aquitaine, dans les vallées rhénane et mosellane (BRUN et LAUBENHEIMER 2001, BRUN 2005). Plusieurs découvertes récentes effectuées en Auvergne, en Bourgogne, dans le Berry, en Île-de-France ou dans les Pays de Loire, montrent que cette lacune est surtout liée à l'état de la recherche. Les découvertes de Goiffieux s'inscrivent dans cette mouvance mais présentent un intérêt supplémentaire, puisqu'elles correspondent au vignoble le plus précoce identifié au nord de la Province de Narbonnaise.

L'existence d'une production viticole spécifique au territoire de Lugdunum est corroborée par les témoignages de Strabon (*Geogr.* IV, 1, 2) et surtout, de Sidoine Apollinaire (*Ad. Sidon.* Not. 2, 153), qui signale un « cru renommé » introduit par un Triumvir en terre lyonnaise, encore produit au 5^e siècle de notre ère. Ces deux mentions se réfèrent, précisément, à la période de fondation coloniale comprise entre la mort de César et la fin du règne d'Auguste. La découverte de Goiffieux n'a donc rien de surprenant si l'on considère qu'en Italie comme en Gaule, les pressoirs appartiennent à l'équipement de base de toute exploitation agricole de la fin de la République et du début de l'époque impériale (BRUN 2004). La question qui se pose, en revanche, est de déterminer si elle correspond aux vestiges d'un vignoble commercial, à une plantation limitée destinée à la consommation familiale, à la culture de raisin de table ou à un simple aménagement décoratif lié à un jardin d'agrément. Suggérée par les prospections par méthode de résistivité électrique, l'intégration des tranchées fouillées cette année à un réseau de cultures plus vaste formé d'une quinzaine de tranchées parallèles séparées par le même intervalle, peut le laisser supposer mais devra être confirmée par des fouilles ultérieures.

La découverte d'une *cella vinaria* et/ou de pressoirs attachés à la *pars rustica* de la *villa* permettra peut-être un jour de trancher. À cet égard, on ne saurait attendre l'identification de chais caractérisés par des enfilades de *dolia* enterrés, dont la vaste exploitation de Donzères constitue l'exemple le plus septentrional fouillé à ce jour. De tels aménagements n'auraient pas manqué de laisser des traces, sous la forme de tessons dispersés à la surface du site. Les recherches menées en Aquitaine ont montré un usage préférentiel de l'élevage en tonneau dans les régions situées hors de Narbonnaise : les chais y prennent l'apparence de vastes hangars vides, garnis de foudres aujourd'hui disparus, tels qu'on en soupçonne l'existence dans le Berry (GRANDINI 2008). L'essor particulier de la tonnellerie dans la moyenne vallée du Rhône laisse subsister peu de doutes sur ce point. À titre d'hypothèse, ce type de dispositif pourrait être localisé dans la branche nord de la *villa*, matérialisée par deux fossés ou tranchées de récupération de murs parallèles délimitant une longue travée, apparemment dépourvu de cloisonnements intérieurs.

Cette question n'est pas sans importance pour l'analyse des stratégies d'exploitation des sols et de production agraire mises en œuvre sur le territoire de Lugdunum. Elle rejoint le problème de la production d'amphores vinaires dites « lyonnaises », dont on a supposé, à défaut de vestiges attestant une viticulture locale, qu'elles étaient exclusivement destinées au reconditionnement de vins importés en vrac (voir en dernier lieu A. DESBAT in : BRUN, POUX, TCHERNIA 2004). On peut désormais supposer qu'une partie d'entre elles ont également servi à la commercialisation d'un vin produit sur le territoire colonial. La prédilection pour certaines formes emblématiques de vins « exotiques » et prestigieux, comme les amphores rhodiennes ou Dressel 1B de Campanie, pourrait être interprétée comme une manifestation de la qualité et de la précocité d'un cru distingué par Sidoine Apollinaire, produit par des colons originaires de l'espace méditerranéen. Le problème d'un usage précoce du tonneau dans le cadre de ces échanges (*Ibidem*, DESBAT 2001) constitue une autre donnée à prendre en compte, autant de pistes de réflexion que la poursuite des fouilles permettra peut-être un jour d'explorer de manière plus approfondie.

Un vaste palais rural d'époque impériale ?

L'un des acquis les mieux assurés de la campagne de cette année réside dans la mise en évidence d'un second état de constructions maçonnées (état III), constitutives d'une vaste *villa* d'époque impériale occupée entre le 1^{er} et le 3^e siècle de notre ère. Son existence est documentée à la fois par les structures recoupées dans le sondage A et les prospections par méthode de résistivité électrique conduites après le chantier, qui ont permis d'en préciser le plan général (fig. 46).

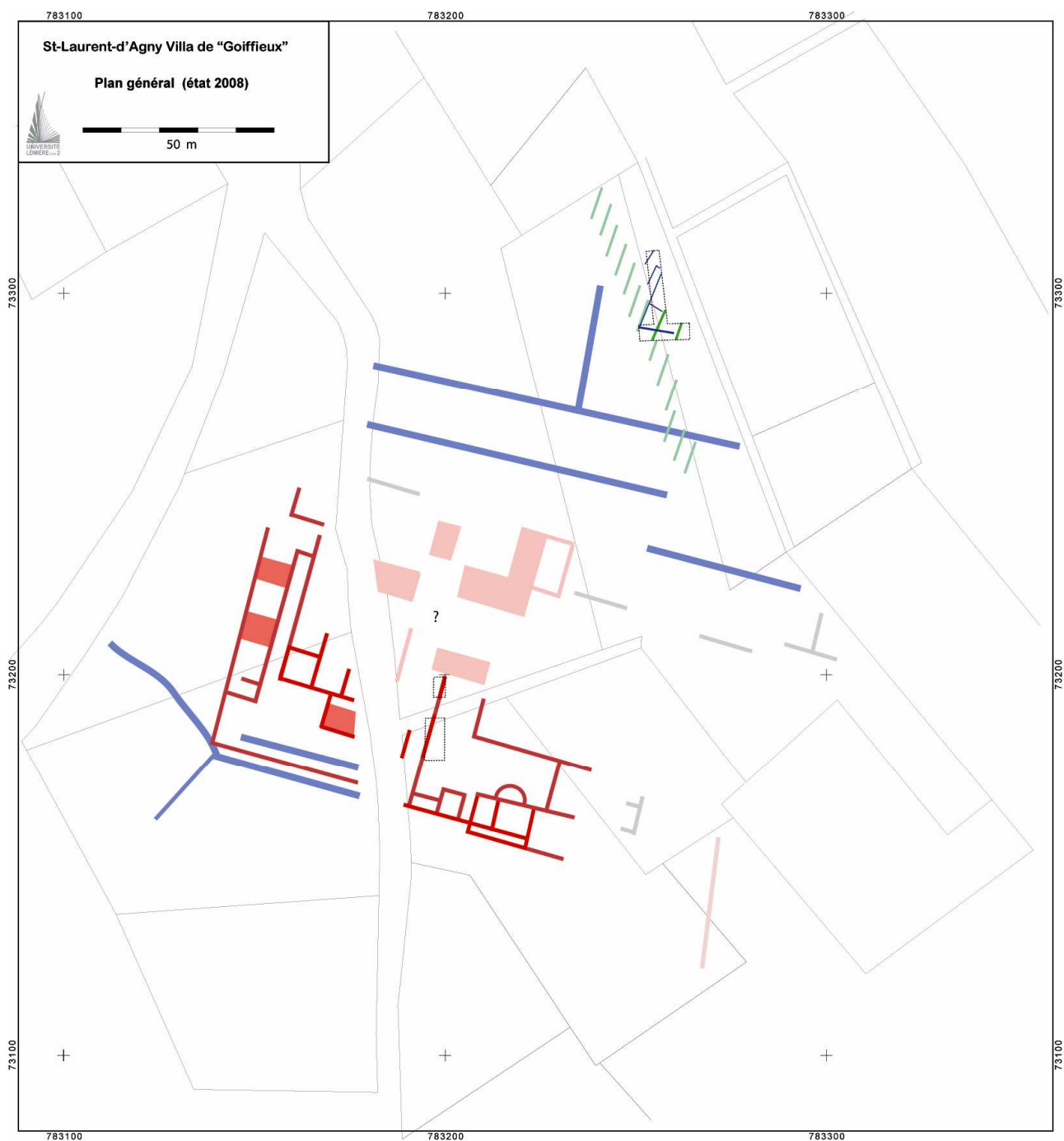


Fig. 46 — Carte d'interprétation des anomalies électriques mesurées par la prospection ARP. En rouge : murs (anomalies résistantes) et sols maçonnés (anomalies zonales). En bleu : structures en creux (anomalies conductrices, fossés ou tranchées de récupération de murs ?). En vert : anomalies parallèles (tranchées de défoncement, canalisations ?). En gris : anomalies phytographiques repérées en photographie aérienne. En rose : anomalies zonales mal caractérisées.

La construction des murs maçonnés recoupés dans le sondage se place au plus tôt à l'époque tibérienne, *terminus post quem* assuré à la fois par le mobilier d'un niveau de sol qu'ils recoupent, daté de l'époque augustéenne, et un tessou de tasse en sigillée italique Haltern 8 inclus dans la tranchée de fondation de l'un des murs. L'étude consacrée aux éléments de toiture, qui met en évidence des profils de *tegulae* caractéristiques de la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., invite à avancer cette datation à l'époque claudienne, qui correspond notoirement à une période de reconstruction en dur d'une majorité d'établissements ruraux en Gaule tempérée. L'étude des murs a montré qu'ils ont fait l'objet, par la suite, de plusieurs reprises de maçonnerie et travaux de consolidation. Les niveaux de démolition associés aux maçonneries, datés au plus tôt de la fin de la période antonine (présence de sigillées claire B et de céramique métallescente), montrent qu'ils sont arasés à la fin du 2^e ou dans le courant du 3^e s. av. J.-C. pour faire place à un nouvel état de construction, d'orientation radicalement différente (état IV). La présence d'éléments d'hypocauste n'exclut pas, cependant, qu'il s'agisse d'une couche de remblai rapportée, sans rapport avec les maçonneries qu'elle recouvre.

En effet, les constructions recoupées dans l'emprise des sondages A1 et A2 sont caractérisées par leur simplicité : leurs murs en *opus incertum*, soigneusement assisés mais dépourvus d'ornements (enduits ou plaquages), sont associés à de simples sols fonctionnels en terre battue. Dégagés sur une vingtaine de mètres et suivis en prospection électrique sur plus de 40 m, ils ne présentent aucun mur de refend ou retour d'angle permettant de les intégrer à un plan de bâtiment précis. Ces caractéristiques plaident pour un mur de terrasse, de galerie et/ou de clôture, matérialisant peut-être la séparation entre la partie résidentielle de la villa (*pars urbana*), ses pièces de service et/ou un espace plus ouvert occupé par ses dépendances (*pars rustica*).

Cette lecture s'est trouvée confortée, a posteriori, par les prospections géophysiques réalisés de part et d'autre de la route moderne. À l'ouest de cette dernière, des anomalies électriques repérées entre 50 cm et 1 m de profondeur trahissent la présence de maçonneries orientées de manière cohérente avec les vestiges dégagés cette année, qui dessinent le plan d'un vaste corps de bâtiments formé de deux galeries perpendiculaires. De part et d'autre de longues travées apparemment dépourvues de cloisonnements, identifiables à des galeries de 4 à 6 m de large, s'alignent une dizaine de petites pièces de 50 à 80 m² de superficie. Des anomalies zonales de forme carrée signalent la présence de sols maçonnés : cette hypothèse est corroborée par la découverte, à l'emplacement de la pièce située au plus près de la route actuelle, d'une dalle en *opus signinum* atteinte lors du creusement, dans les années 1990, d'un trou de plantation nettoyé et photographié par M.-C. Peronnet. Quelques tesselles noires recueillies dans le même secteur (voir *supra*, fig. 3 et carte fig. 5) peuvent aussi bien provenir de ce type d'aménagement (*crustae*) que de pavements en mosaïque plus élaborés.

Ce plan, dont les détails devront bien entendu être validés par des fouilles plus extensives, esquisse d'ores et déjà les grandes lignes directrices d'un complexe traversé par le tracé de la route actuelle, déjà reportée sur le cadastre napoléonien (voir *supra* fig. 2). Réalisé à une date relativement récente au début des années 1980, l'élargissement du chemin primitif a entraîné la destruction de maçonneries signalées par les ouvriers (information orale A. Estrade). Ces travaux ont néanmoins épargné une large part des vestiges situés de part et d'autre de la route, dont l'emprise dessine un vaste quadrilatère mesurant au minimum 120 m d'est en ouest, pour une centaine de mètres du nord au sud — près de 200 m en englobant les aires culturelles fouillées dans le sondage B — Soit une surface totale de plus d'un hectare.

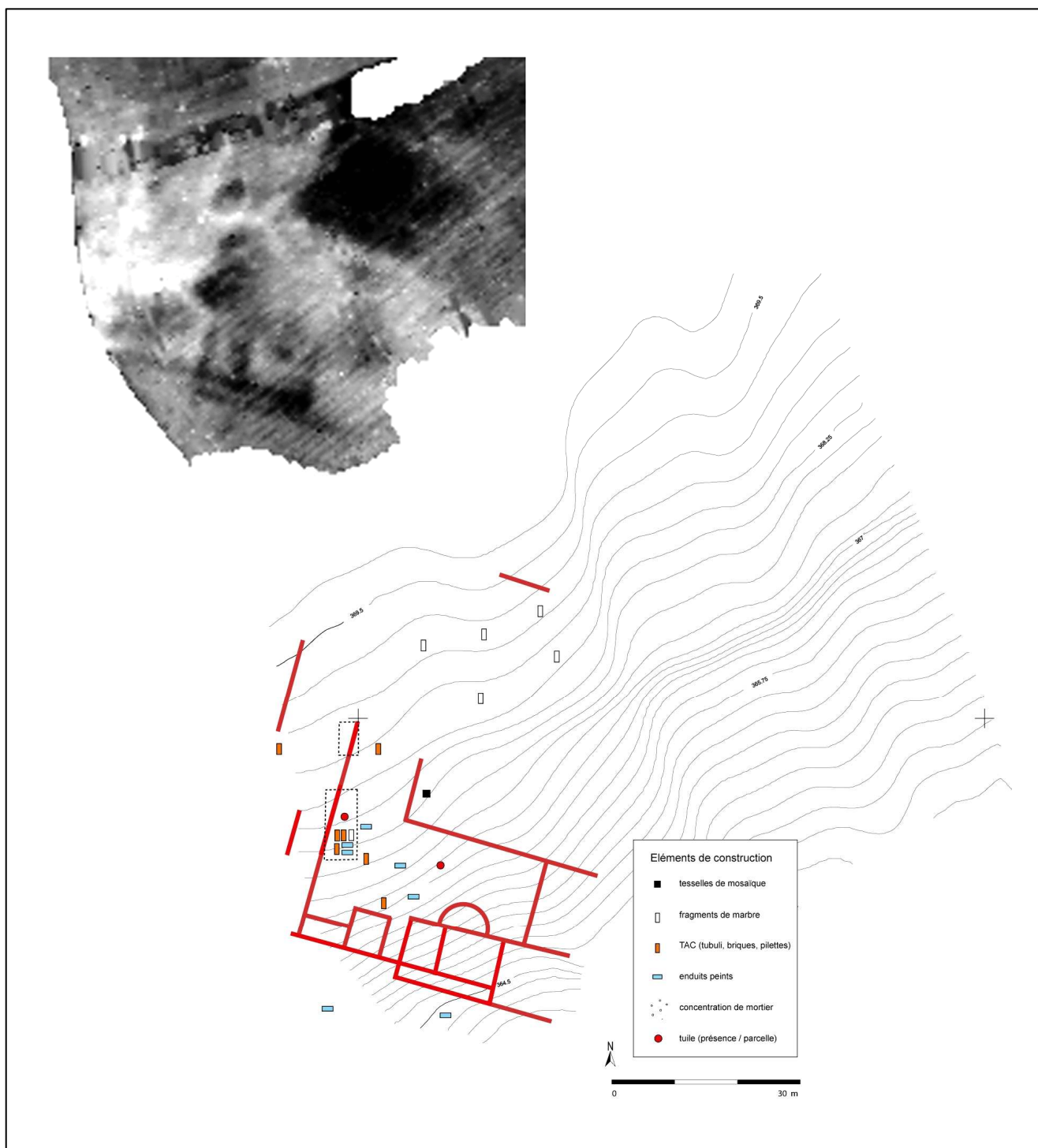


Fig. 47 — Détail de la carte de prospection électrique ARP, mettant en évidence un bâtiment à abside cloisonné aménagé dans la pente, en limite sud de la *villa*. En bas : carte de répartition des éléments de marbre et d'hypocauste issus de la démolition d'un probable établissement thermal.

Le plan des bâtiments situés à l'ouest de la route, formé d'enfilades perpendiculaires de pièces organisées le long de galeries, est absolument caractéristique de la partie résidentielle (*pars urbana*) des *villae* de type « à cour centrée » ou « palatial » illustré par de nombreux exemples fouillés en Italie et dans les provinces de l'occident romain (GROS 2006, GRANDINI 2008). Quoique rarement rencontré dans nos régions, du fait du retard des recherches consacrées au monde rural en région Rhône-Alpes, ce plan est documenté sous une forme quasiment identique sur le site de la *villa* des Vernes à la Boisse, dégagé par G. VISCHERD et complété récemment par le biais de fouilles préventives (NUOFFER 2006). La vaste *villa* palatiale de la Grange du Bief à Anse offre un autre exemple de *pars urbana* caractérisée par une enfilade de pièces mosaïquées alignées le long d'un étroit corridor (FAURE-BRAC 2006, 147 FIG. 46). La grande *villa* des « Grandes Terres » à Beynost, en cours de publication, ou encore, la *villa* du Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas, présentent un schéma similaire (ROYET 2006, MOTTE, à paraître).

Ces quelques exemples se distinguent par leurs dimensions exceptionnelles qui tranchent avec celles de la plupart des établissements ruraux d'importance plus modeste identifiés dans la région (FAURE-BRAC 2006, voir en dernier lieu, le bilan documentaire réalisé par R. ROYET dans le cadre des BSR 2008). Ces *villae*, au sens historiographique du terme, méritent le qualificatif de « palais ruraux », dotés de tous les aménagements liés au confort de la vie urbaine : vastes salles de réception, pièces privées sur hypocaustes, rehaussées de luxueux décors pariétaux ou de sol, bains privés (*balneum*) et jardins d'agrément... Trois des exemples précités (La Grange du Bief, Le Vernai, Beynost) sont associés à des vestiges de thermes privatifs aménagés en marge de la *pars urbana*, dispositif emblématique des villégiatures rurales occupées par une aristocratie rompue à l'*otium* urbain, qui se retrouve également en marge des *villae* de Marennes/Saint-Fréjus ou Feyzin / La Sangladière (*Ibidem*).

À Goiffieux, la présence superficielle d'éléments de construction liés à des dispositifs d'hypocauste (bipédales de *suspensurae*, *tubuli*) et/ou de bassins (corniche de marbre blanc, *opus signinum* avec concrétions calcaires, plaques de marbre utilisées comme revêtement pariétal, enduits polychromes) avait amené à postuler l'existence de tels aménagements en amont de la fouille. La concentration de ces éléments dans l'angle formé par la route et la charlaise invitait à les localiser plus précisément dans ce secteur caractérisé par une très forte déclivité du terrain (fig. 47). Implanté à cet effet, le sondage A a livré une accumulation de briques, quarts de colonne, pilettes, *suspensurae*, *tubuli*, enduits peints et fragments de marbres mêlés à une couche de gravats rapportée, issue de la démolition d'un bâtiment localisé à proximité. Son existence se voit confirmée par les prospections électriques : un long tracé de maçonnerie aménagé perpendiculairement à la pente du terrain, constitue vraisemblablement un mur de terrasse contre lequel viennent s'appuyer deux à trois pièces de moyenne dimension. La façade septentrionale du complexe comporte une abside aménagée au creux de la pente, nettement discernable sur les relevés (fig. 47). Ce dernier détail assure l'hypothèse de thermes aménagés dans la pente du terrain, selon une disposition documentée sur le site de la Grange du Bief. Ils étaient peut-être intégrés, comme dans ce dernier cas, à un jardin d'agrément aménagé sur plusieurs terrasses et exposé au sud, en direction de la vallée du Rhône.

Moins bien documentée est le tiers nord-est de la *villa* attenant à la zone de cultures et/ou de jardins recoupée cette année dans le sondage B. Partiellement réaménagés à l'époque de Tibère-Claude (drain contemporain de l'état III de la *villa*, recouvrant les vestiges de l'état II), ces derniers se situent au nord de l'ensemble, à l'instar des jardins fouillés en marge de la *villa* de Beynost. Les autres structures présentes dans cette zone ne réagissent que faiblement aux prospections par méthode de résistivité électrique : il s'agissait peut-être de constructions plus légères, constitutives de la *pars rustica*. On peut également supposer qu'une majorité des maçonneries ont été récupérées, à l'instar des murs fouillés dans la moitié de sondage SA2, sur la même parcelle. Le complexe est délimité, au nord, par deux larges tracés parallèles espacés d'une quinzaine de mètres pour une longueur de plus de 100 m, que l'on pourrait interpréter, soit comme des fossés ou des murs de clôture de la *villa*, soit comme de grands hangars de stockage dédiés au stockage de ses productions agricoles (*horreum*) et/ou viticoles (*cella vinaria*). Ces attributions relèvent, en l'état des données, de pures hypothèses qui ne pourront être tranchées qu'au terme d'une exploration extensive de ce secteur.

Les éléments de plan fournis par les prospections géophysique confirment, quoi qu'il en soit, le statut privilégié des propriétaires de la *villa*, tel qu'on pouvait le percevoir dès avant la fouille au travers de l'abondant mobilier métallique et céramique (appliques zoo- et anthropomorphes, marbres originaires de Grèce ou d'Afrique, amphores vinaires orientales, vaisselle de table italique) et de la proportion inhabituelle de deniers en argent recueillis à la surface du site (fig. 44). Comme pour la période précédente, le rapport qu'entretenaient ces propriétaires avec les colonies voisines de Lugdunum et de Vienne dans le cadre de leurs activités publiques et commerciales, pourra être analysé par le biais de comparaisons de faciès de mobiliers qui s'annoncent fructueuses.

Perdurance durant l'Antiquité tardive ?

Le mobilier collecté à la surface du site, comme les vestiges recoupés dans le sondage A ouvert cette année, indiquent clairement que l'occupation de la *villa* a perduré à la fin du Haut Empire et durant l'Antiquité tardive, au moins jusqu'à la fin du 4^e siècle de notre ère. Bien qu'inscrit au-delà du cadre chronologique assigné à ce programme de recherche, cet aspect rejoint une autre problématique intéressante et peu étudiée : celle de l'occupation des *villae* durant l'Antiquité tardive et au début de la période médiévale, dont les vestiges sont souvent arasés par les labours (WALKER 1981, 324, ODE ET ODIOT 2001).

Cette occupation tardive peut être déduite de vestiges encore tenus et fortement arasés, mis au jour au sommet des niveaux archéologiques rencontrés dans le sondage A, à l'interface de la couche de labours. Ils se présentent sous la forme d'un tracé de maçonneries orienté nord-sud, récupéré à l'époque moderne, associé à une base de cloison parallèle, supportant une élévation à pans de bois et briques d'adobe. La fouille a établi que ces vestiges succèdent à la destruction des constructions du Haut Empire (état III), datée d'après les éléments céramiques les plus récents au plus tôt à la fin du 2^e s., plus vraisemblablement au début du 3^e s. apr. J.-C. (voir *supra*, chapitre précédent).

À cette occupation se rattachent vraisemblablement les nombreuses monnaies des 3^e et 4^e s. apr. J.-C. recueillies sur le site, attribuées à Gordien (238 apr. J.-C.), Philippe l'Arabe (244 apr. J.-C.), Constantin (306-337 apr. J.-C.), à ses successeurs Constans et Magnence (340-350 apr. J.-C.). Cet horizon livre également deux lampes à huile (à réservoir ouvert et à picots) et de nombreuses céramiques datables des 3^e et 4^e s. apr. J.-C. (CRA luisante, sigillée claire B et Africaine). Le *terminus post quem* de cette occupation est donné par une monnaie d'Arcadius, émise en 393 de notre ère. L'apparente continuité des faciès monétaires et céramiques, qui devra être validée par une étude plus exhaustive, plaide pour une occupation ininterrompue du site jusqu'à la fin du 4^e siècle plutôt que pour une réoccupation tardive de la *villa* après abandon.

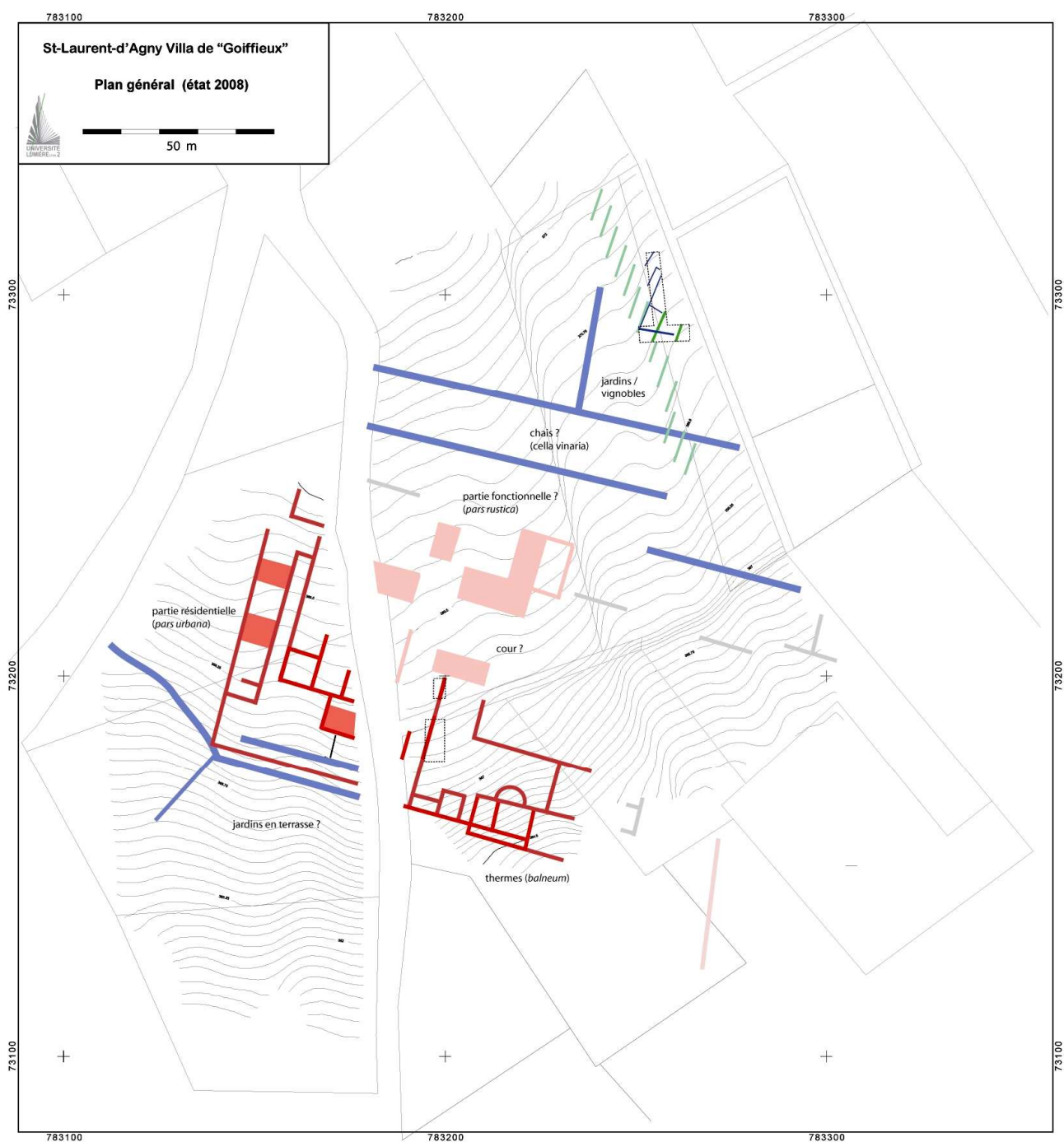


Fig. 48 — Hypothèse de localisation des principales aires fonctionnelles de la villa d'après les résultats des prospections géophysiques, des sondages et des ramassages de surface.

Pour autant que cette observation ait un sens, compte tenu du faible nombre d'objets localisés plus ou moins précisément lors des ramassages, la concentration de ces éléments tardifs au nord du site, dans un secteur identifié à la partie fonctionnelle de la *villa*, reflète peut-être un phénomène déjà observé sur d'autres sites ruraux du 4^e siècle : à savoir le resserrement de l'occupation et des activités de production dans le secteur de la *pars rustica*, généralement associés à un espace funéraire (ODE ET ODIOT 2001). Intéressant, à cet égard, est un ensemble d'objets collectés à la surface du site sur une zone bien circonscrite au nord du sondage B ouvert cette année : un bracelet complet, orné d'un décor d'ocelles caractéristique du Bas-Empire, a été recueilli à un emplacement qui a également livré des fragments d'*unguentaria* en verre, des « ossements blanchis » et trois petits *folles* du 4^e s. apr. J.-C. agglomérés à la manière de pièces déposées dans une bourse, pourraient trahir l'existence d'une petite nécropole aménagée dans ce secteur initialement dédié aux cultures. La découverte, non localisée, d'une lampe à picots intacte datée de la même période, renforce cette hypothèse.

À Goiffieux plus qu'ailleurs, le problème de l'occupation ou de la réoccupation des *villae* durant l'Antiquité tardive est indissociable de celui de l'émergence des domaines ruraux d'époque médiévale mentionnés sur les premiers cartulaires des 9^e-10^e siècles (BERNARD 1853). La multitude d'*agri* et de *villae* énumérés dans les actes de vente, de don et de succession, dotés d'installations agricoles (*curtili*), de jardins (*orti*), de vergers (*vircharia*), de forêts domaniales (*silvae*) et de vignobles (*vineae*), semblent découler en droite ligne de grands *fundi* du Bas-Empire dont ils ont souvent conservé le nom (toponymes en *-acum* ou *-iacum*).

Le lien entre le site de « Goiffieux » ou « Goiffy » à Saint-Laurent-d'Agny, d'une part, et la fameuse *villa Gofiacus* citée dans une charte de l'an 955 du Cartulaire de Savigny, d'autre part, a été établi depuis longtemps par les érudits locaux (BERNARD 1853, VACHEZ 1868). Cette dernière est même identifiée au chef-lieu de l'*Ager Gofiacensis*, décrit comme l'un des plus grands *agri* du Lyonnais aux 10^e et 11^e siècles, comprenant une petite vingtaine de communes situées pour la plupart sur l'emprise actuelle du canton de Mornant. Ce postulat ne pouvait s'appuyer, jusqu'à présent, sur aucune découverte archéologique objective à l'exception des tuiles et céramiques romaines ramassés sur le site, datés pour la plupart du Haut Empire. Le lien de continuité qui unit ce type de vestiges à des sources textuelles postérieures de sept à huit siècles est discuté, à juste titre, par de nombreux spécialistes (Walker 1981, 318-319).

Les découvertes de cette année et les études de mobilier en cours, dont les datations peuvent être avancées au moins jusqu'à la fin du 4^e s. apr. J.-C., réduisent cet écart à moins de cinq siècles. Considérant que la *villa* romaine de Goiffieux présente des dimensions et des aménagements dignes d'un vaste domaine rural, dont rien n'indique qu'il ait péréclité avant la fin de l'Antiquité, donnent corps à cette hypothèse. Le fait qu'elle constitue le seul exemple de continuité plausible avec celui du site d'Anse (*Ager Ansensis*) sur lequel a été identifié, outre un castrum, le vaste palais de la Grange du Bief occupé principalement aux 3^e et 4^e s. apr. J.-C., est à cet égard très révélateur. Elle est d'autant plus intéressante que plusieurs actes du cartulaire de Savigny (339, 352-353) mentionnent l'existence de vignobles (*vineae*) localisés sur l'*Ager Gofiacensis*. Le chaînon manquant pourrait résider, à l'échelle de l'ensemble du plateau Lyonnais, dans ce « vin du Triumvir » dont Sidoine Apollinaire vantait encore les qualités au 5^e s. apr. J.-C.

La poursuite des fouilles permettra peut-être d'établir un lien de continuité entre les occupations les plus récentes de la *villa* de Goiffieux et les premiers habitats médiévaux de Saint-Laurent ou Saint-Vincent, identifiés à la *Dagninus Villa* du cartulaire de Savigny. La découverte, à la surface du site, d'une boucle de ceinturon en bronze attribuable à l'époque mérovingienne (?), constitue un premier indice encourageant.

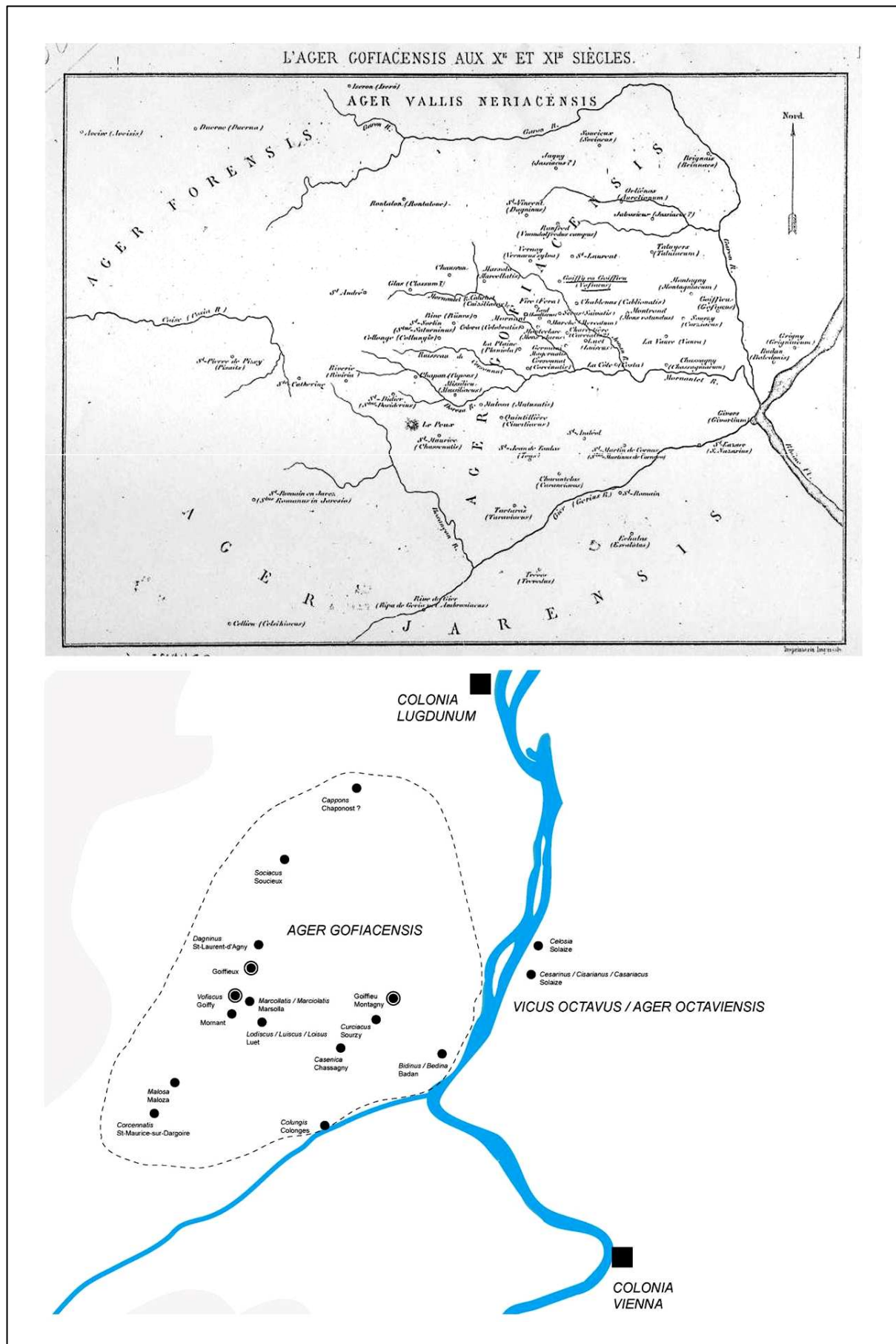


Fig. 49 — Territoire de l'Ager Gofiacensis d'après le cartulaire de Savigny (Bernard 1853) et carte de localisation des communes actuelles attribuées à son emprise (infographie M. Poux).

7. Perspectives

Les résultats exposés au précédent chapitre de synthèse font de la fouille de la villa de Goiffieux un axe central et prioritaire du programme de recherche « Les élites coloniales et romanisation des campagnes entre Lyon et Vienne : occupation du territoire et productions » porté par l'UMR 5138. Ils justifient la mise en place d'un programme de fouilles extensives étalé sur trois ans, visant à appréhender l'ensemble de la *villa* et ses secteurs de production.

Les prospections géophysiques effectuées cette année ont permis une première identification des principaux espaces de la villa et leur localisation précise sur le plan d'ensemble, qui permettra de cibler au mieux les campagnes de fouille à venir. Les sondages réalisés ont permis d'estimer l'ampleur stratigraphique des niveaux préservés, formés de quatre états d'occupation successifs dont la fouille devra tenir compte.

Première année (2009)

La première campagne se focalisera sur les vestiges de la *pars urbana* identifiés à l'ouest de la route actuelle, la plus susceptible de receler des vestiges antérieurs à l'état maçonné tibéro-claudien. Cette hypothèse est confortée par les structures sous-jacentes aux maçonneries recoupées dans la moitié de sondage SA2, en bordure orientale de la route, comme par la présence de monnaies anciennes (denier de Pansa et quinaire allobroge).

Une première fenêtre d'exploration d'environ 40 X 20 m sera décapée à la pelle mécanique, parallèlement à l'axe de la route, qui permettra de vérifier la présence des structures repérées en prospection et d'en relever le plan après nettoyage manuel. Cette fenêtre sera centrée sur l'emprise de la galerie supposée en prospections, dont le sol sera fouillé jusqu'au substrat naturel, afin d'obtenir une coupe transversale des différents états d'occupation de la *villa*. Cette stratigraphie déterminera le choix des pièces susceptibles de faire l'objet d'une fouille approfondie, qui seront également décapées jusqu'au substrat. Ces sondages ciblés en fonction de l'alignement des structures et des types de sols en présence viseront, d'une part, à dresser le plan des états les plus anciens de la villa et d'autre part, à recueillir suffisamment de mobilier pour affiner leur datation. Si le temps le permet, cette fenêtre sera prolongée, au sud, par une tranchée exploratoire de 20 X 3 m visant à reconnaître la limite méridionale de la villa, signalée en prospection par anomalies parallèles visibles en rupture de pente.

Deux autres tranchées de sondage de 30 X 5 m seront ouvertes dans le secteur de la zone culturelle mise en évidence cette année au nord-est de la villa, qui permettront d'en établir le plan et de vérifier l'existence éventuelle d'autres tranchées de défoncement — suggérée par les prospections. Des prélèvements systématiques seront effectués dans les structures les mieux préservées, afin de faire l'objet d'études paléoenvironnementales ultérieures (palynologie, carpologie, anthracologie).

Ouvertes simultanément, ces deux fenêtres d'exploration seront respectivement confiées à deux responsables de secteur travaillant en binôme.

Deuxième année (2010)

La fouille de la *pars urbana* sera poursuivie en fonction des acquis de l'année précédente, tant à l'ouest qu'à l'est de la route actuelle. À l'ouest, d'éventuels compléments seront apportés dans les secteurs les plus riches et les mieux préservés. À l'est, une tranchée exploratoire d'environ sera aménagée perpendiculairement à la pente, au sud de la charlaie, visant à dégager l'intégralité des thermes identifiés en prospection. En fonction de la surface déjà ouverte, une fenêtre exploratoire d'environ 40 X 10 m sera ouverte au nord de la charlaie et au sud de la zone culturelle. Orientée nord-sud, perpendiculairement à l'axe de la villa, elle visera à reconnaître et à caractériser d'éventuelles structures susceptibles d'appartenir à la *pars rustica* de la villa.



Fig. 50 — Localisation des aires pressenties pour une fouille extensives en 2009 et 2010.

Troisième année (2011)

La dernière campagne sera intégralement consacrée à l'achèvement de la fouille des trois parties explorées précédemment, en fonction des surfaces ouvertes et des compléments requis.

Ces trois campagnes auront lieu chaque année entre le début du mois de juin et la fin du mois de juillet. D'un point de vue méthodologique, elles s'appuieront sur les méthodes de fouille et de documentation appliquées cette année. Après décapage mécanique de la terre de labours, une attention particulière sera accordée à d'éventuels niveaux et structures d'époque tardive recouvrant les structures Haut-Empire (état IV recoupé dans la moitié de sondage SA2). Ces derniers feront systématiquement l'objet d'un nettoyage manuel des murs et des sols, documentés par des clichés systématiques, relevés en plan et en élévation. Dans un souci de préservation, en vue d'une éventuelle mise en valeur, seules certains espaces feront l'objet d'une fouille intégrale menée jusqu'au substrat naturel, préférentiellement dans les pièces dotées de sols en terre battue. Les structures en creux sous-jacentes aux maçonneries seront fouillées et relevées intégralement, leur plan restitué selon la méthodologie développée à Lyon lors des fouilles du « pseudo-sanctuaire de Cybèle » (DESBAT 2005). Les résultats de chaque campagne donneront lieu à un rapport annuel, rédigé et mis en forme à la manière d'un rapport final d'opération.

Ce programme de fouilles sera corrélé à des études territoriales plus larges alimentées par des mémoires universitaires portant sur les mobiliers de la villa, le territoire environnement et d'autres établissements ruraux de la région Rhône-Alpes. Les résultats de cette double approche, confrontés à l'occasion de rencontres annuelles, donneront lieu à plusieurs publications de synthèse, inscrites dans la perspective d'une publication monographique de l'ensemble de la villa à l'horizon 2012.

L'étude du mobilier mis au jour par la fouille (céramique, métal, numismatique, *instrumentum*) sera confiée à Lucas Guillaud, qui a entrepris dans le cadre d'un mémoire de Master l'étude de l'ensemble des collections anciennement recueillies sur le site. Elle sera complétée par des études spécialisées portant sur certaines catégories de mobilier : le verre sera notamment étudié par Aline Colombier, doctorante à l'Université Lumière Lyon 2, les matériaux de construction (terre cuite, éléments lithiques et composites par Benjamin Clément, étudiant en Master 2 à l'Université Lumière Lyon 2. Les études palynologiques seront effectuées, dans la mesure de son temps disponible, par Catherine Latour-Argant, doctorante à l'Université Lumière Lyon 2.

Bibliographie générale

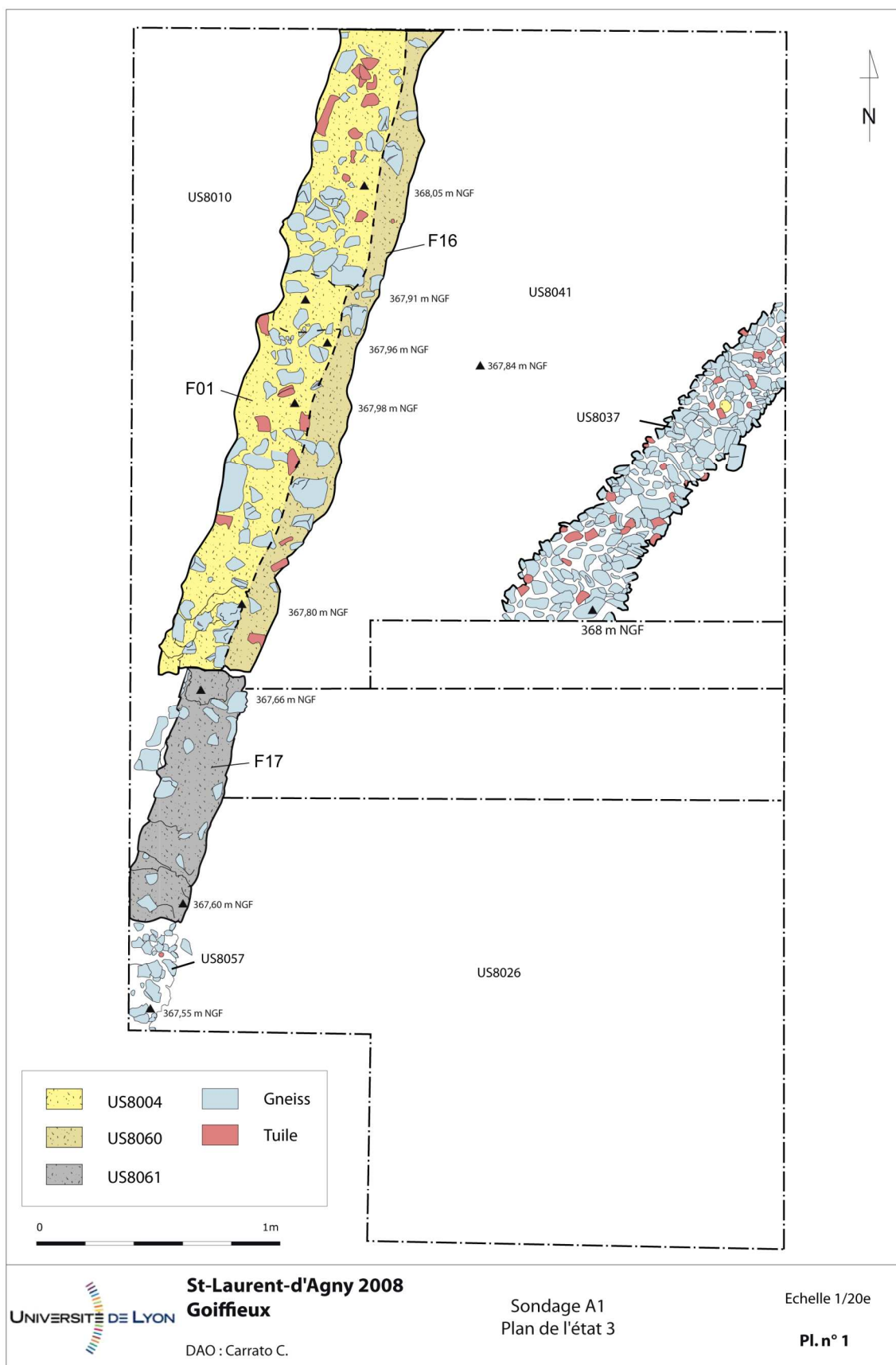
- André et Levadoux 1964** : ANDRÉ, J. LEVADOUX L., La vigne et le vin des Allobroges. *Journal des savants*, juillet-septembre 1964, 169-181.
- Aupert et al. 2003** : PETIT-AUPERT (C.), SILLIÈRES (P.) *et alii*, Lestagnac, un chai gallo-romain. La viticulture en Gascogne antique. Abbaye de Flaran, Conseil Général du Gers, 2003.
- Barat 1999** : BARAT Y. , La villa gallo-romaine de Richebourg (Yvelines). In : RAC 38, 1999, p. 117-167.
- Batigne 1995** : BATIGNE (C.) – « La céramique culinaire à Lyon du 1er siècle avant J.-C. au IIIe siècle après J.-C. », SFEACAG, Actes du congrès de Rouen, 1995, p. 277-283.
- Béal 2007** : BÉAL J.-C., Les territoires des Cités antiques : notes de géographie historique en région lyonnaise. *Revue des études Anciennes* 109, 2007, 5-26.
- Bernard 1853** : BERNARD A., Cartulaire de l'Abbaye de Savigny, suivi du petit cartulaire d'Ainay, 2 volumes, Paris 1853.
- Bet, Delor 2000** : BET (Ph.), DELOR (A.) – « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut Empire. Révision décennale », SFEACAG, Congrès de Libourne, 2000, p. 461-484.
- Boissinot 2001** : BOISSINOT (Ph.), Archéologie des vignobles antiques du sud de la France, *Gallia*, 58, 2001, p. 45-68.
- Broise et Jolivet 1995** : BROISE H., JOLIVET V., Bonification agraire et viticulture antiques autour du site de Musarna (Viterbe), in : *Interventi di bonifica agraria nell'italia romana*, Rome, Atlante tematico di topographia antiqua, 1995, 106-116.
- Brun 2004** : BRUN J.-P., Le Vin et l'huile dans la Méditerranée Antique. Errance, Paris 2004.
- Brun 2005** : BRUN (J.-P.), Archéologie du vin et de l'huile en Gaule romaine. Paris, Errance, 2005.
- Brun, Poux, Tchernia 2004** : BRUN, J.-P., POUX M., TCHERNIA A., Le vin. Nectar des Dieux, Génie des Hommes. Pôle Archéologie du Rhône / *Infolio*, Gollion-Lyon 2004.
- Calci et Sorella 1995** : CALCI C., SORELLA R., Forme di paesaggio agrario nell'ager ficulensis, in : *Interventi di bonifica agraria nell'italia romana*, Rome, Atlante tematico di topographia antiqua, 1995, 117-125
- Chouquer et Favory 1980** : CHOUQUER, G., FAVORY F. 1980 : Contribution à la recherche des cadastres antiques. Paris, Les Belles Lettres, 1980.
- Chouquer et Favory 1991** : CHOUQUER, G. FAVORY F., Les Paysages de l'antiquité. Terres et cadastres de L'occident romain. (IV^e siècle avant J.-C. / III^e siècle après J.-C.) , Editions Errance, 1991.
- Chouquer et Favory 2001** : CHOUQUER, G. FAVORY F. (avec la collaboration d'A. ROTH CONGÈS), L'arpentage romain. Histoire des textes, droit, techniques. Paris, Errance, 2001.
- Cohen, 1888** : COHEN (H.) - *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain communément appelées médailles impériale*. Paris, Londres, C. Rollin & Feuadent, 1888.
- Comfort, Oxé 1968** : COMFORT (H.), OXE (A.) – *Corpus vasorum aretinorum : a catalogue of the signatures, shapes and chronology of italian sigillata*, Bonn, Habelt, 1968, 616 p.
- Coquidé 2003** : COQUIDÉ C., Les Structures linéaires fossoyées issues de l'archéologie préventive dans l'Est lyonnais : essai de synthèse / Catherine Coquidé. *Revue archéologique de Narbonnaise*, 36, 2003, p.7-24.
- Delestrée 1997** : DELESTRÉE (J.-P.), Le numéraire gaulois, témoin d'une présence militaire sur le site fortifié de la Chaussée-Tirancourt (Somme). *Cahiers Numismatiques de la SENA* 131, 1997, 5-13.
- Delestrée 1999** : DELESTRÉE (J.-P.), La romanisation et la fin du monnayage celtique dans le nord de la Gaule. *Revue de Numismatique*, 1999, 15-40.
- Desbat 1991** : A. Desbat, Un bouchon de bois du 1^{er} s. apr. J.-C. recueilli dans la Saône à Lyon et la question du tonneau à l'époque romaine. *Gallia* 48, 1991, 319-336.

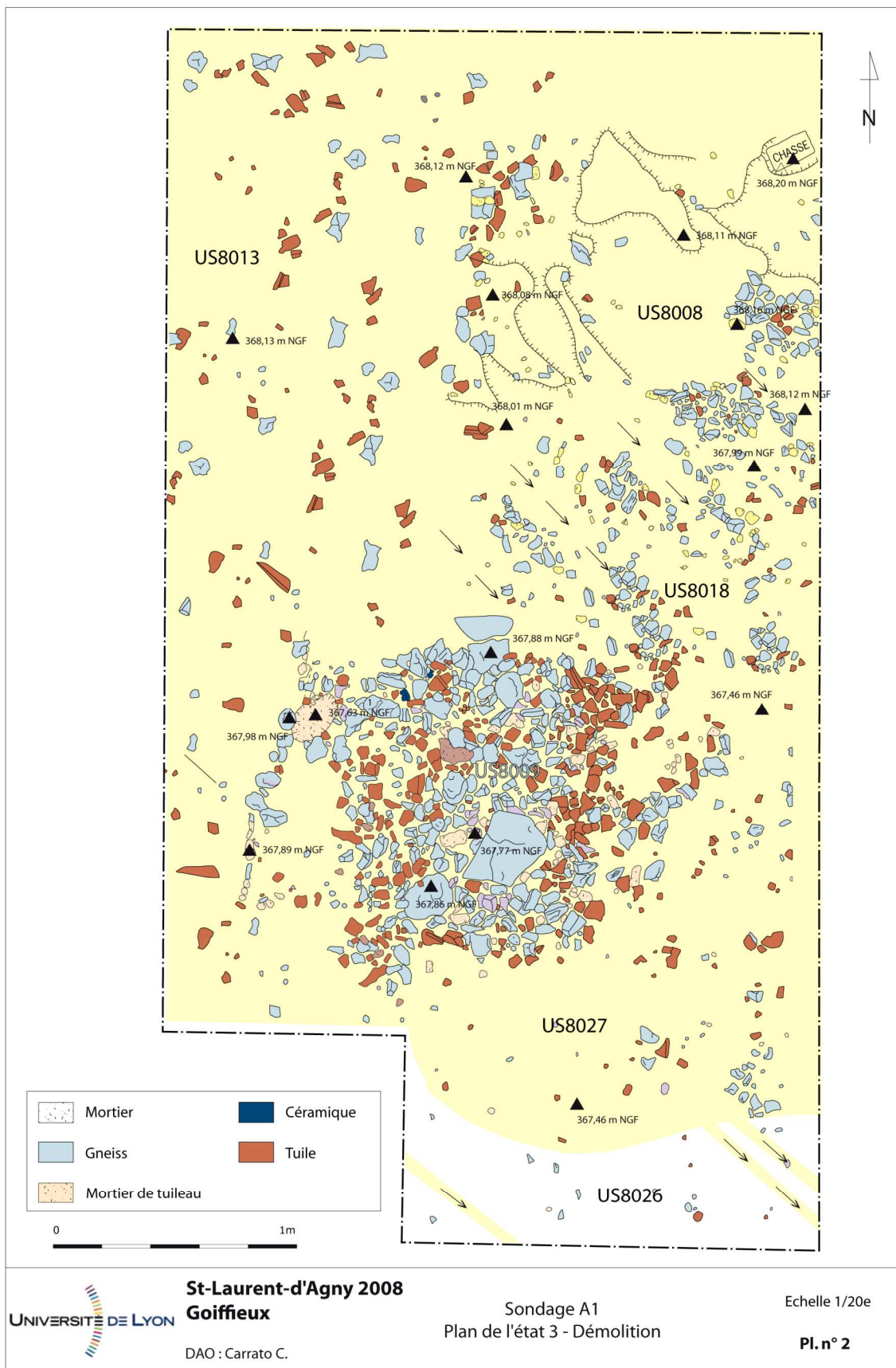
- Desbat 1997** : DESBAT (A.) – *Les productions des ateliers antiques de Lyon. Deuxième partie : les ateliers du 1er s. ap. J.-C.*, Gallia, 54, 1997, p. 1-118.
- Desbat 1999** : DESBAT (A.) – « La chronologie des céramiques métallescentes : l'exemple de Lyon », *In* : R. Brulet, R. P. Symonds, F. Vilvorder (dir.), *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines*, RCRF, supplementum 8, 1999, p. 377-391.
- Desbat 2005** : DESBAT A. (dir., collectif), Lugdunum, naissance d'une capitale. Catalogue d'exposition. Pôle Archéologie du Rhône / Infolio, Gollion 2005.
- Desbat, Genin, Lasfargues 1996** : DESBAT (A.), GENIN (M.), LASFARGUES (J.) – *Les productions des ateliers de potiers antiques de Lyon. Première partie : les ateliers précoces*, Gallia, 53, 1996, p. 1-249.
- Desbat, Picon 1996** : DESBAT (A.), PICON (M.) – « Les céramiques métallescentes de Lyon : typologie, chronologie et provenance », *Actes du Congrès de Dijon, SFECAG*, 1996, p. 475-488.
- Ettlinger, Hedinger, Hoffmann 1990**: ETTLINGER (E.), HEDINGER (B.), HOFFMANN (B.) – *Conspectus formarum terrae sigillatae italico modo confectae*, R.Habelt, Bonn, 1990, 210 p.
- Faure-Brac 2006** : FAURE-BRAC O., Carte Archéologique de la Gaule 69/1 : Le Rhône. Sous la direction de M ; Provost. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, MSH, Paris 2006.
- Ferdière 1998** : FERDIÈRE A., Les campagnes en Gaule romaine. Tome 2, Les techniques et les productions rurales en Gaule (52 av. J.-C.-486 ap. J.-C.). Ed. Errance ;, coll. Des Hespérides, Paris 1998.
- Ferdière 2005** : FERDIÈRE A., La romanisation des campagnes. *In* : D. Paunier, La romanisation et la question de l'héritage celte. Actes de la table ronde de Lausanne, 7-8 juillet 2005. *In* : Celtes et Gaulois : l'archéologie face à l'Histoire, tome 5. Collection Bibracte 12/5, Glux-en-Glenne 2006.
- Fluck 2007** : FLUCK, J., De Plancus à Trajan : la circulation monétaire à Lyon aux 1^{er} s. av. J.-C. et 1^{er} s. apr. J.-C. Mémoire de Master inédit, Université Lumière Lyon 2, Lyon 2007.
- Gauthier et Joly 2003** : GAUTHIER (E.), JOLY (M.), Vignoble et viticulture dans le Centre-Est de la Gaule au I^{er} siècle ap. J.-C., *in* : *Actes du colloque AGER V (2000)*. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003, p. 191-208.
- Gauthier, 2001** : GAUTHIER E., Evolution de l'impact de l'homme sur la végétation du massif jurassien au cours des quatre derniers millénaires. Nouvelles données palynologiques, Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, 2001
- Genin 1997** : GENIN (M.) – « Les horizons augustéens et tibériens de Lyon, Vienne et Roanne. Essai de synthèse », *Actes du congrès du Mans, SFECAG*, 1997, p. 13-34.
- Genin, Lavendhomme 1997** : GENIN (M.), LAVENDHOMME (M.-O.) – *Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain. Evolution des mobiliers domestiques*, DAF, 66, 1997.
- Genin, Vernhet 2007**: GENIN (M.), VERNET (A.) – *La Graufesenque (Millau, Aveyron). Volume II, sigillées lisses et autres productions*, Pessac : Fédération Aquitania, 2007. 589 p.
- Georges 2007** : GEORGES V., Le Forez du 6^e au 1^{er} millénaire avant J.-C. Territoires, identités et stratégies des sociétés humaines du Massif central dans le bassin amont de la Loire. Thèse de doctorat inédite, Université de Bourgogne, 2007.
- Guichard, lavendhomme 1997** : GUICHARD (V.), LAVENDHOMME (M.-O.) – *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme (Paris) , 1997, 369 p.
- Haldimann et alii 2002** : HALDIMANN M.-A., ANDRÉ P., RAMJOUÉ E., POUX M., Entre résidence indigène et *domus* gallo-romaine : le domaine antique du Parc de La Grange (Genève). *Archäologie der Schweiz / Archéologie Suisse* n°24, 2001, 2-15.
- Hodara 2005** : HODARA J. , L'architecture de l'habitat protohistorique : contraintes techniques. *In* : O. Buchsenscutz, C. Mordant, Architectures Protohistoriques en Europe occidentale du Néolithique final à l'âge du Fer. Actes du CTHS 127, Nancy 2005, 65-76.
- Jashemski 1973** : JASHEMSKI, Wilhelmina F., The Discovery of a Large Vineyard at Pompeii: University of Maryland Excavations, 1970, *American Journal of Archaeology*. 77/1, 1973, 27-41.

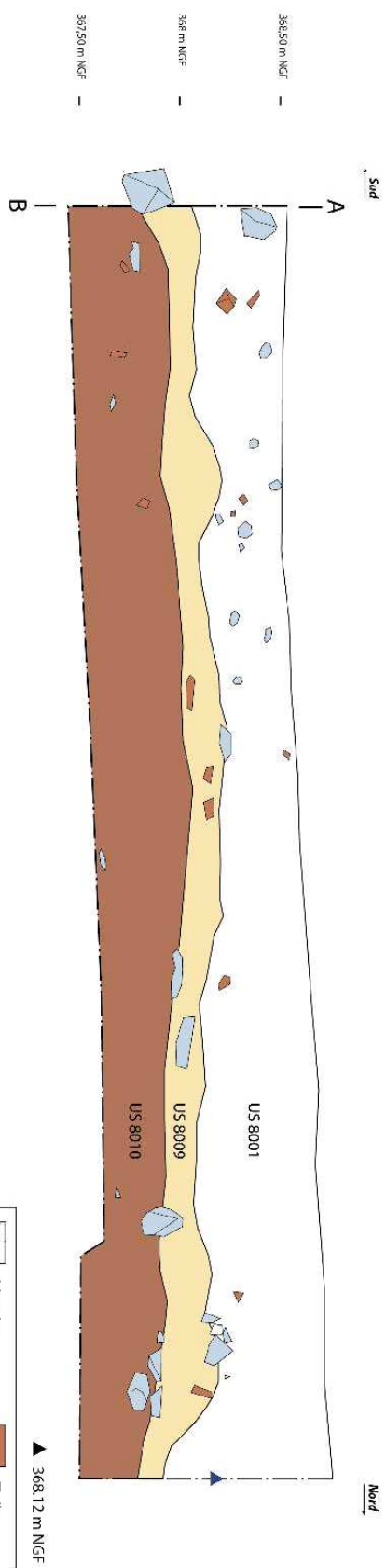
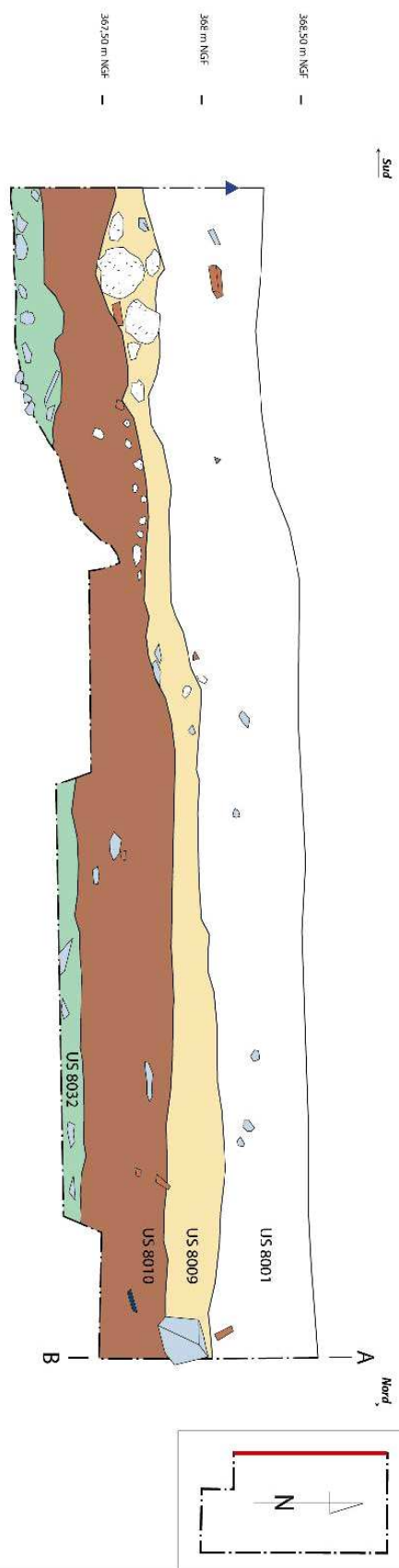
- Le Mer et Chomer 2007** : LE MER, Anne-Catherine, CHOMER, Claire, Cartes Archéologiques de la Gaule 69/2 : Lyon, Les belles-Lettres, Paris 2007.
- Leblanc 1994** : LEBLANC (O.) – « La sigillée sud gauloise de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) », Actes du congrès de Millau, *SFECAG*, 1994, p. 143-163.
- Marlière 2002** : MARLIÈRE (É.), *L'outre et le tonneau dans l'Occident romain*. Montagnac, éd. M. Mergoïl (Monographies Instrumentum 22), 2002.
- Martin 1991** : MARTIN S., A 46 Sud - Marennes. Saint-Fréjus, dans *Bilan Scientifique* 1991, 101-102.
- Mauné 2003** : MAUNÉ (S.), La villa gallo-romaine de Vareilles à Paulhan (Hérault, fouilles de l'autoroute A75 : un centre domanial du Haut-Empire spécialisé dans la viticulture ? in : Lepetz & Materne – *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine*, *Revue archéologique de Picardie*, 2003, p. 309-338.
- Monteil et al. 1999** : MONTEIL M., BARBERAN S., PISKORZ M., VIDAL L. avec des contributions de BEL V. et SAUVAGE L., Culture de la vigne et traces de plantation des I^{er} et II^{es} siècles avant J.-C. dans la proche campagne de Nîmes (Gard, France), *Revue archéologique de Narbonnaise*, 32, 1999, 67-123.
- Nuoffer 2006** : NUOFFER P., La Boisse (Ain), Diffuseur RD 61a Montluel – villa des « Vernes », rapport final d'opération, Archeodunum SA, Gollion 2006.
- Ode et Odriot 2001** : Ode (B.), Odriot (Th.), L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône aux 4^e et 5^e s., In : P. Ouzoulias, C. Pellecuer, C. Raynaud, P. Van Ossel, P. Garmy, , les campagnes de la gaule à la fin de l'antiquité, Actes du colloque de Montpellier, Éditions APDCA, Antibes, 2001, 226-246.
- Olmer 2003**: OLMER (F.) – *Les Amphores de Bibracte - 2 : le commerce du vin chez les Eduens d'après les timbres d'amphores*, Bibracte, 2003, 375 p.
- Ouzoulias 2006** : OUZOULIAS P., L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques. Thèse de doctorat en ligne. Université de Paris 1 - Panthéon La Sorbonne, 2006.
- Py 1993**: PY (M.) – Lattara : mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes . 6 , Dicocer : dictionnaire des céramiques antiques (VII^{ème} s. av. n. è.-VII^{ème} s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental, 1993.
- Reille, 1990** : REILLE M., *Leçon de palynologie et d'analyse pollinique*, CNRS éd., Paris, 206 p.
- Royet 2002** : ROYET R., Un palais rural et son système domanial : Saint-Romain-de-Jalionas, Le Vernai (Isère). In : Les Allobroges, catalogue d'exposition, Ed. Infolio, Grenoble 2002.
- Royet et al. 2006** : ROYET R., BERGER J.-F., LAROCHE C., ROYET E., ARGANT J., BERNIGAUD N., BOUBY L., BUI THI M., FORREST V., LOPEZ-SAEZ A., Les mutations d'un domaine de la Tène au Haut Moyen Age, Le Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), *Gallia*, 63, 2006, p. 283-325
- Saison-Guichon 2001** : SAISON-GUICHON (A.) – « Les mortiers de cuisine en céramique commune claire à Lyon », Actes du Congrès de Lille-Bavay, *SFECAG*, 2001, p. 465-477.
- Savay-Guerraz 2004** : SAVAY-GUERRAZ H., *Allobrogica*, Le vin des Allobroges. In : Brun, Poux, Tchernia (dir.) 2004, 224-225.
- Thevenot 1959** : THEVENOT E., Vin de Vienne et vin de Bourgogne, en marge d'une Histoire du vin de France. *Revue Archéologique de l'Est* X, 1959, 308-324.
- Vachez 1868** : Vachez A., *L'ager Gofiacensis* ou le canton de Mornant (Rhône) au X^{ème} et XI^{ème} s., (extr. *Mém. de la Soc. Litt. de Lyon*, 1867, p. 211-254), Lyon, impr. Impériale, 1868, 30 p., carte.
- Vaginay, Guichard 1988** : VAGINAY (M.), GUICHARD (V.) □ *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*, DAF 14, Paris, 1988.
- Walker 1981** : WALKER S. (dir.), L'archéologie rurale dans les département du Rhône et de la Loire : civitas des Ségusiaves et colone de Lugdunum". In : WALKER St. (dir.), Recherches récentes en archéologie gallo-romaine et paléochrétienne sur Lyon et sa région, BAR, *Int. Series*, 108, Oxford 1981, p. 157-166.
- Ode et Odriot 2001** : Ode (B.), Odriot (Th.), L'habitat rural de la moyenne vallée du Rhône aux 4^e et 5^e s., In : P. Ouzoulias, C. Pellecuer, C. Raynaud, P. Van Ossel, P. Garmy, , les campagnes de la gaule à la fin de l'antiquité, Actes du colloque de Montpellier, Éditions APDCA, Antibes, 2001, 226-246.

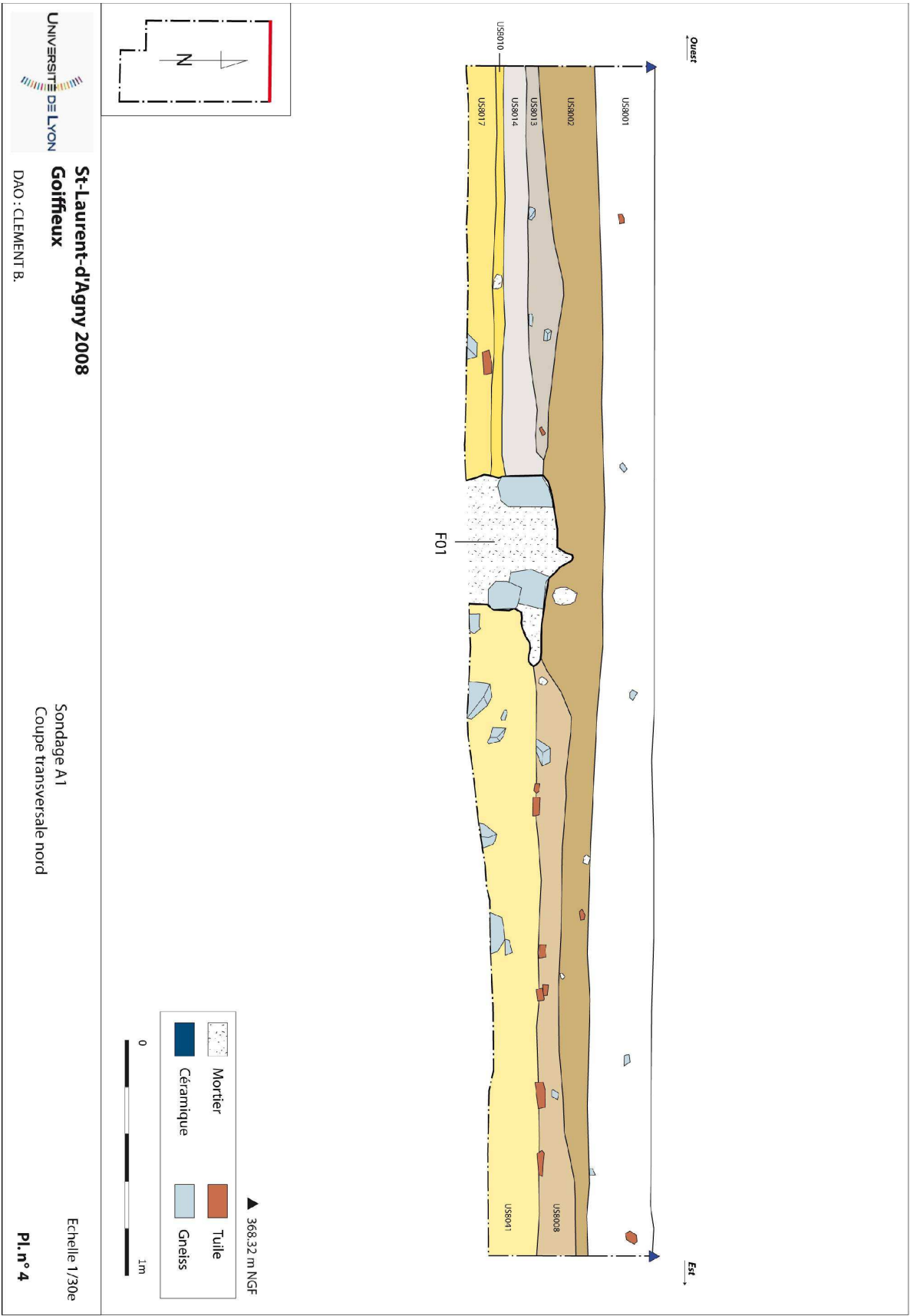
Annexes

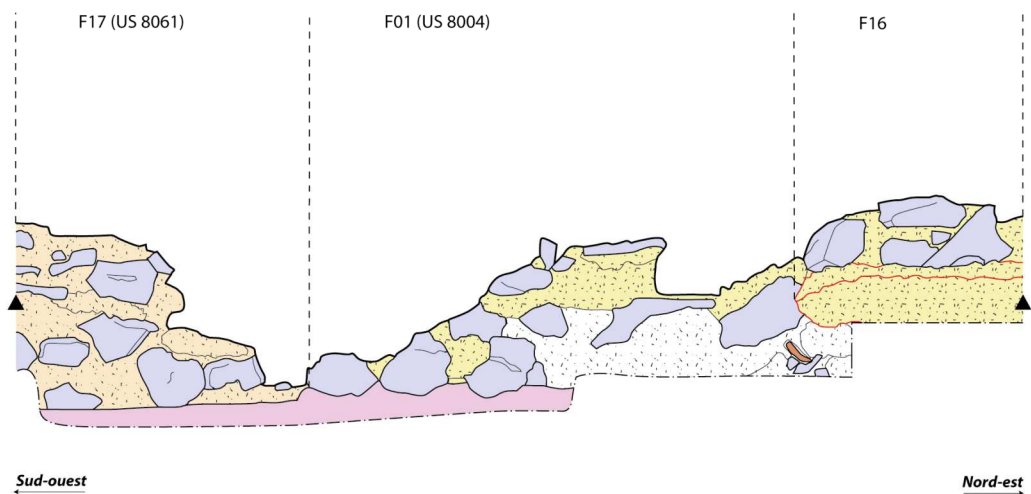
Annexe 1 — Relevés et diagrammes





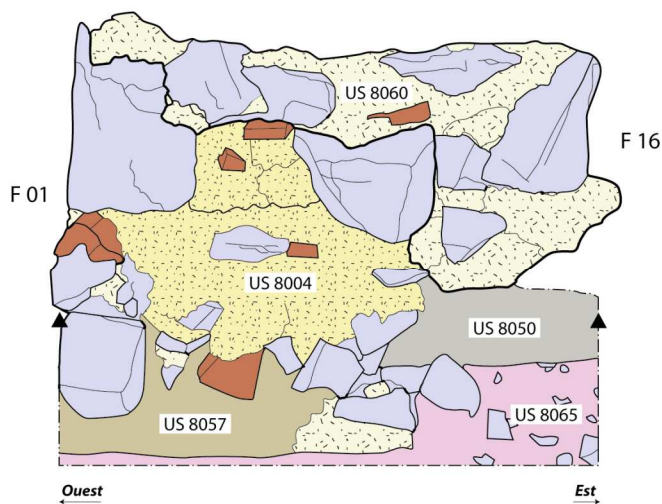






Elevation de F17, F01 et F16

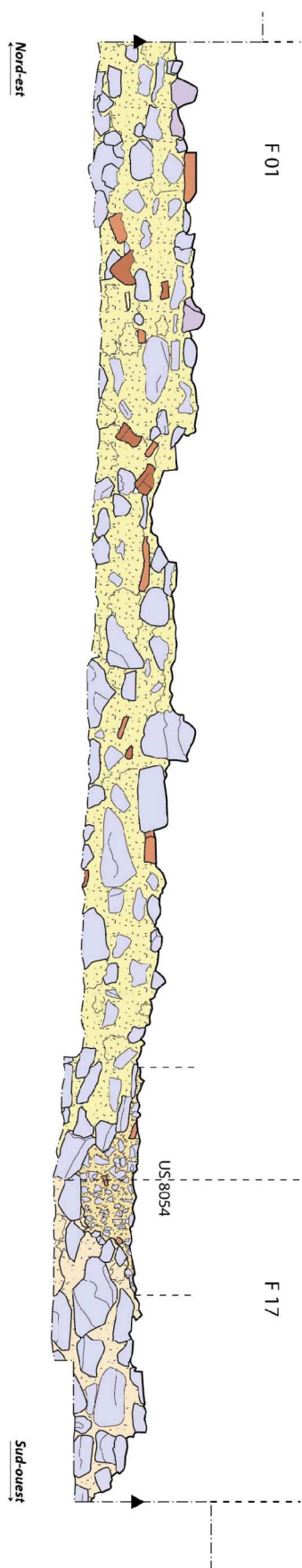
▲ 367,80 m NGF
0 1m



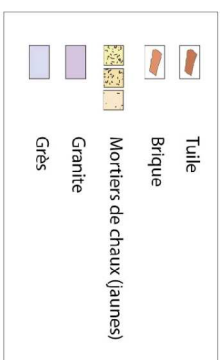
Coupe de F01 et F16

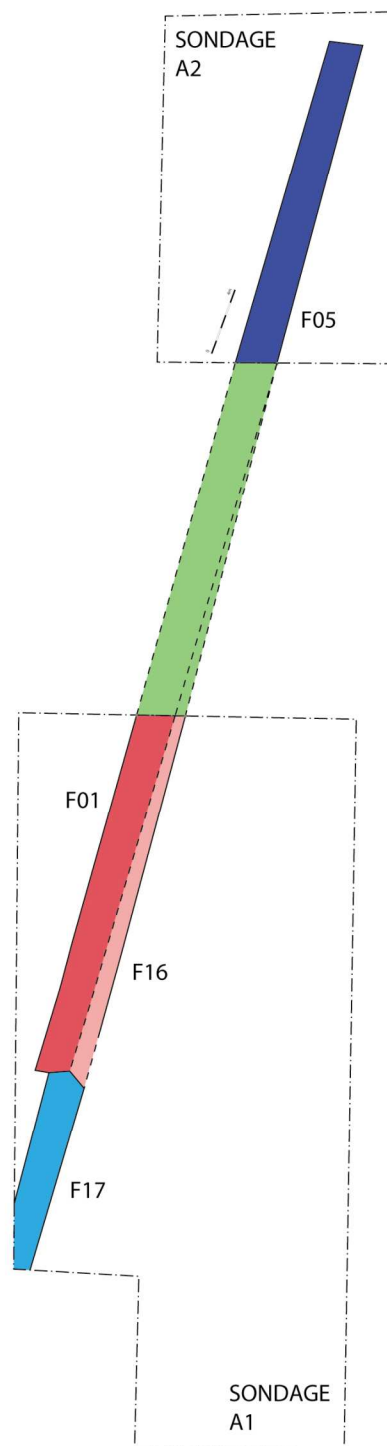
▲ 367,72 m NGF
0 50cm

	Bourlet de mortier lié à la fondation de F16
	Brique
	Mortier de chaux (blanc)
	Mortiers de chaux (jaunes)
	Grès
	Substrat

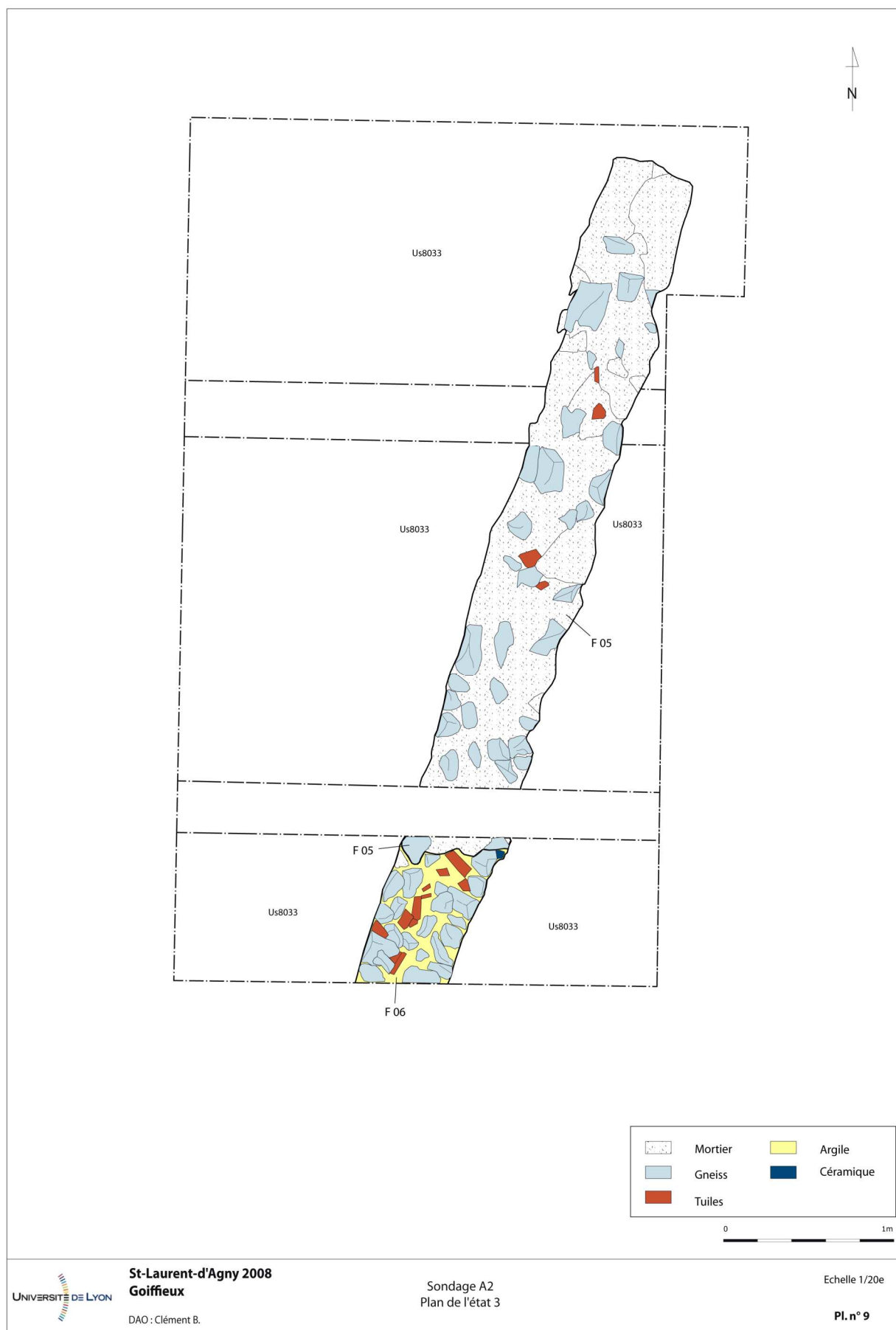


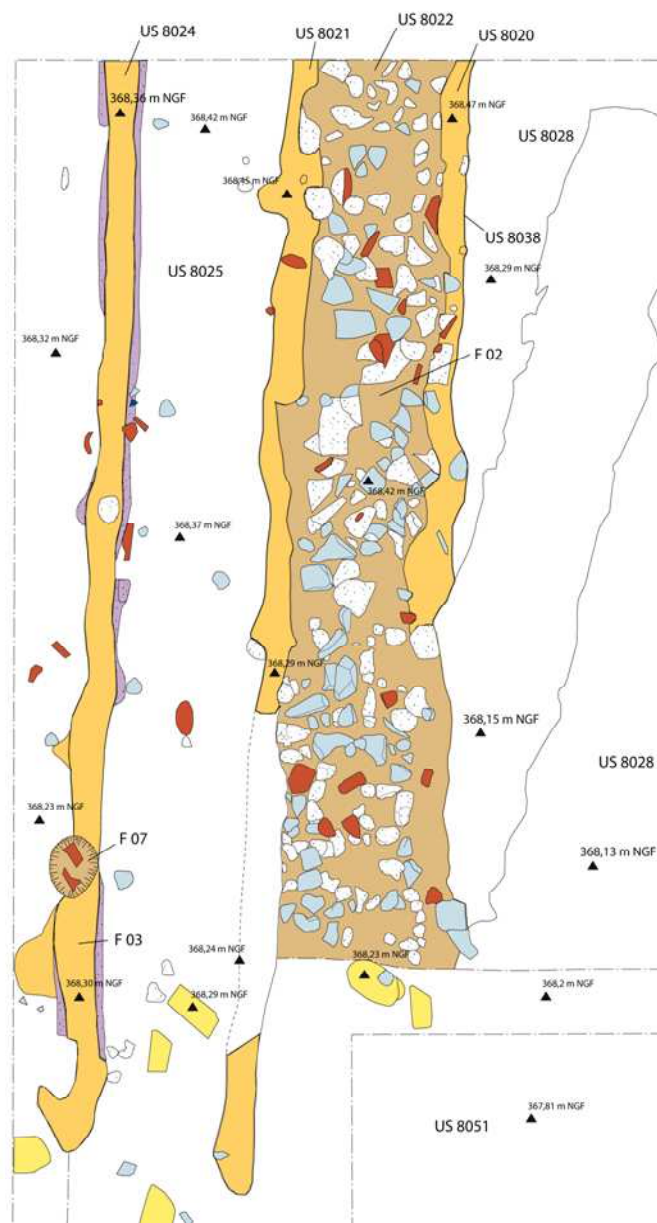
▲ 368,19 m NGF





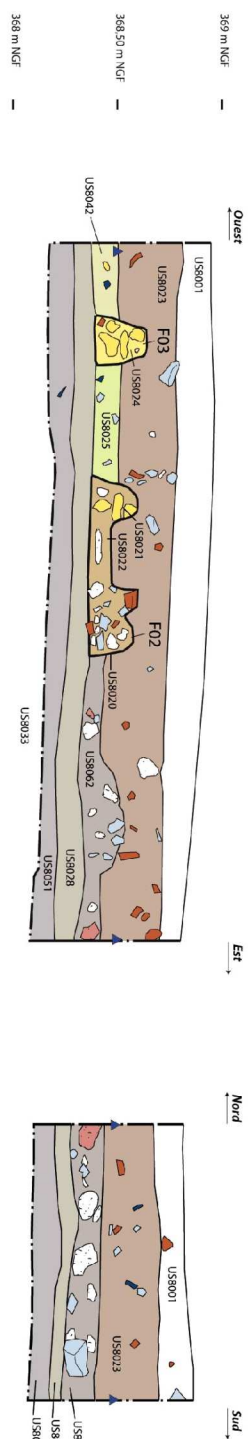






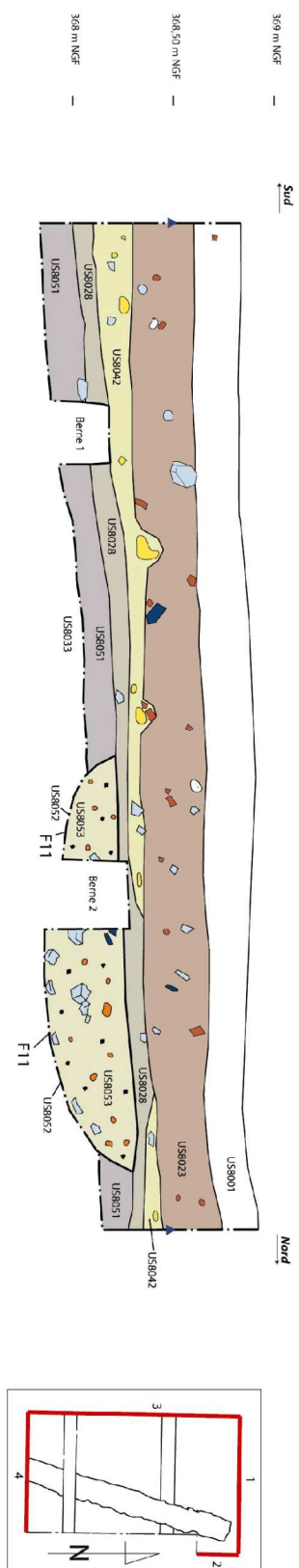
	Mortier		Argile
	Gneiss		Céramique
	Tuiles		Brique crue
	Enduit de terre		

0 1m

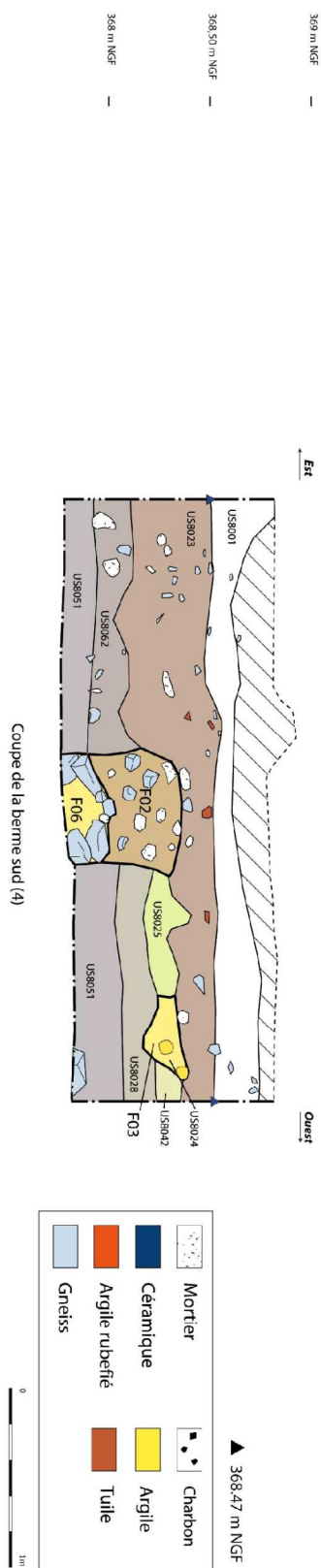


Coupe de la berme nord (1)

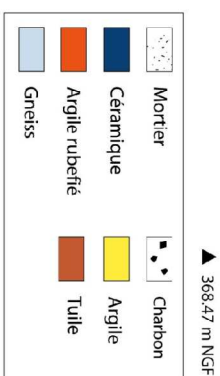
Coupe du décrochement de la berme est (2)

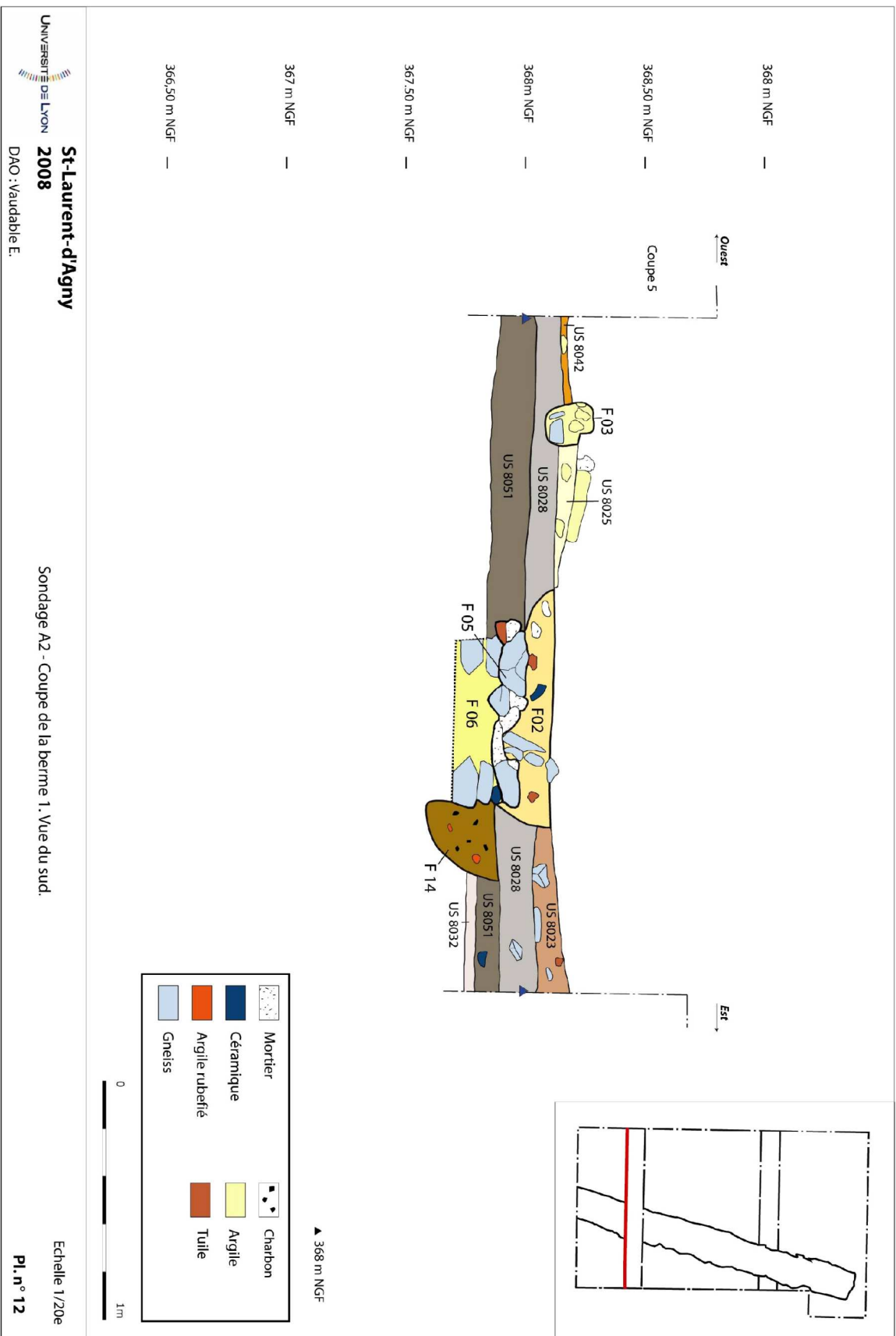


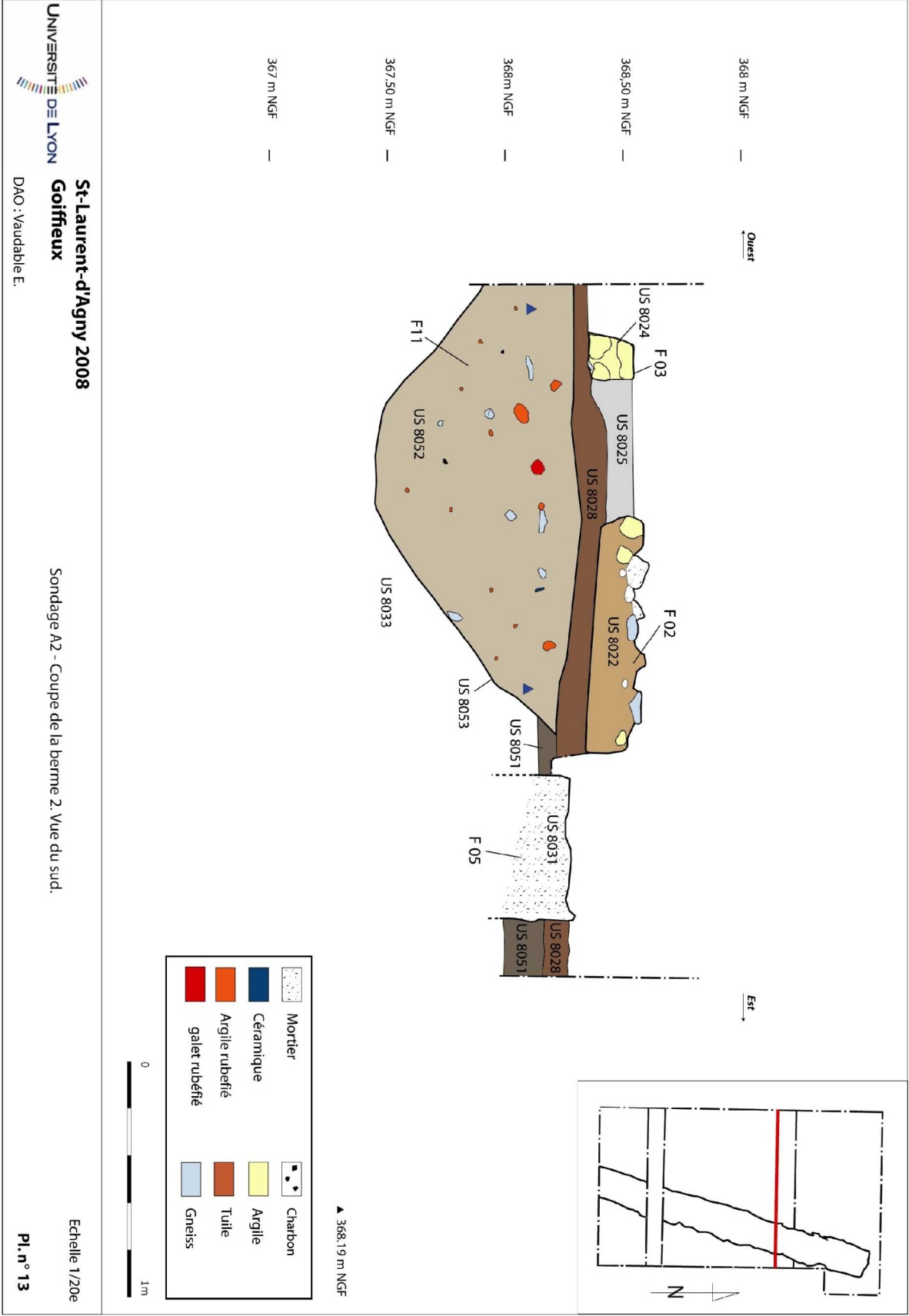
Coupe de la berme ouest (3)

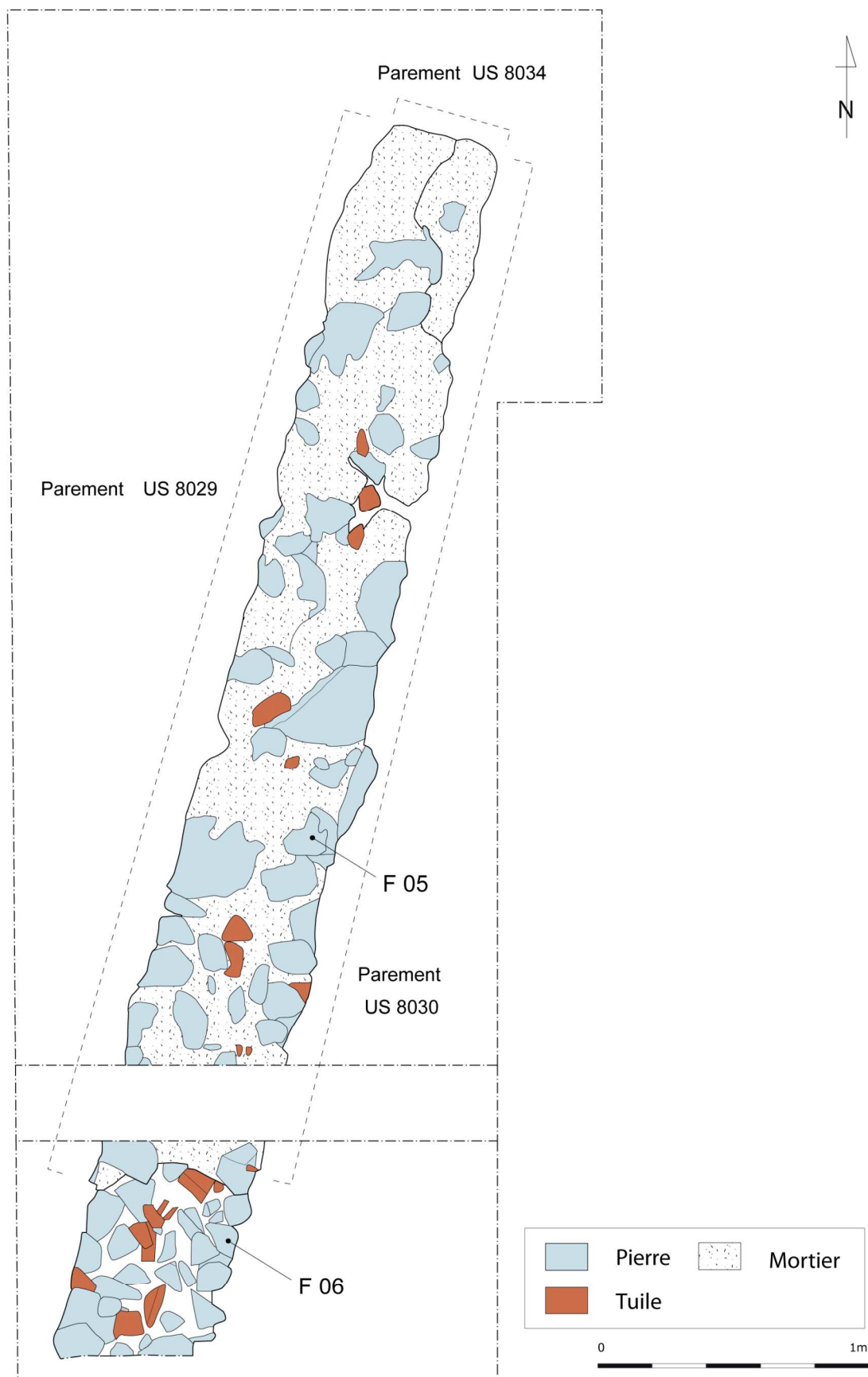


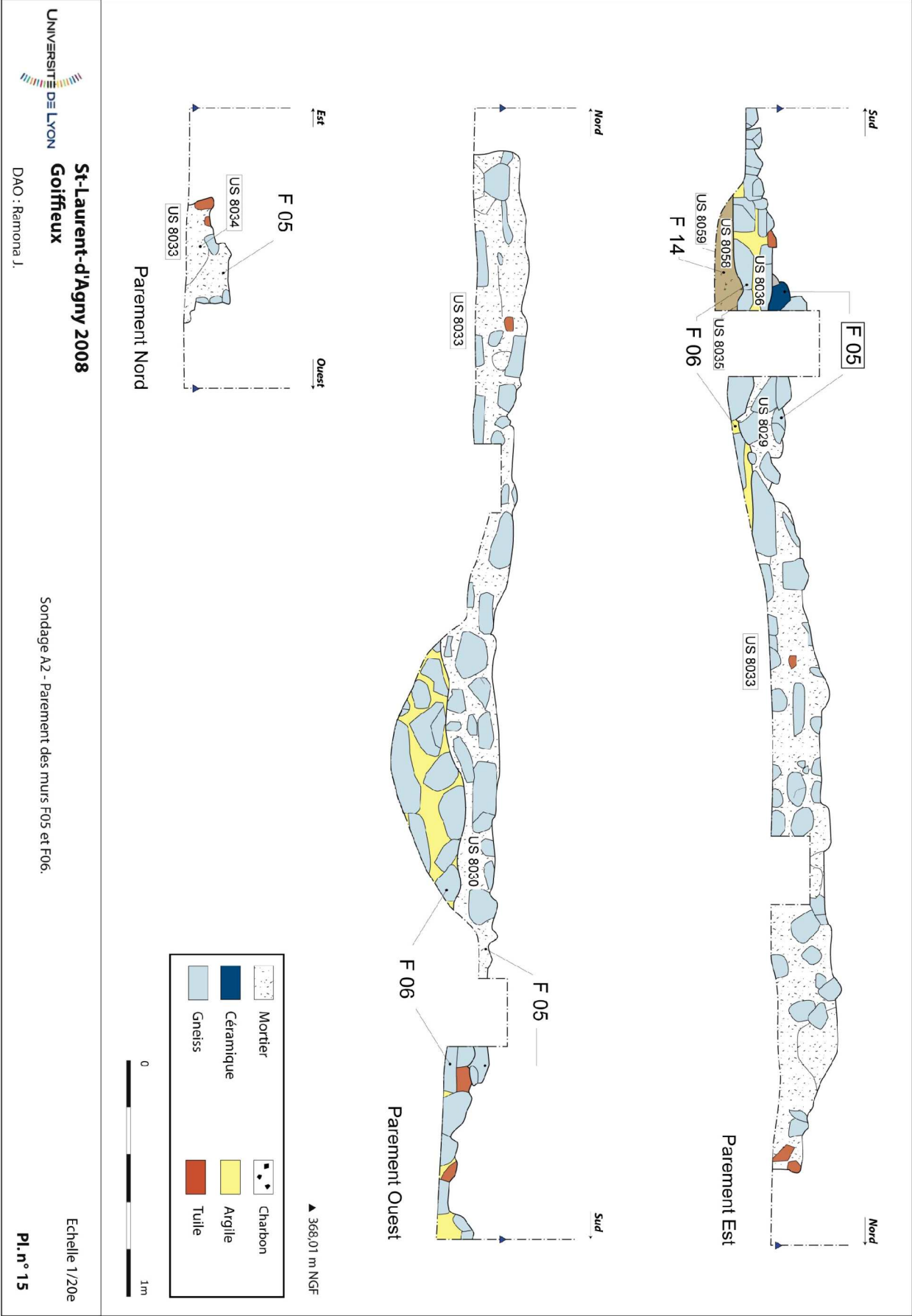
Coupe de la berge sud (4)

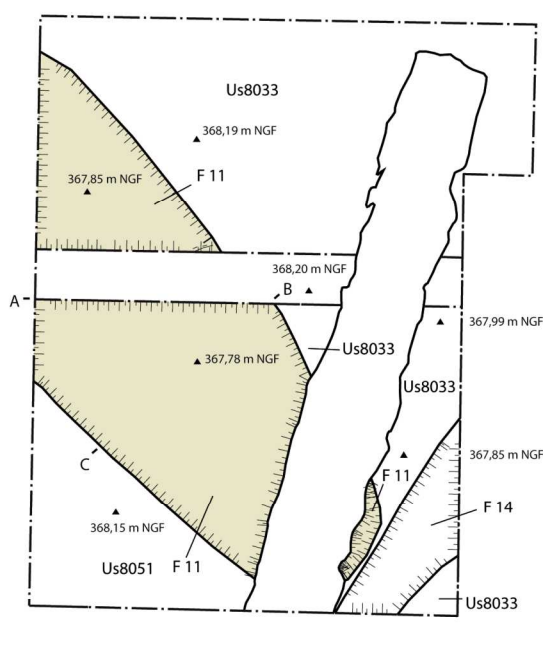






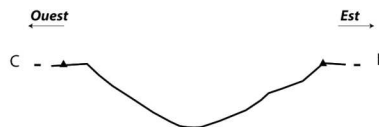






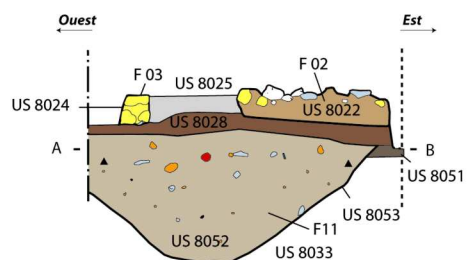
Plan de la fosse F 11

368,50 m NGF —



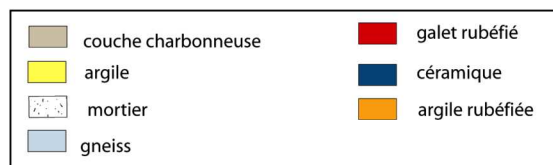
Profil de la fosse F 11

▲ 368,16 m NGF

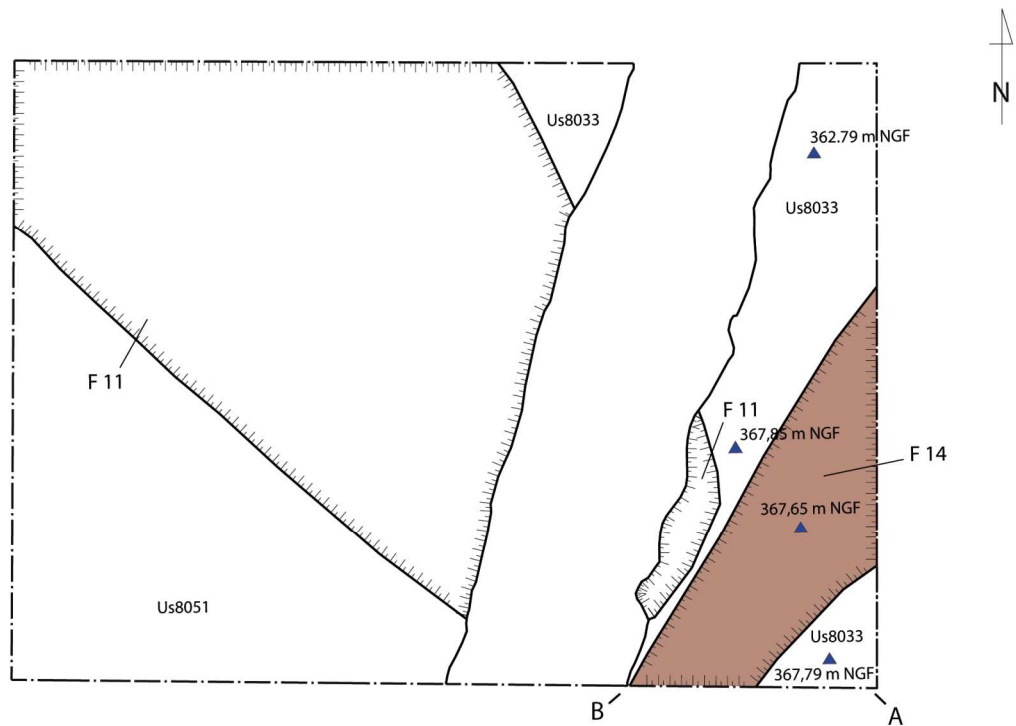


Coupe de la fosse F 11

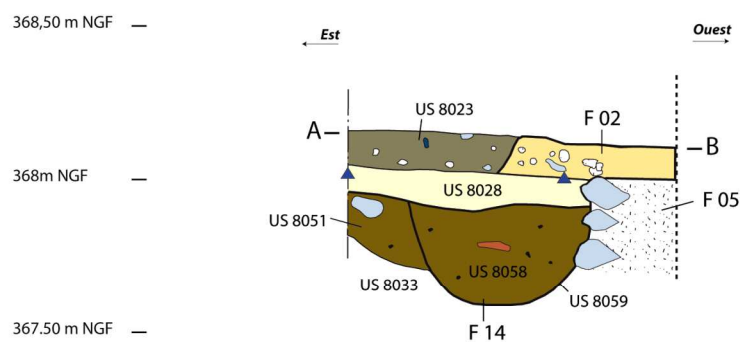
▲ 368,19 m NGF



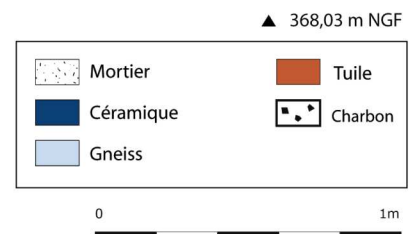
0 1m



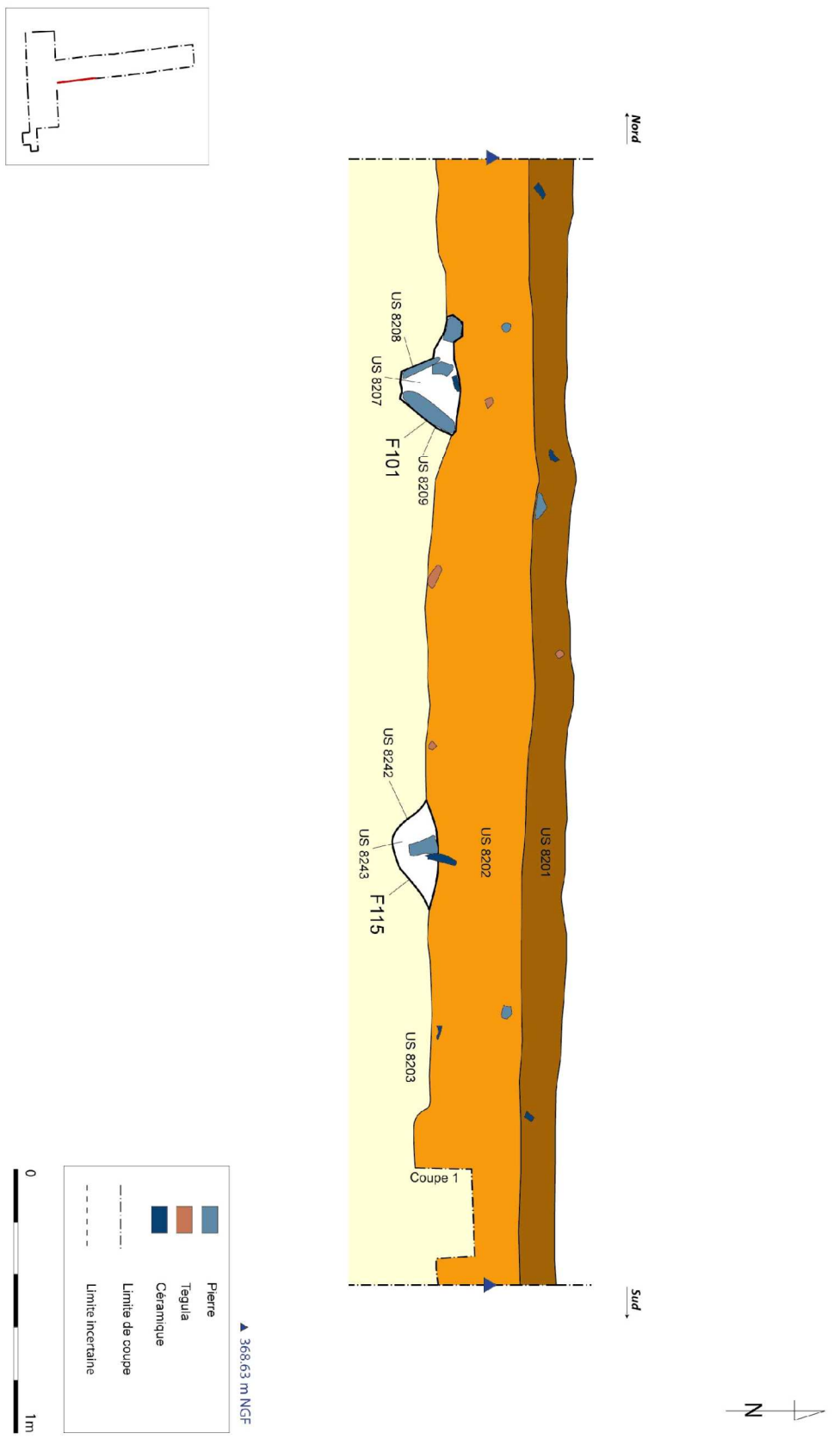
Plan de F 14

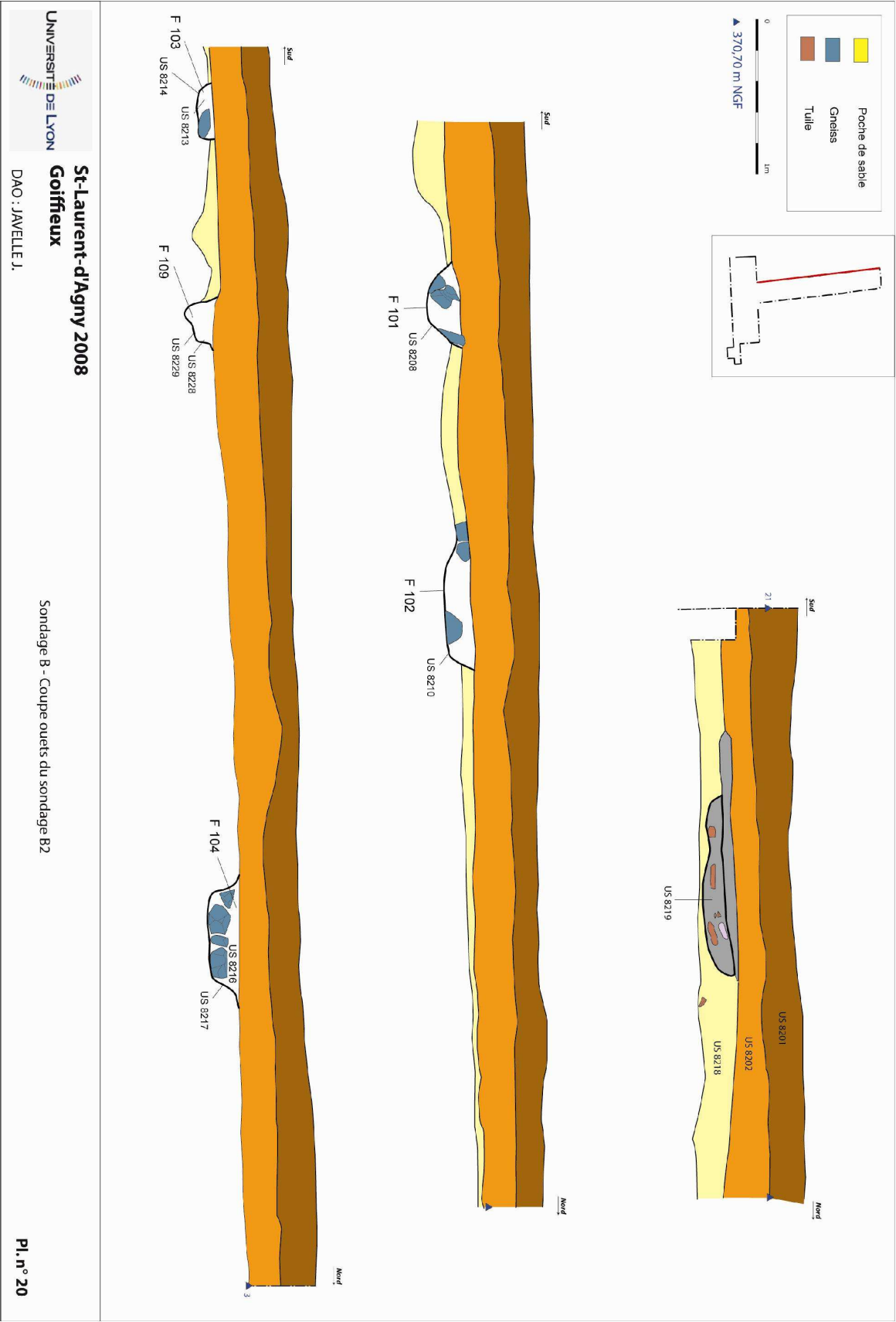


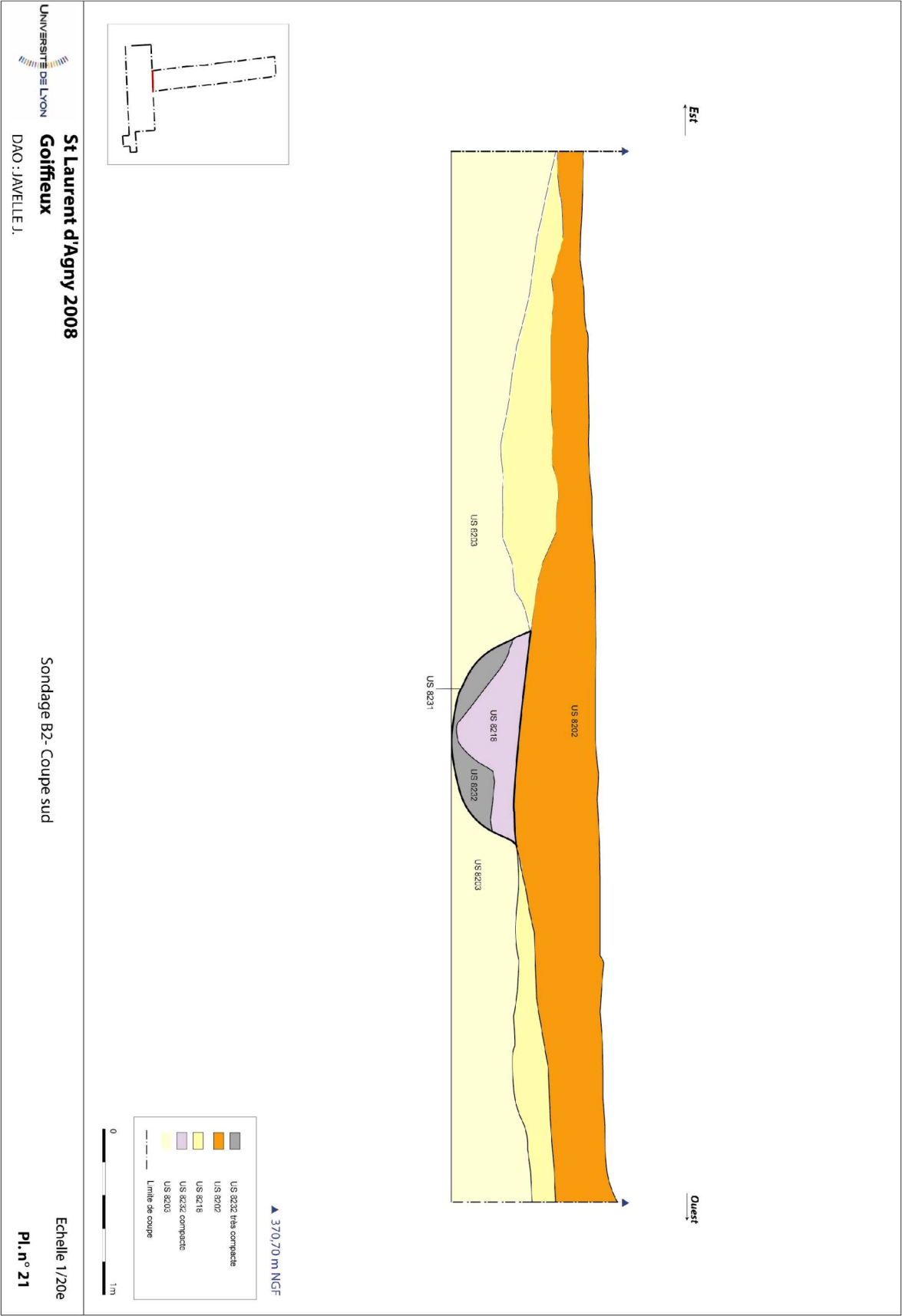
Coupe de F 14

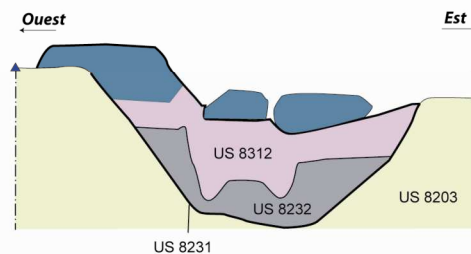




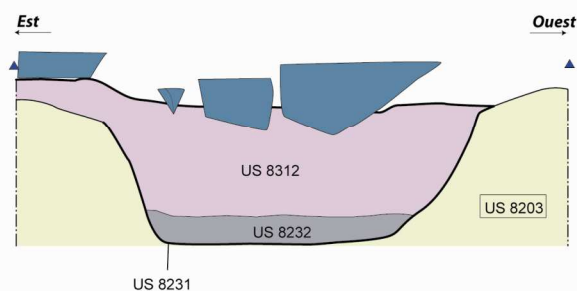






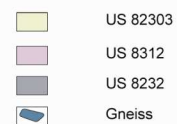


Coupe Sud



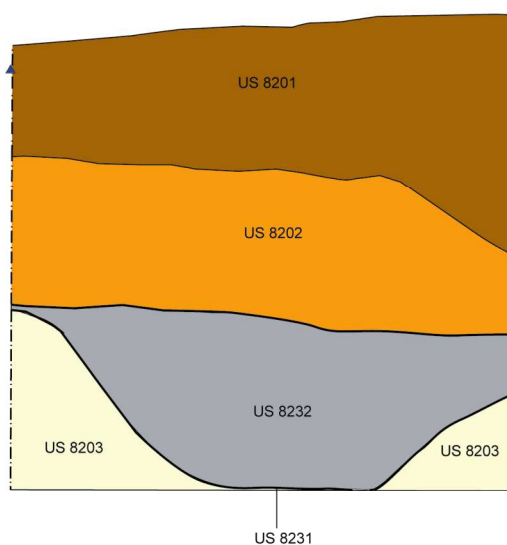
Coupe Nord

▲ 370,70 m NGF

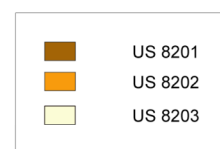


Est
←

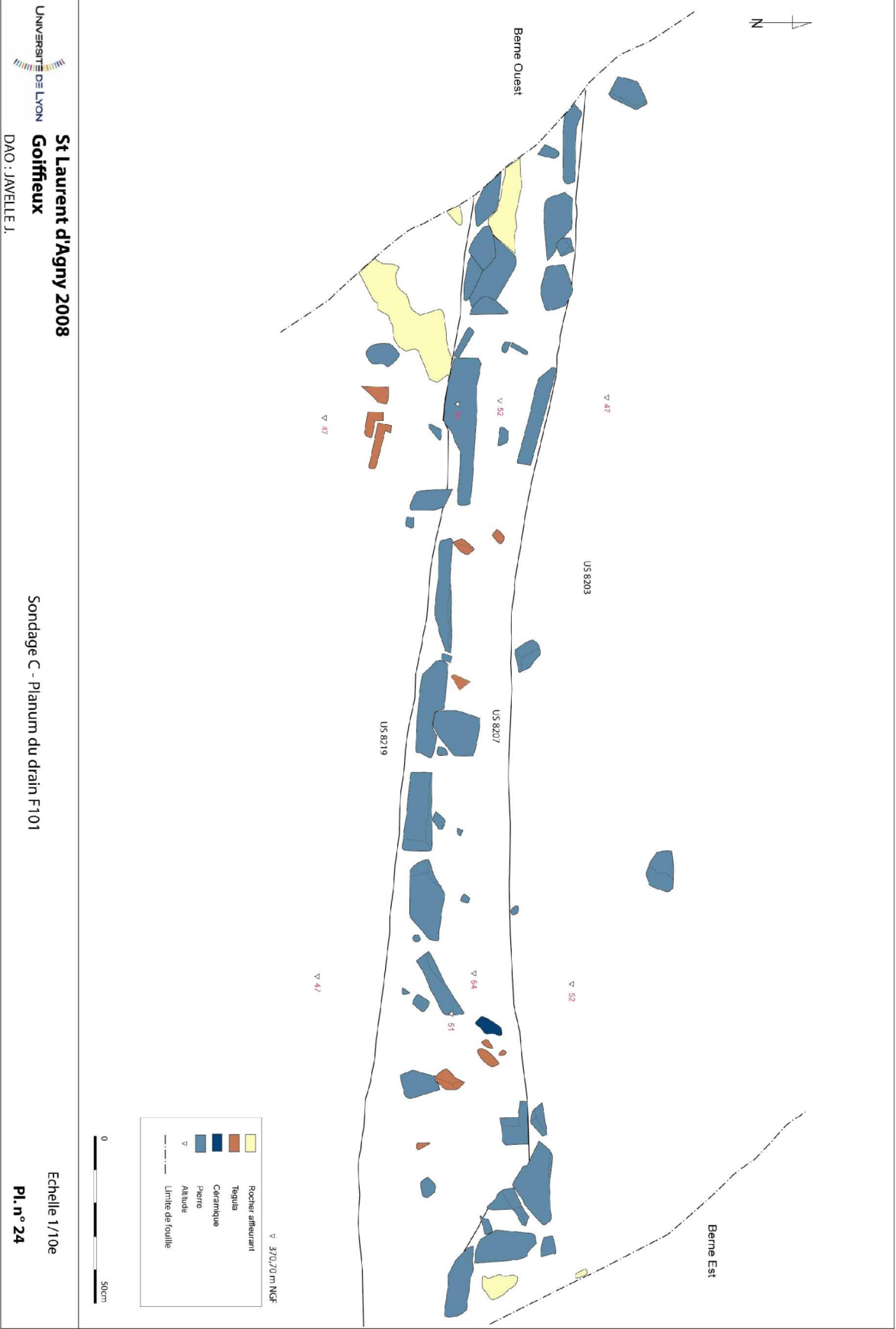
Ouest
→

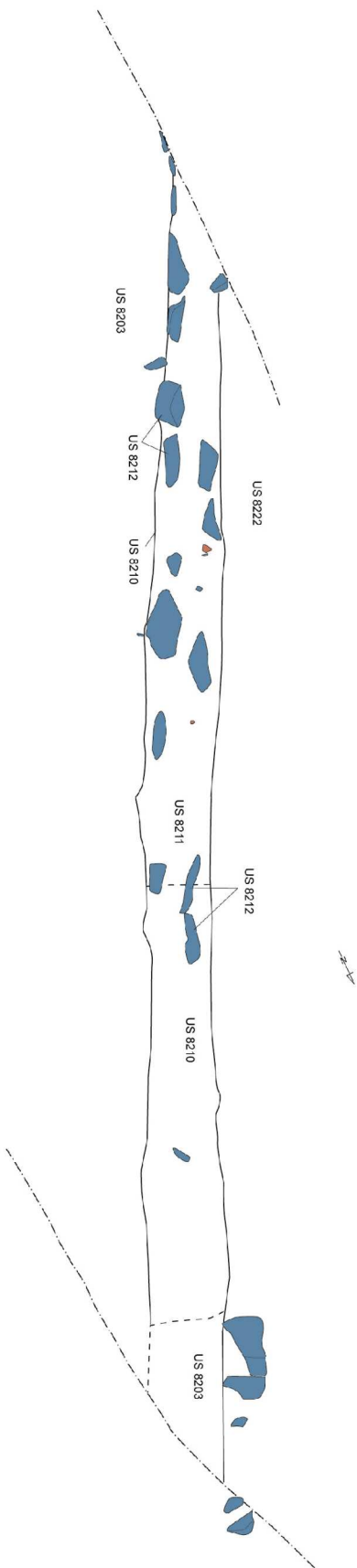


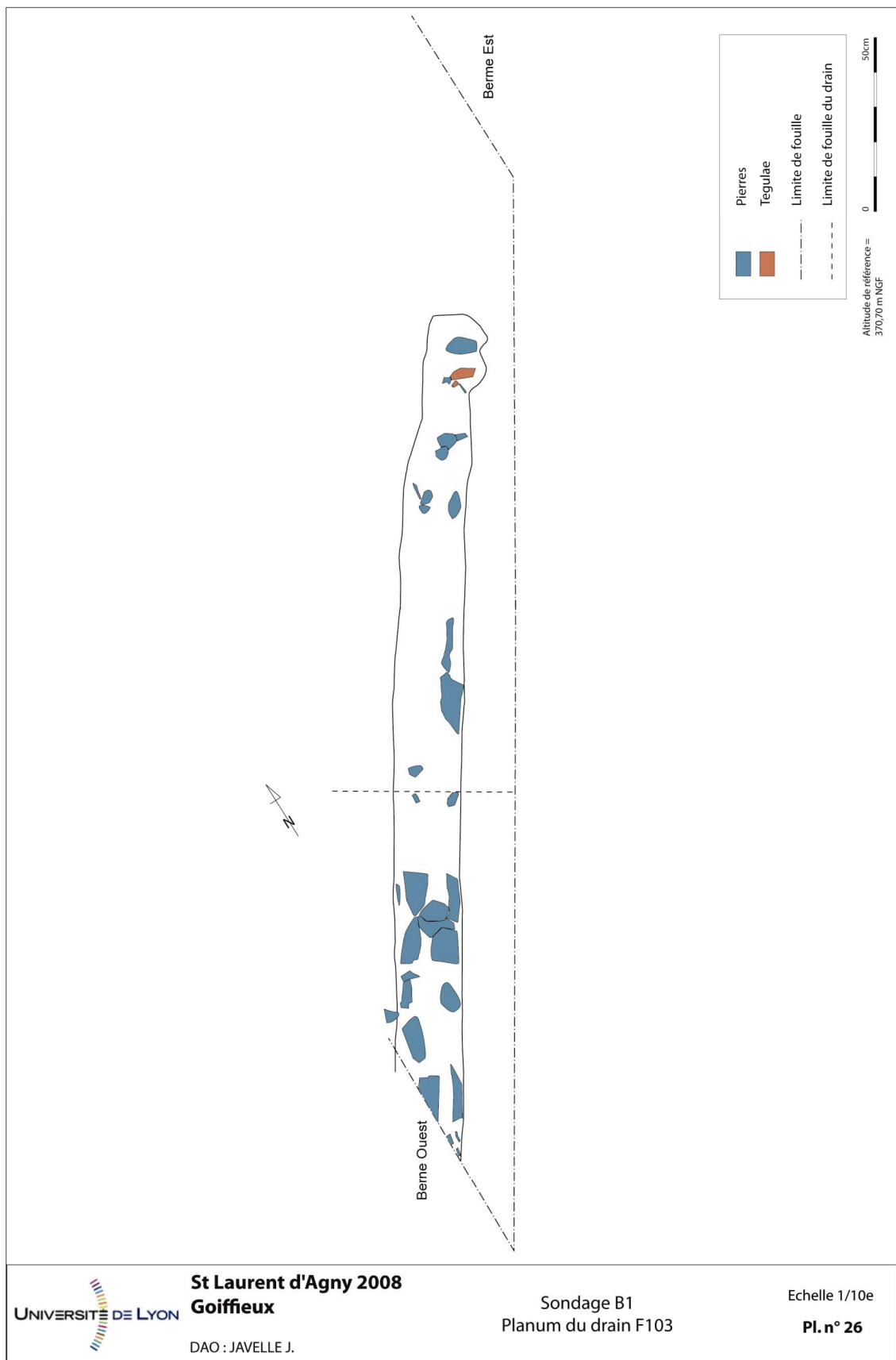
▲ 370,70 m NGF

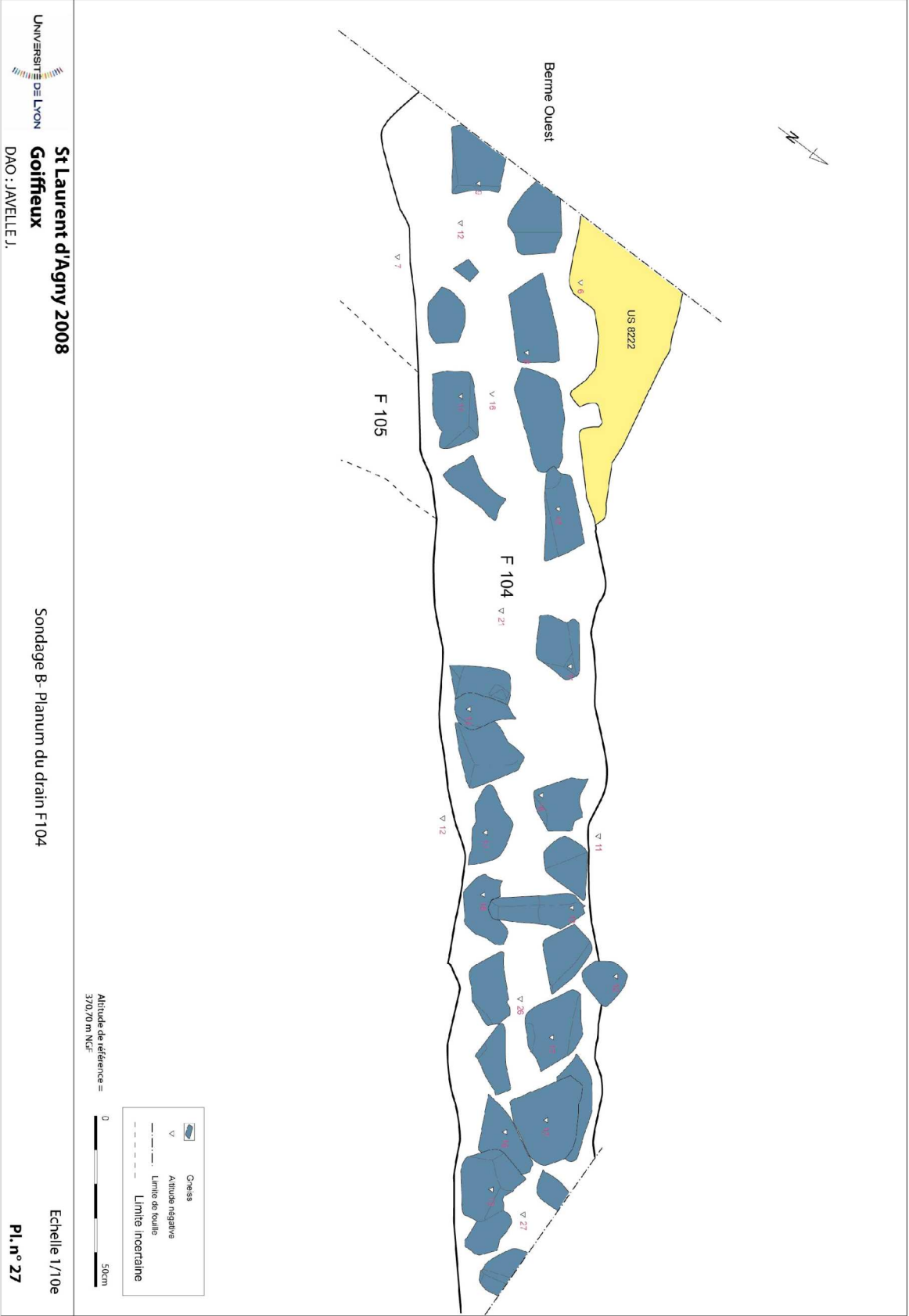


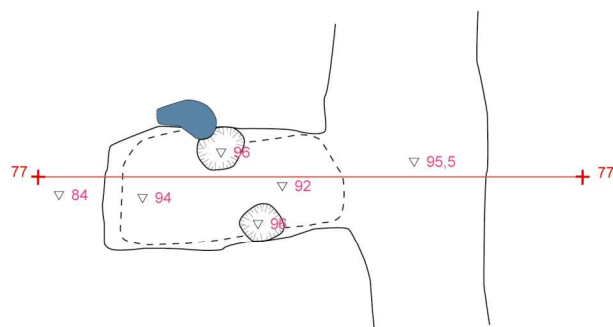
0 50cm



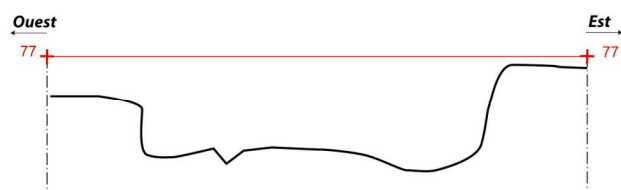




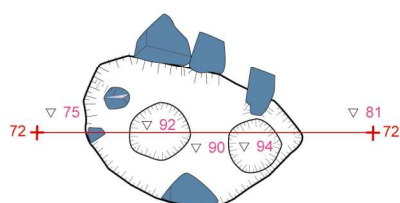




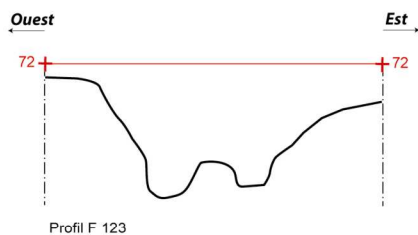
Relevé en plan de F 128 contre le drain F 115



Profil F 128 et de F115



Relevé en plan de F 123

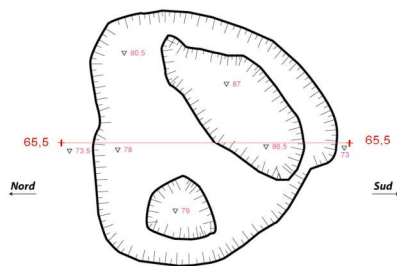


Profil F 123

+ 370,70 m NGF

	Structure en creux
	Limite de fouille
	Limite de fait
	Axe de coupe
	Altitude de l'axe de coupe
	Altitude inférieure en mNGF

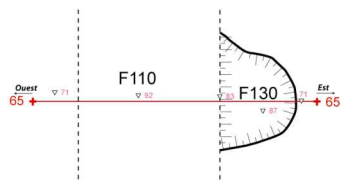
0 50cm



Relevé en plan de F 126



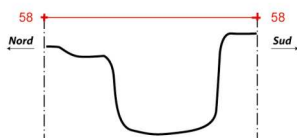
Profil de F 126 et F 110



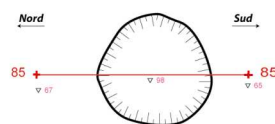
Relevé en plan de F130



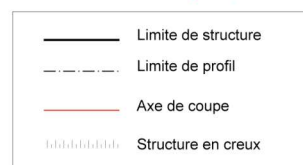
Profil de F130 et F110

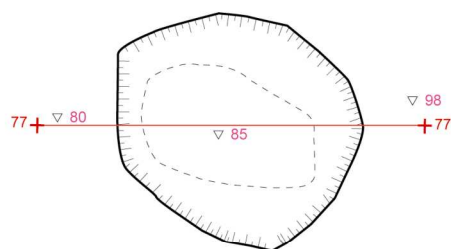


Profil de F 108

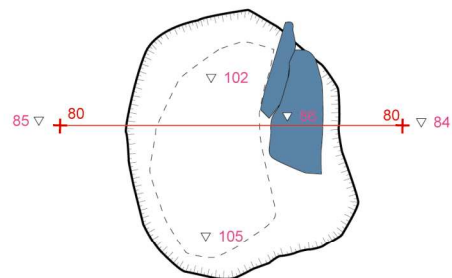


+ 370,70 m NGF

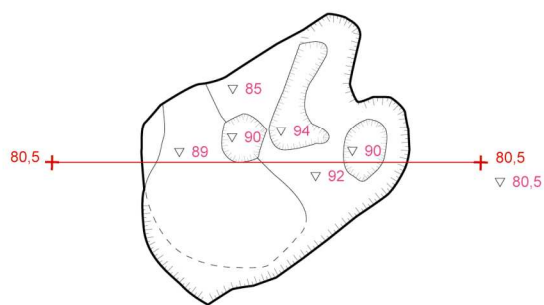
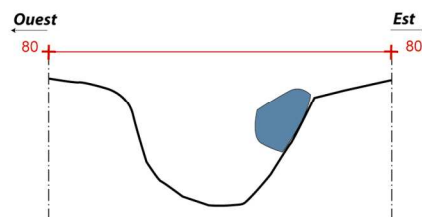
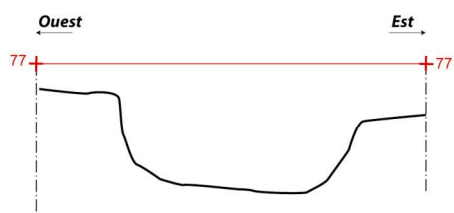




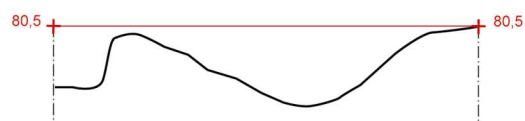
Relevé en plan de F 122



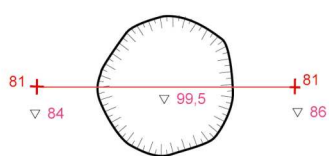
Relevé en plan de F 112



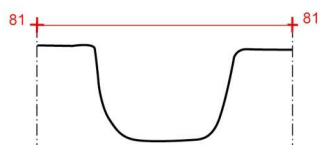
Relevé en plan de F 114



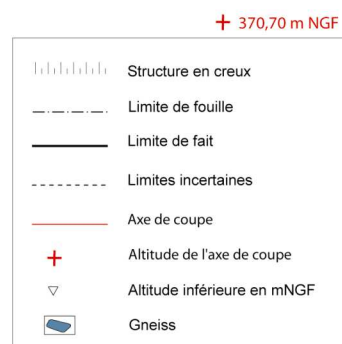
Profil de F 114

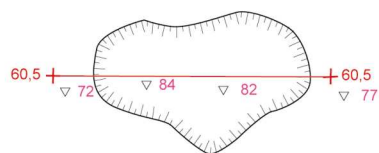


Relevé en plan de F 117



Profil de F 117

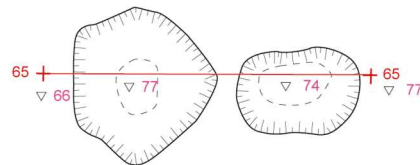




Relevé en plan de F 131



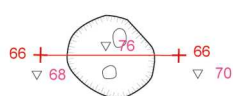
Profil de F 131



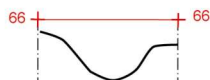
Relevé en plan de F 134 et F 135



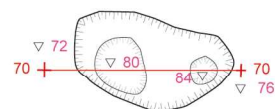
Profil de F 134 et F 135



Relevé en plan de F 133



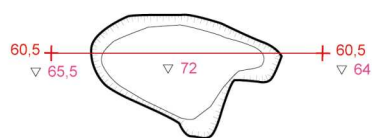
Profil de F 133



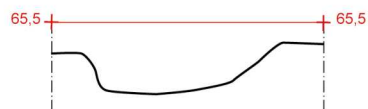
Relevé en plan de F 132



Profil de F 132



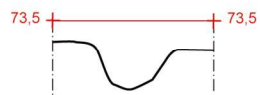
Relevé en plan de F 137



Profil F 137



Relevé en plan de F 136

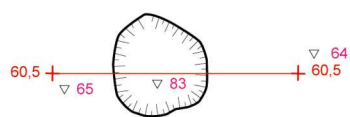


Profil de F 136

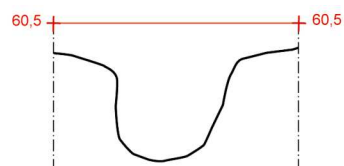
+ 370,70 m NGF

	Structure en creux
	Limite de fait
	Axe de coupe
	Clou de l'axe avec altitude
	Altitude inférieure en mNGF

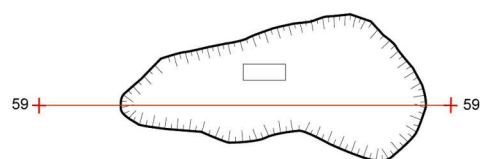
0 50cm



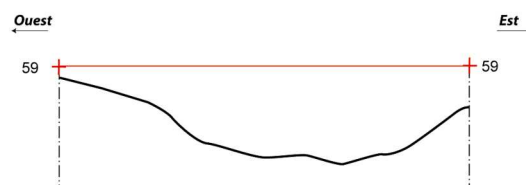
Relevé de F 140



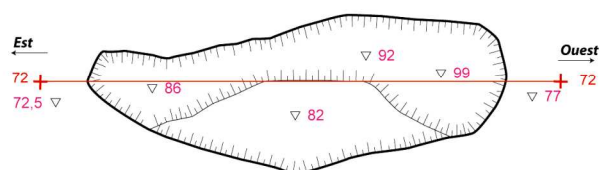
Profil de F 140



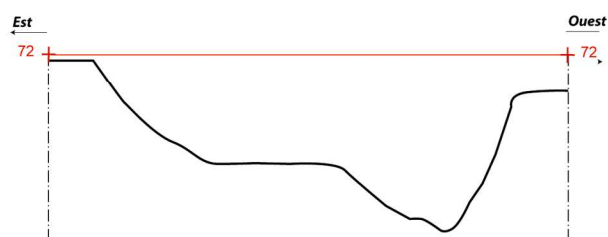
Relevé en plan F 141



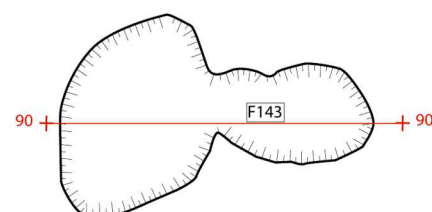
Profil F 141



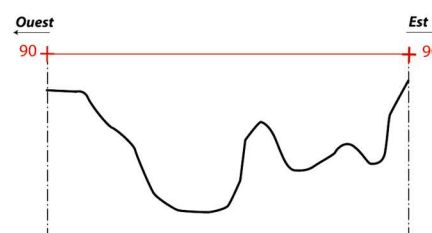
Relevé en plan F 144



Profil F 144



Relevé en plan F 143

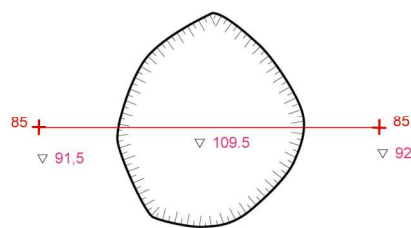


Profil F 143

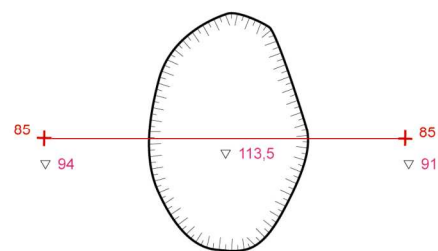
+ 370,70 m NGF

	Structure en creux
	Limite de fouille
	Limite de fait
	Axe de coupe
	Altitude de l'axe de coupe
	Altitude inférieure en mNGF

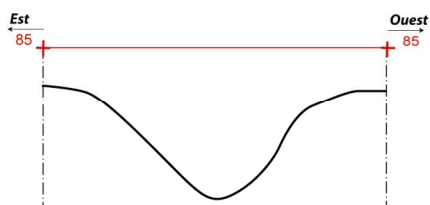
0 50cm



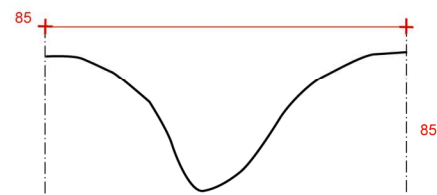
Relevé en plan de F 124



Relevé en plan de F 125



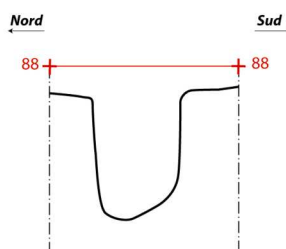
Profil de F 124



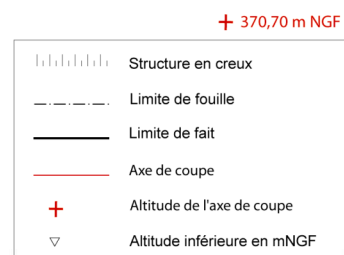
Profil de F 125



Relevé en plan F 142



Profil F 142



Annexe 2 – Listings

Annexe 2.1 - Minutes de relevé

N°	Fait / US	Type	Support	Échelle	Auteur
1	Sondage A1 - Partie nord	plan	relevé graphique	1/20 ^e	C. Carrato / T. Genty
2	Sondage A1 - Partie sud	plan	relevé graphique	1/20 ^e	T. Genty
3	Coupe berme nord - A1	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	C. Carrato
4	Sondage A1 - Partie nord	plan	relevé graphique	1/20 ^e	J. Montagnat Rentier
5	Coupe de la berme sud - A2	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	A. Kefelian
6	Sondage A2	plan	relevé graphique	1/20 ^e	F. Coquillat / G. Blanchard
7	Sondage A1 - Partie sud	plan	relevé graphique	1/20 ^e	T. Genty
8	Coupe sud de la berme centrale - A1	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	C. Carrato
9	Mur F05	coupe	relevé graphique	1/10 ^e	A. Kefelian
10	F11	plan	relevé graphique	1/20 ^e	B. Clément
11	Sondage A1 - Partie nord	plan	relevé graphique	1/20 ^e	J. Montagnat Rentier
12	Sondage A1 - Partie sud	plan	relevé graphique	1/20 ^e	J. Montagnat Rentier
13	Parement est de F1	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	N. Perez
14	Mur F05 et F06	plan	relevé graphique	1/10 ^e	G. Blanchard Gros
15	F11	Plan/coupe	relevé graphique	1/10 ^e	B. Clément
16	F14	Plan/coupe	relevé graphique	1/20 ^e	E. Kernaïfi
17	Coupe de la berme nord - A2	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	B. Clément
18	Coupe de la berme ouest - A2	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	B. Clément
19	Coupe de la berme 2 - A2	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	B. Clément
20	Coupe berme est (prolongement) - A2	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	B. Clément
21	Parement ouest de F05	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	B. Clément
22	Parement Est de F05	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	B. Clément
23	Parement ouest de F01	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	J. Ramona
24	Coupe de F04	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	L. Guillaud
25	Blocage 8054 de F01	Plan	relevé graphique	1/20 ^e	J. Montagnat Rentier
26	Parement est de F01	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	J. Ramona
27	Coupe berme est - A1	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	J. Ramona
28	Coupe E-O de F01	coupe	relevé graphique	1/10 ^e	J. Ramona
29	Reprise de F01	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	J. Ramona
30	Coupe de la berme sud - A1	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	J. Ramona
31	Planum de B1 et B2	Plan	relevé graphique	1/20 ^e	F. Prioux
32	Relevé en plan de F101	Plan	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux
33	Relevé en plan de F102	Plan	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux
34	Relevé en plan de F103	Plan	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux
35	Relevé en plan de F104	Plan	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux
36	Coupe est du sondage B2	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	F. Prioux
37	Relevé en plan de B1 et B2	Plan	relevé graphique	1/20 ^e	F. Prioux
38	Plan et profils de F115, F123 et F128	Plan/coupe	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux
39	Plan et profils de F108, F110, F126, F130	Plan/coupe	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux
40	Plan et profils de F112, F114, F117, F122	Plan/coupe	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux
41	Coupe ouest du sondage B1	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	F. Prioux
42	Coupe ouest du sondage B2	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	F. Prioux
43	Plan et profils de F131 à F 138	Plan/coupe	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux
44	Relevé plan et coupe de F124 et F125	Plan/coupe	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux
45	Relevé plan et coupe de F141 à F144	Plan/coupe	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux
46	Coupe sud du sondage B2	coupe	relevé graphique	1/20 ^e	F. Prioux
47	Profil de F110	coupe	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux
48	Coupe sud du sondage B2	coupe	relevé graphique	1/10 ^e	F. Prioux

Annexe 2.2 - Listing des photos

N°	Sondage	Sujet	Vue	Description	Taille (Mo)	Date	Auteur
1	S A1	Vue d'ensemble	nord	sondage	3,3	24/04/08	E. Vaudable
2	S A1	Vue d'ensemble	nord	sondage (sans plaquette)	3,4	24/04/08	E. Vaudable
3	S A1	Vue d'ensemble	est	sondage	3,3	24/04/08	E. Vaudable
4	S A1	Vue d'ensemble	est	sondage (sans plaquette)	3,3	24/04/08	E. Vaudable
5	S A1	plan	ouest	F01	3,3	24/04/08	E. Vaudable
6	S A1	plan	ouest	F01	3,4	24/04/08	E. Vaudable
7	S A1	plan	nord	F01	3,3	24/04/08	E. Vaudable
8	S A1	plan	sud	F01 bis	3,4	27/04/08	E. Vaudable
9	S A1	plan	sud	F01 bis	3,4	25/04/08	E. Vaudable
10	S A1	plan	sud	F01 bis	3,4	25/04/08	E. Vaudable
11	S A1	plan	sud	F01 bis (sans plaquette)	3,3	25/04/08	E. Vaudable
12	S A1	plan	sud	F01 bis (sans plaquette)	3,4	25/04/08	E. Vaudable
13	S A1	plan	ouest	F01 bis	3,4	25/04/08	E. Vaudable
14	S A1	plan	est	F04	3,4	24/04/08	E. Vaudable
15	S A1	plan	nord	F04	3,4	24/04/08	E. Vaudable
16	S A1	plan	nord	F04	3,4	24/04/08	E. Vaudable
17	S A1	plan	ouest	US 8004	3,3	24/04/08	E. Vaudable
18	S A1	plan	ouest	US 8004	3,5	24/04/08	E. Vaudable
19	S A1	plan	ouest	US 8004	3,5	24/04/08	E. Vaudable
20	S A1	plan		US 8004	3,4	24/04/08	E. Vaudable
21	S A1	plan		US 8004	3,4	24/04/08	E. Vaudable
22	S A1	plan	sud	US 8008	3,3	27/04/08	C. Carrato
23	S A1	plan	est	US 8008	3,2	27/04/08	C. Carrato
24	S A1	plan	est	US 8008	3,2	27/04/08	C. Carrato
25	S A1	plan	ouest	US 8009	3,5	27/04/08	C. Carrato
26	S A1	plan	ouest	US 8009	3,2	27/04/08	C. Carrato
27	S A1	plan	sud	US 8009	3,4	27/04/08	C. Carrato
28	S A1	plan	sud	US 8009	3,3	27/04/08	C. Carrato
29	S A1	plan	sud	US 8009	3,2	27/04/08	C. Carrato
30	S A1	plan	sud	US 8009	3,2	27/04/08	C. Carrato
31	S A1	plan	sud	US 8009 (sans plaquette)	3,4	27/04/08	C. Carrato
32	S A1	plan	sud	US 8009 (sans plaquette)	3,1	27/04/08	C. Carrato
33	S A1	plan	sud	US 8009 (sans plaquette)	3,4	27/04/08	C. Carrato
34	S A1	plan	sud	US 8009 (sans plaquette)	3,4	27/04/08	C. Carrato
35	S A1	plan	sud	US 8009 (sans plaquette)	3,3	27/04/08	C. Carrato
36	S A1	plan	sud	US 8009 bis	3,3	25/04/08	E. Vaudable
37	S A1	plan	sud	US 8009 bis (sans plaquette)	3,4	25/04/08	E. Vaudable
38	S A1	plan	ouest	US 8009 bis	3,4	25/04/08	E. Vaudable
39	S A1	plan	ouest	US 8009 bis	3,2	25/04/08	E. Vaudable
40	S A1	plan	ouest	US 8009 bis	3,4	25/04/08	E. Vaudable
41	S A1	plan	nord	US 8010	1,6	27/04/08	C. Carrato
42	S A1	plan	nord	US 8010 (sans plaquette)	1,2	27/04/08	C. Carrato
43	S A1	plan	/	US815	1,1	27/04/08	C. Carrato
44	S A1	plan	/	US 8015 (sans plaquette)	1,2	27/04/08	C. Carrato
45	S A1	plan	/	US 8015 (sans plaquette)	1,5	27/04/08	C. Carrato
46	S A1	plan	/	US 8015 (sans plaquette)	1,4	27/04/08	C. Carrato
47	S A1	Coupe	sud	Coupe 1	3,4	24/04/08	E. Vaudable
48	S A1	Coupe	sud	Coupe 1	3,2	24/04/08	E. Vaudable
49	S A1	Coupe	sud	Coupe 1	3,5	24/04/08	E. Vaudable
50	S A1	plan	nord	F08	3,3	30/04/08	E. Vaudable
51	S A1	plan	nord	F08	3,3	30/04/08	E. Vaudable
52	S A1	plan	nord	F08 (sans plaquette)	3,3	30/04/08	E. Vaudable

53	S A1	plan	nord	F09	3,4	30/04/08	E. Vaudable
54	S A1	plan	nord	F09	3,2	30/04/08	E. Vaudable
55	S A1	plan	nord	F09 (sans plaquette)	3,4	30/04/08	E. Vaudable
56	S A1	plan	nord	F09 (sans plaquette)	3,2	30/04/08	E. Vaudable
57	S A1	plan	est	F09	3,4	30/04/08	E. Vaudable
58	S A1	plan	est	F09 (sans plaquette)	3,3	30/04/08	E. Vaudable
59	S A1	plan	est	F09 (sans plaquette)	3,3	30/04/08	E. Vaudable
60	S A1	plan	est	F10	3,4	30/04/08	E. Vaudable
61	S A1	plan	est	F10 (sans plaquette)	3,3	30/04/08	E. Vaudable
62	S A1	plan	sud	F12	2,4	02/05/08	E. Vaudable
63	S A1	plan	sud	F12 (sans plaquette)	3,4	02/05/08	E. Vaudable
64	S A1	plan	ouest	F12	3,4	02/05/08	E. Vaudable
65	S A1	plan	ouest	F12 (sans plaquette)	3,4	02/05/08	E. Vaudable
66	S A1	Vue d'ensemble	ouest	US 8054	3,3	02/05/08	E. Vaudable
67	S A1	Vue d'ensemble	ouest	US 8054 (sans plaquette)	3,4	02/05/08	E. Vaudable
68	S A1	Vue d'ensemble	sud	US 8054	3,4	02/05/08	E. Vaudable
69	S A1	Vue d'ensemble	sud	US 8054 (sans plaquette)	3,3	02/05/08	E. Vaudable
70	S A1	plan	sud	F13	3,3	02/05/08	E. Vaudable
71	S A1	plan	sud	F13 (sans plaquette)	3,3	02/05/08	E. Vaudable
72	S A1	plan	sud	F01-12 US 8054	3,4	02/05/08	E. Vaudable
73	S A1	plan	sud	F01-12 US 8054 (sans plaquette)	3,3	02/05/08	E. Vaudable
74	S A1	plan	nord	F01	3,3	05/05/08	J. Ramona
75	S A1	plan	nord	F01 (sans plaquette)	3,3	05/05/08	J. Ramona
76	S A1	plan	sud	F01	3,4	05/05/08	J. Ramona
77	S A1	plan	sud	F01	3,4	05/05/08	J. Ramona
78	S A1	plan	sud	F01 (sans plaquette)	3,3	05/05/08	J. Ramona
79	S A1	coupe	est	F01 US 8061-8004	3,4	05/05/08	J. Ramona
80	S A1	plan	est	F01 US 8061-8004 (sans plaquette)	3,3	05/05/08	J. Ramona
81	S A1	plan	est	F01 US 8061-8004	3,2	05/05/08	J. Ramona
82	S A1	plan	est	F01 US 8061-8004 (sans plaquette)	3,3	05/05/08	J. Ramona
83	S A1	plan	ouest	F01 US 8061-8004	3,2	05/05/08	J. Ramona
84	S A1	plan	sud-est	F01 US 8004-8060 (sans plaquette)	3,3	05/05/08	J. Ramona
85	S A1	coupe	sud-est	F01 US 8004-8060	3,3	05/05/08	J. Ramona
86	S A1	coupe	sud-est	F01 US 8004-8060	3,4	05/05/08	J. Ramona
87	S A1	coupe	sud-est	F01 US 8004-8060	3,4	05/05/08	J. Ramona
88	S A1	coupe	sud-est	F01 US 8004-8060 (sans plaquette)	3,3	05/05/08	J. Ramona
89	S A1	coupe	sud-est	F01 US 8004-8060 (sans plaquette)	3,4	05/05/08	J. Ramona
90	S A1	coupe	sud-est	F01 US 8004-8060 (sans plaquette)	3,4	05/05/08	J. Ramona
91	S A1	coupe	est	F01 US 8004-8060	3,3	05/05/08	J. Ramona
92	S A1	coupe	est	F01 US 8004-8060	3,4	05/05/08	J. Ramona
93	S A1	coupe	est	F01 US 8004-8060 (sans plaquette)	3,3	05/05/08	J. Ramona
94	S A1	plan	sud	F01 US 8004-8060	3,4	05/05/08	J. Ramona
95	S A1	plan	sud	F01 US 8004-8060 (sans plaquette)	3,3	08/05/08	J. Ramona
96	S A1	plan	ouest	F01 US 8004-8060	3,3	08/05/08	J. Ramona
97	S A1	plan	ouest	F01 US 8004-8060 (sans plaquette)	3,3	08/05/08	J. Ramona
98	S A1	plan	ouest	F01 US 8004-8060 (sans plaquette)	3,3	08/05/08	J. Ramona
99	S A1	plan	ouest	F01	3,5	08/05/08	J. Ramona
100	S A1	plan	ouest	F01 (sans plaquette)	3,1	08/05/08	J. Ramona
101	S A1	coupe	ouest	coupe est 01	1,2	14/05/08	J. Ramona
102	S A1	coupe	ouest	coupe est 01 (sans plaquette)	1,5	14/05/08	J. Ramona
103	S A1	coupe	est	coupe ouest 01	1,3	14/05/08	J. Ramona
104	S A1	coupe	est	coupe ouest 01 (sans plaquette)	1,5	14/05/08	J. Ramona
105	S A1	coupe	nord	coupe sud 03	1,5	14/05/08	J. Ramona
106	S A1	coupe	nord	coupe sud 03 (sans plaquette)	1,5	14/05/08	J. Ramona
107	S A1	coupe	nord	coupe sud 02	1,6	14/05/08	J. Ramona
108	S A1	coupe	nord	coupe sud 02 (sans plaquette)	1,4	14/05/08	J. Ramona
109	S A1	coupe	nord	coupe sud 01	1,4	14/05/08	J. Ramona
110	S A1	coupe	nord	coupe sud 01 (sans plaquette)	1,4	14/05/08	J. Ramona
111	S A1	coupe	ouest	coupe est 06	1,7	14/05/08	J. Ramona
112	S A1	coupe	ouest	coupe est 05	1,6	14/05/08	J. Ramona
113	S A1	coupe	ouest	coupe est 05 (sans plaquette)	1,5	14/05/08	J. Ramona

114	S A1	coupe	ouest	coupe est 04	1,8	14/05/08	J. Ramona
115	S A1	coupe	ouest	coupe est 03	1,7	14/05/08	J. Ramona
116	S A1	coupe	ouest	coupe est 03 (sans plaquette)	1,7	14/05/08	J. Ramona
117	S A1	coupe	ouest	coupe est 02	1,4	14/05/08	J. Ramona
118	S A1	coupe	/	coupe F01	5,6	14/05/08	J. Ramona
119	S A1	coupe	/	coupe F01 (sans plaquette)	3,4	14/05/08	J. Ramona
120	S A1	coupe	/	coupe F01 (sans plaquette)	3,4	14/05/08	J. Ramona
121	S A1	coupe	/	coupe F01 (sans plaquette)	5,7	14/05/08	J. Ramona
122	S A1	coupe	est	coupe ouest 05	1,9	14/05/08	J. Ramona
123	S A1	coupe	est	coupe ouest 05 (sans plaquette)	1,9	14/05/08	J. Ramona
124	S A1	coupe	est	coupe ouest 04	1,9	14/05/08	J. Ramona
125	S A1	coupe	est	coupe ouest 04 (sans plaquette)	2,0	14/05/08	J. Ramona
126	S A1	coupe	est	coupe ouest 03	1,9	14/05/08	J. Ramona
127	S A1	coupe	est	coupe ouest 03 (sans plaquette)	1,8	14/05/08	J. Ramona
128	S A1	coupe	est	coupe ouest 02	2,0	14/05/08	J. Ramona
129	S A1	coupe	est	coupe ouest 02 (sans plaquette)	2,1	14/05/08	J. Ramona
130	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage	3,3	22/04/08	E. Vaudable
131	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage (sans plaquette)	3,4	22/04/08	E. Vaudable
132	S A2	Vue d'ensemble	sud	sondage	3,2	22/04/08	E. Vaudable
133	S A2	Vue d'ensemble	sud	sondage (sans plaquette)	3,2	22/04/08	E. Vaudable
134	S A2	Vue d'ensemble	est	sondage	3,4	22/04/08	E. Vaudable
135	S A2	Vue d'ensemble	est	sondage (sans plaquette)	3,4	22/04/08	E. Vaudable
136	S A2	plan	nord	F05 = F01	3,4	22/04/08	E. Vaudable
137	S A2	plan	sud	F05 = F01	3,2	22/04/08	E. Vaudable
138	S A2	plan	sud	F05 = F01 (sans plaquette)	3,3	22/04/08	E. Vaudable
139	S A2	plan	est	F02	3,3	22/04/08	E. Vaudable
140	S A2	plan	nord	F02	3,4	22/04/08	E. Vaudable
141	S A2	plan	sud	F02	3,4	22/04/08	E. Vaudable
142	S A2	plan	est	F03	3,2	22/04/08	E. Vaudable
143	S A2	plan	nord	F03	3,3	22/04/08	E. Vaudable
144	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage	3,3	25/04/08	E. Vaudable
145	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage (sans plaquette)	3,4	25/04/08	E. Vaudable
146	S A2	Vue d'ensemble	sud	sondage carroyage (sans plaquette)	3,3	25/04/08	E. Vaudable
147	S A2	Vue d'ensemble	sud	sondage carroyage	3,3	25/04/08	E. Vaudable
148	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage carroyage	3,3	28/04/08	E. Vaudable
149	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage	3,3	28/04/08	E. Vaudable
150	S A2	Vue d'ensemble	sud	sondage	3,2	28/04/08	E. Vaudable
151	S A2	plan	sud	F05 = F01	3,3	28/04/08	E. Vaudable
152	S A2	plan	sud	F05 = F01	3,3	28/04/08	E. Vaudable
153	S A2	plan	est	F06 carroyage (sans plaquette)	3,3	27/04/08	E. Vaudable
154	S A2	plan	sud	F06	3,4	28/04/08	E. Vaudable
155	S A2	plan	?	F03 detail	3,4	23/04/08	E. Vaudable
156	S A2	plan	?	F03 detail	3,3	23/04/08	E. Vaudable
157	S A2	plan	?	F03 detail	3,4	23/04/08	E. Vaudable
158	S A2	plan	?	F03 detail	3,4	23/04/08	E. Vaudable
159	S A2	plan	?	F03 detail	3,4	23/04/08	E. Vaudable
160	S A2	Coupe	nord	Coupe 2 (sans plaquette)	3,3	25/04/08	E. Vaudable
161	S A2	Coupe	nord	Coupe 2	3,3	25/04/08	E. Vaudable
162	S A2	Vue d'ensemble	sud	sondage	3,2	30/04/08	E. Vaudable
163	S A2	Vue d'ensemble	sud	sondage (sans plaquette)	3,2	30/04/08	E. Vaudable
164	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage	3,2	30/04/08	E. Vaudable
165	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage (sans plaquette)	3,5	30/04/08	E. Vaudable
166	S A2	plan	ouest	F03	3,2	30/04/08	E. Vaudable
167	S A2	plan	ouest	F03 (sans plaquette)	3,2	30/04/08	E. Vaudable
168	S A2	plan	nord	F03	3,2	30/04/08	E. Vaudable
169	S A2	plan	nord	F02	3,3	30/04/08	E. Vaudable
170	S A2	Vue d'ensemble	nord	US 8038	3,2	30/04/08	E. Vaudable
171	S A2	plan	ouest	F07	21,2	30/04/08	E. Vaudable
172	S A2	plan	ouest	F07 (sans plaquette)	2,8	30/04/08	E. Vaudable
173	S A2	Vue d'ensemble	sud	sondage	3,4	01/05/08	E. Vaudable
174	S A2	Vue d'ensemble	sud	sondage (sans plaquette)	3,3	01/05/08	E. Vaudable

175	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage	3,2	01/05/08	E. Vaudable
176	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage (sans plaquette)	3,3	01/05/08	E. Vaudable
177	S A2	plan	sud	F03	3,1	01/05/08	E. Vaudable
178	S A2	plan	sud	F03 (sans plaquette)	3,3	01/05/08	E. Vaudable
179	S A2	plan	nord	F03	3,2	01/05/08	E. Vaudable
180	S A2	plan	nord	F03 (sans plaquette)	3,2	01/05/08	E. Vaudable
181	S A2	plan	nord	F05	3,2	01/05/08	E. Vaudable
182	S A2	coupe	nord	Coupe 2	3,4	01/05/08	E. Vaudable
183	S A2	coupe	nord	Coupe 2 (sans plaquette)	3,2	01/05/08	E. Vaudable
184	S A2	Vue d'ensemble	sud	sondage	3,3	02/05/08	E. Vaudable
185	S A2	Vue d'ensemble	sud	sondage (sans plaquette)	3,3	02/05/08	E. Vaudable
186	S A2	Vue d'ensemble	ouest	sondage	2,9	09/05/08	B. Clement
187	S A2	Vue d'ensemble	ouest	sondage (sans plaquette)	3,4	09/05/08	B. Clement
188	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage	3,2	02/05/08	E. Vaudable
189	S A2	Vue d'ensemble	nord	sondage (sans plaquette)	3,1	02/05/08	E. Vaudable
190	S A2	Vue d'ensemble	est	sondage	3,2	09/05/08	B. Clement
191	S A2	Vue d'ensemble	est	sondage (sans plaquette)	3,4	09/05/08	B. Clement
192	S A2	Vue d'ensemble	est	sondage détail	3,4	09/05/08	B. Clement
193	S A2	Vue d'ensemble	est	sondage détail (sans plaquette)	3,3	09/05/08	B. Clement
194	S A2	coupe	ouest	F05-F06	3,4	02/05/08	E. Vaudable
195	S A2	coupe	sud	F11	3,4	02/05/08	E. Vaudable
196	S A2	coupe	sud	Coupe 4	3,5	07/05/08	B. Clement
197	S A2	coupe	sud	Coupe 4 (sans plaquette)	3,3	07/05/08	B. Clement
198	S A2	coupe	est	Coupe 5	3,5	07/05/08	B. Clement
199	S A2	coupe	est	Coupe 5 (sans plaquette)	3,3	07/05/08	B. Clement
200	S A2	coupe	est	Coupe 5	3,4	07/05/08	B. Clement
201	S A2	coupe	est	Coupe 5 (sans plaquette)	3,3	07/05/08	B. Clement
202	S A2	coupe	est	Coupe 5	3,2	07/05/08	B. Clement
203	S A2	coupe	est	Coupe 5 (sans plaquette)	3,5	07/05/08	B. Clement
204	S A2	coupe	ouest	Coupe 7	3,5	07/05/08	B. Clement
205	S A2	coupe	ouest	Coupe 7 (sans plaquette)	3,4	07/05/08	B. Clement
206	S B	plan	est	F100	3,3	25/04/08	E. Vaudable
207	S B	plan	est	F100	3,3	25/04/08	E. Vaudable
208	S B	plan	sud	F108	3,3	25/04/08	E. Vaudable
209	S B	plan	sud	F108	3,3	01/05/08	E. Vaudable
210	S B	plan	ouest	F108 (sans plaquette)	3,4	01/05/08	E. Vaudable
211	S B	plan	sud	F111	3,4	25/04/08	E. Vaudable
212	S B	plan	ouest	F106	3,3	21/04/08	E. Vaudable
213	S B	plan	ouest	F106 (sans plaquette)	3,2	21/04/08	E. Vaudable
214	S B	plan	nord	F106	3,3	21/04/08	E. Vaudable
215	S B	plan	nord	F106 (sans plaquette)	3,3	21/04/08	E. Vaudable
216	S B	plan	ouest	F106	3,2	06/05/08	F. Prioux
217	S B	plan	ouest	F106	3,3	30/04/08	E. Vaudable
218	S B	plan	ouest	F106 (sans plaquette)	3,4	30/04/08	E. Vaudable
219	S B	plan	nord	F106	3,3	06/05/08	F. Prioux
220	S B	Vue d'ensemble	sud	sondage-zone est (sans plaquette)	3,2	25/04/08	E. Vaudable
221	S B	Vue d'ensemble	sud	sondage-zone ouest (sans plaquette)	3,2	25/04/08	E. Vaudable
222	S B	plan	sud	F110 (sans plaquette)	3,2	25/04/08	E. Vaudable
223	S B	plan	est	F100	3,1	06/05/08	F. Prioux
224	S B	plan	est	F100	3,1	06/05/08	F. Prioux
225	S B	plan	est	F100 (sans plaquette)	3,1	06/05/08	F. Prioux
226	S B	plan	est	F100 (sans plaquette)	3,2	06/05/08	F. Prioux
227	S B	plan	ouest	F119	3,4	01/05/08	E. Vaudable
228	S B	plan	ouest	F119 (sans plaquette)	3,4	01/05/08	E. Vaudable
229	S B	plan	ouest	F117	3,1	01/05/08	E. Vaudable
230	S B	plan	ouest	F117 (sans plaquette)	3,4	01/05/08	E. Vaudable
231	S B	plan	ouest	122	3,4	02/05/08	E. Vaudable
232	S B	plan	ouest	F122 (sans plaquette)	3,3	02/05/08	E. Vaudable
233	S B	plan	sud	F122	3,1	12/05/08	E. Vaudable
234	S B	plan	sud	F122 (sans plaquette)	3,1	12/05/08	E. Vaudable
235	S B	plan	ouest	F124	3,4	01/05/08	E. Vaudable

236	S B	plan	ouest	F124 (sans plaquette)	3,3	01/05/08	E. Vaudable
237	S B	plan	ouest	F125	3,4	01/05/08	E. Vaudable
238	S B	plan	ouest	F125 (sans plaquette)	3,3	01/05/08	E. Vaudable
239	S B	plan	est	F127	3,3	01/05/08	E. Vaudable
240	S B	plan	est	F127 (sans plaquette)	3,5	02/05/08	E. Vaudable
241	S B	plan	sud	F113	3,3	02/05/08	E. Vaudable
242	S B	plan	sud	F113 (sans plaquette)	3,4	02/05/08	E. Vaudable
243	S B	plan	sud	F114	3,3	02/05/08	E. Vaudable
244	S B	plan	sud	F114 (sans plaquette)	3,5	02/05/08	E. Vaudable
245	S B	plan	est	F114	3,4	06/05/08	F. Prioux
246	S B	plan	est	F114 (sans plaquette)	3,4	06/05/08	F. Prioux
247	S B	plan	sud	F120	3,2	02/05/08	E. Vaudable
248	S B	plan	sud	F120 (sans plaquette)	3,3	02/05/08	E. Vaudable
249	S B	plan	ouest	F120	3,3	06/05/08	F. Prioux
250	S B	plan	ouest	F120 (sans plaquette)	3,4	06/05/08	F. Prioux
251	S B	plan	nord	F123	3,4	06/05/08	F. Prioux
252	S B	plan	nord	F123 (sans plaquette)	3,4	06/05/08	F. Prioux
253	S B	plan	nord	F128	3,4	06/05/08	F. Prioux
254	S B	plan	nord	F128 (sans plaquette)	3,4	06/05/08	F. Prioux
255	S B	plan	sud-est	F112	3,5	02/05/08	E. Vaudable
256	S B	plan	sud-est	F112 (sans plaquette)	3,4	02/05/08	E. Vaudable
257	S B	plan	sud-est	F130	3,3	06/05/08	F. Prioux
258	S B	plan	sud-est	F130 (sans plaquette)	3,5	06/05/08	F. Prioux
259	S B	plan	sud	F129	3,4	06/05/08	F. Prioux
260	S B	plan	sud	F129 (sans plaquette)	3,4	02/05/08	E. Vaudable
261	S B	plan	Sud/ est	F138	3,5	02/05/08	E. Vaudable
262	S B	plan	Sud/ est	F138 (sans plaquette)	3,4	02/05/08	E. Vaudable
263	S B	plan	est	F137	3,4	06/05/08	F. Prioux
264	S B	plan	est	F137 (sans plaquette)	3,2	06/05/08	F. Prioux
265	S B	plan	sud	F134-135	3,3	06/05/08	F. Prioux
266	S B	plan	sud	F134-135 (sans plaquette)	3,5	06/05/08	F. Prioux
267	S B	plan	nord	F110	3,2	06/05/08	F. Prioux
268	S B	plan	nord	F110	3,1	06/05/08	F. Prioux
269	S B	plan	ouest	F110	3,2	02/05/08	E. Vaudable
270	S B	plan	ouest	F110	3,2	02/05/08	E. Vaudable
271	S B	plan	sud	F142	3,4	12/05/08	E. Vaudable
272	S B	plan	sud	F142 (sans plaquette)	3,1	12/05/08	E. Vaudable
273	S B	plan	sud	F143	3,0	12/05/08	E. Vaudable
274	S B	plan	sud	F143 (sans plaquette)	3,1	12/05/08	E. Vaudable
275	S B	plan	nord	F144	3,3	12/05/08	E. Vaudable
276	S B	plan	nord	F144 (sans plaquette)	3,3	12/05/08	E. Vaudable
277	S B	plan	nord	F115	2,6	12/05/08	E. Vaudable
278	S B	plan	nord	F115 (sans plaquette)	2,7	12/05/08	E. Vaudable
279	S B	plan	sud	F115	2,8	12/05/08	E. Vaudable
280	S B	plan	sud	F115 (sans plaquette)	2,8	12/05/08	E. Vaudable
281	S B	plan	sud	F111	2,8	12/05/08	E. Vaudable
282	S B	plan	sud	F111 (sans plaquette)	2,4	12/05/08	E. Vaudable
283	S B	plan	ouest	F111	3,4	20/05/08	E. Vaudable
284	S B	plan	ouest	F111 (sans plaquette)	3,4	20/05/08	E. Vaudable
285	S B	plan	sud	F139	2,9	12/05/08	E. Vaudable
286	S B	plan	sud	F139 (sans plaquette)	2,6	12/05/08	E. Vaudable
287	S B	Vue d'ensemble	est	sondage	3,1	07/05/08	F. Prioux
288	S B	Vue d'ensemble	est	sondage (sans plaquette)	3,1	07/05/08	F. Prioux
289	S B	plan	est	détail pépins	2,5	28/04/08	E. Vaudable
290	S B	plan	nord-est	F110	3,1	20/05/08	E. Vaudable
291	S B	plan	nord-est	F110	3,4	20/05/08	E. Vaudable
292	S B	Vue d'ensemble	est	sondage	2,6	20/05/08	E. Vaudable
293	S B	Vue d'ensemble	est	sondage	2,5	20/05/08	E. Vaudable
294	S B	Vue d'ensemble	est	sondage (sans plaquette)	2,4	20/05/08	E. Vaudable
295	S B	Vue d'ensemble	est	sondage (sans plaquette)	3,3	20/05/08	E. Vaudable
296	S B	coupe	sud	coupe F110	5,3	09/05/08	F. Prioux

297	S B	coupe	sud	coupe F110 (sans plaquette)	5,0	09/05/08	F. Prioux
298	S B	coupe	nord	coupe F110	5,2	09/05/08	F. Prioux
299	S B	coupe	nord	coupe F110 (sans plaquette)	5,2	09/05/08	F. Prioux
300	S B	coupe	nord	coupe 2	5,6	13/05/08	F. Prioux
301	S B	coupe	nord	coupe 2 (sans plaquette)	5,8	13/05/08	F. Prioux
302	S B	coupe	est	coupe 3-partie sud	4,0	13/05/08	F. Prioux
303	S B	coupe	est	coupe 3-partie sud (sans plaquette)	5,3	13/05/08	F. Prioux
304	S B	coupe	est	coupe 3-partie centrale	5,1	13/05/08	F. Prioux
305	S B	coupe	est	coupe 3-centrale (sans plaquette)	5,0	13/05/08	F. Prioux
306	S B	coupe	est	coupe 3-partie nord	4,9	13/05/08	F. Prioux
307	S B	coupe	est	coupe 3-partie nord	5,3	13/05/08	F. Prioux
308	S B	coupe	est	coupe 3-partie nord (sans plaquette)	5,4	13/05/08	F. Prioux
309	S B	coupe	est	coupe 3-partie nord (sans plaquette)	5,1	13/05/08	F. Prioux
310	S B	coupe	sud	coupe 5-partie ouest	5,1	13/05/08	F. Prioux
311	S B	coupe	sud	Coupe 5-ouest (sans plaquette)	5,7	13/05/08	F. Prioux
312	S B	coupe	sud	coupe 5-partie ouest	5,8	13/05/08	F. Prioux
313	S B	coupe	sud	Coupe 5-ouest (sans plaquette)	6,2	13/05/08	F. Prioux
314	S B	coupe	sud	coupe 5-partie ouest	6,0	13/05/08	F. Prioux
315	S B	coupe	sud	Coupe 5-ouest (sans plaquette)	4,8	13/05/08	F. Prioux
316	S B	coupe	sud	coupe 5-partie est	5,9	13/05/08	F. Prioux
317	S B	coupe	sud	coupes 5-partie est (sans plaquette)	6,1	13/05/08	F. Prioux
318	S B	coupe	sud	coupe 5-partie est	4,9	13/05/08	F. Prioux
319	S B	coupe	sud	coupes 5-partie est (sans plaquette)	5,7	13/05/08	F. Prioux
320	S B	coupe	sud	coupe 5-partie est	5,3	13/05/08	F. Prioux
321	S B	coupe	sud	coupes 5-partie est (sans plaquette)	6,1	13/05/08	F. Prioux
322	S B	coupe	sud	coupe 5-partie est	5,3	13/05/08	F. Prioux
323	S B	coupe	sud	coupes 5-partie est (sans plaquette)	6,4	13/05/08	F. Prioux
324	S B	coupe	sud	coupe 5-partie est	6,0	13/05/08	F. Prioux
325	S B	coupe	sud	coupes 5-partie est (sans plaquette)	6,4	13/05/08	F. Prioux
326	S B	coupe	nord	coupe 8	2,0	14/05/08	F. Prioux
327	S B	coupe	nord	coupe 8 (sans plaquette)	2,0	14/05/08	F. Prioux
328	S B	coupe	est	coupe 8	1,6	14/05/08	F. Prioux
329	S B	coupe	est	coupe 8 (sans plaquette)	2,0	14/05/08	F. Prioux
330	S C	plan	nord	F104	3,2	16/04/08	E. Vaudable
331	S C	plan	nord	F104 (sans plaquette)	3,3	16/04/08	E. Vaudable
332	S C	plan	est	F104	3,3	16/04/08	E. Vaudable
333	S C	plan	est	F104 (sans plaquette)	3,3	16/04/08	E. Vaudable
334	S C	plan	est	F105	3,4	16/04/08	E. Vaudable
335	S C	plan	est	F105 (sans plaquette)	3,3	16/04/08	E. Vaudable
336	S C	plan	nord	F105	3,3	16/04/08	E. Vaudable
337	S C	plan	nord	F105 (sans plaquette)	3,3	16/04/08	E. Vaudable
338	S C	plan	est	F103	3,3	16/04/08	E. Vaudable
339	S C	plan	est	F103 (sans plaquette)	3,4	16/04/08	E. Vaudable
340	S C	plan	ouest	F103	3,2	16/04/08	E. Vaudable
341	S C	plan	ouest	F103 (sans plaquette)	3,2	16/04/08	E. Vaudable
342	S C	Vue d'ensemble	nord	sondage	3,2	17/04/08	E. Vaudable
343	S C	Vue d'ensemble	nord	sondage	3,4	16/04/08	E. Vaudable
344	S C	Vue d'ensemble	nord	sondage (sans plaquette)	3,3	17/04/08	E. Vaudable
345	S C	Vue d'ensemble	sud	sondage	3,4	17/04/08	E. Vaudable
346	S C	Vue d'ensemble	sud	sondage (sans plaquette)	3,4	17/04/08	E. Vaudable
347	S C	plan	sud	F102	3,3	17/04/08	E. Vaudable
348	S C	plan	sud	F102 (sans plaquette)	3,4	17/04/08	E. Vaudable
349	S C	plan	nord	F102	3,3	17/04/08	E. Vaudable
350	S C	plan	nord	F102 (sans plaquette)	3,3	17/04/08	E. Vaudable
351	S C	plan	nord	F101	3,3	17/04/08	E. Vaudable
352	S C	plan	nord	F101 (sans plaquette)	3,4	17/04/08	E. Vaudable
353	S C	plan	sud	F101	3,3	17/04/08	E. Vaudable
354	S C	plan	sud	F101 (sans plaquette)	3,3	17/04/08	E. Vaudable
355	S C	plan	sud	F101 détail	3,4	17/04/08	E. Vaudable
356	S C	plan	ouest	F101 détail	3,4	17/04/08	E. Vaudable
357	S C	Vue d'ensemble	sud	US 8222	3,3	17/04/08	E. Vaudable

358	S C	Vue d'ensemble	sud	US 8222 (sans plaquette)	3,3	17/04/08	E. Vaudable
359	S C	Vue d'ensemble	ouest	US 8219	3,2	28/04/08	E. Vaudable
360	S C	Vue d'ensemble	est	US8219	3,4	28/04/08	E. Vaudable
361	S C	Vue d'ensemble	est	US 8219 (sans plaquette)	3,3	28/04/08	E. Vaudable
362	S C	plan	ouest	F103 (sans plaquette)	3,3	28/04/08	E. Vaudable
363	S C	plan	est	F103 (sans plaquette)	3,1	28/04/08	E. Vaudable
364	S C	plan	est	F109 (sans plaquette)	3,4	24/04/08	E. Vaudable
365	S C	plan	est	F109	3,4	28/04/08	E. Vaudable
366	S C	plan	ouest	F109 (sans plaquette)	3,4	28/04/08	E. Vaudable
367	S C	Vue d'ensemble	ouest	US 8222 (sans plaquette)	3,3	24/04/08	E. Vaudable
368	S C	plan	ouest	F121	3,2	30/04/08	E. Vaudable
369	S C	plan	est	F121 (sans plquette)	3,1	24/04/08	E. Vaudable
370	S C	plan	est	F105	2,5	02/05/08	E. Vaudable
371	S C	plan	est	F105 (sans plaquette)	2,6	02/05/08	E. Vaudable
372	S C	plan	est	F105	3,2	02/05/08	E. Vaudable
373	S C	plan	est	F105 (sans plaquette)	3,3	02/05/08	E. Vaudable
374	S C	plan	est	F103	3,4	20/05/08	E. Vaudable
375	S C	plan	est	F103 (sans plaquette)	3,4	20/05/08	E. Vaudable
376	S C	plan	nord-est	F103	3,2	02/05/08	E. Vaudable
377	S C	plan	nord-est	F103 (sans plaquette)	3,1	02/05/08	E. Vaudable
378	S C	plan	est	F104	3,5	02/05/08	E. Vaudable
379	S C	plan	est	F104 (sans plaquette)	3,2	02/05/08	E. Vaudable
380	S C	plan	nord	F104	3,3	02/05/08	E. Vaudable
381	S C	plan	nord	F104 (sans plaquette)	3,2	02/05/08	E. Vaudable
382	S C	plan	ouest	F126	3,6	01/05/08	E. Vaudable
383	S C	plan	ouest	F126 (sans plaquette)	3,5	01/05/08	E. Vaudable
384	S C	Vue d'ensemble	ouest	sondage-zone sud	3,4	02/05/08	E. Vaudable
385	S C	Vue d'ensemble	ouest	sondage-zone sud (sans plaquette)	3,3	02/05/08	E. Vaudable
386	S C	Vue d'ensemble	est	sondage-zone sud	3,2	02/05/08	E. Vaudable
387	S C	Vue d'ensemble	est	sondage-zone sud	3,4	02/05/08	E. Vaudable
388	S C	plan	est	F101	3,4	20/05/08	E. Vaudable
389	S C	plan	est	F101 (sans plaquette)	3,3	20/05/08	E. Vaudable
390	S C	plan	est	F103	3,4	20/05/08	E. Vaudable
391	S C	plan	est	F103 (sans plaquette)	3,4	20/05/08	E. Vaudable
392	S C	Vue d'ensemble	est	sondage-zone nord	3,4	07/05/08	F. Prioux
393	S C	Vue d'ensemble	est	sondage-zone nord	3,0	08/05/08	F. Prioux
394	S C	plan	sud	F133	3,5	12/05/08	E. Vaudable
395	S C	plan	sud	F133 (sans plaquette)	3,3	12/05/08	E. Vaudable
396	S C	plan	sud	F132	3,4	12/05/08	E. Vaudable
397	S C	plan	sud	F132 (sans plaquette)	3,3	12/05/08	E. Vaudable
398	S C	plan	sud	F131	3,4	12/05/08	E. Vaudable
399	S C	plan	sud	F131 (sans plaquette)	3,4	12/05/08	E. Vaudable
400	S C	plan	sud	F136	3,3	12/05/08	E. Vaudable
401	S C	plan	sud	F136 (sans plaquette)	3,4	12/05/08	E. Vaudable
402	S C	plan	ouest	F140	3,4	12/05/08	E. Vaudable
403	S C	plan	ouest	F140 (sans plaquette)	3,3	12/05/08	E. Vaudable
404	S C	plan	nord	F141	3,3	12/05/08	E. Vaudable
405	S C	plan	nord	F141 (sans plaquette)	3,3	12/05/08	E. Vaudable
406	S C	Vue d'ensemble	sud	sondage	3,4	20/05/08	E. Vaudable
407	S C	Vue d'ensemble	sud	sondage	3,4	20/05/08	E. Vaudable
408	S C	Vue d'ensemble	sud	sondage	3,3	20/05/08	E. Vaudable
409	S C	Vue d'ensemble	nord	sondage	3,5	20/05/08	E. Vaudable
410	S C	Vue d'ensemble	nord	sondage	3,4	20/05/08	E. Vaudable
411	S C	plan	sud	F115	1,68	14/05/08	F. Prioux
412	S C	plan	sud	F115 (sans plaquette)	1,6	14/05/08	F. Prioux
413	S C	coupe	nord	coupe 1	5,12	09/05/08	F. Prioux
414	S C	coupe	nord	coupe 1	4,87	09/05/08	F. Prioux
415	S C	coupe	nord	coupe 1	5,41	09/05/08	F. Prioux
416	S C	coupe	sud	coupe 4-partie ouest	6,13	13/05/08	F. Prioux
417	S C	coupe	sud	coupe 4-ouest (sans plaquette)	6,44	13/05/08	F. Prioux
418	S C	coupe	sud	coupe 4-partie centrale	5,69	13/05/08	F. Prioux

419	S C	coupe	sud	coupe 4-centre (sans plaquette)	5,58	13/05/08	F. Prioux
420	S C	coupe	sud	coupe 4-partie est	5,78	13/05/08	F. Prioux
421	S C	coupe	sud	coupe 4-partie est (sans plaquette)	6,04	13/05/08	F. Prioux
422	S C	coupe	est	coupe 6	5,91	14/05/08	F. Prioux
423	S C	coupe	est	coupe 6 (sans plaquette)	5,57	14/05/08	F. Prioux
424	S C	coupe	est	coupe 6	6,26	14/05/08	F. Prioux
425	S C	coupe	est	coupe 6 (sans plaquette)	6	14/05/08	F. Prioux
426	S C	coupe	est	coupe 6	6	14/05/08	F. Prioux
427	S C	coupe	sud	coupe 6 (sans plaquette)	5,98	14/05/08	F. Prioux
428	S C	coupe	est	coupe 6	5,89	14/05/08	F. Prioux
429	S C	coupe	est	coupe 6 (sans plaquette)	6,17	14/05/08	F. Prioux
430	S C	coupe	est	coupe 6	5,81	14/05/08	F. Prioux
431	S C	coupe	est	coupe 6 (sans plaquette)	5,98	14/05/08	F. Prioux
432	S C	coupe	est	coupe 6	5,17	14/05/08	F. Prioux
433	S C	coupe	sud	coupe 6 (sans plaquette)	4,92	14/05/08	F. Prioux
434	S C	coupe	est	coupe 6	4,59	14/05/08	F. Prioux
435	S C	coupe	est	coupe 6 (sans plaquette)	4,85	14/05/08	F. Prioux
436	S C	coupe	est	coupe 6	5,25	14/05/08	F. Prioux
437	S C	coupe	est	coupe 6 (sans plaquette)	5,88	14/05/08	F. Prioux
438	S C	coupe	est	coupe 6	5,31	14/05/08	F. Prioux
439	S C	coupe	sud	coupe 6 (sans plaquette)	4,99	14/05/08	F. Prioux
440	S C	coupe	est	coupe 6	4,96	14/05/08	F. Prioux
441	S C	coupe	est	coupe 6 (sans plaquette)	4,92	14/05/08	F. Prioux
442	S C	coupe	est	coupe 6	6,13	14/05/08	F. Prioux
443	S C	coupe	est	coupe 6 (sans plaquette)	6,15	14/05/08	F. Prioux
444	S C	coupe	ouest	coupe 7	1,66	14/05/08	F. Prioux
445	S C	coupe	ouest	Coupe 7 (sans plaquette)	1,64	14/05/08	F. Prioux
446	S C	coupe	ouest	coupe 7	1,58	14/05/08	F. Prioux
447	S C	coupe	ouest	Coupe 7 (sans plaquette)	1,6	14/05/08	F. Prioux
448	S C	coupe	ouest	coupe 7	1,59	14/05/08	F. Prioux
449	S C	coupe	ouest	Coupe 7 (sans plaquette)	1,57	14/05/08	F. Prioux

Annexe 3 – Documents administratifs



PREFECTURE DE LA REGION RHONE-ALPES
COMMISSION INTERREGIONALE DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE



La conservatrice régionale de l'archéologie
de la région Rhône-Alpes
à
Monsieur Matthieu POUX
14, avenue Jean Jaurès
69007 LYON

Lyon, le 1er avril 2008

Direction régionale
des affaires culturelles

Nos Réf. :2008/2199/ALB/LD

Objet :Opérations programmées 2008

Service régional de l'archéologie

Affaires suivies par :
Laure DEVILLARD.

Tél. : (33) [0]4 72 00 44 66
mel.
Laure.devillard@culture.gouv.fr

MONSIEUR,

Vous trouverez, ci-après, la suite réservée à votre demande de fouille sur le site de Goiffieux à SAINT-LAURENT-D'AGNY (Rhône) après réexamen par la commission interrégionale de la recherche archéologique Centre-Est lors de sa séance des 19 et 20 mars 2008.

"La CIRA propose de donner un avis favorable à 3 sondages sur les 5 proposés. Il reviendra au demandeur de choisir ceux qu'il considérera les plus pertinents pour documenter la nature et la conservation des vestiges sur les deux terrasses. En complément des sondages la CIRA demande qu'une prospection soit réalisée sur l'ensemble du site avec un maillage général de 10m et de 5m sur les zones les plus denses. Il conviendrait de faire parvenir au SRA le CV des responsables de secteur."

Vous trouverez, ci-joint, l'autorisation correspondante.

- Les crédits attribués par l'Etat à cette opération s'élèvent à : 5.000€ dont 4.000€ de fonctionnement et 1.000€ de travaux.

Pour la mise en place de ces crédits, merci de bien vouloir suivre les consignes jointes en annexes.

Le Grenier d'abondance
6 quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01
France

Téléphone : (33) [0]4 72 00 44 00
Télécopie : (33) [0]4 72 00 43 30

www.culture.gouv.fr/rhone-alpes

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Anne M. BOU-HELLY



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
PRÉFECTURE DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES**

Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie
Le grenier d'abondance 6, quai St-Vincent 69283 LYON CEDEX 01

N°2008/1087

LE PREFET DE LA REGION RHONE-ALPES

PREFET DU RHONE

Chevalier de la Légion d'Honneur

Chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU l'arrêté n° 07-278 en date du 9 juillet 2007 portant délégation de signature en matière d'attributions générales..

après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique **Centre-Est**, en date des 19 et 20 mars 2008;

ARRETE

Article 1er :

Monsieur **Mathieu POUX** est autorisé à procéder à une opération de fouille programmée à partir de la date du présent arrêté jusqu'au **31/12/2008**

concernant en région **RHONE-ALPES**,

le(s) site(s) de:

Département: **RHONE**

Commune: **SAINT-LAURENT-D'AGNY**

Cadastre: Parcelle(s): **145, 147, 1243**

Lieu-dit: **Goiffieux**

Code opération PATRIARCHE : 9743

Programme : **20 ESPACE RURAL, PEUPLEMENT ET PRODUCTIONS AGRICOLES AUX EPOQUES GALLO-ROMAINE, MEDIEVALE ET MODERNE**

Organisme de rattachement : **SUP**

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A la fin de l'année le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie, en en **cinq exemplaires** (SRA, SDARCHETIS, conseil général, Archives départementales, lieu affectaire des collections), un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes, et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

néant

Article 5 : le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 1er avril 2008

Pour le Préfet et par délégation
la conservatrice régionale de l'archéologie
Anne LE BOT-HÉLLY

COPIES A :

☐ Intéressé(e)
☐ Organisme de rattachement
☐ Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

☐ Préfet de région
☐ Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)

☐ Mairie(s) ☐ Direction régionale des affaires culturelles
☐ Gendarmerie ☐ Sous-direction de l'archéologie